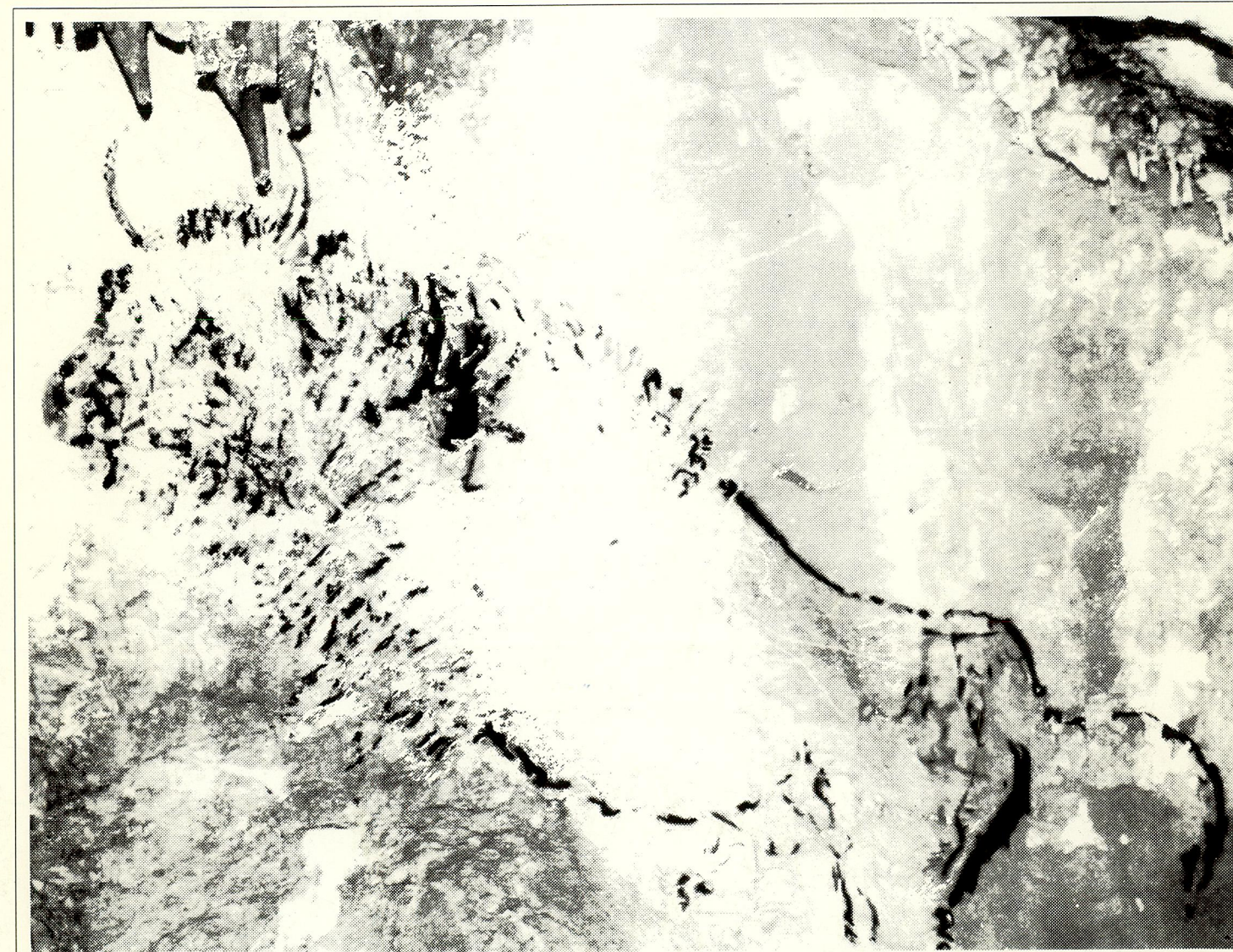


DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES  
PROVENCE - ALPES - COTE - D'AZUR

SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE

BILAN  
SCIENTIFIQUE

1 9 9 1



LISTE DES BILANS

- 1 ALSACE
- 2 AQUITAINE
- 3 AUVERGNE
- 4 BOURGOGNE
- 5 BRETAGNE
- 6 CENTRE
- 7 CHAMPAGNE-ARDENNE
- 8 CORSE
- 9 FRANCE-COMTE
- 10 ILE-DE-FRANCE
- 11 LANGUEDOC-ROUSSILLON
- 12 LIMOUSIN
- 13 LORRAINE
- 14 MIDI-PYRENEES
- 15 NORD-PAS-DE-CALAIS
- 16 BASSE-NORMANDIE
- 17 HAUTE-NORMANDIE
- 18 PAYS-DE-LA-LOIRE
- 19 PICARDIE
- 20 POITOU-CHARENTES
- 21 PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR
- 22 RHONE-ALPES
- 23 GUADELOUPE
- 24 GUYANE
- 25 MARTINIQUE
- 26 REUNION
- 27 CENTRE NATIONAL D'ARCHEOLOGIE URBAINE
- 28 CENTRE NATIONAL DE LA PREHISTOIRE
- 29 CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES SUBAQUATIQUES
- 30 DEPARTEMENT DES RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES SOUS-MARINES

**DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES  
PROVENCE - ALPES - COTE - D'AZUR**

---

**SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE**

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

---

**1 9 9 1**



Ouvrage publié avec le concours des Conseils Généraux des Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, du Var et de Vaucluse

**MINISTERE  
DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION**

**DIRECTION DU PATRIMOINE**

**SOUS-DIRECTION DE L'ARCHEOLOGIE**

**DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES  
PROVENCE - ALPES - COTE - D'AZUR**

---

**SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE**

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

---

**1 9 9 1**



*Les textes publiés dans la partie  
"Travaux et recherches archéologiques de terrain"  
ont été rédigés par les responsables des opérations.  
Toute reproduction ou utilisation des textes et plans  
devra être précédée de leur accord.  
Les avis exprimés n'engagent  
que la responsabilité de leurs auteurs.*

*Certaines illustrations sont de mauvaise qualité.  
Il en sera ainsi tant que de médiocres photocopies  
et non des originaux seront fournies avec les notices.  
Le laboratoire d'art graphique, pas plus que l'imprimeur,  
ne peuvent en être tenus pour responsable.  
Sauf mention spéciale, les illustrations  
sont dues aux auteurs des notices.*

Coordination, mise au net : Armelle Guilcher, Mireille Pagni, Andrée Préclaire  
Cartes et mise au net des illustrations : Christian Hussy et Jean Prodhomme  
Mise en page : Lucienne Ferreri

ISBN 2-11-087058-3 © 1992

## Table des matières

1 9 9 1

Bilan et orientations de la recherche archéologique

7

Résultats scientifiques significatifs

21

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

23

### Travaux et recherches archéologiques de terrain

#### ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

25

Castellane, Les Pierres blanches	27
Digne, Le Casino	27
Digne, Notre-Dame du Bourg	29
Forcalquier, La Fare	32
Manosque, Vallon de Gaude	33
Niozelles, La Grande Bastide	40
Quinson, La Baume Bonne	42

#### HAUTES-ALPES

45

Argentière (L')-La Bessée, Le Fournel	47
Crots (Les), Abbaye de Boscodon	49
Lazer, La Plâtrière	50
Villar d'Arène, Croupe de Casse Rousse	53
Arrondissement de Briançon	56

#### ALPES-MARITIMES

61

Antibes, Rue du Bateau	63
Antibes, Rue Georges Clémenceau	63
Biot, La Chappe	64
Caille, Grotte de Cra-Bouchet	66
Carros, La Clapière	67
Gourdon, Grotte des Os	68
Grasse, Place Jean-Jaurès	68
Tende, Val de Fontanalbe, Vallée des Merveilles	69
Tende, Vallée des Merveilles	74



Table des matières

1 9 9 1

**BOUCHES-DU-RHONE 77**

Aix-en-Provence, Rue Montmajour	81
Aix-en-Provence, Rue Signoret	81
Arles, Cryptoportiques	84
Arles, Le Cirque	85
Arles, Rue du Sauvage	85
Arles, La Crau	88
Eyguières, Les Barres	91
Eyguières, Saint-Pierre de Vence	93
Fontvieille, Vallon Simian et Vallon des Arcs	94
Fos-sur-mer, L'Hauture	96
Gardanne, Quartier Notre-Dame, Château Pitty	96
Gémenos, Le Pin de Simon, Abris I et II	98
Gémenos, Le Pin de Simon, Abris I et II	100
Gémenos, Chapelle Saint-Clair	101
Gémenos, Sud Chapelle Saint-Clair	103
Gémenos, Chapelle Saint-Martin	104
Gignac-la-Nerthe, La Pousaraque	108
Lançon, Constantine	110
Lançon, Coudouneu	111
Marseille, Place Jean-Jaurès	112
Marseille, Baou de Saint-Marcel	112
Marseille, Sainte-Barbe - Cœur d'îlot	113
Marseille, Avenue Vaudoier	117
Marseille, Grotte Cosquer	119
Martigues, Cimetière de Saint-Pierre	123
Pennes-Mirabeau (Les), La Cloche	124
Rognes, Quartier Saint-Etienne les Aires	125
Roquefort-la-Bédoule, Chapelle Saint-André de Julhans	127
Rove (Le), Les Bastides	128
Saint-Mitre-les-Remparts, Les Soires	129
Massif Sainte-Victoire	132
Versant sud du Massif Sainte-Victoire	134

**VAR 137**

Ampus, Reynier	141
Bargemon, Chapelle Saint-Etienne	142
Beausset (Le), Beausset-Vieux	142
Brignoles, Le Plan Saint-Jean	144
Brue-Auriac, Chapelle Notre-Dame de l'Assomption	145
Carnoules, Bron	146
Collobrières, Chartreuse Notre-Dame de La Verne	147
Hyères, Abbaye Saint-Pierre de l'Almanarre	150
Mons, Source du Neisson	153
Ollioules, Grotte des Sangliers	154
Ollioules, Château	155
Roquebrune-sur-Argens, Commune	157
Saint-Maximin, La Sainte-Baume	158
Sainte-Maxime, Le Peigros	159

**Table des matières**

**1 9 9 1**

Seillons-Source d'Argens, Vallées de Meironne et de l'Argens	160
Seillons-Source d'Argens, Les Carmes	161
Signes, Grotte du Vieux-Mounoï	162
Sollès-Toucas, Ecole primaire	163
Taradeau, Tout-Egau	163
Toulon, Ilot Saint-Louis	165
Toulon, Ilot des Riaux	166
Toulon, Place de la Poissonnerie	168
Tourrettes, Z.A.C. de Terre Blanche	169
Tourves, Grottes A et D du Charbonnier	169
Tourves, Grotte Jean Bard	170
Trigance, Eglise Saint-Michel	171
Carte archéologique de l'Est varois	172
Tourves, Brignoles, La Celle	173
Activités du groupe de recherches sur l'Ouest varois	173
Cavalaire, La Croix-Valmer, Plaine de Pardigon	175
Mons, La Roque-Esclapon	176

**VAUCLUSE 179**

Avignon, L'Oratoire	183
Bonnieux, La Combette	186
Carpentras, Les Jardins du lavoir	191
Cavaillon, Impasse Calmette	191
Cavaillon, Parc Gauthier	192
Gordes, Denante	193
Ménerbes, Saint-Estève	194
Murs, Bérigoule	198
Orange, R.H.I. de l'Hôpital	201
Pernes-les-Fontaines, Rue de la Juiverie, 23	202
Sarrians, Les Boileau	204
Sault, Aven des Fourches I	205

**DIVERS 209**

Activités du Centre d'Etude des Peintures Murales Romaines dans le région P.A.C.A.	209
Etude de sensibilité archéologique sur le tracé T.G.V. Méditerranée	212

**ANNEXES 215**

Sur fond de déconcentration, des modifications de forme et de fond s'annoncent tant pour les services archéologiques de l'Etat que pour l'Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales. Espérons que la prise en compte du patrimoine archéologique mis en péril par les nécessités du présent en sortira renforcée et que, sans être un frein pour l'avenir, l'archéologie, tout au contraire, en sera l'un des ferments.

Bien entendu, le Service Régional de l'Archéologie demeure à votre disposition pour vous aider au maximum en ces périodes de mutation. Jacques Jaubert, bien connu des préhistoriens, a regagné la région de ses premières amours en Midi-Pyrénées ; il a su donner à toute une partie de la recherche préhistorique régionale un nouvel élan. Un lourd handicap est constitué, au moins temporairement, par l'absence de trois conservateurs : Christophe Pellecuer n'est toujours pas remplacé depuis 18 mois ; Guy Bertucchi est détaché pour un an renouvelable au C.N.R.S. ; et André D'Anna qui depuis 1986, date de la fusion des deux directions préhistorique et his-

torique, assurait les fonctions d'adjoint au Directeur, a réintégré le C.N.R.S., son corps d'origine. Avec discrétion, compétence et sens du service public, il a été aux côtés de Marc Gauthier, de Jean Guyon et de moi-même pour nous aider à décider et à faire des choix dans une spécialité qui, sans nous être étrangère, ne nous était guère familière. A cet égard, la préhistoire provençale lui doit beaucoup. En mon nom et celui de mes deux prédécesseurs et celui des personnels du Service Régional de l'Archéologie et en votre nom à tous, je le remercie et l'assure de notre fidèle amitié. L'action qu'il va conduire au C.N.R.S. où il vient d'être nommé membre de la commission nationale, nous amènera, j'en suis sûr, à travailler de nouveau ensemble et à rapprocher encore plus les deux institutions auxquelles nous appartenons respectivement.

*Jean-Paul JACOB*

Conservateur Régional de l'Archéologie

---

## Bilan et orientations de la recherche archéologique

1 9 9 1

D'aucuns s'étonneront sans doute que les "Notes d'information et de liaison" du Service Régional de l'Archéologie de Provence-Alpes-Côte d'Azur aient changé de nom et soient agrémentées d'un long préambule énonçant pour partie des généralités connues. En effet, l'administration centrale (Sous-Direction de l'Archéologie - Direction du Patrimoine), ayant apprécié la qualité de notre bulletin, a souhaité, dans le cadre des mesures de déconcentration, disposer, à travers ce type de publication, à la fois d'une synthèse de la politique archéologique régionale et du détail des activités du Service Régional ; chaque région devant s'inspirer pour une grande partie de notre exemple et suivre des règles strictes de présentation qui expliquent également nombre de modifications de détail.

### Les données du problème

#### Une géographie contraignante

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur s'étend sur 3 140 000 ha. Elle compte 4 260 000 habitants et se trouve divisée administrativement en six départements : Alpes-de-Haute-Provence (Digne), Hautes-Alpes (Gap), Alpes-Maritimes (Nice), Bouches-du-Rhône (Marseille), Var (Toulon), Vaucluse (Avignon).

Géographiquement, c'est une zone extrêmement contrastée puisqu'elle est prise en étau entre les Alpes au nord et la Méditerranée au sud ; la vallée du Rhône à l'ouest et l'Italie à l'est dont elle est séparée par des reliefs tourmentés.

L'une des caractéristiques de la région est que la population se trouve essentiellement concentrée sur le littoral et

que, par conséquent, c'est là que le paysage est le plus mité, que les infrastructures sont les plus denses et que les sites archéologiques ont le plus souffert. A titre d'exemple, la saturation de l'autoroute A8 est prévue pour les environs de l'an 2000 et le projet d'une autoroute de délestage reliant le Var aux Alpes-Maritimes par l'intérieur (A8 bis) est à l'étude.

#### Les acteurs

Le personnel du Service Régional de l'Archéologie compte à la fin de l'année 1991 dix-sept agents composant le personnel scientifique et six agents constituant la cellule administrative.

Il faut noter la diminution du nombre des agents du Service Régional de l'Archéologie. Christophe Pellecier, conservateur, qui a regagné sa région d'origine voici plus d'un an n'a toujours pas été remplacé, le poste d'adjoint au directeur occupé par André D'Anna est supprimé et le poste de Guy Bertucchi, détaché au C.N.R.S. pour un an renouvelable, n'est pas déclaré vacant. Notons cependant que le départ de Jacques Jaubert (conservateur Préhistoire) est compensé par l'arrivée de Thierry Bismuth également conservateur et paléolithicien.

Les archéologues de collectivité sont au nombre de dix dans la région, nombre auquel il faut ajouter le Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse, le Centre Archéologique du Var et le cas particulier du musée d'Arles :

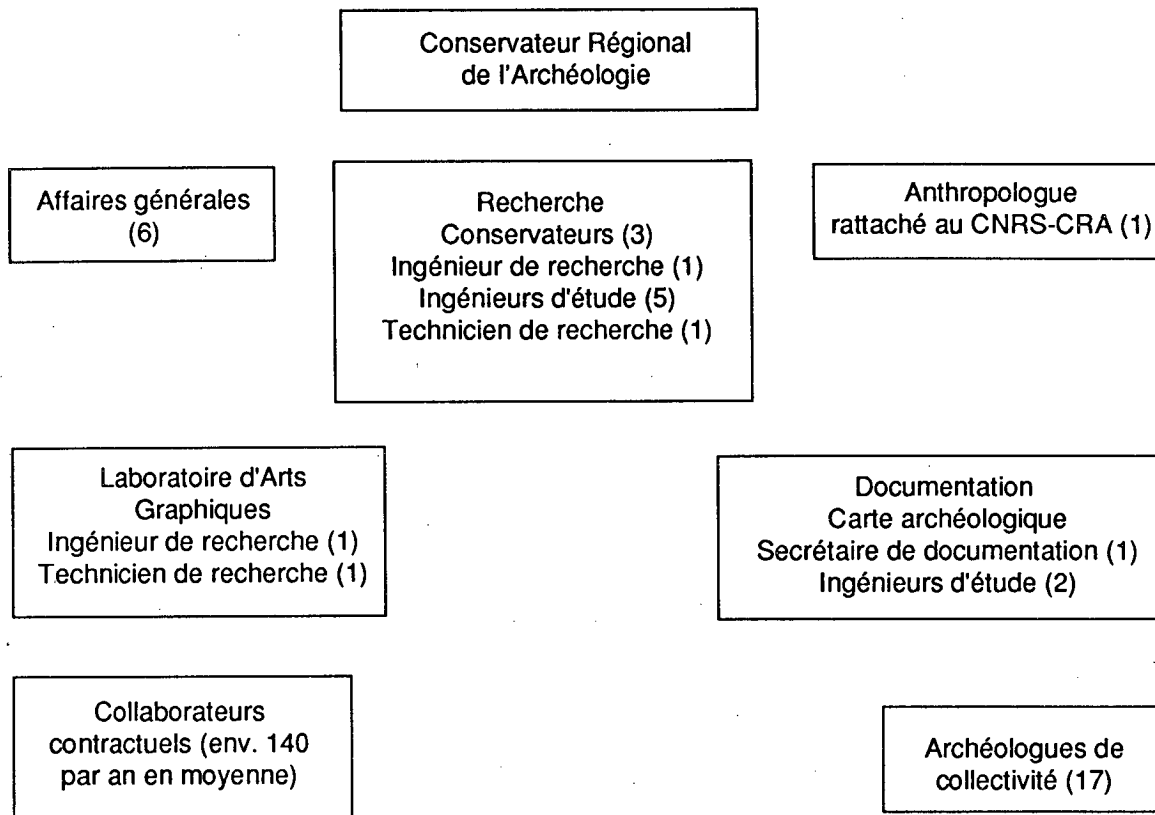
- 1 archéologue départemental d'un statut très particulier dans les Alpes-Maritimes,
- 2 archéologues et 1 technicien à Fréjus,
- 3 archéologues à Marseille,
- 1 archéologue à Martigues,

	Départements littoraux			Départements montagnards		
	06	13	83	84	04	05
Superficie (en km <sup>2</sup> )	6 944,43	5 111,98	5 999,31	3 565,87	6 944,43	5 632,08
Population (recensement 1990)	971 829	1 759 371	815 449	467 075	130 883	113 300
Population au km <sup>2</sup>	139	344	135	131	18	20
Nb d'opérations archéologiques	25	76	59	72	22	10
Fouilles programmées	4	10	7	3	3	3



Bilan et orientations  
de la recherche archéologique

1 9 9 1



- 1 archéologue à Aix-en-Provence,
- 1 conservateur du patrimoine archéologique à Vaison-la-Romaine,
- 1 archéologue minier dans le Briançonnais (C.C.S.T.I. de l'Argentière-la-Bessée).

Le Service Archéologique de Vaucluse compte 5 archéologues à plein temps, 4 administratifs et 1 dessinateur.

Le Centre Archéologique du Var, association présidée par un archéologue bénévole regroupe les forces vives de l'archéologie dans le département : Ministère de la Culture, C.N.R.S., bénévoles... Il compte 4 techniciens de recherche (3 employés par l'association et 1 fonctionnaire départemental).

Le département des Alpes-de-Haute-Provence qui s'était montré, dans le cadre des conventions culturelles Etat / Département, favorable à la création d'un poste d'archéologue départemental vient de faire savoir à M. le Préfet qu'il n'entendait plus donner suite à ce projet pourtant déjà bien avancé puisque 2 candidats avaient été retenus par concours.

Le nombre des archéologues contractuels employés

cette année par l'Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales est de 142. Le Centre Archéologique du Var a employé 8 contractuels pour une durée totale de 26 mois (2 x 6 mois ; 2 x 4 mois ; 2 x 2 mois ; 2 x 1 mois). 95 mois de travail (fouille et post-fouille) ont été assurés par des contractuels de l'A.P.R.A.V. et du Conseil Général de Vaucluse. A quoi s'ajoutent quelques recrutements effectués directement par les aménageurs.

En ce qui concerne l'Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales (A.F.A.N.), il est possible de faire les observations suivantes :

Depuis le mois de juillet 1991, l'A.F.A.N. a recruté un gestionnaire, Catherine Chadefaux. Si cette mesure a considérablement allégé les tâches du personnel de l'Etat, elle consacre la séparation entre l'Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales et le Service Régional de l'Archéologie matérialisée par une installation non plus dans les locaux de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, mais dans le dépôt archéologique de Forbin, toujours à Aix et à moins de 500 m de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

## Bilan et orientations de la recherche archéologique

1 9 9 1

Les 142 emplois de 1991 représentent 693 mois de salaire. La durée moyenne d'un contrat est de 4,8 mois. En 1990, elle était de 3 à 3,5 mois par personne. Ces chiffres ne veulent pas dire grand chose pris comme tels. En effet, 20 personnes ont eu 9 mois et plus de contrat durant l'année 1991. De plus, peu de grandes opérations, s'étalant sur une longue durée, ont été réalisées en 1991. Parmi celles-ci, une seule a été gérée par l'A.F.A.N. Mais, force est de constater, une fois de plus, la nécessité d'intervenir vite, à plusieurs endroits à la fois et sur de petites opérations.

Enfin, il ne faut oublier parmi les acteurs de l'archéologie régionale, ni l'ensemble de nos collègues du C.N.R.S., des Musées et de l'Université, ni les bénévoles. Ces derniers ont été titulaires d'environ 70 autorisations, en 1991, qui concernent, pour plus de la moitié, des prospections-inventaires. On ne peut que se réjouir de cela. En effet au contact du terrain, les bénévoles nous apportent une aide précieuse et irremplaçable pour la constitution de la carte archéologique.

C'est en grande partie pour eux qu'ont lieu chaque année la ou les journées archéologiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur qui rassemblent dans le grand amphithéâtre de l'Université environ 400 personnes.

### Les opérations

	1987	1988	1989	1990	1991
Nombre total d'opérations	188	223	297	307	264
Fouilles programmées	28	32	32	37	30

Pour le détail des opérations en 1991, on se reportera au tableau figurant page 23 de cet ouvrage.

Le fléchissement du nombre d'opérations que nous souhaitons vivement en 1990 s'est opéré en 1991.

	1990	1991
Diagnostics	193	160
Sauvetages programmés	23	17
Fouilles programmées	34	30
Relevés	6	7
Prospections	52	50

Le nombre des fouilles programmées, des opérations de relevés et des prospections reste globalement stable. En revanche, le nombre des opérations de diagnostics (incluant sondages et sauvetages urgents) est en nette diminution. Ceci s'explique en grande partie par les regroupements que nous avons opérés.

Le nombre des opérations de diagnostics, destinées à l'instruction des documents d'urbanisme qui nous sont soumis, était artificiellement gonflé. Il y avait là, d'un strict point de vue archéologique, des chiffres peu significatifs pour deux raisons essentielles : l'absence de résultats pour nombre d'opérations et, en cas de résultats positifs, l'on attribuait une seconde autorisation pour effectuer la fouille, voire parfois une autorisation intermédiaire pour des opérations particulières telles que le détournement des réseaux...

Quoi qu'il en soit, et malgré ces corrections, le nombre total des opérations reflète bien la volonté que nous avons de contrôler, au mieux de nos possibilités, le développement de l'urbanisme, tout en ne nous cachant pas le caractère aléatoire de notre action.

 Pour une politique régionale :  
quelques orientations

### Désenclaver les départements alpins

L'éloignement de ces départements constitue un obstacle réel. De plus le Briançonnais regarde vers Grenoble tandis que le Comté de Nice garde un caractère bien spécifique...

Une meilleure gestion de l'archéologie dans ces départements passe par de nombreux déplacements et de multiples séjours sur place. Ceci implique de pouvoir disposer d'agents volontaires, susceptibles de s'absenter régulièrement plusieurs jours et de moyens de déplacements, tant financiers que matériels, corrects.

Pour le département des Hautes-Alpes, nous avons réussi, jusqu'à ce jour, à y fidéliser un contractuel en lui confiant (dans la mesure de ses compétences scientifiques) la majorité des opérations de sauvetage qui s'y déroulent. Des discussions sont en cours avec le Conseil Général pour tenter de pérenniser ce poste.

L'action que nous avons entreprise pour l'étude des mines dans le Briançonnais a porté ses fruits au-delà de toute espérance. En effet, la dynamique créée par la Société Géologique et Minière s'est trouvée renforcée

## Bilan et orientations de la recherche archéologique

1 9 9 1

par la création d'un Syndicat intercommunal à vocation unique Patrimoine dans le Briançonnais et par la création à L'Argentière-la-Bessée d'un Centre de Culture Scientifique et Technique Industrielle tourné vers les mines et l'industrie d'une part et la flore montagnarde (périphérie du Parc National des Ecrins) d'autre part. A ce titre, un archéologue minier a été recruté avec l'aide de la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Son rôle est de coordonner, sous notre contrôle, l'ensemble des recherches minières dans le Briançonnais. La présence d'une équipe stable sur place et de possibilités d'accueil font que dès à présent, les Universités d'Aix et de Grenoble envisagent d'y faire travailler des étudiants. Dans le cadre de l'implantation du Centre de Culture Scientifique et Technique Industrielle, un dépôt archéologique est prévu, avec des possibilités d'hébergement pour le personnel de l'Etat et les chercheurs que nous pourrions commanditer dans cette zone.

L'archéologie dans le département des Alpes-de-Haute-Provence semble, au contraire, régresser. Le département, nous l'avons vu, vient de renoncer à la création du poste d'archéologue départemental. Il semble bien que le projet de création d'un musée de la Préhistoire à Quinson ne soit pas aussi dynamisant pour la recherche archéologique dans le département que certains s'étaient plu à l'imaginer.

En tout état de cause, le dépôt archéologique de Riez sera bien construit, mais toute la stratégie qui consistait à le faire gérer par l'archéologue départemental et à implanter à Riez même, une importante fouille de caractère international, est à revoir. La situation est d'autant plus inquiétante qu'en raison des disponibilités du personnel Etat, un seul agent peut être affecté au département (le second, qui durant deux ans y a fait un travail remarquable, nous quitte car son temps d'objecteur de conscience est terminé !).

Les aléas de la politique ont conduit le département des Alpes-Maritimes à une restructuration des services du Conseil Général. Actuellement, nous sommes en phase préliminaire de négociations. La reprise en main de l'urbanisme par le conservateur territorialement compétent est bien amorcée et quelques projets importants et intéressants sont en cours d'élaboration. Remarquons enfin, qu'une excellente collaboration s'est établie entre les services du Parc National du Mercantour et ceux de la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour une meilleure protection de la Vallée des Merveilles.

### *Un meilleur partenariat*

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, il existe une longue tradition de collaboration avec l'Université et le C.N.R.S., collaboration qui connaît, bien entendu, des hauts et... des bas.

Notre volonté, et celle de nos partenaires, a été qu'ils s'investissent encore plus qu'ils ne le faisaient dans les opérations d'archéologie préventive (ou de sauvetage). C'est ainsi que le Laboratoire d'Archéologie Médiévale Méditerranéenne a largement contribué à la réussite de la fouille de l'îlot Sainte-Barbe à Marseille, à celle de Notre-Dame du Bourg à Digne ou encore à celle Ganagobie dans les Alpes-de-Haute-Provence. Le Centre Camille-Jullian va s'investir très fortement dans la fouille de la place Jules Verne à Marseille, après avoir dirigé l'opération du parking Signoret à Aix-en-Provence.

Cette collaboration se traduit aussi par des actions conjointes sur le terrain :

- Aqueduc des Alpilles et Barbegal : Institut de Recherche sur l'Architecture Antique, Universités d'Aix et de Dayton (USA, Ohio), Service Régional de l'Archéologie ;
- Prospection de la Vallée de l'Argens : Centre de Recherches Archéologiques, Service Régional de l'Archéologie, bénévoles, Université de Cambridge, Centre Archéologique du Var ;
- Le Moustérien en Vaucluse : Service Régional de l'Archéologie, Centre de Recherches Archéologiques / C.N.R.S., Université de Montréal (Canada).

Cette collaboration se traduit encore par des actions concertées hors du terrain. C'est ainsi que le personnel du Service Régional de l'Archéologie participe souvent, sous des formes diverses, à l'enseignement dispensé à l'Université. Le Centre Camille-Jullian co-organise avec le Service Régional de l'Archéologie des séminaires d'archéologie. Le thème retenu cette année est celui des sanctuaires antiques.

Cette collaboration au niveau de l'enseignement devrait encore s'accroître puisque l'Université vient d'obtenir l'habilitation pour créer une Maîtrise des Sciences et Techniques en archéologie. Remarquons à ce propos que le Conservateur Régional de l'Archéologie a été élu membre extérieur de l'U.F.R. Civilisations et Humanités et qu'il a participé à la préparation de la Maîtrise des Sciences et Techniques.

## Bilan et orientations de la recherche archéologique

1 9 9 1

Les colloques sur Marseille Grecque et Marseille et la Gaule, qui se sont tenus à Marseille du 18 au 24 novembre 1990 et qui ont été co-organisés par le Service Régional de l'Archéologie et le Centre Camille-Jullian (C.N.R.S./Université) témoignent largement du dynamisme que peut engendrer ce type de collaboration avec environ 400 participants (dont une soixantaine d'étrangers). Il en va de même du Symposium international consacré à "la production de l'huile et du vin en Méditerranée", co-organisé par l'un des agents du Service Régional de l'Archéologie et l'Université. Celui-ci, volontairement fermé, a accueilli une cinquantaine de chercheurs dont plus de la moitié étrangers.

Parmi les acquis, il ne faut pas oublier les relations qui se sont nouées entre le Centre de Recherches Archéologiques de Valbonne et le Service Régional de l'Archéologie. Ces excellentes relations se sont traduites par une meilleure gestion du dépôt et des laboratoires de Draguignan, par une meilleure utilisation des compétences de l'anthropologue du Service Régional de l'Archéologie et par l'investissement personnel de plusieurs agents du Centre de Recherches Archéologiques dans l'archéologie régionale sur les sites de Peigros, vallée de l'Argens, la Combette, Pendimoun...

### **Une politique de publication**

La bibliographie parue dans *Gallia* 1990 ou encore celle publiée dans les précédentes Notes d'Information (pour des raisons pratiques, nous n'avons pas pu publier cette année de bibliographie régionale ; elle paraîtra dans le numéro de 1992) montrent que certaines situations se débloquent. Cependant, je ne peux guère que redire ce que j'avais écrit l'année dernière...

« Actuellement, nous sommes plus en phase de réflexion et de persuasion que de coercition !

Nous tentons de prendre le plus systématiquement possible en compte le coût de la préparation des publications dans les budgets de fouilles de sauvetage. Le personnel du Service Régional de l'Archéologie, compétent, encadre les fouilleurs et ceci, souvent en collaboration avec l'Université.

Mais l'on constate des retards intolérables, dus tant à la nécessaire recherche de contrats qu'au manque de volonté de certains. »

Nous cherchons les financements pour résorber le passif et permettre à des contractuels de s'y consacrer. Nous

donnons aussi au personnel du Service Régional de l'Archéologie — et au prix "d'acrobaties" sur les emplois du temps — des décharges pour publier (Guy Bertucchi a terminé en 1991 le manuscrit (actuellement sous presse) de sa thèse, Jacques Jaubert a publié un *DAF* en 1990, Gaëtan Congès vient de passer deux ans au C.N.R.S. où il a préparé plusieurs monographies...). Les supports éditoriaux existent dans la région, sauf pour la préhistoire et de fait si l'on veut publier, l'on peut.

Notons qu'un effort tout particulier est réalisé à travers une A.T.P. par le Centre Camille-Jullian, le Service Régional de l'Archéologie et l'U.P.R. 217 Archéologie Méditerranéenne pour accélérer la publication des fouilles de la Bourse à Marseille. Les colloques sur Marseille ont d'ailleurs été l'occasion de réaliser quelques synthèses sur l'ensemble des fouilles qui se sont déroulées ces dernières années dans et sur le pourtour de la cité phocéenne et le dynamisme ainsi créé semble pousser tous les acteurs vers l'avant.

### **Pour une meilleure médiatisation de nos actions**

Il y a le savoir-faire et le Service Régional de l'Archéologie a fait ses preuves. Mais les temps présents exigent aussi le faire-savoir. Et là force est de constater de sérieuses défaillances, aussi paradoxal que cela puisse sembler étant donné la faveur dont l'archéologie jouit dans le public. Sa perception oscille entre la méconnaissance la plus totale et des idées erronées sans que l'on puisse déterminer ce qui est le pire. Et ce, pas seulement dans le public lui-même, mais encore jusque dans les autres services de l'Etat. Un temps et une énergie notables sont dépensés à dissiper les malentendus générés par cette situation avant même de pouvoir faire œuvre archéologique proprement dite.

Une sérieuse réflexion à ce sujet est menée en ce moment sur des actions possibles de sensibilisation et d'animation. Il faut toutefois reconnaître que tout manque : les espaces, le matériel vidéo et autres, et surtout le temps à trouver dans l'urgence toujours recommencée.

En matière de médiatisation, il faut cependant noter l'évidente réussite, malgré un temps moyen, de l'opération "Mon Patrimoine" organisée les 18-19-20 octobre 1991 à Glanum autour de la mise en valeur du site archéologique. La visite des ruines était ponctuée de stands où l'on pouvait voir les tailleurs de pierre et les maçons au

## Bilan et orientations de la recherche archéologique

1 9 9 1

travail, goûter de la cuisine romaine, examiner les plantes utilisées durant l'antiquité, assister à la dépose de mosaïques et de peintures antiques, participer, pour les plus jeunes, à des fouilles fictives, être informé sur les activités de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur, voire même envoyer du courrier avec un cachet spécial... En tout, durant ces trois jours, ce sont plus de 6 000 personnes qui sont venues à Glanum même, sans compter celles qui ont pu assister aux manifestations organisées hors des ruines : deux conférences, concert de musique classique, réception à l'Hôtel de Sade offerte par la Municipalité...

Parmi les hôtes de marque : nombreux journalistes de la presse nationale, le Directeur du patrimoine au Ministère de la Culture et de la Communication et enfin, pendant plus d'une heure, Mme Danielle Mitterand.

### ■ Une pression des événements difficile à maîtriser

La pression urbanistique sur le littoral est irrépessible. C'est ainsi qu'il y a deux ans, dans les Bouches-du-Rhône, nous dénombrions un golf en projet, en cours de réalisation ou terminé, toutes les cinq communes ! Cette activité débordante n'avait pas seulement pour but le développement d'un sport mais visait également d'importantes opérations immobilières connexes. En 1991-1992, la ville de Marseille a 31 grands projets à incidence archéologique et 3 parkings souterrains sont en cours de réalisation à Aix-en-Provence... Hors des zones urbanisées, dans les massifs forestiers, l'Office National des Forêts dont les activités de lutte contre l'incendie, notamment les pistes DFCl menées sans concertation avec les archéologues, ne sont pas sans poser de sérieux problèmes.

### *Tentatives pour maîtriser l'événement*

• Le décret du 5/02/1986 est appliqué dans 35 communes de la région (cf. carte). On remarque notre volonté de bien maîtriser les cœurs des grandes métropoles, mais aussi de tenter de sauvegarder certains sites plus "ruraux".

Des problèmes se posent car certaines villes d'importance ignorent le décret et nous avons beaucoup de mal à

rattraper les opérations. D'autre part, le manque de personnel nous conduit à un manque évident de suivi de nos avis. Actuellement, dans le cadre de notre informatisation, nous mettons au point un système de relance afin d'obtenir ampliation des permis de construire et permis de démolir délivrés après avis du Service Régional de l'Archéologie.

Par ailleurs dès 1987, nous avons pu résoudre le problème que nous posaient les golfs par l'application de l'article 442-6 du code de l'urbanisme conjuguée au décret de 1986. Actuellement, pratiquement tous les golfs sont contrôlés par le Service et, dans un cas précis à Hyères, le non respect du patrimoine archéologique nous a conduit à intenter une action contre le promoteur qui vient d'être condamné en première instance sur la base de l'article 257-1 du code pénal. La Direction Départementale de l'Équipement pour sa part n'a pas jugé bon de poursuivre alors qu'il y avait infraction au code de l'urbanisme.

• Le plan d'occupation des sols (P.O.S.) est certainement l'outil de protection par excellence, mais son utilisation pose plusieurs types de problèmes. Tout d'abord, la transmission des localisations de sites fait qu'ils tombent dans le domaine public au sens large du terme. A plusieurs reprises, nous avons pu constater que cette divulgation avait pu être génératrice de fouilles clandestines et de destructions. D'autre part, le plan d'occupation des sols est un document qui se négocie, en moyenne nous instruisons 70 P.O.S. par an en Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre de la procédure du porter à connaissance. Or, il est matériellement impossible d'assister ne serait-ce qu'à une seule réunion de chaque P.O.S. et très souvent, le problème archéologique est écarté, faute de défenseur. Nos cartes archéologiques ne sont ni complètes, ni toujours très fiables au niveau de la localisation et de la délimitation précise des sites. A ce propos d'ailleurs, nous ferons, dans le cadre des opérations "carte archéologique", des propositions concrètes. Enfin, le plan d'occupation des sols est un document éminemment fluctuant et ce qui est acquis aujourd'hui ne l'est plus demain. Cette situation demande un travail de tous les jours qu'un service de la dimension du nôtre ne peut assumer.

• Nous utilisons la loi de 1913 sur les Monuments Historiques avec parcimonie. En effet, une trop grande application de cette législation aurait pour effet de la vider de tout effet. D'autre part, on peut s'interroger sur la pertinence d'un tel outil pour des gisements enfouis.

Bilan et orientations  
de la recherche archéologique

1 9 9 1

Enfin, on constate que la protection Monuments Historiques ne garantit pas le monument contre l'appât du gain, l'incurie ou la désinvolture.

C'est ainsi que l'on a pu constater à titre d'exemple : la construction d'une piscine et un agrandissement de maison à moins de 500 m de l'oppidum d'Entremont (ceci sans aucune déclaration de travaux, ni permis de construire) ; sur l'oppidum de Peygros, une station radio a été implantée entraînant de nombreuses destructions ; le Mur de Vaudois, qui ferme l'entrée de la vallée de la Vallouise sur le territoire de la commune des Vigneaux, s'est vu en butte aux pires vicissitudes dès sa protection au titre des Monuments Historiques : chantier de restauration par une équipe notoirement incompétente, décaissement au bulldozer des abords du mur et enfin, pour couronner le tout, implantation d'un lotissement contre le mur !

A Olbia, c'est une base nautique qui s'est établie exactement sur la tour d'angle du rempart grec et, dernière découverte en date, l'E.D.F., si soucieuse de son image de marque, a implanté deux pylônes sur la *via Julia*, gênant le projet de mise en valeur en cours.

Ne parlons pas des pistes de D.F.C.I. qui traversent sites protégés ou non dans une aimable ignorance des législations et des négociations. A aucun moment, et malgré nos multiples tentatives, nous n'avons pu obtenir la solution technique pour être associés à la définition des tracés.

Cependant une CO.RE.P.H.A.E. à thème archéologique a eu lieu le 4 avril 1991 qui a proposé la protection de 19 sites : 7 préhistoriques, 2 protohistoriques, 7 antiques et 3 médiévaux. Et 6 nouveaux dossiers sont en préparation auxquels il faut ajouter celui de la grotte Cosquer (Marseille) présenté selon la procédure d'urgence lors de la CO.RE.P.H.A.E. du 10 décembre 1991.

Bien entendu, la protection du patrimoine passe également par une poursuite des infractions à la législation archéologique et tout particulièrement celle des utilisateurs de détecteurs de métaux. Ces poursuites se heurtent souvent à deux écueils pratiques que sont l'engorgement des tribunaux dans une région réputée pour sa délinquance et aussi la méconnaissance de la législation archéologique par nombre de magistrats. Cependant, il faut remarquer qu'à chaque fois que nous avons pris la peine de rencontrer les procureurs ou leurs substituts, nous avons reçu auprès d'eux aide et compréhension.

*La carte archéologique*

Si ce n'est pas la panacée universelle, ce doit être un élément important dans un dispositif cohérent d'archéologie préventive. Le Ministère de la Culture et de la Communication, conscient de cela, a décidé, à compter de 1991 et pour cinq ans, de doter la carte archéologique de moyens significatifs.

Le Service Régional de l'Archéologie, en accord avec de nombreux partenaires, a élaboré une stratégie régionale destinée à contrôler la véracité des informations recueillies au cours des ans de façon hétérogène, compléter la liste des sites, résorber le passif de l'enregistrement des fiches de déclaration... Actuellement, 5 221 sites archéologiques sont saisis sur le système DRACAR et près de 2 500 sont en attente de l'être.



Orientations scientifiques

La programmation en Préhistoire est relativement stable dans la région depuis quelques années, entre 12 et 15 opérations depuis 1985 (pour une quarantaine d'opérations de préhistoire annuelles).

Depuis 1986, on peut constater une nette augmentation des fouilles sur *le Paléolithique moyen* (7 opérations depuis 1988). Cela s'accompagne de l'apparition de nouvelles problématiques et méthodes d'approche des sites. Celles-ci sont le principal centre d'intérêt : organisation, fonctionnement, signification, témoignage des comportements et des activités humaines. Le groupe de travail mis en place à partir des fouilles des sites du Vaucluse (Murs, Bérigoule ; Bonnieux, La Combette ; Monieux, Bau de l'Aubesier) devrait rapidement produire une étude sur le Charentien du Sud-Est.

De nouveaux sites (ou niveaux) du Paléolithique moyen ont été découverts à L'Adaouste (Jouques) ; Colle Rousse (Le Muy) et Mandelieu. Il est souhaitable que cette dynamique puisse se poursuivre dans de bonnes conditions avec la participation de la Sous-Direction de l'Archéologie, des chercheurs du C.N.R.S. et d'archéologues de collectivité.

La reprise de la fouille de La Baume Bonne à Quinson a permis, grâce à une approche pluridisciplinaire insistant particulièrement sur la sédimentologie, la micromorphologie et la géochimie, une nouvelle lecture de la stratigra-

Bilan et orientations  
de la recherche archéologique

1 9 9 1

phie de l'abri. La réalisation de la suite du programme doit amener une révision de la stratigraphie, très complexe, de la grotte et une étude actualisée de l'ensemble des industries.

**Le Paléolithique supérieur** en revanche est toujours sous-exploité (1 seule fouille programmée) alors que les problèmes de la région sont particulièrement motivants. Un nouveau site magdalénien final a été recensé dans les Bouches-du-Rhône (grotte du Petit Chanteur à Saint-Antonin dans le Massif de Sainte-Victoire). L'Épipaléolithique et le Mésolithique sont également sous-exploités alors que les problèmes ne manquent pas ; on mentionnera le site de Vitrolles, Saint-Antoine (Hautes-Alpes) précieux jalon pour l'étude du repeuplement du massif alpin à la fin des temps glaciaires et le site du Muy, Colle Rousse (Var) qui a livré des niveaux permettant d'étudier la fin de la lignée épigravettienne.

**Le Néolithique** fait l'objet de recherches de qualité. L'activité a peu fléchi ces dernières années. Actuellement sont en cours de fouille 3 stratigraphies, 2 sites de plein air et 1 hypogée. L'étude de la Néolithisation a bénéficié de la découverte à Castellar, Pendimoun (Alpes-Maritimes) de la découverte d'un niveau à céramique imprimée (d'affinités italo-adriatiques) sous un niveau cardial attribué à la phase ancienne de cette période. Deux sépultures Néolithique ancien ont été mises au jour sur ce site. La Baume Fontbrégoua à Salernes (Var) continue d'être une des principales opérations de la région ; une aide à la préparation de publication a été obtenue en 1989 afin de publier la présentation générale du site et l'étude exhaustive des vestiges anthropologiques liés au problème du cannibalisme.

Les fouilles de grands sites de plein air paraissent se ralentir ; les sites chasséens des Ponchonières, les Clavelles et les Martins (ces derniers avec sépultures) et Néolithique final/Chalcolithique : le Mourre du Tendre, les Martins, les Fabrys et les Calades à Orgon sont terminés et il est évidemment nécessaire d'exploiter complètement les résultats et de les publier.

Les gisements sépulcraux restent faiblement présents dans le cadre de la programmation : la fouille de l'hypogée des Boileau reste un modèle du genre.

Enfin ces dernières années **l'art post-glaciaire** a bénéficié de plusieurs découvertes nouvelles (Abri Donner, Abri Gemini, Abri du Pin de Simon), ce qui favorise le développement des recherches dans ce domaine.

**L'âge du Bronze**, avec lequel s'achève la Préhistoire, reste toujours trop peu étudié. Après un semblant de

décollage entre 1985 et 1987, cette période est absente de la programmation et c'est regrettable puisque l'âge du Bronze en Provence pose de nombreux problèmes dont celui de la transition avec l'âge du Fer.

Pour l'âge du Bronze, la documentation archéologique disponible actuellement en Provence est obsolète. La majeure partie des découvertes datent du siècle dernier et sont le plus souvent des trouvailles fortuites, glanées par des collectionneurs sans respect pour le contexte ou les ensembles. Les épisodiques découvertes récentes sont peu abondantes et livrent à la réflexion des chercheurs de très nombreuses lacunes tant en qualité qu'en nombre.

**Le Bronze Ancien** paraît à l'heure actuelle très divers avec des influences qui semblent se croiser (Alpines, Rhodaniennes, Italiennes du Nord et Languedociennes). Le petit nombre de sépultures connues pose divers problèmes comme la récente découverte de la ciste de Gigondas (fouillée en 1987) vient de nous le rappeler.

**Le Bronze Moyen** est lui inexistant et seuls quelques objets épars et quelques sites des Alpes-Maritimes témoignent de la présence de cette période mal connue.

**Le Bronze Final** est la période la mieux connue, elle a fait l'objet en 1968 d'une thèse de III<sup>e</sup> cycle (Charles Lagrand) et depuis, l'absence de découvertes significatives ou de projets de recherche de grande envergure, a fait stagner la recherche. Même, les publications potentielles sont peu nombreuses, (Les Lauzières à Lourmarin, Pey Gros à Grans etc.) et ne permettront pas de rattraper le retard par rapport aux régions voisines.

Diverses opportunités semblent cependant se dégager des recherches de ces dernières années :

– une étude sur les domaines miniers des Hautes-Alpes avec les recherches de M. Rossi à Villar-d'Arène, ont mis au jour un atelier de fondeur d'altitude du Bronze Final III b. Et les prospections de M. Rostand dans le Queyras ouvrent de nouvelles perspectives.

– en plaine, les quelques dépôts de fondeur découverts dans les années 1985 permettront d'étudier avec un nouveau regard la phase finale de l'Age du Bronze.

Les phases Moyennes et Anciennes, demeurent malgré tout les périodes à privilégier dans la recherche. Il apparaît que des fouilles stratigraphiques en grottes ou des fouilles d'habitat de plein air semblent les seuls moyens d'apporter des documents fiables, pouvant à terme permettre d'élaborer pour la Provence des schémas d'évolutions comparables à ceux des pays et des régions voisines.

Bilan et orientations  
de la recherche archéologique

1 9 9 1

Ces quelques remarques montrent que tout en poursuivant l'effort actuel sur les périodes anciennes de la Préhistoire et sur le Néolithique, il est nécessaire dans les années à venir de développer les recherches d'une part sur le Paléolithique et le Mésolithique et d'autre part vers l'âge du Bronze. Ce dernier domaine pourrait faire l'objet de travaux conjoints avec les protohistoriens sur les problèmes de transition âge du Bronze / âge du Fer qui semble être actuellement située à un moment où la société évolue peu... Les grands bouleversements restent à venir.

Pour *la Protohistoire* : meilleure connaissance de la mise en place et de la mutation de l'habitat dans les *oppida*. Mise en évidence du passé protohistorique de plusieurs villes : Cavaillon, Arles, Avignon, Aix (Coq et Thermes).

Pour *l'Antiquité*, il faut noter, une fois de plus, la différence nette entre l'archéologie en milieu rural et l'archéologie en milieu urbain. Cette dernière bénéficie de l'apport financier des opérations de sauvetage et donc d'une main-d'oeuvre professionnelle alors que la première bénéficie principalement de crédits d'Etat et d'une main-d'oeuvre largement bénévole dont le dévouement ne résout pas totalement le problème de la disponibilité exigée par des opérations qui devront être conduites sur de vastes surfaces. Une correction apparaît avec une meilleure prise en compte des linéaires : adduction d'eau, gazoducs... et bientôt autoroutes et T.G.V... On peut en effet espérer que les grandes coupes réalisées par les projets autoroutiers qui réapparaissent en Provence-Alpes-Côte d'Azur (Salon / Arles ; Sisteron / Grenoble via Gap ; A8 bis) pourront donner une image réaliste et plus précise que celle fournie par les prospections, du mode d'occupation du sol dans la région durant l'Antiquité certes, mais aussi durant la Préhistoire et les périodes plus récentes.

Ce qui frappe ces dernières années avec la multiplication des opérations urbaines c'est, bien entendu, l'amélioration de notre connaissance de la topographie antique, mais aussi et surtout une meilleure approche de l'origine des villes. Le Vaucluse est exemplaire à cet égard et la politique volontariste que nous y conduisons avec l'aide et le relais du Service Départemental d'Archéologie montre que plusieurs cités peuvent revendiquer des origines hautes : ainsi Orange, où les dernières découvertes attestent une présence humaine dès le IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. Dans les autres départements, il en va de même et à Aix-en-Provence, en deux endroits, l'on est à

l'évidence dans des occupations contemporaines de celle d'Entremont.

Il faut souligner certaines faiblesses évidentes et pourtant difficiles à corriger. Absence presque totale d'études sur les lieux de production de l'artisanat antique. Quelques découvertes liées à des travaux ont donné un regain d'intérêt pour ce type de recherche : zone artisanale et atelier de verrier à Aix, four et atelier de potier dans les Alpes-de-Haute-Provence. Enfin, le but que s'était fixé notre séminaire de l'année dernière sur les actes du fer semble avoir été atteint puisqu'un étudiant commence une étude sur la métallurgie antique autour de l'étang de Berre... Dans le même ordre d'idée, l'on ne peut que regretter l'indigence des études sur les matériaux de construction et leur provenance.

Pour *la période médiévale*, les recherches s'équilibrent à peu près entre le monde rural et le monde urbain, comme celles entre les établissements laïcs et les établissements religieux.

L'étude des villages médiévaux en Provence est représentée essentiellement cette année encore par la fouille de Lazer (Hautes-Alpes). Il s'agit d'un village de la fin du Moyen Age et du début de l'époque moderne qui, en révélant la face alpine de la région PACA, permettra de mettre en évidence les similitudes et les différences entre villages alpins et villages littoraux, déjà représentés par Rougiers.

Plusieurs résidences seigneuriales et rurales, fouillées ponctuellement, viennent compléter la connaissance archéologique de ce type d'habitat. Les périodes couvertes sont assez larges, de la motte castrale de Niozelles qui date du XI<sup>e</sup> s. au château de Mérimol, daté du XVI<sup>e</sup> s.

C'est surtout pour l'habitat que la connaissance archéologique a fait un grand bond en Provence grâce à deux fouilles d'importance majeure pour la région. Il s'agit de la fouille "Sainte-Barbe" à Marseille et de la fouille "de l'Oratoire" à Avignon. La première a permis de dégager un quartier de potiers du XIV<sup>e</sup> s. dont la production pose de nombreux problèmes en matière de céramique en raison en particulier du caractère très proche des céramiques hispaniques et des céramiques marseillaises. La typologie des fours est également fort complexe et présente des formes jusque là considérées comme typiquement arabes (modèles découverts en Andalousie pour les mêmes périodes). La fouille "de l'Oratoire", quant à elle, a mis au jour un quartier d'habitations en bois et en



## Bilan et orientations de la recherche archéologique

1 9 9 1

torchis du XIV<sup>e</sup> s. Ces installations correspondent à une phase d'extension de la ville lors de l'installation papale. Construites dans une zone inondable en matériaux très légers, ces maisons étaient vouées à une destruction rapide et à de fréquents changements de propriétaire et marquent un mode juridique original d'occupation des terrains.

Le domaine des établissements religieux en milieu rural, déjà bien exploré lors des années précédentes, continue à livrer chaque année des informations qui permettent de préciser leur topographie à l'échelle de la région. Les fouilles du prieuré de Ménerbes (Vaucluse), qui ont permis de mettre en évidence son origine antique, de la Chartreuse de La Verne (Var) et de Boscodon (Hautes-Alpes) permettent des comparaisons qui ne pourront qu'être fructueuses.

Les églises urbaines sont également un domaine familier aux médiévistes de Provence, domaine qui continue à se développer soit par de grandes fouilles exhaustives, comme celles de Notre-Dame du Bourg à Digne, soit par des sondages ponctuels comme ce fut le cas à Gardanne ou à Salon.

Les problèmes qui ressortent de ce panorama sont un peu toujours les mêmes. Néanmoins, la césure Antiquité Tardive / Moyen-Age semble de plus en plus spécifique à la frange littorale de la région. En effet, sur plusieurs sites de "l'intérieur" (Alpes-de-Haute-Provence / Hautes-Alpes), la présence carolingienne, certes sous des formes parfois très ténues, semble apparaître. Elle devra

être précisée et ses formes mieux reconnues dans les années à venir.

Nous le déplorions l'année dernière devant le Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique, *la période moderne* était pratiquement absente des préoccupations des archéologues en Provence-Alpes-Côte d'Azur. La tendance se corrige un peu cette année et l'on ne peut que s'en féliciter. Il faut donc noter les travaux entrepris à la Chartreuse de La Verne, en vue de sa restauration ou les études convergentes qui sont conduites dans le Briançonnais et le Queyras autour de la question des mines médiévales et modernes.

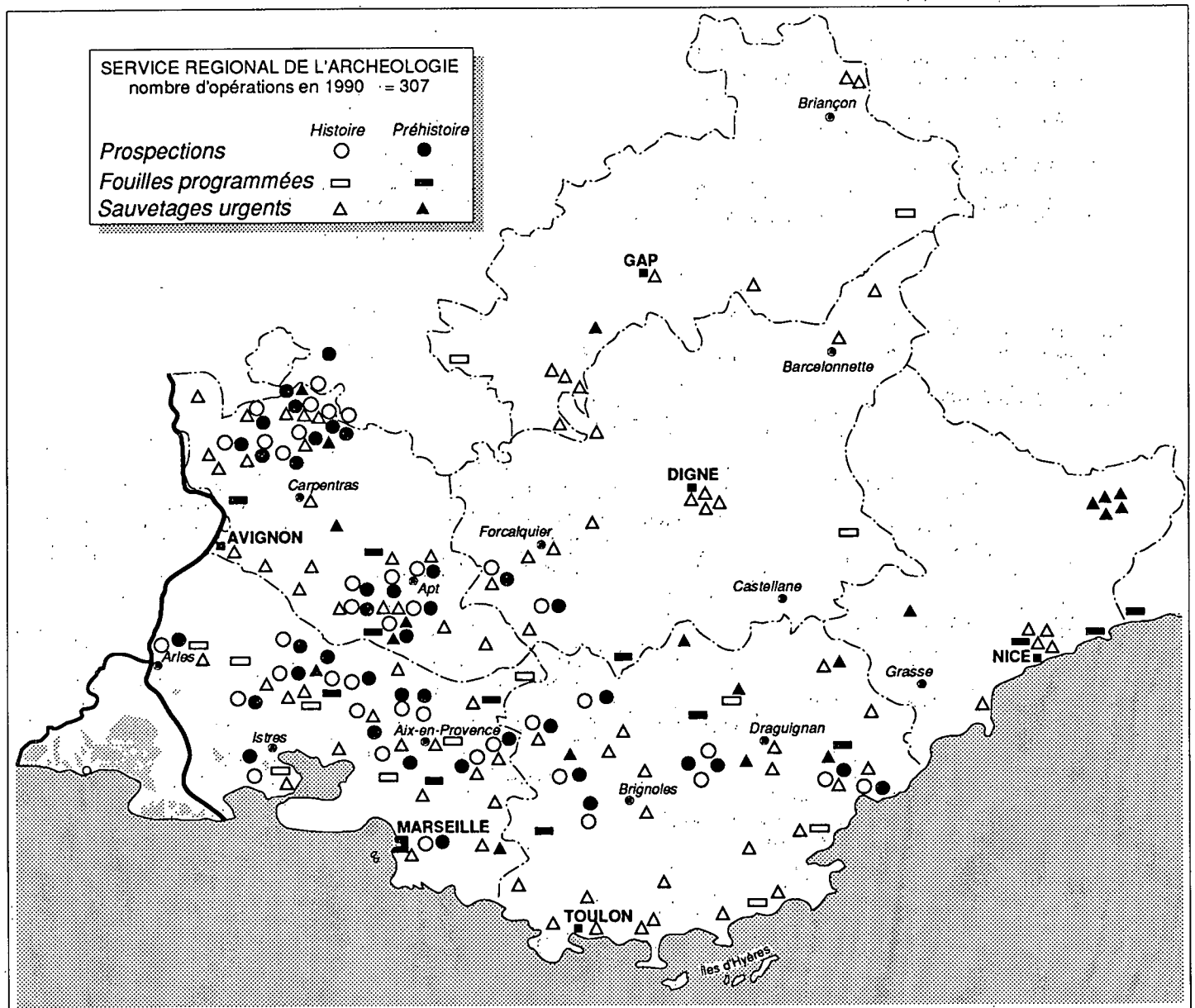
Il m'est apparu dommageable qu'une région aussi importante que Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la faïence en reste aux seules études d'histoire de l'art ou encore d'archives en la matière. Afin de dynamiser la recherche dans le domaine des faïenceries, le Service Régional de l'Archéologie a co-organisé à Moustiers-Sainte-Marie avec le Conservateur départemental des musées des Alpes-de-Haute-Provence, un colloque de trois jours intitulé "Faïence et Archéologie". Ces journées ont rassemblé de nombreux chercheurs venus de la France entière, des archéologues locaux, des potiers et aussi des élus. Cette sensibilisation a porté ses fruits puisqu'un four de faïencier vient d'être découvert près d'Allemagne-en-Provence et qu'une fouille de sauvetage va avoir lieu à Moustiers-Sainte-Marie.

# PROVENCE - ALPES - COTE - D'AZUR

# BILAN SCIENTIFIQUE

## Bilan et orientations de la recherche archéologique

1 9 9 1

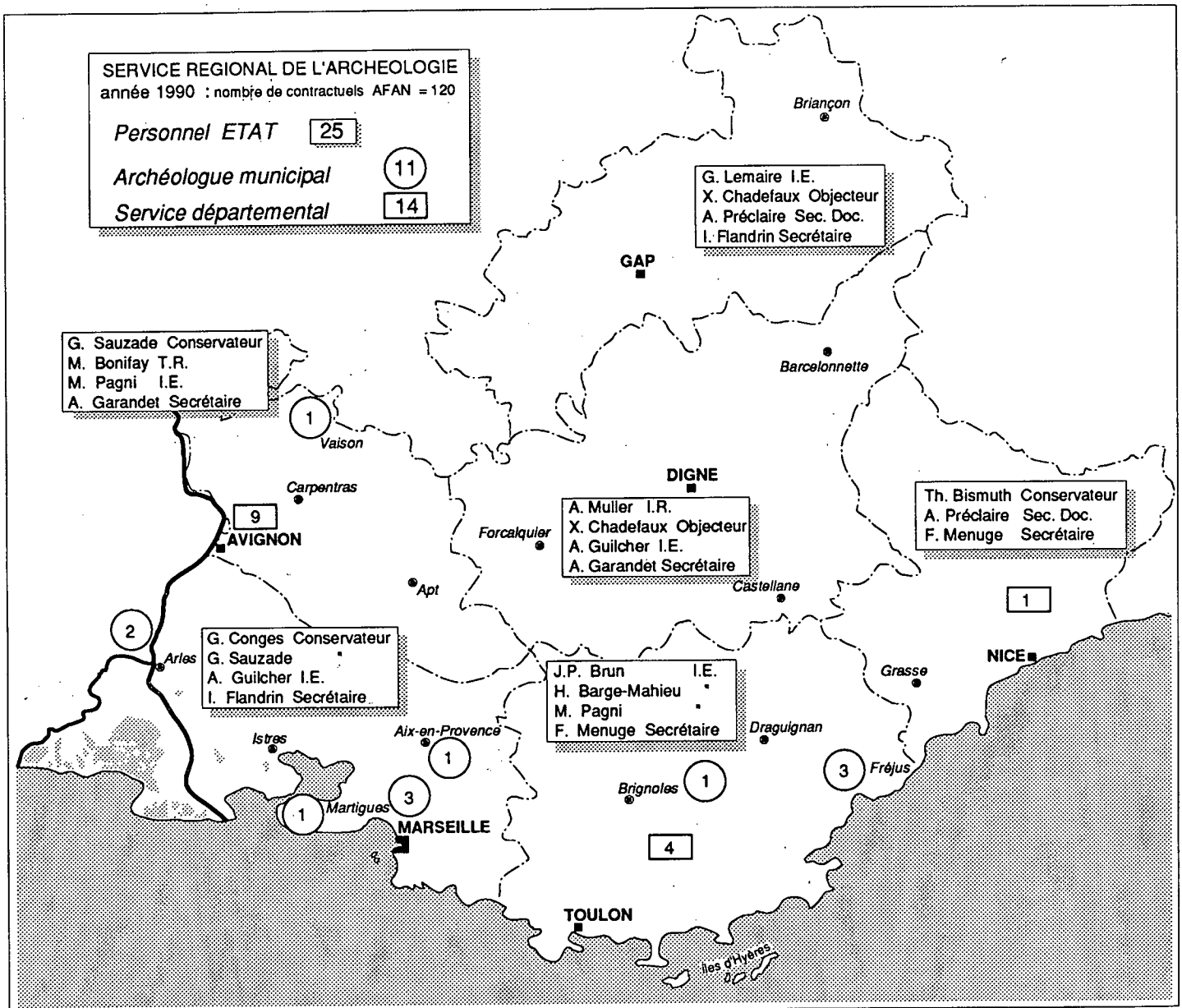


# PROVENCE - ALPES - COTE - D'AZUR

# BILAN SCIENTIFIQUE

## Bilan et orientations de la recherche archéologique

1 9 9 1

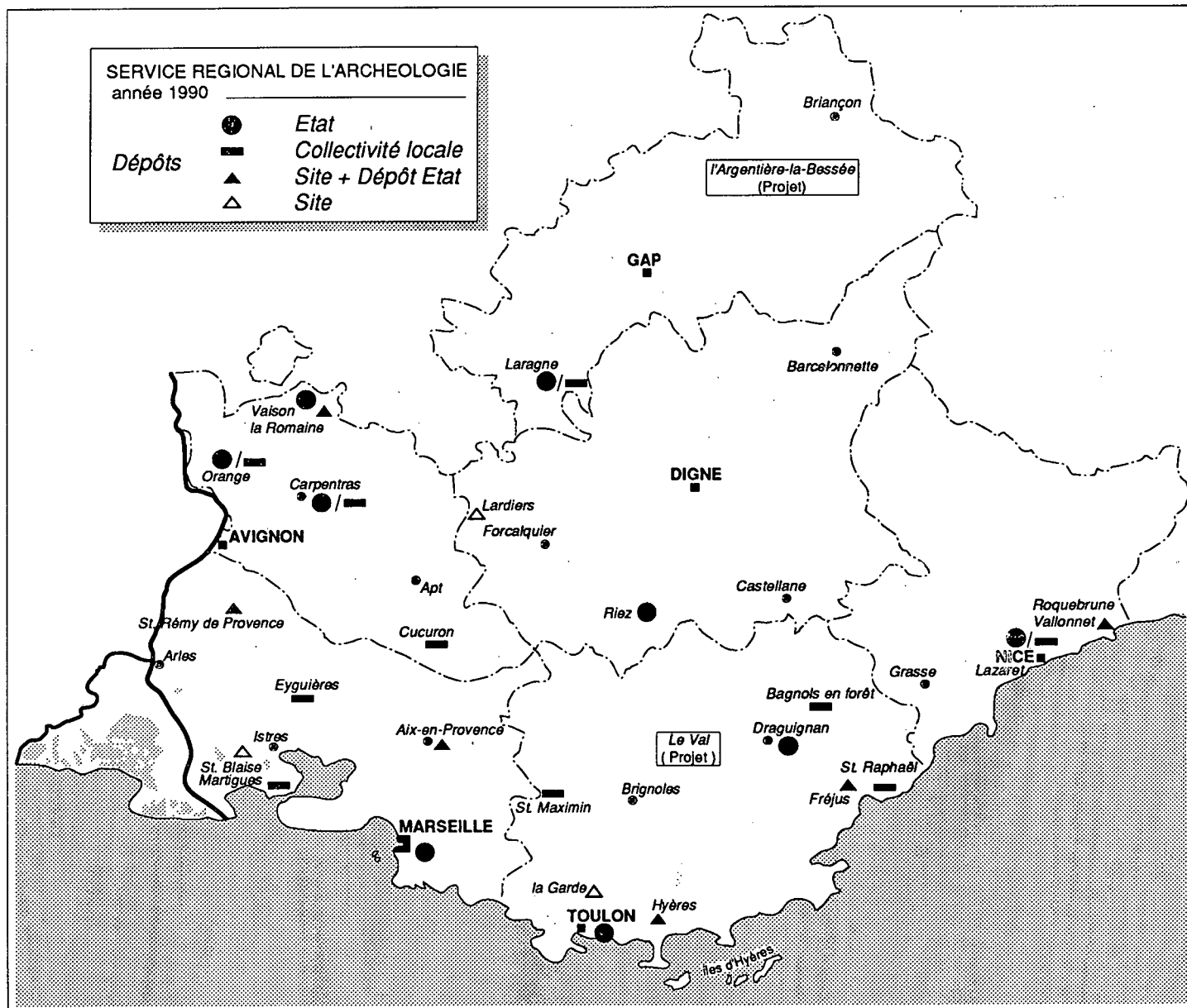


# PROVENCE - ALPES - COTE - D'AZUR

# BILAN SCIENTIFIQUE

## Bilan et orientations de la recherche archéologique

1 9 9 1

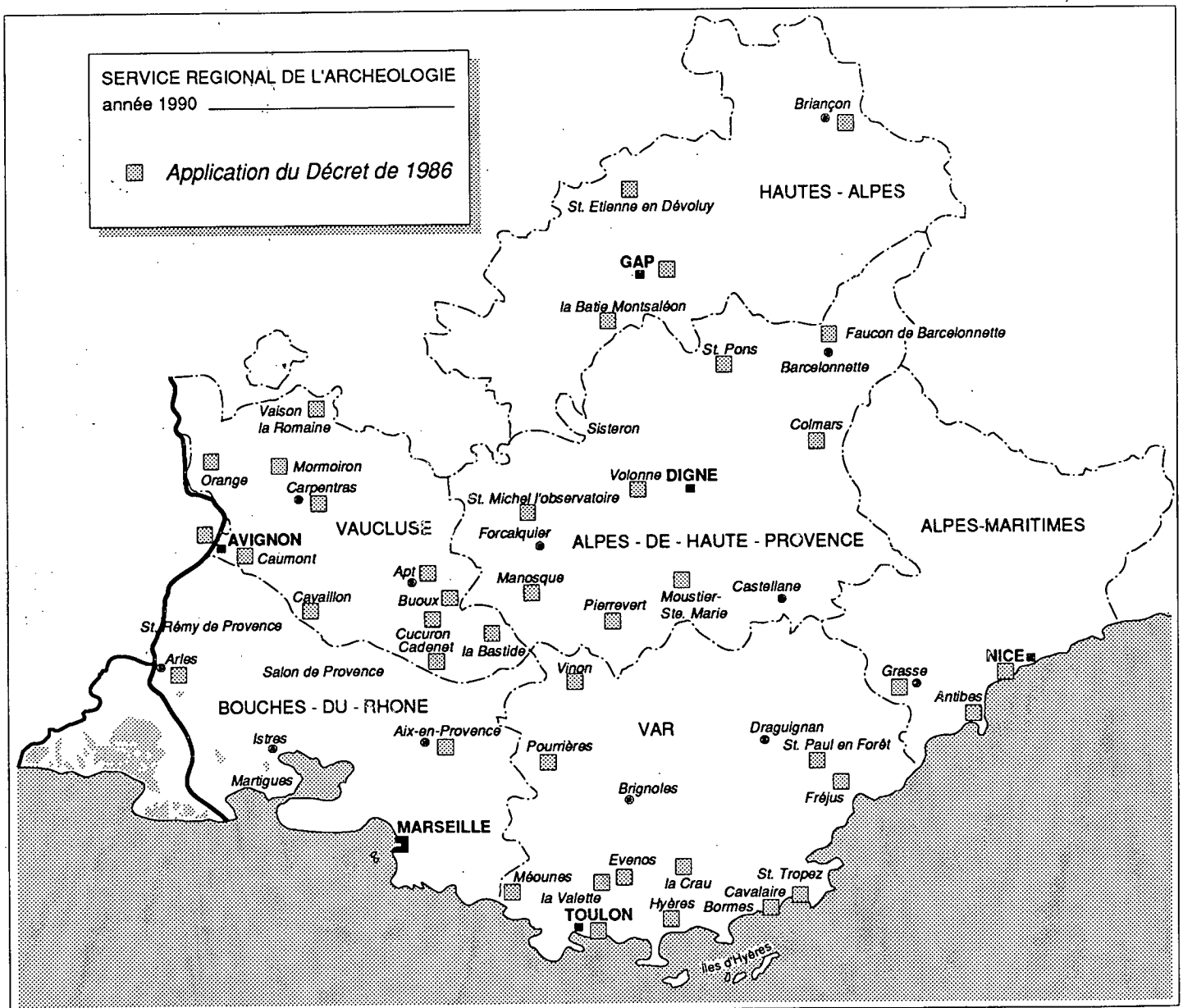


# PROVENCE - ALPES - COTE - D'AZUR

# BILAN SCIENTIFIQUE

## Bilan et orientations de la recherche archéologique

1 9 9 1



#### Résultats scientifiques significatifs

1	9	9	1
---	---	---	---

**L**es fouilles effectuées à Bonnieux (Vaucluse) dans l'abri de La Combette, ont révélé deux niveaux d'occupation moustérienne. Il faut noter la présence d'une aire de foyer bien circonscrite, avec sable rubéfié et blocs calcinés.

**A** Marseille (Bouches-du-Rhône), au cours d'explorations sous-marines effectuées au cap Morgiou, une grotte aux parois ornées, a été découverte. Une vingtaine de peintures ont été recensées (chevaux, bouquetins, bisons, cerfs et empreintes négatives de mains), ainsi que de nombreuses gravures (phoques, bouquetins et signes abstraits) qui se superposent aux peintures. Une datation C14 de  $184\ 00 \pm 440$  BP a été obtenue à partir de charbons de bois prélevés sur le sol. Il semble que l'on puisse, en l'état des recherches, reconnaître deux périodes stylistiques.

**A** Carry-le-Rouet (Bouches-du-Rhône), au lieu-dit Le Rouet, un gisement situé dans le talus d'effondrement d'une grotte, a été mis au jour fortuitement. Plusieurs occupations s'y remarquent : Moyen Age, Néolithique Cardial, et surtout Paléolithique Supérieur, caractérisé par la présence de nombreuses lamelles à dos, tronçatures, burins et éclats encochés.

**L**es fouilles de l'abri de Pendimoun à Castellar (Alpes-Maritimes) confirment l'intérêt primordial de ce site pour la connaissance du Néolithique dans la zone

charnière Provence orientale / Ligurie. La découverte d'une nouvelle sépulture porte le nombre des inhumations à cinq et permet de considérer cet ensemble comme un des cimetières les plus anciens de la Méditerranée occidentale. En effet, il semble que l'on puisse attribuer ces sépultures à une phase qui se situe antérieurement au Cardial ancien et postérieurement à la céramique imprimée.

**A** Forcalquier (Alpes-de-Haute-Provence), un important gisement du Néolithique final est en cours de fouille. La découverte majeure demeure un fossé en forme de V d'une largeur moyenne de 1,70 m, à l'intérieur duquel le mur d'enceinte s'est effondré. Ce fossé a été reconnu sur plus de 40 m et semble barrer la totalité de l'éperon de Pierrerie. A l'extérieur du "rempart", diverses structures de cabanes et des aménagements de la vie quotidienne ont été reconnus. A l'intérieur de l'enceinte, une structure très curieuse (fosse calcaire, habillée d'un muret de dalles et couverte de gros blocs) est le seul vestige rencontré à ce jour, mais son interprétation demeure énigmatique car sa fouille n'est pas terminée.

**A** Sault (Vaucluse) la fouille de sauvetage de l'avenue des Fourches a révélé la présence de vestiges osseux humains et de fragments de grands vases se rattachant au Bronze final II. Cette céramique pourrait être liée à une activité de stockage de denrées alimentaires, ce qui repose la problématique de l'occupation des petites cavités à cette période.

# HISTOIRE

## PROVENCE - ALPES - COTE - D'AZUR

BILAN  
SCIENTIFIQUE

### Résultats scientifiques significatifs

1 9 9 1

**A** Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), à la périphérie de la ville antique, un fossé rectiligne et en forme de V a été reconnu sur une centaine de mètres. Son comblement contenait des amphores de type Dressel 1A. Ces vestiges, contemporains des opérations militaires contre les Salyens, pourraient bien être ceux du camp de Sextius, dont nous parle Strabon.

**A** Toulon (Var), la fouille de l'îlot des Riaux montre un urbanisme créé au début du II<sup>e</sup> s. de notre ère, sur des terrains gagnés sur la mer. L'ensemble est incendié vers 250, puis abandonné au cours du V<sup>e</sup> s. Le quartier reste un terrain vague jusqu'au XIII<sup>e</sup> s., époque où plusieurs bâtiments appartenant aux installations d'une foire franche sont construits. Ils serviront de cadre au quartier moderne édifié à partir du XVI<sup>e</sup> s.

**A** Orange (Vaucluse), la fouille de la R.H.I. de l'Hôpital, à proximité du théâtre antique, a mis en évidence deux états d'un quartier d'habitation occupé de l'époque augustéenne au III<sup>e</sup> s. de notre ère, ainsi que les traces d'une occupation du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. caractérisée par de la céramique pseudo-ionienne et de la céramique modelée de type rhodanien. C'est l'occupation la plus ancienne reconnue à Orange.

**A** Digne (Alpes-de-Haute-Provence), une intervention a révélé un bâtiment antique, situé à proximité des thermes et qui, par son plan, pourrait bien être une *hospitalia*.

**A** Ménerbes (Vaucluse), sous les vestiges de l'église monastique médiévale de Saint-Estève, a été trouvé un ensemble monumental de l'Antiquité tardive à vocation funéraire. La présence d'un lieu de culte à proximité au VI<sup>e</sup> s. est attestée par la présence d'un fragment d'autel.

**A** Marseille, si la fouille de l'îlot Sainte-Barbe a bien livré une nécropole antique, la découverte la plus importante est celle d'un quartier de potiers du XIII<sup>e</sup> s, dont les productions sont proches de celles d'Espagne. Les fours

quant à eux étaient considérés jusqu'alors comme typiquement arabes. Cette découverte renouvelle fondamentalement la problématique de la céramique "hispanique" en Provence et même au-delà.

**A** Avignon (Vaucluse), un sauvetage a permis d'étudier l'urbanisation progressive d'un vaste terrain situé entre le rempart du XIII<sup>e</sup> s. et celui du XIV<sup>e</sup> s. Au XIV<sup>e</sup> s., le quartier est occupé par une livrée cardinalice et un ensemble de maison à pans de bois desservies par des rues et des impasses. La vocation artisanale du quartier s'affirme encore au XVI<sup>e</sup> s., tandis que l'habitat fait peu à peu place à des jardins. Au XVIII<sup>e</sup> s. un hôtel particulier occupe une partie de l'emplacement de la livrée.

**L** es maisons du village de la fin du Moyen Age de Lazer (Hautes-Alpes) sont taillées dans le gypse et utilisent en abondance le plâtre comme matériau de construction. Cette fouille permettra de mettre en évidence les similitudes et les différences entre les villages alpins et ceux du littoral mieux connus.

**A** L'Argentière-la-Bessée (Hautes-Alpes), l'étude des mines polymétalliques du Fournel a permis d'identifier des travaux médiévaux parfaitement conservés. Malgré une apparente anarchie des défilages, l'exploitation est structurée par des galeries dont l'unique but paraît être de permettre le tirage lors de l'attaque au feu des parois rendue nécessaire en raison de la dureté de l'encaissant.

**P** arallèlement, une étude archéologique et ethnologique est conduite sur les mines de charbon du Briançonnais (Hautes-Alpes), qui montre l'organisation dualiste des exploitations et analyse finement les convergences et les différences.

**L** a cellule du prieur de la Chartreuse de La Verne (Collobrières, Var) a été fouillée. Plus complexe que les autres par son plan, on a reconnu quatre états, qui s'étagent entre le début du XVII<sup>e</sup> s. et la fin du XVIII<sup>e</sup> s.

# PROVENCE - ALPES - COTE - D'AZUR

# BILAN SCIENTIFIQUE

## Tableau de présentation générale des opérations autorisées

**1 9 9 1**

	ALPES-Hte PROVENCE		HAUTES- ALPES		ALPES- MARITIMES		BOUCHES DU-RHONE		VAR		VAUCLUSE		TOTAL REGION	
	AP	AH	AP	AH	AP	AH	AP	AH	AP	AH	AP	AH	AP	AH
SONDAGE	0	0	0	1	2	8	3	11	6	10	6	40	17	70
SAUVETAGE URGENT	1	6	0	3	0	0	2	33	1	17	1	9	5	68
SAUVETAGE PROGRAMME	1	2	0	1	0	0	0	7	0	1	1	4	2	15
FOUILLE PROGRAMMEE	1	2	1	2	4	0	3	7	2	4	3	0	14	15
RELEVÉ D'ART RUPESTRE	0	0	0	0	7	0	0	0	0	0	0	0	7	0
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>13</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>58</b>	<b>9</b>	<b>32</b>	<b>11</b>	<b>53</b>	<b>45</b>	<b>168</b>
PROSPECTION AERIENNE	1		1		1		1		1		1		6	
PROSPECTION INVENTAIRE	8		1		3		9		16		7		44	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>22</b>		<b>10</b>		<b>25</b>		<b>76</b>		<b>58</b>		<b>72</b>		<b>263</b>	



ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE  
**PROVENCE - ALPES - COTE - D'AZUR**

**BILAN  
 SCIENTIFIQUE**

**Travaux et recherches archéologiques de terrain**

**1 9 9 1**

**AUTORISATIONS DELIVREES EN 1991  
 DANS LE DEPARTEMENT DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE**

1	AUTHON	COMMUNE	APAH	PI	ANNOVILLE Nicole d'
2	CORBIERES	COMMUNE	APAH	PI	CHEMIN René
3	DIGNE	NOTRE-DAME-DU-BOURG	AH	SP	DEMIANS Gabrielle
		CASINO	AH	SU	GANET Isabelle
4	ENTRAGES	VALLON DE RICHELME	AH	SU	ZERUBIA Roger
5	ENTREPIERRES	COMMUNE	APAH	PI	ANNOVILLE Nicole d'
6	ENTREVAUX	NOTRE-DAME DE LA SEDS	AH	SU	CHADEFAUX Xavier
7	FORCALQUIER	LA FARE	AP	SU	LEMERCIER Olivier
		COMMUNE	APAH	PI	MONDAUGE Philippe
8	MANE	SALAGON	AH	SU	CHADEFAUX Xavier
		SALAGON	AH	FP	GUILD Rollins
9	MANOSQUE	VALLON DE GAUDE	APAH	SP	CHEMIN René
		CARREFOUR DE VALVERANNE	AH	SU	PEYRIC Dominique
		COMMUNE	APAH	PI	CHEMIN René
10	NIOZELLES	LA GRANDE BASTIDE	AH	FP	MOUOTON Daniel
11	PIERRERUE	COMMUNE	APAH	PI	MONDAUGE Philippe
12	QUINSON	BAUME BONNE	AP	FP	GAGNEPAIN Jean
13	ST-GENIEZ	COMMUNE	APAH	PI	ANNOVILLE Nicole d'
14	ST-PAUL/UBAYE	FOUR DE SERENNE	AH	SU	GENTY Pierre-Yves
15	STE-TULLE	COMMUNE	APAH	PI	CHEMIN René
	DEPARTEMENT			PA	HUSSY Christian

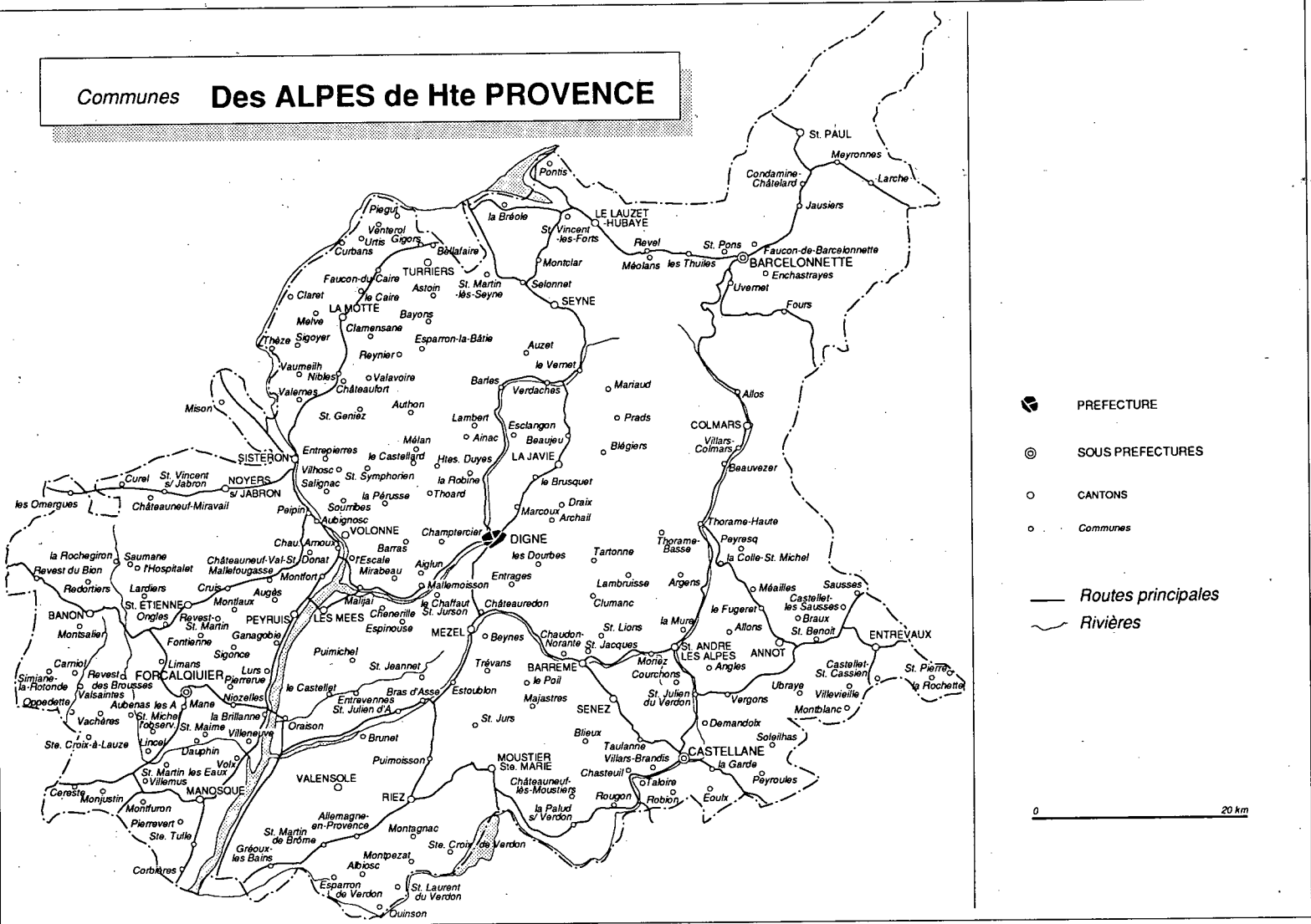
Travaux et recherches archéologiques de terrain

PROVENCE - ALPES - COTE - D'AZUR

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

BILAN SCIENTIFIQUE

1 9 9 1



**CASTELLANE**  
**Les Pierres blanches**

N° 04 039 003 AP

Découverte fortuite

**Gérard SAUZADE**

L'existence de ce dolmen fut signalée au Service Régional de l'Archéologie en septembre 1991 après que des recherches superficielles effectuées par un estivant peu de temps auparavant aient mis au jour des ossements humains.

Il est situé à 5 km au nord de Castellane près du hameau de La Baume sur un petit plateau qui domine le lac de Castillon à 1 249 m d'altitude.

L'architecture de cette tombe se rattache au groupe de dolmens à chambre à plan carré ou subcarré de Provence orientale qui sont de petite dimension, moins de 2 m de côté le plus souvent. Ce dolmen comporte une chambre et un couloir orientés au sud/sud-ouest, insérés dans un tumulus de pierre sèche. La chambre de 2 m de long sur 0,50 m de large est recouverte d'une grande dalle de couverture de 3,80 m de long sur 2,40 m de largeur maximum. Elle comporte une dalle de chevet à l'est et deux piliers à l'ouest ménageant une entrée centrée et étroite. Les parois latérales devaient être constituées de

pierre sèche à l'origine. Actuellement, seules les deux assises à la base du mur nord paraissent faire partie de l'architecture d'origine. Le couloir, de 1,50 m de long comporte également une dalle de couverture et deux piliers d'entrée. Il est entièrement comblé de pierres et ses parois ne sont pas visibles. Entouré à l'origine d'un tumulus circulaire, il n'est aujourd'hui que très partiellement conservé. En effet, il semble qu'il ait été en grande partie épierré par les bergers. Une partie des pierres ont vraisemblablement été utilisées pour élever le mur en pierre sèche situé à quelques mètres du monument. De même, ce sont vraisemblablement les bergers qui ont vidé une grande partie du remplissage de la chambre et abattu les parois latérales en pierre sèche pour utiliser cette tombe comme abri.

Ce dolmen n'a pas encore fait l'objet de recherche systématique ; les ossements humains mis au jour lors de sa découverte sont relativement bien conservés. Ils appartiennent à plusieurs individus.

**DIGNE**  
**Le Casino**

N° 04 070 008 AH

Sondage **Pascal BOUCARD**

Sauvetage urgent **Isabelle GANET, Pascal BOUCARD, Nicole D'ANNOVILLE, Stéphane FOURNIER**

Début 1990, l'ouverture d'une tranchée d'adduction d'eau alimentant les thermes actuels favorisa la découverte fortuite de murs antiques, entaillés par les canalisations. P. Boucard, en avril, effectuait des sondages qui permirent le dégagement partiel d'un bâtiment, composé de pièces d'environ 9 m chacune.

Plusieurs éléments ont justifié le déclenchement d'une campagne de fouilles : l'existence même de vestiges dans un quartier dignois qui, jusqu'alors, n'avait pas été l'objet d'investigation archéologique ; la proximité des thermes et de la voie antique Digne/Castellane ; et surtout la construction d'un parking à l'emplacement de l'ancien Casino.

L'opération de fouille de sauvetage urgent \* (janvier-mars 1991) a été prise en charge financièrement par la municipalité de Digne. Elle a permis la mise au jour d'une vaste construction (fig. 1) (35 m x 25 m). 18 pièces, de dimensions similaires, s'ordonnent autour d'une cour de 6 m x 11,5 m, limitée par un portique (seules les bases des colonnes, en safre, subsistent dans le muret). Les nombreuses plaques d'enduit peint, tombées sur le sol du péristyle permettent de penser que les murs de celui-ci étaient revêtus d'un décor de panneaux blancs encadrés de rouge. La communication entre le péristyle et les pièces s'effectuait par des seuils constitués de *tegulae* (P 15, P 18) ou de dalle (P 16).

L'absence d'aménagement intérieur (foyer, dépotoir, latrines,...) autorise à ne pas attribuer aux pièces des fonctions domestiques habituelles. Il pourrait s'agir, dans ce dernier état d'occupation, d'un habitat type "hostellerie résidentielle", ayant fonctionné durant le II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (monnaie d'Hadrien, céramique africaine Hayes 194 / forme Ostie II), vraisemblablement en liaison avec les Thermes et

d'autres bâtiments situés près du torrent des Eaux Chaudes (murs révélés par une tranchée de vérification).

A la suite d'un incendie (couche d'argile rubéfiée dans le péristyle), cet habitat a pu être brutalement abandonné à la fin du II<sup>e</sup> s./début III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Par ailleurs, trois sondages directs effectués en P 15, P 4, et à l'extérieur de P 1b - P 17 ont révélé la présence d'un bâtiment antérieur, dont les murs, constitués de blocs mal taillés, (contrairement à l'appareil régulier du second édifice), ont été repris comme soubassements.

Dans l'état actuel des recherches, il est impossible de dater ce bâtiment avec précision (fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C./début du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. ?, d'après la seule découverte d'un as de Nîmes), encore moins d'en établir le plan. Il reste à souhaiter que l'étude des enduits peints, ainsi qu'une campagne de fouilles, permettent d'apporter des informations complémentaires.

\*avec la collaboration de MM. R. Bernard, P. Rovaletto, B. Thibaud, R. Zérubia et de Mme O. Bouet-Haddad pour la restauration et l'étude des enduits peints.

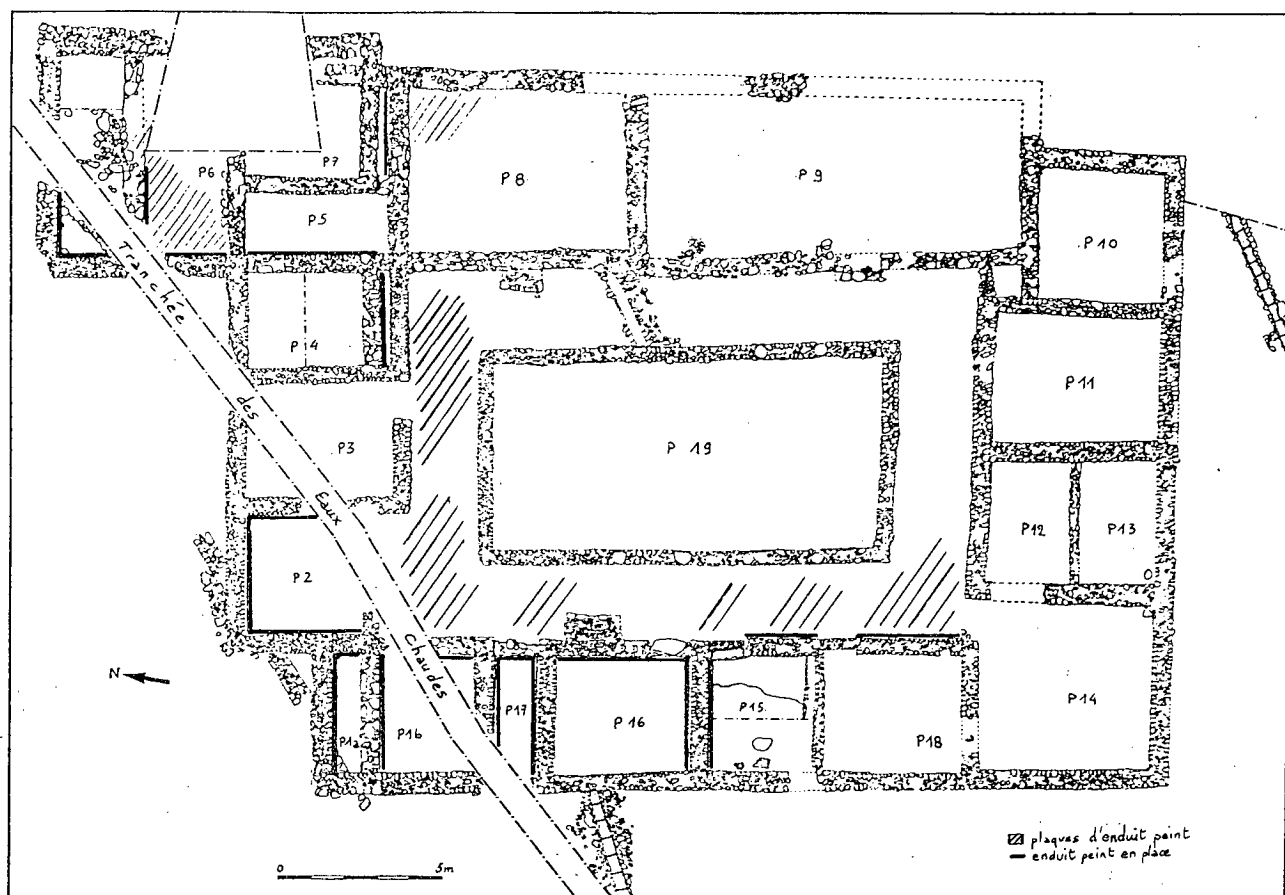


fig. 1 DIGNE, Le Casino. Plan d'ensemble.

DIGNE

Notre-Dame-du-Bourg

N° 04 070 001 AH

Sauvetage programmé

Gabrielle DEMIANS D'ARCHIMBAUD, Véronique RINALDUCCI

Les fouilles effectuées du 1er juillet au 20 octobre 1991 \*, à la demande et avec le soutien de M. Francesco Flavigny, Architecte en Chef des Monuments Historiques, avaient pour but initial de préparer les travaux d'assèchement prévus autour de l'édifice (création de puits et de drains profonds) et, près du transept, de faciliter la mise en place des structures nécessaires au chauffage de l'église et l'accueil des visiteurs.

Une délimitation précise des espaces à fouiller fut ainsi effectuée à l'origine. Les fouilles ne devaient pas dépasser 5 m de large près du bras nord du transept et au revers de l'ancienne chapelle Saint-Raynaud, bâtie au XIV<sup>e</sup> s. dans l'angle de la nef et du transept. Elles atteignaient à peine la même largeur dans l'ancien drain aménagé au début du XX<sup>e</sup> s. contre le flanc nord de la nef, en contrebas du très haut mur de soutènement qui délimitait le chemin supérieur.

Ces espaces étroits et très allongés, sans communication entre eux, engendraient des conditions de travail difficiles, compte tenu des profondeurs à atteindre (5 m en moyenne, d'après le niveau zéro général de ces recherches). Elles se modifièrent lorsque la découverte du flanc sud d'une petite église attribuable au V<sup>e</sup> s. entraîna la décision d'élargir les recherches symétriquement au nord, afin d'étudier l'édifice en totalité puis de l'intégrer dans une extension de la crypte archéologique déjà mise en place sous l'ancienne cathédrale (fig. 2). Les travaux de démontage des murs modernes bâtis, en fait, sur des murs médiévaux obligèrent cependant à protéger immédiatement les zones fouillées en premier, ceci limitant la vision d'ensemble du monument. Les résultats acquis permettent cependant, en l'attente d'une fouille plus exhaustive à réaliser après la construction de la crypte, de définir les grandes périodes d'occupation de ces zones aux fonctions diverses.

■ *Les vestiges anciens*

Sans être l'objectif premier de la recherche, les éléments antiques mis au jour dans les diverses zones de fouille complètent ceux déjà observés en 1987-1988 sous l'église actuelle. Il devient ainsi évident que le terrain fut occupé par des bâtiments d'habitation dès les I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s., avec peut-être des thermes. Un drain remblayé au IV<sup>e</sup> s. existait à l'ouest. Plus à l'est, des murs nord-sud sont dans le même alignement que ceux découverts en 1987/1988. Une longue galerie avec stylobate se dessine ainsi sur près de 24 m de long et 3,60 m de large. Au nord, un mur de direction est-ouest semble délimiter l'espace intérieur de cette "cour" (ou jardin, d'après la fouille de 1988), tandis que d'autres vestiges indiquent des structures d'habitat, plus à l'ouest. Certains de ces éléments purent être réutilisés lors de l'aménagement du lieu de culte au V<sup>e</sup> s.

■ *La petite église*

L'édifice est de tracé irrégulier et de très petites dimensions : 15 m de long sur 4 m de large à l'intérieur, le chevet à fond plat comptant moins de 2,50 m de large pour une profondeur de 4 m. Une annexe le complétait à l'ouest ; reconnue sur 4 m de long (un mur médiéval la coupant à l'ouest), elle semble avoir été aménagée en réutilisant au moins un mur ancien. Il en fut de même pour la partie occidentale de la nef, aux murs bien appareillés et relativement épais couverts d'enduit intérieurement : le bâtiment ainsi réutilisé, avec porte axiale et sol de béton de tuileau se raccorde assez curieusement aux murs plus minces (0,55 m à peine) de la partie orientale de la nef et du chevet, ce dernier comportant cependant des chaînages d'angle relativement soignés qui se retrouvent également dans les épaulements.

Il est possible qu'une porte ait existé au sud, au point de jonction entre les deux parties de la nef : l'espace médian fut bientôt occupé par des tombes, puis obturé par la création d'une maçonnerie légère, avant ou lors de

\* avec la collaboration de Stéphane FOURNIER et Josiane RICHAUD

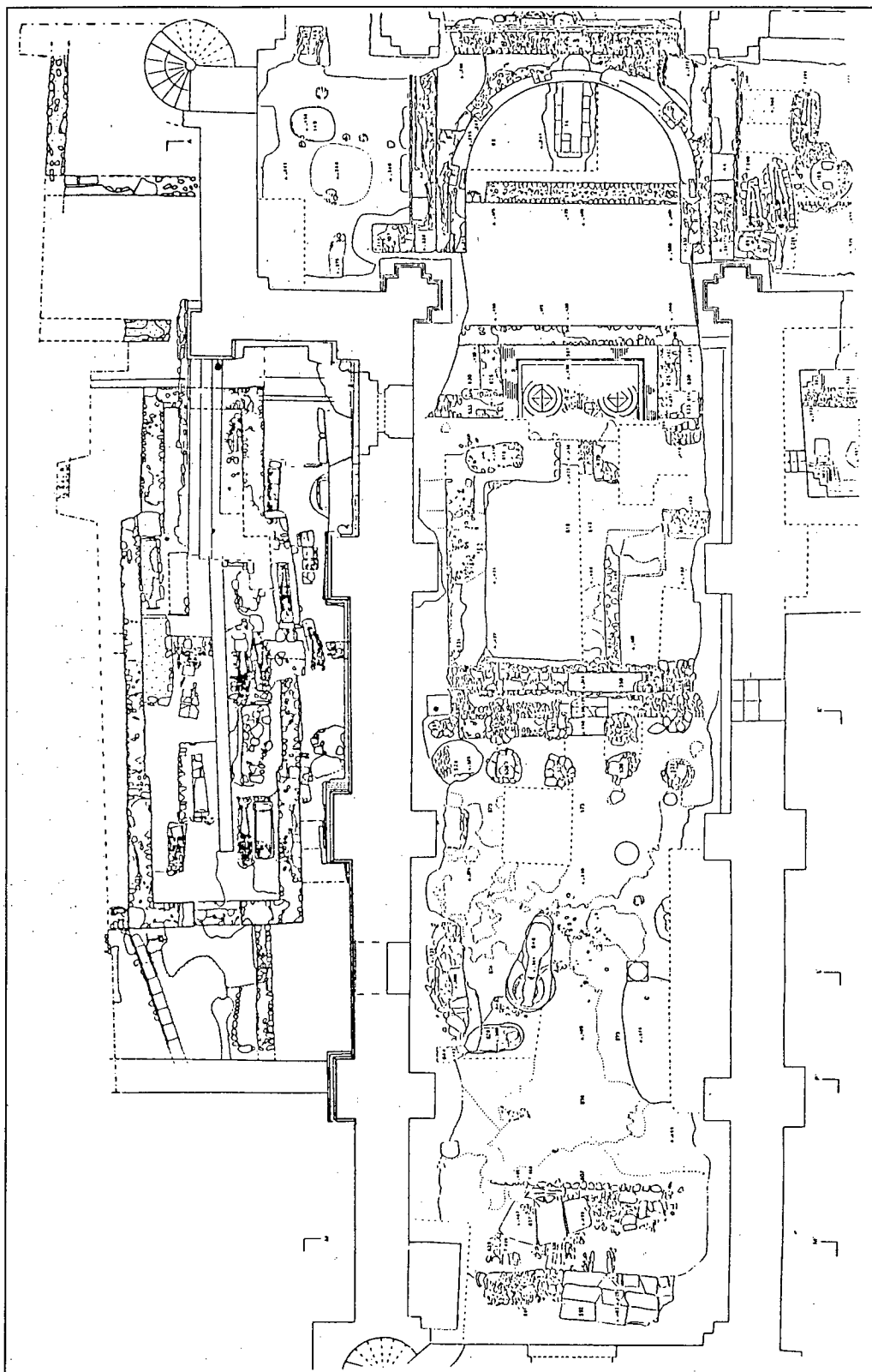


fig. 2 DIGNE, Notre-Dame-du-Bourg.  
Les vestiges des deux églises de  
l'Antiquité tardive, au nord ou à  
l'intérieur de la cathédrale du XIII<sup>e</sup>  
siècle.  
(dessin V. Rinalducci et M. Rodot)

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

l'abandon définitif du monument. Si les fondations de celui-ci furent bâties dans des tranchées étroites entaillant des niveaux des II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s., les strates nettement associées à l'église en élévation contenaient des céramiques à pâte grise engobée (DS. P) et, pour la plus tardive, un fond de verre à chrisme datable du dernier quart du V<sup>e</sup> s. ou du tout début du VI<sup>e</sup> s. Cette chronologie peut également s'appliquer aux sépultures qui se multiplièrent à l'intérieur de l'édifice et dans son environnement immédiat au sud : sarcophage (le seul reconnu en place à Digne) et surtout tombes à caisson de tuiles prises sous des coffrages de maçonnerie recouverts soit d'un enduit de tuileau, soit d'une couche de mortier rose. De tels aménagements sont proches de ceux observés dans la basilique funéraire de Viviers, datée du VI<sup>e</sup> s. Il est certain en revanche que cette fonction funéraire très marquée, peut-être suscitée par la présence de tombes vénérées dans le chevet (seulement dégagé partiellement mais encore non fouillé), éloigne ce monument de la grande église voisine, sans doute épiscopale et bâtie seulement vers l'extrême fin du V<sup>e</sup> s., peut-être à l'imitation (en plan) de la petite église primitive. L'utilisation de celle-ci ne semble cependant pas s'être prolongée très longtemps après cette époque, comme le montrent les transformations postérieures.

■ *L'évolution*

Bientôt obturée et remblayée partiellement, l'église aux murs sud arasés précocement se trouva divisée en deux par un mur de refend médian, contre lequel s'établirent au nord des tombes monumentales (dont une à coffrage de pierre en bâtière pris dans un épais et haut massif de maçonnerie). De grandes tombes, maçonnées pour la plupart, s'établirent tout autour ainsi que dans l'annexe

occidentale, elle-même transformée par la construction d'un mur nord-ouest/sud-est au-dessus des anciennes structures. A l'est, des sépultures de ce type se poursuivent jusqu'au contact d'un puissant mur nord-sud (bâti grossièrement dans l'axe de l'annexe nord de la grande église fouillée en 1987-1988) : celui-ci semble à toutes les époques avoir marqué la limite de la zone funéraire, en laissant libre un espace réservé à des activités céramiques dépendant sans doute du quartier canonial (quatre foyers superposés et zone d'épandage de matériel brûlé provenant peut-être d'un four proche, le tout à proximité d'un bâtiment d'habitation).

Dès les XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s., l'envahissement des sépultures à simple coffrage de pierre, mais avec très souvent des dépôts funéraires conduisit à l'annulation définitive des vestiges de l'ancienne église et même des structures carolingiennes qui s'étaient mises en place (plus de 100 pégaus et une vingtaine de verres aux formes diverses). Cette nécropole de plus en plus inorganisée en raison du manque de place préluait à l'établissement de grands caveaux de pierre : une trentaine fut découverte dans ces espaces étroits, dont beaucoup le long de la nef de l'église du XIII<sup>e</sup> s. et à l'arrière de la chapelle Saint-Raynaud bâtie vers 1315. Dans l'un de ces caveaux, plus de 150 bols de terre cuite glaçurée, parfois avec décor, furent abandonnés au XVI<sup>e</sup> s. : parfois brûlés, ils témoignent à la fois du commerce qui se faisait avec le Val de Durance et de la violence des destructions qui eurent alors lieu à Digne. Après les troubles, l'ensemble du terrain fouillé fut transformé en nécropole. Les tombes en cercueil se multiplièrent jusque dans les zones d'habitat, à la surface des bâtiments arasés et se pressèrent en grand nombre contre le mur du transept du XIII<sup>e</sup> s. et de la tour d'escalier attenante, que la fouille permit également de découvrir.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE  
**PROVENCE - ALPES - COTE - D'AZUR**

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

**Travaux et recherches archéologiques de terrain**

**1 9 9 1**

**FORCALQUIER**

**La Fare**

**N° 04 088 002 AP**

**Sauvetage urgent**

**Olivier LEMERCIER, André MULLER**

A la suite de la construction d'un premier réservoir du Canal de Provence, un second réservoir doit être mis en chantier en 1992. La fouille qui s'est déroulée à cet emplacement a permis la mise au jour d'un très important ensemble du Néolithique final.

En premier lieu, un "fossé" rectiligne de 1,70 m de large et de plus de 0,70 m de profondeur, semble barrer l'éperon sur toute sa largeur. Son remplissage montre un amas de blocs appartenant à un mur effondré à l'intérieur du fossé.

Comme dans d'autres sites de Provence (Les Lauzières à Lourmarin, Vaucluse, ou La Citadelle à Vauvenargues, Bouches-du-Rhône), il semble que les habitats soient situés à l'extérieur de l'enceinte, où divers fonds de cabanes avec foyer, silos, trous de poteaux de diverse taille ont été repérés.

A l'intérieur de l'enceinte une structure originale a été creusée dans le substrat. De forme ovale, elle est limitée par un muret de petites dalles, la couverture était composée de blocs de grande taille qui sous le poids des terres se sont brisées par le milieu.

Le mobilier archéologique recueilli est important, tant celui découvert en surface qu'en stratigraphie.

On y note une série importante d'armatures de flèches, des grattoirs et quelques burins ; curieusement, les perçoirs multiples de type bas-alpins très fréquents aux Bérards, distant à peine de 3 km, sont absents. Epars sur la fouille nous avons recueilli, en réemploi ou jetés au rebut, les restes d'une quinzaine de polissoirs à hache polie, en molasse. Ces ustensiles de petite taille (0,20 à 0,25 m de longueur) portent les traces de la lame de la hache présentée à plat et de profil, cependant qu'il s'agit sans doute plus d'aiguiseur que de polissoir.

La céramique très fragmentée est bien représentée sur le site. On y trouve la série de gros vases à provision abondante dans les sites de cette période. On observe de gros cordons, des anses en ruban, et des fragments de très rares décors. La série des récipients de petite taille se rapproche des vases découverts en grand nombre à Claparousse (Vaucluse) avec fond surbaissé et petit mamelon sur la carène.

Un outillage en os abondant et très stéréotypé a été par ailleurs recueilli sur le site.

Une campagne de fouille est prévue pour 1992, juste avant les travaux de construction du deuxième abreuvoir.



MANOSQUE

Vallon de Gaude

N° 04 112 011 AH/AP

Sauvetage programmé

Géraldine BERARD, Philippe BOISSINOT, Michiel GAZENBEEK

Situé à 4 km au nord-est de Manosque, le site de Gaude est constitué par un fond de vallon en pente douce, large de 50 à 100 m, pour une longueur d'environ 900 m. Il est encaissé entre deux crêtes de collines qui le surplombent de 200 m environ et son altitude est comprise entre 440 et 490 m N.G.F.

Le projet du G.I.E. Géométhane de créer une usine de compression de gaz naturel en une grande partie du vallon a permis d'entreprendre une étude d'impact archéologique. Cette étude, confiée à L. Martin, a confirmé la présence de vestiges archéologiques sur le site. Elle a été suivie par une fouille de sauvetage qui s'est déroulée du 1<sup>er</sup> février au 31 avril 1991.

Les recherches, portant essentiellement sur la moitié nord du vallon, ont révélé une occupation, ou du moins une fréquentation quasiment continue du site, de la pré-histoire à l'époque contemporaine (fig. 3).

Définir quel était le caractère exact de cette occupation, son importance et sa durée au cours des différentes périodes reconnues, demeure aléatoire, en raison de la dégradation ou de la disparition potentielle des vestiges lors des phénomènes érosifs, et de la reconnaissance archéologique du vallon.

En l'état des recherches, il apparaît néanmoins que le site a très souvent attiré l'homme, plus peut-être pour y pratiquer l'agriculture et exploiter ses matières premières que pour y installer des zones d'habitats. Le vallon bénéficie en effet d'une position géographique idéale, à proximité de la Durance, dont il est, par l'altitude, à l'abri des crues et des brouillards, d'une bonne exposition solaire, de terres fertiles et de nombreuses sources.

Les hommes y ont trouvé aussi les matières premières nécessaires à leur artisanat ou leur industrie : la qualité des bancs d'argile et l'eau en abondance ont attiré les tuiliers, sans doute depuis l'antiquité, et la lignite fut exploitée pendant plus de 80 ans dans la mine de Gaude, à partir des années 1880.

I Les niveaux préromains (zone 2) \*

\* Texte de Philippe Boissinot (avec la coll. de Claude Bouville, Jacques-Elie Brochier et Frédéric Magnin)

■ *Morphologie du vallon et remplissage holocène*

Creusé dans le flanc méridional d'un anticlinal bordant le bassin oligo-miocène d'Apt-Forcalquier et longeant la vallée de la Durance, le vallon de Gaude présente un profil en V, accentué au niveau de deux resserrements qui limitent une série de surfaces plus ouvertes. Le fond du vallon est caractérisé par une morphologie dissymétrique, le talweg étant collé à l'un des versants, forme en partie héritée d'un phénomène érosif relativement récent.

Plusieurs carottages, de nombreuses tranchées effectuées à la pelle mécanique et le relevé de quelques coupes dans les ravinelements permettent d'estimer la puissance du remplissage à une vingtaine de mètres. La partie la plus profonde, relativement grossière, est suivie d'un ensemble rythmé de niveaux décantés beaucoup plus fins, faisant place à des couches concrétionnées alternant avec des sols bruns. La fouille n'a concerné que la partie sommitale pour laquelle on peut proposer une première présentation.

Deux grandes périodes peuvent être opposées : une première caractérisée par une succession de niveaux travertineux et de sols bruns plus "secs", liés à des épisodes détritiques, provoquant une accumulation importante de matériaux dans le vallon dont le talweg était alors beaucoup mieux centré ; la seconde verrait le bilan des érosions l'emporter sur l'accumulation et un déplacement du talweg en direction du versant méridional. La première période correspond au Néolithique et à l'âge du Bronze. La seconde semble démarrer avant la période romaine (âge du Fer ?) et se poursuit surtout après celle-ci. De cette succession, il résulte un emboîtement de deux grands systèmes sédimentaires, particulièrement net

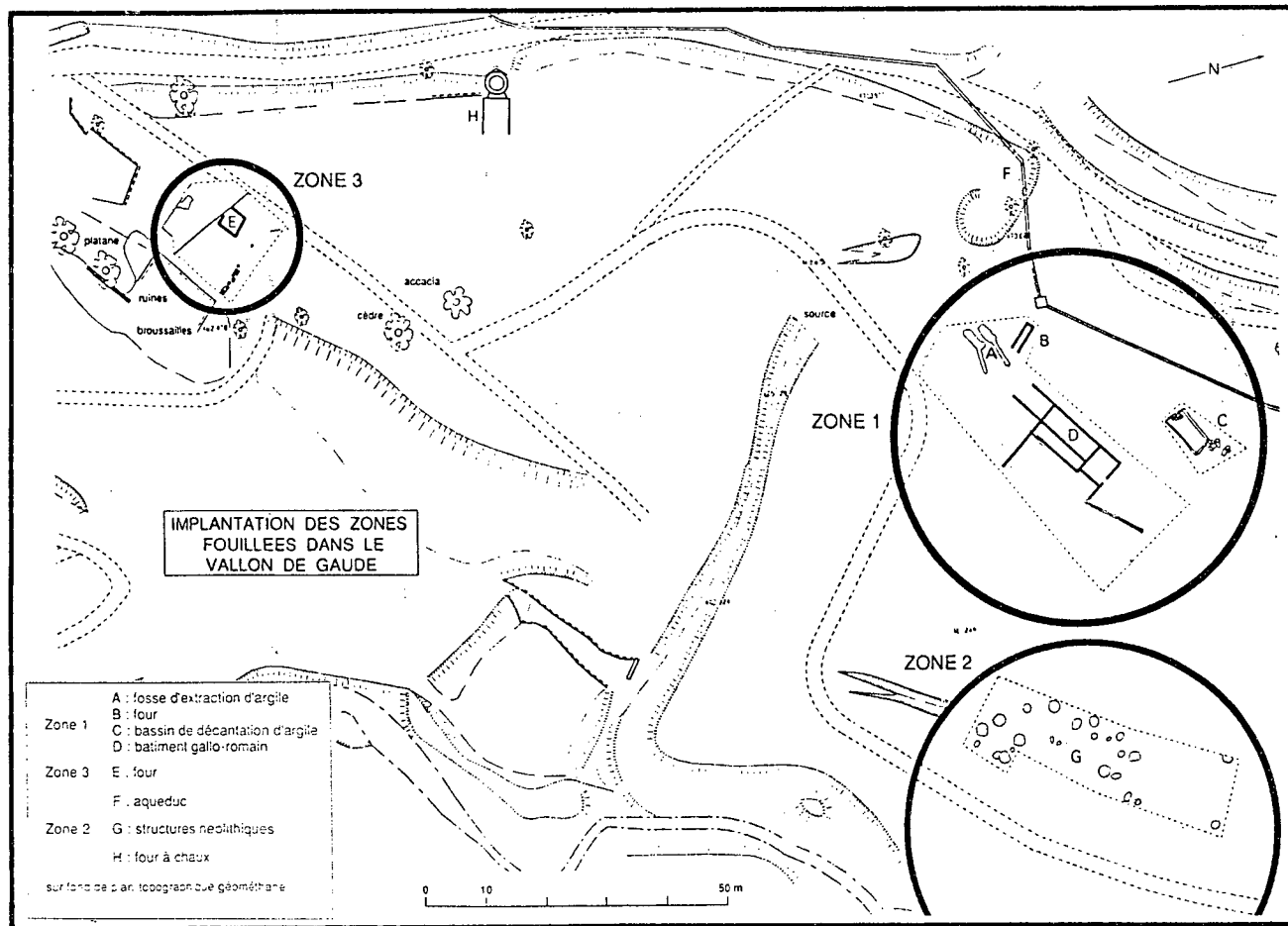


fig. 3 MANOSQUE, Vallon de Gaude. Implantation des zones fouillées. Illustration de M. Jérôme ISNARD, sur fond de plan Géométrique.

dans le ravin actuel : les formations de la première période, relativement fines, sont incisées, puis le vide ainsi créé est rempli par des niveaux de type torrentiel, très grossiers, tronqués à leur tour plus tard.

### Les niveaux néolithiques

La série commence par un niveau noir, d'origine palustre à la base (tourbe, craie), incisé par des loupes gravillonneuses résultant d'un transport longitudinal. Puis on passe à un niveau sablo-limoneux, en discordance sur l'ensemble précédent et nettement construit vers le haut. L'absence d'éléments détritiques doit être interprétée comme une stabilisation du milieu, précédant un nouvel épisode caractérisé par d'importants apports colluviaux. Les témoins relatifs à la présence humaine deviennent alors particulièrement nets.

C'est dans ce niveau brun riche en éléments grossiers que plusieurs décapages ont été effectués sans que l'on ait pu cerner l'étendue du gisement. Aucun sol (lié au piétinement) n'a pu être repéré, la majorité des structures étant de type fosse ou cuvette. On notera l'absence de foyers, de restes de constructions et de zones d'accumulation de mobilier, phénomène qui ne peut être attribué aux effets de l'érosion.

On peut distinguer trois types de structures : les structures de combustion, de loin les plus nombreuses, les structures d'amoncellement et les sépultures. Dans la première catégorie, on trouve des cuvettes circulaires ou allongées de pierres brûlées (19 exemplaires), une fosse étroite et une lentille charbonneuse. Le diamètre des cuvettes varie entre 0,5 et 2,6 m. La profondeur maximum est de l'ordre de 0,3 m.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE  
**PROVENCE - ALPES - COTE - D'AZUR**

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

**Travaux et recherches archéologiques de terrain**

**1 9 9 1**

Le remplissage peut être décomposé en trois parties :

- à la base, sur une surface dépourvue de traces de rubéfaction, un lit de charbons de bois plus ou moins dense. Certaines bûches sont parfois remarquablement conservées sur plus de 1 m de longueur ;

- la partie médiane est occupée par un comblement de cailloux relativement dense et présentant des traces de rubéfaction. Deux types de matériaux sont utilisés, tous deux d'origine locale (grès et calcaires) ;

- le dernier niveau correspond probablement à un comblement postérieur à l'occupation humaine et contient quelques pièces de silex et fragments de céramique.

Il ne semble pas que ces structures aient subi une combustion très vive : l'absence de rubéfaction du fond et des côtés ainsi que la taille de certaines bûches plaident plutôt pour une combustion à l'étouffé.

Deux exemplaires peuvent être rattachés au groupe des structures d'amoncellement. Elles sont constituées de pierres, généralement calcaires, disposées de façon à présenter des pendages rayonnants à la base. La partie supérieure est moins soignée. La plupart des fragments de meule retrouvés sur le site proviennent de ces structures. Etant données la composition pétrographique et la morphologie des éléments rencontrés, il ne peut s'agir ici de réserves de pierres destinées à alimenter les structures de combustion toutes proches.

Trois structures contenant des restes humains ont été trouvées dans cet ensemble. Deux d'entre elles correspondent à des rites d'inhumation et la troisième montre un cas exceptionnel d'incinération. Rien ne permet d'établir la contemporanéité de ces sépultures avec les autres structures de combustion et d'amoncellement; seule une des sépultures vient tronquer une ancienne fosse à combustion.

Les sépultures à inhumation sont toutes deux individuelles, le squelette de l'une étant placé en décubitus latéral gauche et correspondant probablement à un homme robuste, l'autre en décubitus latéral droit appartenant à un individu peu robuste, peut-être adulte. Rien ne permet d'affirmer que le mobilier découvert dans ces fosses ait été placé là intentionnellement.

L'autre sépulture est une fosse charbonneuse (1,24 m x 0,80 m pour une profondeur de 0,22 m) formant une ellipse régulière, creusée dans des niveaux concrétionnés du sol noir. La paroi est enduite d'une argile claire terminée par une embouchure rentrante. Outre les charbons de bois et les infimes traces de cendre, cette structure a livré

de nombreux fragments osseux humains brûlés (800° C) et 7 objets, 3 pointes de flèches, 1 éclat mince et 3 haches polies. Au moins 4 pièces sur 7 sont nettement rubéfiées. Mis à part l'éclat qui pourrait provenir du remplissage postérieur, tous les objets sont des pièces élaborées dont aucun exemplaire similaire n'a été retrouvé sur le reste du site. Les os appartiennent à un adulte robuste pas très vieux et se présentent de la même manière que le contenu d'une urne cinéraire de l'âge du Bronze.

L'industrie lithique est représentée par 235 pièces, caractérisée par une grande variété pétrographique. D'une manière générale, l'industrie est faiblement laminaire : on compte 26 lame(lle)s pour 103 éclats. Le débitage par pression est clairement attesté. Sur l'ensemble du débitage le taux de transformation dépasse à peine les 20 %. D'un point de vue typologique, on peut distinguer les grattoirs, les tronçatures, les géométriques, les bords abattus abrupts, les pièces à retouches latérales non abruptes, les burins et les pièces à enlèvements irréguliers.

L'outillage poli est représenté par 3 haches et 1 bille en calcaire.

Le mobilier céramique est en général mal conservé et très fragmentaire : 56 éléments ont pu être récoltés. On dénombre 5 bords dont 2 appartiennent à une écuelle et un autre à un vase à bord rentrant. En ce qui concerne les moyens de préhension, on note un téton, un minuscule mamelon, un cordon multiforé et un fragment probable d'anse multitubulée.

Compte tenu de l'inventaire qui vient d'être fait, ce n'est pas prendre un grand risque que d'attribuer ce mobilier au Néolithique moyen.

Cette fouille montre que l'utilisation massive de cuvettes de combustion n'est pas une spécificité des habitats de plateau comme ceux que l'on connaît dans la région toulousaine ou dans la vallée de la Durance (La Ponchonière, Le Frigouras). Quant à la coexistence (relative) de structures de combustion et de sépultures, le fait devient un lieu commun du Néolithique moyen. Un des intérêts de ce gisement est la bonne individualisation des niveaux liée à une sédimentation rapide, phénomène que l'on rencontre rarement sur les habitats perchés où un chevauchement des occupations se produit fréquemment. On notera enfin la présence d'une sépulture à incinération qui est un cas tout à fait exceptionnel pour la période.

## Travaux et recherches archéologiques de terrain

### *Les niveaux de l'Age du Bronze et de l'Age du Fer*

L'ensemble néolithique dont il a été question jusqu'à présent est ensuite recouvert par une épaisse formation de travertins dans laquelle toute une série de lits relativement complexes peuvent être distingués. On notera encore la pauvreté en matériaux grossiers et la présence de quelques niveaux construits. Le sommet de cet ensemble peut être daté du Bronze ancien (céramiques décorées au peigne). Le sédiment devient alors plus argileux et prend une couleur gris-brun. Cette formation plus grossière, datée de la fin de l'âge du Bronze, a été en partie démantelée à la période suivante et n'est conservée que sur un quart du profil. A l'instar du niveau précédent, elle a été très incomplètement dégagée sur une petite surface à l'est du bâtiment gallo-romain.

Deux structures peuvent être attribuées à cette période :

- un petit foyer quadrangulaire (0,83 m x 0,62 m) caractérisé par une accumulation de charbons de bois surmontée d'un niveau de pierres brûlées ;
- un vaste amas de pierres brûlées formant un "tumulus" et recouvrant une petite aire dallée (1,77 m x 0,9 m), attribuable au courant ou à la fin de l'âge du Bronze.

Le mobilier est relativement pauvre pour ces périodes : 134 tessons appartiennent au Bronze ancien et 90 à la fin de l'âge du Bronze. On notera la présence d'un épaulement cannelé qui est le seul indice chronologique pour cette dernière période.

Le seul niveau homogène pouvant être attribué à l'âge du Fer se situe à proximité d'un des murs de la ferme moderne, située en contre-bas de la séquence décrite jusqu'à présent. Cette couche, explorée sur une petite surface n'a pas livré de structures. Deux bords de poterie peuvent être attribués à des urnes dont un exemplaire à moitié complet est décoré d'une ligne brisée faite d'impressions.

non taillés enserrant un blocage de petites pierres. Ils n'ont pas toujours livré entièrement leur tracé et ne présentent de plus aucune trace nette d'ouverture.

Les niveaux d'effondrement de la construction semblent avoir été bouleversés et déplacés par l'érosion tandis que les sols d'occupation ont le plus souvent disparu. Les rares portions qui en sont conservées présentent en surface de nombreux et menus fragments d'argile cuite dont on peut se demander s'il s'agit d'un aménagement volontaire destiné à assainir les sols en terre ou les vestiges ténus d'activités artisanales.

L'analyse des murs conduit à penser que le bâtiment a subi quelques réfections d'ordre architectural (création d'un nouvel espace et peut-être division d'un autre) sans que les sols n'aient été semble-t-il rénovés.

Le remaniement général des couches d'abandon ne permet pas d'établir une chronologie précise de la construction, dont on peut seulement situer l'occupation, au vu du matériel céramique et numismatique contenu dans un sol, entre la seconde moitié du II<sup>e</sup> et la première moitié du III<sup>e</sup> s. L'absence totale de céramiques typiquement tardives, que ce soit dans les sols ou les couches d'abandon déplacées, incite cependant à considérer les années 250 comme un *terminus ante quem* pour l'occupation du bâtiment. La durée de cette occupation serait donc à première vue assez courte, ce qui s'accorde bien avec la nature très sommaire des aménagements.

L'analyse du matériel, portant sur 1 833 tessons, a mis en évidence la part prépondérante de la céramique commune par rapport à la céramique fine avec une proportion quasiment identique de céramique commune trouvée à pâte brune (34 %) et de céramique commune à pâte claire (32 %). La céramique culinaire africaine (formes Hayes 197, 196, 23 B et 181, 182) est assez bien représentée (18 %) par rapport à la céramique commune enrobée (3,3 %), la sigillée sud-gauloise (1,6 %), ou le matériel amphorique (9 %) constitué presque exclusivement de formes gauloises 4.

L'analyse du plan suggère que la partie nord de la construction formait un corps de bâtiment donnant au sud et à l'est, sur des vastes aires ouvertes, sans doute partiellement couvertes par des aménagement légers, ainsi que le laisse supposer la présence de quelques traces et calages de poteaux.

Les dimensions modestes de ce bâtiment et le caractère assez frustré de ses aménagements montrent qu'il s'agit là d'un très modeste établissement rural, tout à fait différent des *villae* découvertes dans la région telles celle du

## II Le bâtiment gallo-romain

Inscrit dans un quadrilatère (35,50 x 15,80 m) d'orientation générale nord-est/sud-ouest, l'édifice se développe sur une superficie de 560 m<sup>2</sup> et comprend au moins 7 espaces distincts. L'implantation du bâtiment sur un terrain pentu, sujet à l'érosion et la fragilité des structures, murs liés à la terre et sols de terre battue, expliquent son mauvais état de conservation. Préservés généralement sur 2 ou 3 assises, les murs sont bâtis en appareil irrégulier et présentent des parements de moellons calcaires

## Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

Bourguet de l'Escale <sup>1</sup> ou de Banon <sup>2</sup>. Peut-être faut-il y voir une petite dépendance des constructions également beaucoup plus vastes établies à l'entrée du vallon ou à proximité, à Valvéranne <sup>3</sup> et Sainte-Rostagne <sup>4</sup>.

Sa fonction précise, comme celle des espaces qui le composent, restent énigmatique. Il est à noter cependant qu'il ne conserve aucun témoignage d'activités agricoles, tels des éléments de stockage (*dolia* ou autres gros récipients), de production ou de transformation de produits agricoles. Si la disparition de ces vestiges est certes possible, il convient néanmoins d'envisager que le bâtiment était peut-être uniquement destiné à l'élevage ou qu'il appartenait à un ensemble artisanal, lié, dans le cas présent, à la fabrication de terres cuites. Cette dernière hypothèse, qui pourrait être étayée par l'aspect particulier des sols conservés, doit être considérée à ce titre car les maigres indices chronologiques dont nous disposons n'ont pas permis d'établir la contemporanéité du bâtiment gallo-romain et des structures artisanales découvertes à Gaude.

### III Le bassin de réserve et de décantation d'argile (C)

Situé à une douzaine de mètres au nord-est du bâtiment gallo-romain, le bassin est implanté sur une petite prominance d'axe est-ouest dont le flanc sud a également été excavé pour l'installation du four B, situé 21 m à l'ouest.

Entièrement creusé dans le substrat argileux, le bac (8,60 m x 4 m) contient encore en place une épaisse couche d'argile rouge micacée. La hauteur de ses parois, taillées dans l'argile et bordées de lauzes posées de chant, varie de 0,25 à 0,60 m. Les lauzes sont parfois doublées d'un deuxième rang de pierres, appuyées sur elles et plantées obliquement dans la couche d'argile alors que celle-ci était encore plastique. Il est possible que ce doublage ponctuel ait servi de repère pour la qualité et l'état de mûrissement de l'argile. De semblables lauzes, non jointives, couvraient également le fond du bassin, incomplètement dégagé.

1 - Fouilles réalisées par R. Moulin (*Gallia* 1964, 550-551).

2 - Fouilles réalisées par G. Barruol (*Gallia* 1960, 284-285).

3 - Fouille partielle des bâtiments réalisée en avril 1991 par D. Peyric et M. Grenet.

4 - Bâtiment reconnu par G. Lemaire.

L'absence de matériel sur le fond du bac ou dans la couche d'argile ne permet pas de dater précisément le creusement ni l'actualisation de la structure. Elle semble avoir servi ponctuellement de dépotoir après son abandon, que le rare matériel céramique découvert dans la couche de surface du comblement ou dans la fosse qui le perçait, suggère de situer au plus tard dans le courant du V<sup>e</sup> / début du VI<sup>e</sup> s..

Un aménagement horizontal (2,20 m x 1,10 m) situé quelques mètres au nord-est peut sans trop de doute être associé au bassin. Constitué de deux grosses lauzes calcaires et de fragments de tuiles à rebord décorées identiques à celles découvertes dans le comblement supérieur du bac, il pourrait avoir servi de plan de travail.

Aucun sol d'occupation n'a été mis en évidence autour du bassin qui fournit dans son comblement les seuls témoins d'une fréquentation, semble-t-il sporadique, du vallon de Gaude durant l'antiquité tardive.

La destination de l'argile contenue dans le bas est incertaine. On constate cependant à première vue qu'elle semble tout à fait semblable à celle des tuiles, décorées ou non, trouvées dans le bassin, ce que les analyses chimiques prévues pourront éventuellement confirmer.

S'il est donc probable qu'un ensemble artisanal était établi dans le vallon à l'époque antique, nous ne pouvons à défaut d'indices chronologiques probants, lui associer le four B.

### IV Le four (B)

Le four longitudinal se présente comme un long et étroit couloir (5,50 m x 0,90 m) ouvert au sud-est et parementé sur 3 côtés. Ses parties supérieures ont disparu mais il en subsiste quelques éléments, difficiles à interpréter, dans le comblement du couloir.

Les parois, conservées au maximum sur 0,90 m de hauteur, comprennent une épaisseur de moellons régulièrement agencés montrant d'importantes traces de chauffe. Elles étaient enduites, sans doute totalement à l'origine, d'un enduit protecteur d'argile verte qui avait apparemment cuit lors du fonctionnement du four. Entre les parois et le substrat d'argile jaune s'intercale un blocage fait de petites pierres et d'argile rouge micacée identique à celle contenue dans le bassin de décantation. La construction de cette structure paraît donc être intervenue avant celle du four.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

A 0,20 m du mur nord, le couloir est partiellement couvert par un dispositif transversal constitué de deux blocs de grès reposant sur un pilier central et sur les parois latérales. Ancré dans le sol du couloir, cet aménagement était visiblement unique.

L'absence de fortes traces de chauffe sur les pierres laisse penser qu'il s'agit là d'une réfection, destinée peut-être à servir de soutien ponctuel à une sole aménagée en hauteur.

Certains indices tendent en effet à suggérer que le four était composé de deux chambres superposées, séparées par une sole — le canal de chauffe et le laboratoire — et qu'il fonctionnait selon le principe du tirage vertical. Il serait dans ce cas tout à fait comparable aux fours de tuiliers antiques de type III (dit four "canal" ou four "couloir") mis en évidence par F. Le Ny<sup>5</sup>.

Les fosses d'extraction d'argile A, situées en avant du four, doivent sans doute lui être associées. Elles présentent encore sur leur bordure les traces d'argile verte très pure que l'on en avait extrait et qui a peut-être servi en partie pour la fabrication de l'enduit protecteur du four.

Aucun sol d'occupation n'a été découvert autour de ces structures dont la date de construction nous échappe encore une fois. Les seuls éléments chronologiques dont nous disposons sont constitués par 6 tessons de céramique commune grise dont un bord de pégau à "poulie" et des fragments de pot à décor ondé. Leur position stratigraphique basse dans le comblement — sur le sol du canal — et la composition de celui-ci indiquent qu'il ne s'agit pas d'intrusions. Ils paraissent avoir été rapportés peu après la dernière utilisation du four, qu'il conviendrait donc de situer dans le courant du XII<sup>e</sup> s.

Si le four semble de toute évidence avoir servi à la fabrication de terres cuites, la nature exacte de cette production est incertaine car aucun raté de cuisson n'a été découvert à proximité. Il serait néanmoins tentant d'envisager qu'il ait fourni des matériaux de construction au proche *castrum* de Montagut, établi sur la hauteur qui domine le vallon au nord et mentionné pour la première fois en 1126.

**V La zone 3**

La fouille de vérification entreprise sur 170 m<sup>2</sup> immédiatement à l'est de la ferme de Gaude a permis de démontrer

l'existence de ce bâtiment à la fin du XV<sup>e</sup> - début du XVI<sup>e</sup> s. Cette construction, dite aussi "La Piolle", figure sur le plan cadastral de 1826 où elle se situe au centre du vallon, alors entièrement voué à l'agriculture.

La ferme n'a pas été fouillée et seuls ont été partiellement dégagés des niveaux extérieurs d'occupation ainsi que son four à pain (E), dont il ne subsiste que la partie basse, de plan carré (3,50 x 3,40 m).

Les sols associés à cette structure et à la ferme ont livré un matériel céramique intéressant et homogène constitué à part égale de céramiques à pâte réfractaire glaçurée et de céramiques à pâte calcaire, monochromes ou à décors peints. Ils comportaient en outre, à certains endroits, des amas de tuiles dont certaines, déformées et mal cuites, suggèrent qu'une tuilière existait encore à Gaude durant cette période post-médiévale.

Cette activité avait-elle perduré dans le vallon depuis 1440, date à laquelle les tuiliers communaux de Manosque s'étaient vus concéder l'atelier désigné comme "la tuilière" vieille de Ganda<sup>6</sup> ?

Ceci est probable, même si l'emplacement du ou des fours de tuiliers reste à découvrir.

**VI L'Aqueduc de Gaude**

La fouille de sauvetage a permis de découvrir et de relever une partie d'un des trois aqueducs qui alimentaient Manosque en eau jusqu'au siècle dernier. Cette canalisation de Gaude, longue de 4 030 m, peut être divisée en 6 sections selon les unités géographiques qu'elle traverse. Seules les deux premières sections se trouvaient à l'intérieur du cadre géographique de notre étude. Sur l'ensemble du tracé, les différents types de mortier utilisés montrent que l'ouvrage original a connu des modifications et parfois même des reconstructions complètes.

La source de Gaude, toujours active, se situe immédiatement en aval d'un rétrécissement du vallon, au pied d'une barre rocheuse calcaire. Nous ne savons rien sur le réseau ou le réservoir qui alimentent la fontaine, ni sur son débit. Il est seulement certain que cette eau transporte d'importantes quantités de carbonate de calcium dissout formant, plus en aval, des concrétions.

A la sortie de la prise d'eau, composée de deux parties superposées, l'aqueduc de Manosque suit le fond de la

5 - Sur ce sujet, voir F. Le Ny, Les fours de tuiliers gallo-romains. D.A.F., 12, 1988, 41-45.

6 - Sur ce sujet, voir H. Amouric, Les tuiliers de Manosque à la fin du XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> s., *Provence Historique*, T. XXXIX, fasc. 155, 17-34.

**Travaux et recherches archéologiques de terrain**

**1 9 9 1**

vallée de Gaude sur 300 m de long. Ce tracé connaît deux types d'aménagement.

Sur les premiers 80 mètres, l'adduction coule au fond d'une galerie voûtée en arc sur-baissé haute de 1,30 m et large de 0,64 m. Sur le fond des larges tuiles rondes ont été placées bout à bout pour transporter l'eau. Cette section se termine sur un regard (0,64 x 0,70 m), parfaitement conservé et construit dans le même appareil et avec le même mortier mauve que le tunnel. La paroi aval du puits de visite descend jusqu'au fond du canal, laissant seulement le passage à une petite canalisation de section carrée. A partir de cet endroit et sur la plus grande partie de son parcours, jusqu'au seuil de la colline du Colombier, l'aqueduc se résume à une petite adduction enterrée couverte de dalles. Les deux piédroits délimitent une section mouillée carrée de 0,30 m de côté. Un regard avec un bassin de décantation, forme la charnière entre les unités géographiques 1 et 2. Il marque un important changement de direction dans le tracé de l'aqueduc.

Sur l'ensemble du tracé dans ce secteur, différents types de mortier montrent que l'ouvrage original a connu des modifications et parfois même des reconstructions complètes. Le regard à l'intersection entre les unités 1 et 2, lui-même également repris, met d'autre part en évidence des prises d'eau à une époque très récente (XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> s.) au profit de la ferme de Gaude. La chambre supérieure de la captation à la source, avec son canal de sortie, doit également être vue comme une prise d'eau pour les besoins propre à la vallée et d'une date beaucoup plus récente que la construction de l'aqueduc de Manosque.

Le choix de deux types architecturaux, galerie voûtée et canal dallé, semble être lié au profondeur d'enterrement de l'ouvrage. A la source, le fond de la conduite est à - 5 m de la surface et il est encore enterré de 2,50 m au regard qui marque la fin du tunnel. A 33 m en aval de ce point le fond de l'adduction dallée est à seulement 1,35 m du sol. Cette profondeur est ensuite rarement atteinte ou dépassée et généralement le canal se situe encore plus près de la surface. Le passage voûté, dont l'intérêt principal est un accès et un entretien facile de la canalisation, a donc uniquement été employé dans des terrains où son enterrement lui évite de piéger les eaux de ruissellement et les colluvions du versant amont, toujours lourdes de conséquences pour la stabilité d'un tel ouvrage. L'adduction dallée au contraire a été utilisée là où le faible enfouissement permet l'entretien du canal au moyen de tranchées creusées au moment des campagnes de réfection.

Le second regard marque le début d'une partie particulièrement sinueuse du tracé de l'aqueduc. Il quitte à cet endroit le fond de la vallée de Gaude pour suivre le relief raviné de l'ubac du Mont des Espels. Le tronçon, long de 730 m, doit traverser 4 vallons et ravins.

Dans ces ravins l'aqueduc décrit comme un V ouvert et c'est à la pointe des V qu'un mur plein permet à la canalisation de franchir ces torrents temporaires. Le tablier de ces barrages, un pavage très soigné, permet le passage du lit du torrent par dessus l'ouvrage. En coupe ces barrages, qui ont un double parement, présentent les plus grands blocs en façade, avec un remplissage de pierres plus petites et liées au mortier en arrière. L'aqueduc est inséré dans ce massif, sous le tablier.

Le dernier ravin, le plus important aussi, a été traversé à l'aide d'un pont-aqueduc dont il ne reste plus que les culées amont et aval, larges de 1,40 m. Long de 30 m, ce pont avait à l'origine une hauteur d'environ 10 m.

Dans le vallon de Rateferoux, en aval du barrage, subsistent les ruines d'un ouvrage plus ancien représentant la culée amont d'un premier barrage emporté sans doute par le torrent temporaire qui a creusé le ravin.

C'est sur les ouvrages de ce ravin que nous voyons apparaître les premiers dépôts calcitiques importants. Si l'intérieur du canal n'en possède pas, probablement à cause des curages, les parements de la culée ruinée et du mur d'approche du barrage existant sont couverts de draperies bien développées. Ces tufs sont une indication de débordements fréquents du canal, dus sans doute à un ralentissement considérable de l'écoulement des eaux.

Entre la source et la fin de la première section, la canalisation possède une pente très forte, 44,73 m au km. Entre le second regard, où l'aqueduc entre dans le vallon et l'éperon qui sépare celui-ci du ravin des Sablières, la pente de l'aqueduc n'est que de 15,36 m au km.

Il est certain que les constructeurs de l'aqueduc ont voulu descendre le niveau de l'adduction autant que possible avant les 3 ou 4 ouvrages d'art de l'ubac du Mont des Espels, par crainte de solidité d'ouvrages trop élevés. Le brusque adoucissement de la pente à l'approche du premier vallon explique aussi la présence du puisard qui sert à freiner la vitesse de l'eau, autrement capable d'exploser la canalisation.

Le parcours de l'aqueduc avait été marqué sur le terrain par des bornes rectangulaires en grès. Seules trois d'entre elles semblent subsister : sur une des faces de ces termes, une main appaumée a été gravée. Le motif a

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

été emprunté aux armoiries de la ville de Manosque, L'emblème des bornes démontre bien, si besoin en était, la nature municipale de l'ouvrage.

Les différentes tranchées de reconnaissance réalisées dans le vallon ont mis en évidence de nombreux tron-

çons de canalisations et de drains d'époques moderne et contemporaine. Il s'agit d'adductions d'eau desservant la ferme de Gaude, de canalisations liées à d'autres bâtiments dans la vallée et de drains et de chenaux d'irrigation.

**NIOZELLES**  
La Grande Bastide

N° 04 138 011 AH

Sondage

**Daniel MOUTON**

Cette motte castrale est implantée sur le versant nord d'une vallée à la croisée de deux routes. La butte est constituée d'une éminence naturelle aménagée d'environ 9 m de hauteur et de 58 m de diamètre à la base. La plate-forme sommitale, où la fouille a été implantée, présente un diamètre de 18 m.

On a pu reconnaître différentes phases d'activité centrées sur le XI<sup>e</sup> s. (fig. 4). Une première occupation est attestée par un sol présentant des zones rubéfiées et une couche de cendre qui pourrait attester d'un incendie. La surface mise à jour est trop restreinte pour qu'on ait pu trouver des indications de datation et de structures. Sur ce premier sol, au cours du XI<sup>e</sup> s., a été élevée une tour rectangulaire de 9,2 m x 6,8 m, orientée nord-ouest/sud-est, les murs atteignant 1,8 m d'épaisseur. Il n'est pas possible d'estimer la hauteur du bâtiment. La couverture était très certainement constituée de *tegulae*, peut-être récupérées dans la nécropole toute proche.

Le rez-de-chaussée était constitué d'une pièce de 5,6 m x 3,2 m dont le sol de mortier de chaux avait été recouvert d'une couche de graviers et de terre de quelques centimètres d'épaisseur. Tout autour du bâtiment un talus a été rapporté contre les murs, donnant ainsi à la motte un aspect plus imposant.

A l'ouest du bâtiment, un moulin à olives et un pressoir ont été établis dans une épaisse couche de mortier et de

chaux. Le pressoir fonctionnait sans doute à vis, l'huile étant évacuée avec de l'eau dans un petit canal, en partie couvert, aménagé parallèlement au mur. Le liquide s'écoulait ainsi vers le nord dans un bassin qui n'a pas encore été retrouvé. Cet atelier était peut-être couvert à l'aide d'une charpente prenant appui sur le mur du bâtiment.

Après abandon de la tour et récupération du toit de *tegulae*, le rez-de-chaussée a été en partie comblé. Le bâtiment était occupé, peut-être de manière épisodique, tandis qu'il tombait en ruines. Cette réoccupation n'a probablement pas dépassé la fin du XI<sup>e</sup> s.

L'abandon du site a ensuite été total jusqu'au moment où les murs de la tour ont été entièrement démontés à l'époque moderne. Enfin le chantier a été grossièrement nivelé.

Un matériel céramique assez abondant a été récolté. Il porte à dater l'occupation du site du XI<sup>e</sup> s. Cette datation confirme par ailleurs une charte du cartulaire de Saint Victor de Marseille désignant le site en 1031 comme la *Rocca de Aldefred*.

La fouille de ce site, qui est à poursuivre, est déjà du plus grand intérêt. En effet on peut, pour la première fois, observer l'occupation primitive d'une motte provençale sans qu'une réoccupation ne soit venue en oblitérer les structures.



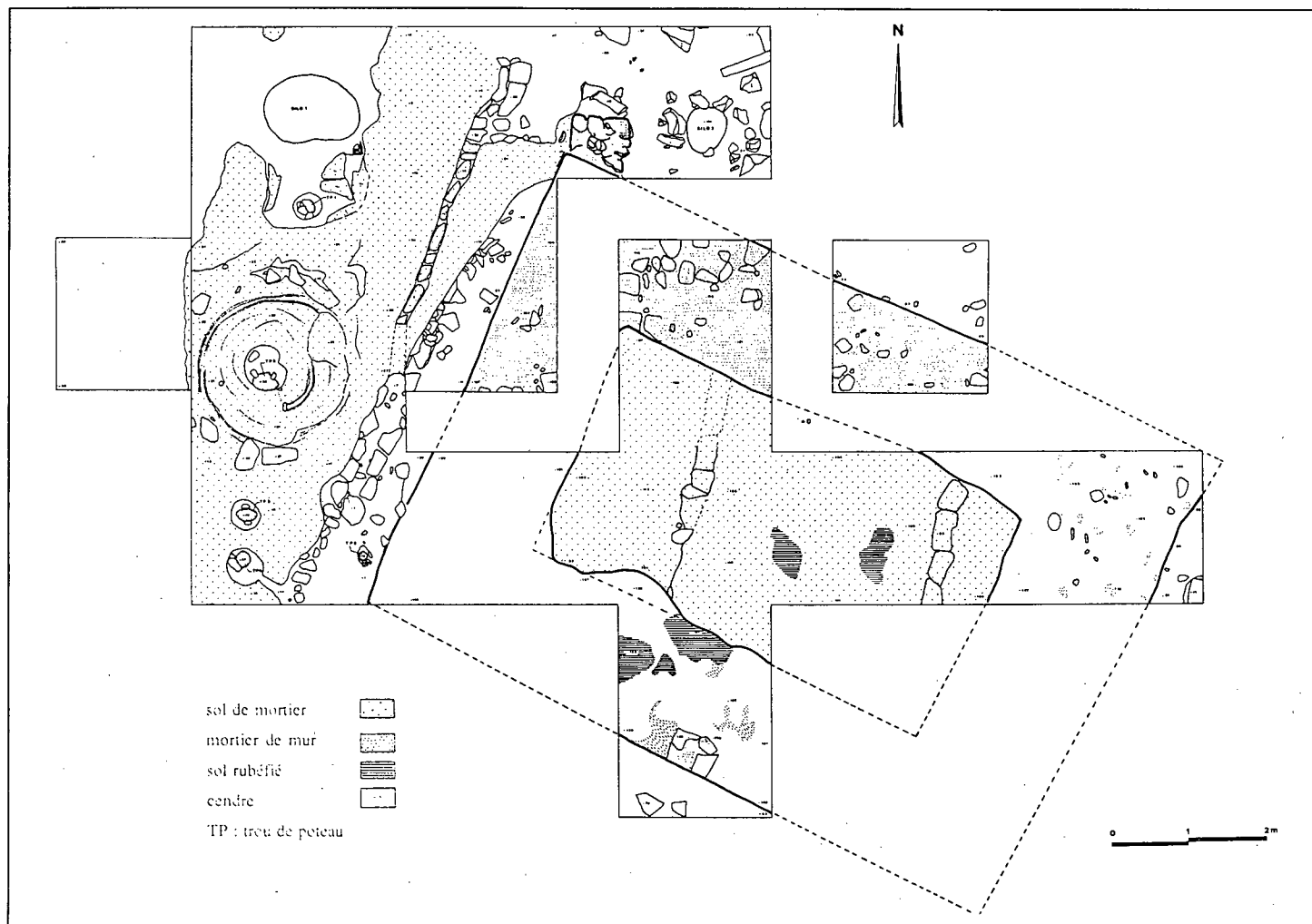


fig. 4 NIOZELLES, La Grande Bastide. Plan de la motte au XI<sup>e</sup> s.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

QUINSON

La Baume Bonne

N° 04 158 005 AP

Fouille programmée

Jean GAGNEPAIN, Claire GAILLARD

Le site de la Baume Bonne est situé sur la commune de Quinson, dans les Alpes-de-Haute-Provence, à la sortie des moyennes gorges du Verdon, et à 50 m au-dessus du cours naturel de la rivière. Il est formé de deux parties principales : un abri sous roche à l'est, et une grotte proprement dite. Les fouilles reprises depuis 1989 n'ont porté que sur la partie abri du gisement.

Le but de la campagne de 1991 était de dégager plusieurs coupes sur l'abri, de les corrélérer entre elles afin d'avoir une meilleure connaissance de la séquence chronostratigraphique du gisement dans sa partie étudiée, tout en complétant la séquence culturelle. Les premiers résultats de ce travail, bien qu'encore partiel, ont permis d'établir une première colonne stratigraphique schématique de l'abri, qui est présentée figure 5.

Dans un premier temps, nous avons individualisé cinq ensembles majeurs reposant sur le substratum calcaire du Portlandien :

• **Ensemble I** : Il s'agit de sables à granulométries variables, souvent lités, à figures sédimentaires fluviales, stériles archéologiquement. Leur âge est inconnu à l'heure actuelle, mais nous pouvons dire qu'ils sont le témoin d'une activité très ancienne du Verdon.

• **Ensemble II** : (subdivisé en trois sous-ensembles : a, b et c). Il s'agit d'une alternance de couches très colorées, ces couleurs étant héritées des fortes modifications géochimiques ayant affecté le site. L'industrie y est très abondante, se rapporte au Tayacien, et semble assez homogène sur toute la hauteur de cet ensemble.

• **Ensemble III** : Il est surtout localisé dans la partie nord-est de l'abri. Il s'agit d'une brèche à gros éléments calcaires anguleux, noyés dans une matrice d'argile rouge. Associée à une industrie assez abondante, la faune, absente des ensembles sous-jacents, est ici assez bien représentée. Elle est composée de chevaux (*Equus caballus*), de bouquetins de grande taille (*Capra ibex*), de petit cervidés (*Cervus elaphus*) assez rares, et durant la

campagne de 1991, nous avons découvert une dent de castor (*Castor fiber*), cet animal étant un bon indicateur de milieu humide en permanence et tempéré. On le rencontre dans tous les interglaciaires et interstadias, et il est surtout abondant durant les interstades du "Riss-Würm".

• **Ensemble IV** : Il s'agit d'une formation épaisse (parfois plus d'un mètre) et présentant des faciès différents liés à son évolution géochimique. En 1991, nous avons fouillé cet ensemble dans sa partie nord, où il est très concrétionné par une carbonatation secondaire. L'industrie lithique abondante est marquée par un fort taux de racloirs, pointes, limaces et proto-limaces, et par un débitage levallois très discret. La faune est présente, très difficile à dégager, et la liste faunique est la même que dans l'ensemble précédent, le castor en moins.

• **Ensemble V** : Il s'agit d'un plancher stalagmitique qui colmate cette série, et qui est stérile d'un point de vue archéologique. Il a été daté de 100-120 000 ans.

Stratigraphiquement supérieur à cette série de l'abri, nous avons récolté un matériel différent lors de la mise en évidence d'une coupe transversale à la limite abri-grotte. Tout d'abord un matériel lithique abondant, qui provient d'une alternance de couches organiques noires et de couches limono-sableuses jaunes ; ce matériel est moustérien typique, et le débitage Levallois y est très abondant. Le matériel récolté est encore insuffisant pour réaliser une étude statistique.

Parfois associés à cette industrie dans la partie supérieure, nous trouvons des lamelles, des lamelles à dos, des tronçatures sur lame et des burins sur tronçature, qui marquent une industrie du Paléolithique supérieur.

Enfin, dans des couches essentiellement remaniées, nous avons recueilli un matériel néolithique abondant, composé de faune (mouton, chèvre, porc et un petit boviné), d'industrie sur os (poinçons), de céramiques abondantes (poterie cardiale), d'une meule à ocre et d'une molette.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE  
**PROVENCE - ALPES - COTE - D'AZUR**

**BILAN  
 SCIENTIFIQUE**

Travaux et recherches archéologiques de terrain

**1 9 9 1**




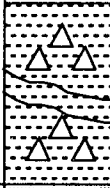
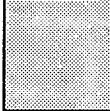
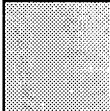

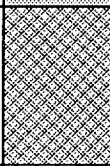
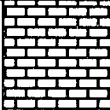
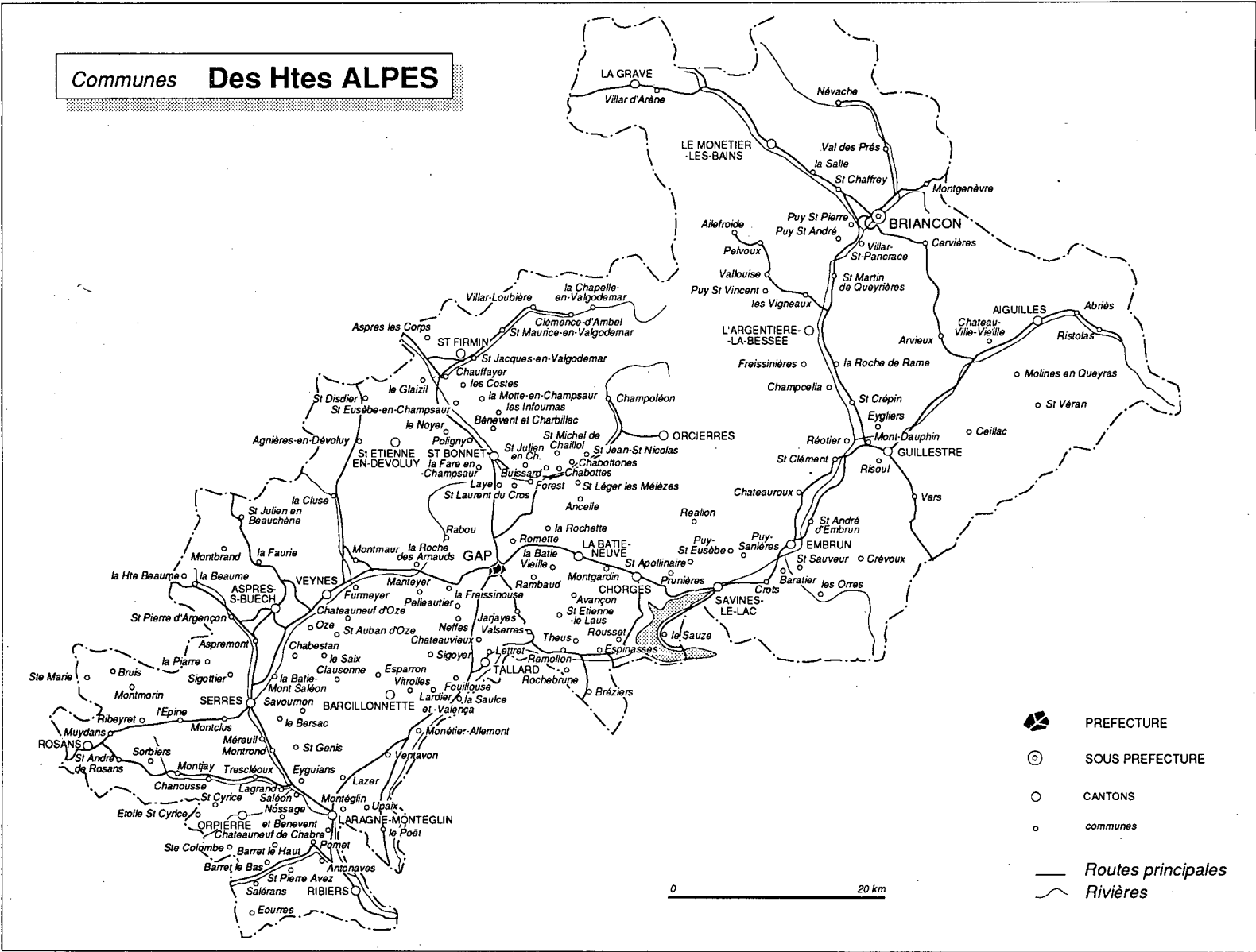
		Age des métaux, Moyen Age, XVI <sup>e</sup> siècle	} Refuge Bergeries	Partie grotte
		Chasséen, foyers		
		Néolithique Céramique cardiale Industrie sur os		
		Mésolithique		
		Paléolithique supérieur		
V		Plancher stalagmitique supérieur	100-120.000 ans	
IV		Ensemble "gris-rosé". Brèche supérieure très concrétionnée dans la partie Nord (paroi), très altérée et bioturbée dans la partie Sud. Faune bien conservée (cheval, bouquetin, Bos ou Bison, castor...) Industrie à débitage levallois peu développé	250.000 ans	
III		Argile rouge, ou limon argileux brun	250.000 ans	Paléolithique inférieur et moyen. Partie abri du gisement
		Brèche à gros éléments et matrice d'argile rouge. Parfois, passées d'argile rouge.		
II		c Couche ocre-jaune, jaune-verdâtre, très riche en Industrie	Age inconnu	
		b Couches orangées, noir-violacées, gris-verdâtres.		
		a Couches orangées, jaune-orangées		
I		Sables fluviatiles, témoins d'une ancienne activité du Verdon. Stériles archéologiquement.	Age inconnu	Partie Est de l'abri
		Substratum calcaire du Portlandien	130-135 millions d'années	

fig. 5 QUINSON, La Baume Bonne. Colonne stratigraphique schématique (épaisseur des couches non respectée).

Travaux et recherches archéologiques de terrain

**1 9 9 1**
**AUTORISATIONS DELIVREES EN 1991  
DANS LE DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES**

1	ARGENTIERE (L')	LE FOURNEL	AH	SU	ANCEL Bruno
2	BRIANCON	PATRIMOINE MINIER	APAH	FP	LESTOURNELLE R.
3	CROTS	ABBAYE DE BOSCODON	AH	SU	LEMAIRE Georges
		ABBAYE DE BOSCODON	AH	S	RINALDUCCI V.
4	LAZER	PLATRIERE	AH	SP	GANET Isabelle
5	SAINT-VERAN	PINILIERE	AH	FP	ROSTAN Pierre
6	VILLAR-D'ARENE	CROUPE DE CASSE ROUSSE	AH	SU	ROSSI Maurizio
	ARRONDISSEMENT DE BRIANCON			PI	ROSSI Maurizio
	DEPARTEMENT			PA	HUSSY Christian



Communes Des Htes ALPES

**L'Argentière-La Bessée**  
Le Fournel

N° 05 006 002 AH

Sauvetage urgent

**Bruno ANCEL, Denis MORIN, Raymond LESTOURNELLE**

Depuis plusieurs années la Société Géologique et Minière du Briançonnais (S.G.M.B.) fait resurgir de l'oubli le patrimoine minier de la haute vallée de la Durance. Suite à une table-ronde consacrée à ce thème qui s'est tenue à Briançon en décembre 1990, le Service Régional de l'Archéologie a décidé de réaliser une campagne de sauvetage archéologique sur les sites les plus menacés.

Dans le cadre de cette fouille de sauvetage, le secteur du Fournel à l'Argentière-la-Bessée a fait l'objet d'investigations très variées et diversement approfondies :

- repérage de l'ensemble du secteur minier
- inventaire des vestiges bâtis au bord du torrent du Fournel
- fouille des structures les plus menacées en surface
- étude des réseaux souterrains menacés de dégradations et de pillages
- analyse des archives, dont de larges extraits ont été reproduits dans le rapport.

Il apparaît que le secteur du Fournel constitue un patrimoine minier tout à fait remarquable par la qualité et l'originalité de ses vestiges :

- riche exploitation polyphasée sur un filon de plomb argentifère
- extraction souterraine médiévale caractérisée par la technique du feu
- machinerie d'exhaure du XIX<sup>e</sup> s.
- complexe de traitement et de purification du minerai des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> s.
- crible à secousses exceptionnellement bien conservé
- fonds d'archives particulièrement riche en relevés du XIX<sup>e</sup> s.

#### ■ *Cadre physique*

Le site du Fournel est surprenant. On a peine à imaginer que cette gorge encaissée ait pu renfermer un village minier. Néanmoins les vestiges restent facilement accessibles par des sentiers. Le contexte géologique est également original : le filon était très riche, mais son morcellement par un réseau de failles a engendré de grandes difficultés d'exploitation.

#### ■ *Historique*

La période médiévale reste obscure, faute d'une analyse des sources écrites. Les renseignements recueillis dans la bibliographie fixent cette occupation du site dans la fourchette du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> s. La reprise d'exploitation du XIX<sup>e</sup> s. est abondamment documentée. Ces dernières années, les fonds départementaux ont été passés en revue. Les Archives Nationales et les fonds privés recèlent apparemment des documents intéressants. La richesse en levés topographiques permet une fructueuse confrontation avec les données du terrain. Il apparaît que la mine est fréquemment passée de main en main sans qu'il n'y soit fait de grands travaux. La seule période significative fut celle de Suquet (1851-1871), qui a bien exploré le gisement, réalisé les aménagements adéquats et exploité la majeure partie du filon.

#### ■ *Le secteur minier*

Le secteur est étendu et les vestiges sont disséminés dans un cadre varié : fond de gorge, falaises, glacis, haute montagne. L'essentiel des sites d'extraction est repéré ; huit ouvrages sont actuellement accessibles. Les installations de surface du XIX<sup>e</sup> s. sont parfaitement lisibles sur le terrain. Cependant, on note une dégradation importante, consécutive à l'activité torrentielle. Par contre les sites de traitement de la période médiévale ne sont pas identifiés. Un indice a été découvert sur le glacis, sous la forme d'une halde à scories.

#### ■ *Les travaux souterrains*

La fouille s'est limitée aux ouvrages localisés aux abords du Fournel. La topographie au 1/200<sup>e</sup> a été essentielle pour la compréhension du site. Les ouvrages anciens, considérés comme médiévaux, sont caractérisés par une exploitation par chambres et piliers, remblayées en majeure partie. La lecture de leur architecture est rendue très difficile de par l'ampleur des reprises modernes. Les

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

chantiers sont desservis par un réseau de petites galeries, à section quadrangulaire, qui suivent les rejets du filon. Un système de galeries en travers-bancs, à section arrondie, et recouvertes de suie noire, semble correspondre à une voie d'aérage. L'étude archéométrique doit être poursuivie. Les ouvrages modernes étudiés correspondent en grande partie à une reprise des anciens travaux. Les travaux profonds restent inaccessibles du fait de leur ensablement. Le dégagement d'éléments appartenant à la machinerie hydraulique qui satisfaisait l'exhaure a été commencé. Une meilleure caractérisation de l'exploitation XIX<sup>e</sup> serait possible dans les autres réseaux non étudiés.

■ *Le village minier du Fournel*

L'analyse des archives indique pour les installations du Fournel une histoire mouvementée, faite de constructions, d'abandons, de modifications et de destructions par les crues. La configuration actuelle des ruines correspond à l'état du site à la fin du XIX<sup>e</sup> s. Le pillage du site par les ferrailleurs au début du siècle, les avalanches, les intempéries et les crues du torrent ont considérablement altéré les bâtiments. Seules l'ancienne forge et la maison d'habitation du Directeur conservent des murs en élévation. Les ateliers de construction tardive, mal implantés en bordure du torrent, ont pratiquement disparu. L'ancienne fonderie de la fin du XVIII<sup>e</sup> s. est localisée ; sa fouille nécessiterait des moyens importants. Le dispositif hydraulique installé par Suquet est également repéré ; une fosse de roue à augets est assez bien conservée. Les sondages pratiqués révèlent une excellente conservation des structures archéologiques : canaux, bac en bois, fondation de machines, résidus de minerai en cours de traitement...

■ *Le crible à secousses*

La fouille et le démontage de cette machine en bois, miraculeusement conservée, constitue à elle seule une opération archéologique originale et de grand intérêt. L'analyse de la charpente est actuellement menée par des ébénistes et une reconstitution de l'ensemble est envisagée. Pour une bonne compréhension de cet ensemble technologique, il conviendrait de poursuivre la fouille du bâtiment associée à une analyse sédimentologique des sables encore en place, et d'effectuer une recherche en archives sur ce type d'engin.

■ *La laverie du bas*

De ces ateliers du début du siècle, sont encore très bien conservés : les murs et les assises de charpente ; les socles, bassins et canaux insérés dans les dalles cimentées ; les trois spectaculaires tables coniques. Ces dernières sont pratiquement intactes, hormis le système d'entraînement des râteaux ; elles diffèrent des structures connues par ailleurs. Il pourrait être instructif de poursuivre la fouille de ces ateliers, en parallèle avec une recherche bibliographique et des analyses sédimentologiques. En effet la laverie du bas constitue un magnifique exemple de chaîne opératoire de traitement et de purification du minerai de plomb argentifère.

■ *Le mobilier*

La majeure partie des équipements de l'exploitation du XIX<sup>e</sup> s. a été récupérée par les ferrailleurs. Même la charpente et les tuiles de la laverie du bas ont disparu. Par contre, reste enfoui du petit mobilier dont la prospection électromagnétique a montré la richesse. Pour la période médiévale quatre petits coins pourraient avoir été découverts. Cependant la reprise des déblais anciens par les exploitants modernes laisse planer un doute.

■ *Menace sur le site*

Les vestiges de surface sont fréquemment dégradés par les crues du torrent du Fournel. Les réseaux souterrains sont victimes de la surfréquentation et du pillage des minéraux et des vestiges archéologiques : pour cause, le site est décrit dans le guide minéralogique des Hautes-Alpes, édité par le B.R.G.M. D'ici quelques années, les vestiges du village minier auront totalement disparu et les réseaux souterrains seront irrémédiablement dégradés. La surfréquentation du site a également pour origine le développement d'activités sportives en eaux vives.

■ *Prospective scientifique*

La valeur scientifique du secteur minier du Fournel justifie une poursuite des investigations. Celles-ci se doivent d'être pluridisciplinaires. Une telle programmation scientifique serait en concordance avec la création du Centre de Culture Scientifique Technique et Industrielle (C.C.S.T.I.) de L'Argentière-la-Bessée, et avec la volonté de mise en valeur du patrimoine minier du Briançonnais manifestée par les acteurs locaux.

**LES CROTS**  
Abbaye de Boscodon

N° 05 045 001 AH

Sondage

Véronique RINALDUCCI

Au cours du mois de mai 1991, à la demande de l'Association des Amis de Boscodon, six sondages ont été effectués à l'intérieur de l'ancienne abbaye chalaisienne : cinq ont été ouverts dans le cloître, et un autre sondage déjà ancien fut repris au chevet de la chapelle de l'Abbé. Rappelons que ces travaux succèdent à la série déjà longue de dégagements des bâtiments monastiques, commencée en 1972, au cours de chantiers annuels de bénévoles, ainsi qu'à un certain nombre d'interventions archéologiques ponctuelles surveillées depuis 1980 ; ces différentes opérations devant, en principe, précéder au fur et à mesure la réalisation de certaines phases du programme de restauration de l'abbaye dirigée par Francesco Flavigny, architecte en chef des Monuments Historiques.

**I Le cloître**

Quatre sondages entrepris dans chacune des galeries du cloître et un cinquième situé dans le jardin ont révélé les fondations du mur bahut du cloître ancien et ont ainsi permis la restitution et le relevé au sol de cet espace monastique. En effet, un premier dégagement, effectué en 1983, avait remis au jour les quatre galeries, la cour, ainsi que plusieurs piles, sans pour autant permettre l'identification du tracé exact du mur bahut ; plan qui était supposé correspondre depuis lors à celui des piles.

Or, l'observation des fondations aux emplacements explorés nous autorise maintenant à considérer la construction des deux premières assises de fondation du mur bahut comme étant celles du moyen âge, et à les détacher de celles de son élévation avec les piles, réemployant force claveaux et pierres de taille brûlés, issus des nombreux incendies essuyés par l'abbaye à l'époque moderne. De plus, les sondages des galeries sud et est ont livré l'emplacement véritable de la semelle du mur,

ainsi que son épaisseur : 0,90 m de largeur sur les quatre côtés, et ont rendu aux galeries la largeur uniforme et probablement initiale de 3,40 m, portant la surface de la cour du cloître à 22,80 m<sup>2</sup>.

**II Le chevet de la chapelle de l'Abbé**

Il s'agissait ici d'élargir un ancien sondage à l'aplomb du mur est de la chapelle de l'Abbé accolée au bras sud du transept de l'abbatiale. Il faut rappeler que cette chapelle est superposée à une autre chapelle antérieure souterraine.

Dans un premier temps, la fouille a permis de dégager la fenêtre orientale, le talon de fondation de la chapelle souterraine, ainsi que le parement est d'un mur nord-sud situé au-dessus de la semelle.

L'installation à l'époque moderne de deux enfeus nord-sud situés contre le mur de la chapelle, de part et d'autre de la fenêtre, a bouleversé le contexte stratigraphique le long de ce mur et empêché de dater ces constructions anciennes. C'est donc essentiellement un aperçu de l'espace cimétériel le plus récent que ce sondage a donné. Avec les deux enfeus, deux autres caveaux est-ouest, quelques sépultures en pleine terre partiellement en place ou réduites, et plusieurs éléments de coffrages de tombes plus anciennes ont été dégagés en surface ou en coupe mais n'ont pas pu être complètement fouillés.

Le matériel céramologique des tombes et les fragments lapidaires réutilisés dans les parements des caveaux indiquent cependant un contexte largement moderne : XVII<sup>e</sup> s.

Enfin, dans la moitié sud du sondage, un important mur de refend est-ouest, dont nous avons dégagé l'angle de retour vers le sud, a été reconnu comme une dépendance ou un mur de clôture appartenant peut-être à la mai-



Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

son de l'abbé commendataire à laquelle il se raccroche au sud. Cette édification également moderne venait s'appuyer contre le mur est de la chapelle ; elle reste toutefois antérieure à l'installation de l'enfeu sud qui est venu l'entailler à cet endroit précis.

Cette étude a d'abord permis de restituer les fondations probablement médiévales du mur bahut du cloître qu'il

serait tentant, mais sans doute encore imprudent, de rattacher à la construction de l'abbaye dès la fin du XII<sup>e</sup> s., et de confirmer, une nouvelle fois, l'ampleur et la continuité des transformations des bâtiments tant à l'intérieur (cloître), qu'à l'extérieur (chevet de la chapelle) depuis le début de l'époque moderne.

LAZER

La Plâtrière

N° 05 073 003 AH

Sauvetage programmé

Isabelle GANET, Laurent CORDIER, Jérôme ISNARD, Pascale CHEVILLOT, Georges RENSI \*

Aux termes de la convention passée entre le S. R. A. et les Plâtres Lambert, trois campagnes de fouilles de trois mois chacune ont été fixées. 82 % de leur financement ont été pris en charge par l'aménageur, 12 % par le Conseil Général des Hautes-Alpes, 6 % par l'Etat.

Après ouverture de tranchées N-S jusqu'à la falaise sud, les fouilles se sont développées sur deux grandes zones : les restanques méridionales sur lesquelles s'étagent l'habitat, et la partie occidentale du site (fig. 6). Bien que provisoire, le bilan de ces deux premières campagnes se révèle très positif.

Une soixantaine de pièces, formant îlots d'habitation ou de stockage ont été dégagées. Leurs dimensions, leurs éléments architecturaux et leurs aménagements intérieurs varient suivant leur emplacement. En effet, dans les maisons de la zone I, la plus proche du château, ont été mis au jour des éléments de plancher en plâtre (avec traces de coffrage), des escaliers maçonnés ou taillés dans le gypse, des murs recouverts d'enduit et des aménagements comme les potagers (fig. 7) ; ces éléments et le soin apporté aux finitions intérieures ne se retrouvent pas dans la partie la plus basse (zone III), où les pièces sont plus petites (6 m), de plain-pied, où les murs sont mal appareillés et les sols en terre battue. Quant aux structures bâties de la zone II, à l'ouest, elles se présentent comme des lieux de stockage (cave, silos taillés dans le substrat ou maçonnés, de grande capacité).

Associées à ces îlots, deux autres formes de bâti ont été reconnues : des citernes, creusées dans le gypse, ou maçonnées et voûtées, situées en bas de pente ; trois fours à pain communaux (en zones I, II, V), dont deux ont un diamètre de 3,2 m. Leurs utilisations successives, à quelques décennies d'écart, s'échelonnent sur le XIV<sup>e</sup> s.

Quant au mobilier, abondant et diversifié, il comprend, outre une vingtaine de monnaies XIV<sup>e</sup>-début XVI<sup>e</sup> s. :

- du mobilier domestique : gobelets en verre martelé, fioles, lampe à huile vernissée apode (fin XIV<sup>e</sup> s.), lampes à pied, marmites, gargoulettes en céramique vernissée, cruche verte et brune, bols en céramique commune ou sgraffito tardif (cf. les bols à oreilles du Couvent des Visitandines de Sisteron), céramique commune grise.

- du mobilier métallique, lié à la vie domestique : chaudron en cuivre, cuillère en bronze, lames de couteaux, mordants et boucles de ceinture, lampes à huile à suspension, clés et serrures ; mobilier lié également aux activités agro-pastorales : sonnailles, cloches, fer à mulet, pointes de lances, outils agricoles (bêche, houe, serpes et faucilles).

- du mobilier lithique : broyeurs, meules, pierres à aiguiser, contrepoids.

L'occupation de ce site est intensive durant tout le XIV<sup>e</sup> s ; néanmoins, dans la zone II, *a contrario* des

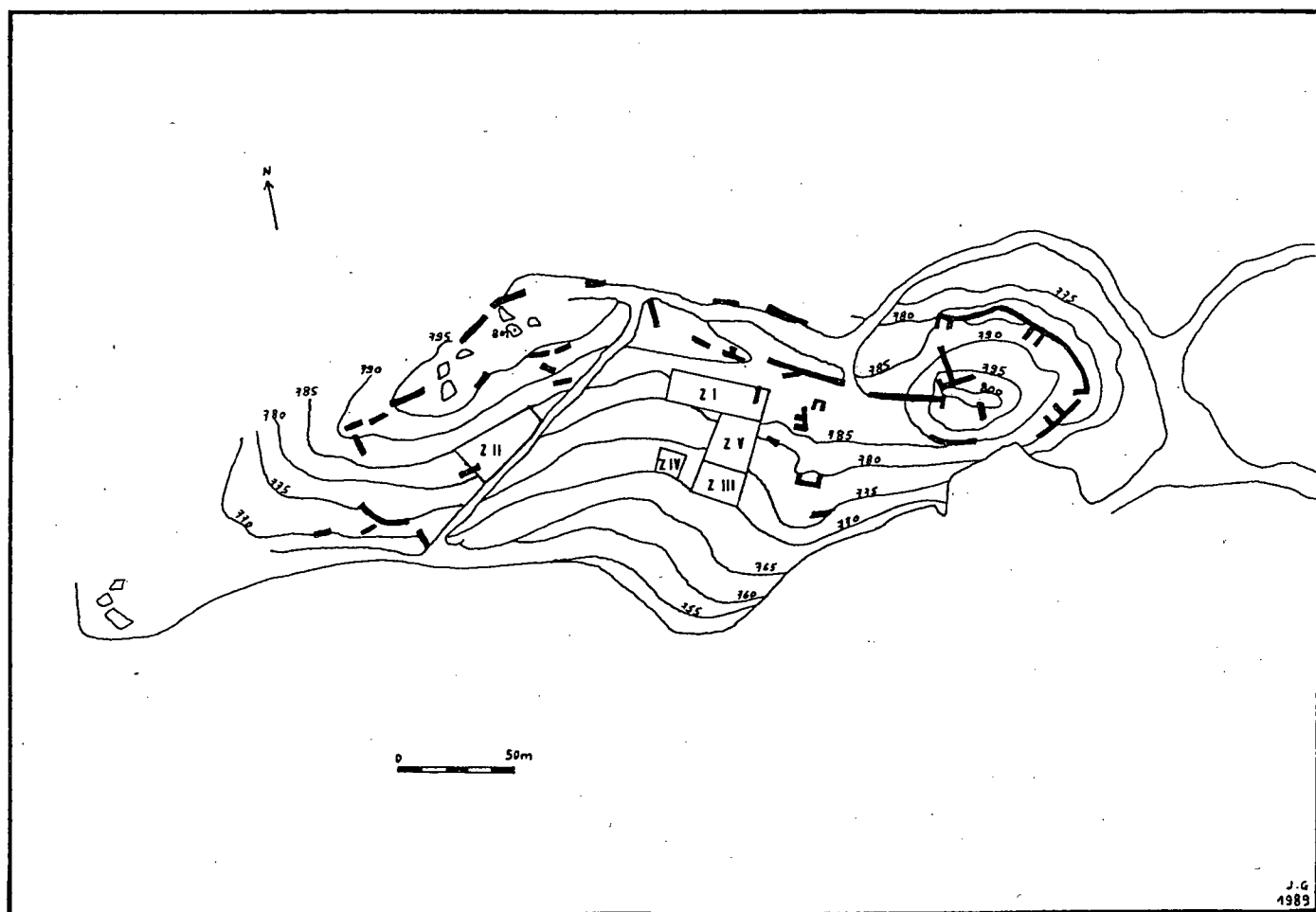


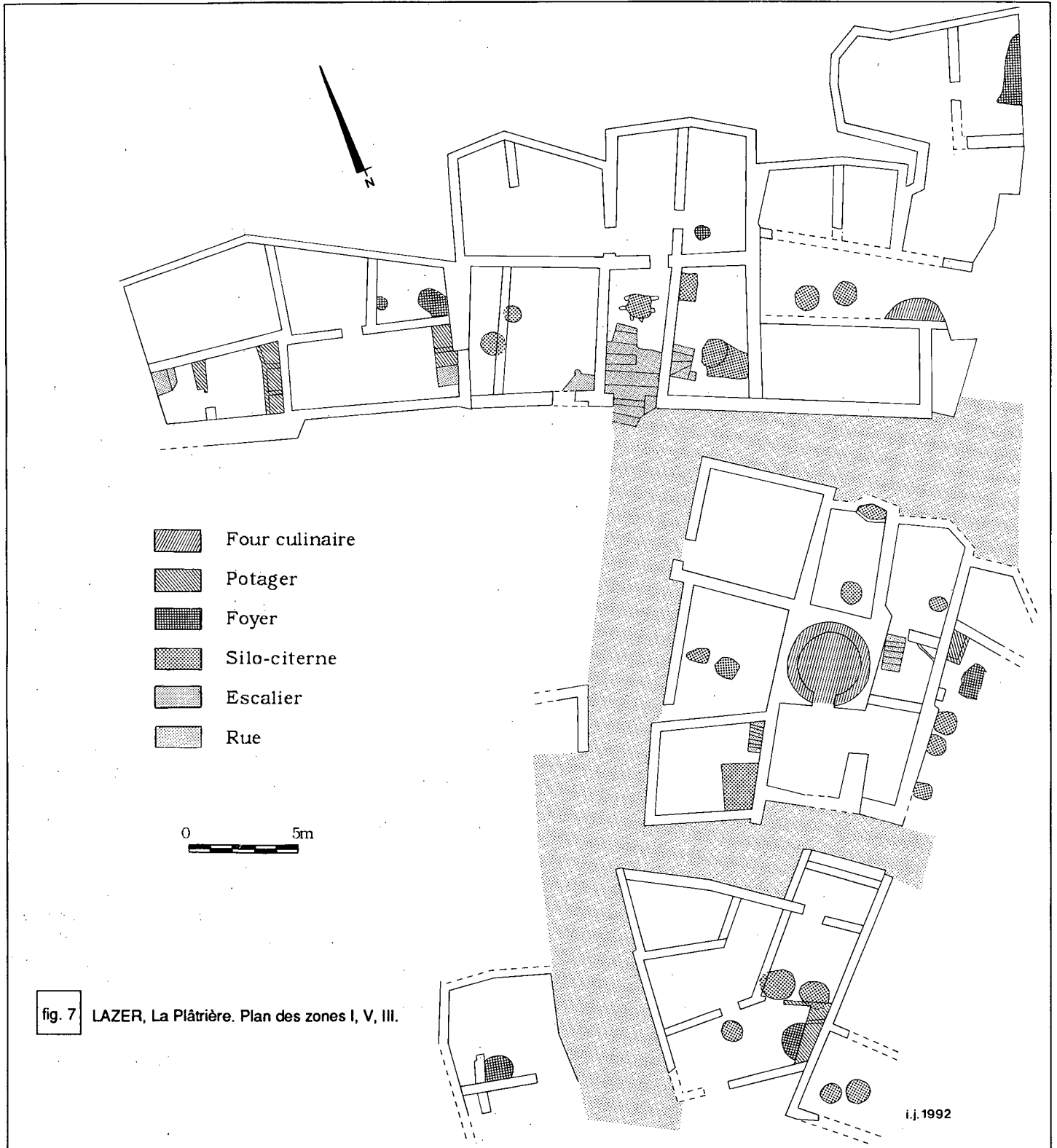
fig. 6 LAZER, la Plâtrière. Plan d'ensemble et zones fouillées (Z I à V).

autres espaces fouillés, ont été mis au jour des niveaux d'utilisation des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s. (céramique grise commune en place, sur un sol cendré, en relation avec des fosses et silos creusés dans le safre).

Par ailleurs, les nombreux tessons de céramique proto-historique trouvés soit au fond des silos soit en ramassage de surface laissent supposer l'existence d'une occupation antérieure.

Bien que la superficie concernée par les fouilles (30 000 m<sup>2</sup>) ne puisse être exploitée exhaustivement, on peut espérer que la prochaine et dernière campagne livre de nouveaux renseignements quant à l'organisation socio-économique du village, et permette d'affiner les informations déjà récoltées.

\* Avec la collaboration de Mme Régine BROECKER pour l'étude céramologique.



**VILLAR-D'ARENE****Croupe de Casse Rousse**

N° 05 181 002 AP

Sauvetage urgent

**Maurizio ROSSI, Anna GATTIGLIA**

La Croupe de Casse Rousse se trouve sur le versant gauche de la haute vallée de la Romanche, en amont du hameau du Pied du Col (1 706 m) et en vue du Col du Lautaret (2 058 m). Le site archéologique est placé sur une étroite terrasse inclinée, à 2 070 m, au sommet d'une paroi verticale dominant la Casse Rousse (géomorphonyme, "clapier rouge"). Le site est compris dans la zone périphérique du Parc National des Écrins. Le terrain appartient à la commune de Villar-d'Arène.

Il faut souligner le caractère alpin, montagnard, du lieu, où l'on ne peut arriver qu'à la suite de petites escalades, dans un endroit assez élevé, isolé et sauvage, qui n'est pas situé dans un territoire d'alpage, mais dans un domaine rocheux, où se pratiquait la seule chasse.

Le milieu géographique est caractérisé par des surfaces rocheuses de granite migmatitique de la zone dauphinoise, où l'érosion glaciaire et atmosphérique n'a laissé à la végétation qu'un sol assez mince. Le développement du manteau végétal est conditionné par l'altitude, l'exposition au nord-est, les avalanches et le voisinage des glaciers. Les surfaces rocheuses, apparemment nues et unies, sont en réalité riches en fractures, gradins, ruptures de pente et lieux abrités, où se sont accumulés des dépôts détritiques. Dans un point où le substrat rocheux affleure entre les éboulis, M. Pierre Rostan a individualisé un filon de chalcopyrite.

En 1990, en constatant que la fouille irrégulière de 1962 était toujours ouverte et que les eaux de ruissellement pouvaient disperser les objets encore en place, on a prévu une fouille de sauvetage pour 1991.

Son but déclaré était simplement de récupérer les objets encore en place, observer la stratigraphie et reboucher la fouille ancienne. Puisque le site n'avait donné que des bronzes, on supposait qu'il s'agissait d'une cachette improvisée.

Les résultats de la fouille 1991 suggèrent au contraire une interprétation différente.

**■ La campagne**

La partie principale de la campagne a eu lieu du 8 au 18 août. L'extension fouillée, qui correspond en grande partie à l'emplacement des travaux irréguliers, est d'environ 7 m<sup>2</sup>. On peut penser que la surface du site soit d'environ 100 m<sup>2</sup>.

La fouille a régularisé d'abord l'excavation ancienne et a été ensuite élargie vers l'amont, dans des couches non perturbées, et vers l'aval, jusqu'au bord de l'escarpement limitant la terrasse, dans des couches perturbées.

En dehors des blocs et cailloux envisagés séparément, la totalité des sédiments a été tamisée à sec jusqu'à 2 mm. Afin d'épargner du temps, on n'a pas effectué le tri en chantier et les fractions sédimentaires résultant du tamisage ont été triées en laboratoire, où la plupart des matériaux a été récupérée.

**■ La stratigraphie du gisement**

Elle présente une seule couche archéologique, uniformément superposée à une couche stérile. La limite entre les deux est nette.

La couche archéologique, juste au-dessous de l'humus, est constituée par un terrain à la matrice incohérente, brune, très riche en matière organique végétale, maintenue en place par l'épais et profond réseau des racines de la couverture herbeuse. Le squelette, très abondant, est caractérisé par la présence de cailloux et blocs ultradécimétriques peu émoussés. Le matériel archéologique est irrégulièrement mêlé au terrain et aux pierres. Les blocs et les cailloux ne sont jamais superposés ou en connexion entre eux et ne forment pas des structures.

La couche sous-jacente est constituée par un terrain à l'hétérométrie marquée, à matrice incohérente, jaune, dépourvue de matière organique. Le squelette, très abondant, est caractérisé par des cailloux décimétriques et des graviers peu émoussés. Le matériel archéologique

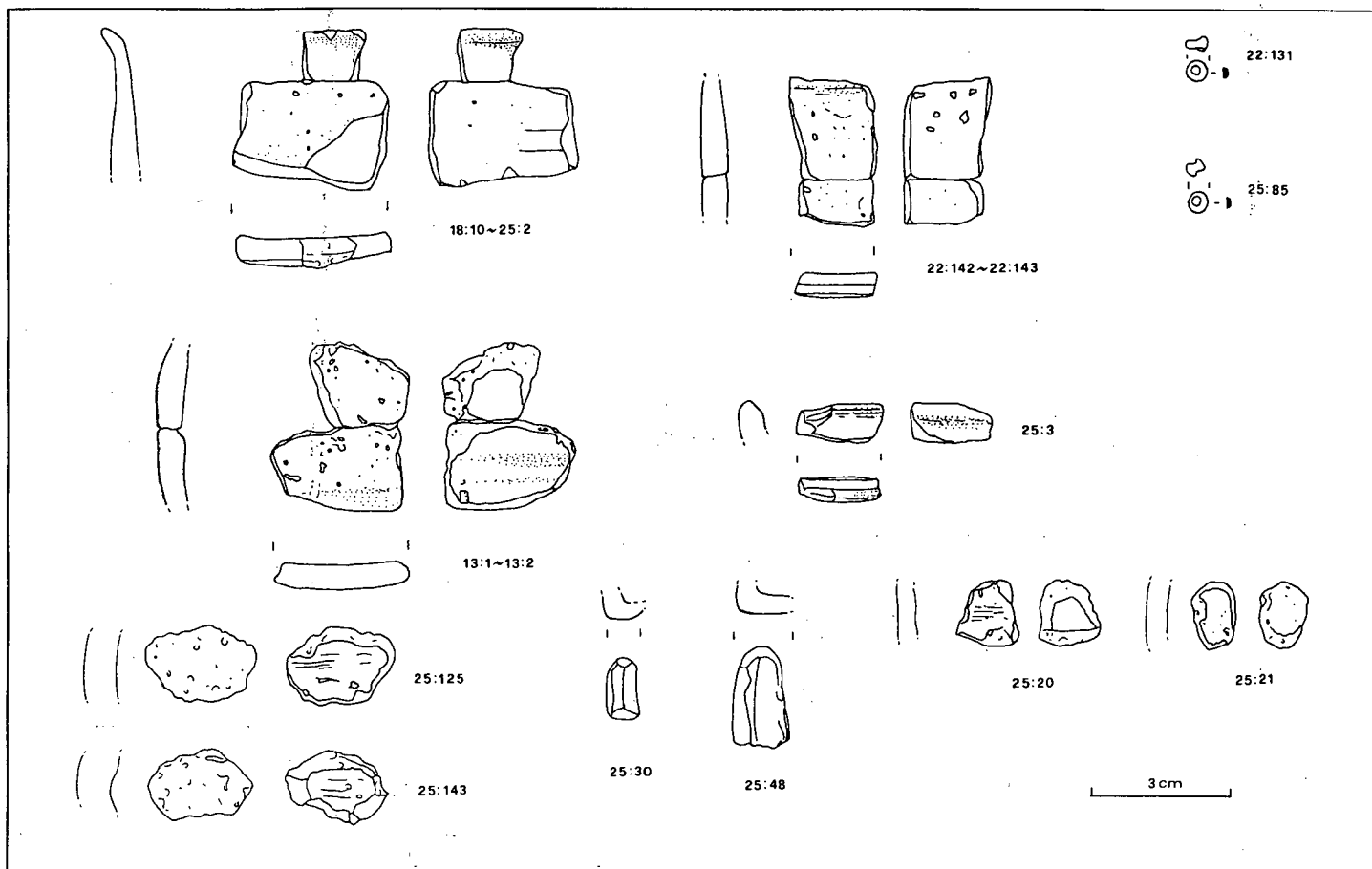


fig. 8 VILLAR D'ARENE, Croupe de Casse Rousse. Céramique, terre cuite et pâte de verre.

y est absent. Il s'agit probablement d'un amas morainique de l'âge glaciaire tardif.

### Le mobilier

Les pièces récupérées n'étaient pas en position primaire, mais provenaient probablement d'une distance de quelques mètres en amont : elles sont en général assez abîmées (charbons fracturés par les racines, céramique et terre cuite corrodées par les acides de l'humus), mais non roulées (tessons qui se rattachent, bronzes fragiles cassés seulement *ab antiquo*, scories à pointes aiguës) (fig. 8).

Les bronzes sont réalisés pour la plupart avec un alliage de mauvaise qualité, qui a tendance à s'émietter. Les scories ont l'aspect de petites gouttes solidifiées et portent parfois l'empreinte de la surface sur laquelle elles

sont tombées avant de se refroidir. Leur immersion dans une solution d'acide oxalique a permis d'y observer de minces fils rouges. La continuation des analyses permettra probablement d'y reconnaître du cuivre. Deux perles en pâte de verre peuvent appartenir à un seul collier (fig. 8).

Les tessons appartiennent à deux pots différents tout au moins, dont l'un à bord éversé, lèvre oblique (diamètre maximum 18 cm), parois convexes, pâte brune, assez fine, lissée et engobée sur les deux côtés, l'autre à bord éversé, lèvre biseautée, fond plat (diamètre maximum 12 cm), pâte fine, lissée extérieurement (fig. 9). Quelques morceaux de terre cuite (peu cuite) semblent le résultat de la cuisson involontaire d'une couche de terre, due à la proximité d'un foyer, mais on ne peut pas exclure qu'il s'agisse d'un matériel réfractaire ou de céramique grossière.

■ **Le matériel paléobotanique et faunique**

Les charbons de bois, graines et fruits carbonisés, ainsi que la faune, sont actuellement étudiés par M. Renato Nisbet. Les bois dont on a déjà déterminé l'essence sont des conifères, sans pouvoir distinguer entre *Larix decidua* Mill. et *Picea abies* Karsten. Bien que très nombreux, ils n'identifient pas un véritable foyer : il s'agit plutôt des charbons épars qui se dispersent normalement autour d'un foyer. Les graines de plantes cultivées (*Hordeum vulgare* L., variété vêtue, *Triticum dicoccum* Schrank et *Lens culinaris* Med. déjà déterminés) et les fruits (*Sambucus* sp.) étaient destinés à l'alimentation et ont été introduits d'en bas, du moment qu'ils appartiennent à des espèces qui ne peuvent pas pousser dans la situation écologique de la Croupe.

■ **Datation et interprétation**

Le matériel archéologique récupéré en 1991 est tout à fait compatible avec les bronzes retrouvés auparavant et confirme la datation déjà proposée pour ce site : Bronze Final II-III, c'est à dire phase moyenne du Bronze Final des Alpes Françaises, environ 1050-850 ou 1075-930 av. J.-C.

Si l'on compare son aspect actuel avec celui d'autres terrasses environnantes, la petite terrasse occupée par le site archéologique semble avoir été partiellement épierrée. La couche archéologique paraît d'ailleurs constituée par le même éboulis visible en amont de la terrasse, seulement enfoui sous les dépôts colluviaux, en raison de la pente, sensiblement inférieure qu'en amont. De toute façon, cette terrasse est restée stable depuis le Bronze Final.

La présence de pots en céramique, charbons, terre cuite, scories et restes de repas empêche de penser à une simple cachette improvisée et occasionnelle.

Aujourd'hui les conifères n'arrivent pas à pousser sur la Croupe : du moment qu'il est difficile de croire qu'ils pouvaient y réussir autrefois, quand même à une période climatique plus favorable, il fallait alors apporter le bois d'en bas, ce qui contraste nettement avec l'idée de la fréquentation improvisée.

Le haut pourcentage de bronzes cassés *ab antiquo*, réalisés avec un alliage assez mauvais, à côté d'objets entiers de qualité remarquable, évoque l'idée du laboratoire artisanal avec ses stocks de produits vieux et nouveaux. Les charbons de bois, associés aux scories et à certaines pièces, telles que la pointe d'un petit ciseau et les chutes de tôle, font également penser aux outils et aux petits travaux de refonte et réparation d'un bronzeur-orfèvre local. La présence de perles en pâte de verre

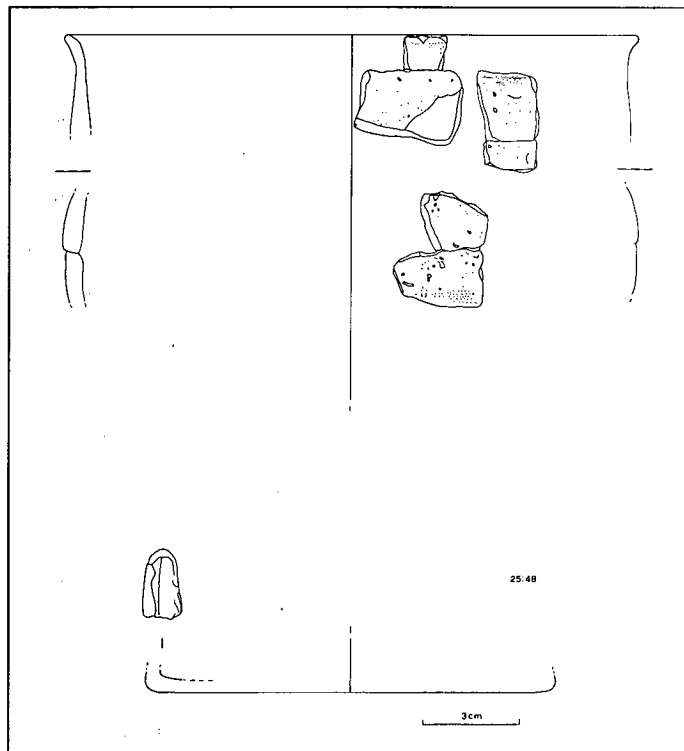


fig. 9 VILLAR D'ARENE, Croupe de Casse Rousse.  
 Reconstruction partielle de deux pots.

s'insère dans ce contexte : à l'Age du Bronze la production du verre va de pair avec le traitement du minerai de cuivre ou tout au moins avec la fabrication ou réparation d'objets à partir de pièces ou saumons d'importation.

Les pots et les restes de repas, associés aux charbons, font penser à un site d'occupation temporaire, fréquenté par un ou plusieurs individus, bien que non par la totalité de la communauté. Les graines font supposer la culture de plusieurs plantes dans l'immédiat contrebas de la Casse Rousse, près le Pied du Col et l'Arsine.

Dès l'Age du Fer la métallurgie est considérée comme une activité artisanale imprégnée de mystère et associée, dans les croyances magico-religieuses, à l'exercice de pouvoirs secrets. La situation écartée de la Croupe de Casse Rousse pourrait confirmer pour le Bronze Final ce que l'on connaît sur la position sociale des artisans métallurgistes aux âges postérieurs. Il reste à préciser si et, éventuellement, de quelle façon, les activités qui s'y déroulaient pourraient se mettre en rapport avec le filon de chalcopryrite de la Casse Rousse ou d'autres filons dans un rayon de 5 km, dont l'exploitation est connue au XIX<sup>e</sup> s. (Montagne de l'Homme, l'Alpe du Villar-d'Arène, Chamoissière, les Clochettes).

Arrondissement de BRIANÇON

Prospection-inventaire

Maurizio ROSSI

La campagne 1991 s'est déroulée principalement dans le canton de Guillestre (communes de Ceillac, Eyglies, Guillestre, Mont-Dauphin, Réotier, Risoul, Saint-Clément, Saint-Crépin et Vars), avec des interventions plus réduites dans d'autres cantons (Briançon, la Grave, l'Argentière-la-Bessée, Aiguilles), en continuation de travaux entrepris en 1989-1990 (communes de Montgenèvre et Villar-d'Arène) (fig. 10), ou en vue des travaux à effectuer en 1992-1993 (communes de Champcella, l'Argentière-la-Bessée, la Roche-de-Rame, Pelvoux et Saint-Véran). A l'exception de celui du Monétier-les-Bains, tous les cantons de l'arrondissement ont ainsi fait l'objet d'une intervention tout au moins.

Les activités sur le terrain ont eu lieu du 1<sup>er</sup> au 31 juillet et à plusieurs reprises entre le 5 septembre et le 24 octobre, avec 42 missions de prospection ou d'étude <sup>1</sup>.

Les recherches ont suivi la stratégie déjà expérimentée en 1989 et affinée en 1990 : repérage d'éléments géotopographiques du territoire susceptibles de favoriser le peuplement ou la fréquentation humains, combiné avec la définition de zones "d'inférence archéologique" à partir des sites déjà connus.

L'ensemble des travaux a permis d'ouvrir plusieurs nouvelles fiches de sites pour l'inventaire, actuellement encore en cours d'élaboration, en raison de la prolongation des activités sur le terrain jusqu'à l'automne avancé.

Les données rassemblées portent principalement sur l'archéologie « du survivant » (surtout dans les noyaux anciens des villages à la stratigraphie architecturale importante), les bâtiments religieux en rapport avec les pèlerinages, les châteaux disparus, la viabilité ancienne,

le paysage agraire et pastoral, la captation et la réglementation des eaux par des canaux de longue haleine, la fréquentation et l'aménagement des cavités naturelles, l'exploitation des carrières (en particulier du "marbre" rose de Guillestre) et des eaux thermales, la religion populaire, la paléoécologie humaine, les chronogrammes, les graffiti, la toponymie. On a au contraire renoncé à envisager toute la problématique des fortifications modernes : le plateau de Mont-Dauphin, qui constitue l'un des éléments géotopographiques les plus caractéristiques du Guillestrois, a donc été prospecté seulement en dehors de la place forte Vauban.

Grâce à la confrontation systématique de la bibliographie ancienne, des fiches déjà présentes dans les dossiers du Service Régional de l'Archéologie de Provence-Alpes-Côte d'Azur et des traits géographiques détaillés du territoire, on a identifié sur le terrain, cartographié et photographié presque tous les sites du Guillestrois où du matériel archéologique, surtout des Ages du Bronze et du Fer, avait été découvert, en grande partie fortuitement, dès le XIX<sup>e</sup> s., et dont souvent on ne connaissait plus l'emplacement précis. Un nouveau site protohistorique, tout à fait remarquable, a été identifié près de Guillestre.

Il faut rappeler à ce propos qu'un vieux site de l'Age du Bronze Final qui avait été réidentifié pendant la campagne 1990 a fait l'objet d'une fouille de sauvetage, dont les résultats ont largement dépassé les prévisions (cf. la note sur la Croupe de Casse Rousse, commune de Villar-d'Arène, dans ce même volume).

La continuation des collections systématiques de matériel archéologique de surface, notamment de céramique et de verre, a fourni des données sur la fréquentation du territoire aux époques protohistorique et romaine et depuis le Moyen Age tardif (fig. 11). Cela permet dès maintenant de commencer à dresser un cadre partiel des céramiques utilisées en Briançonnais depuis le XV<sup>e</sup> s. L'hiatus qui reste souvent pendant les siècles du Moyen Age dérive probablement du manque de connaissances

1 - Ont participé à ces missions, avec le responsable de l'opération : MMmes Anna Gattiglia, Annetta Fazio et Piera Rizzo, Mlle Laure Weil, MM. Giacomo Busto, Giorgio Casanova, Giancarlo Comoglio, Feliciano Della Mora et Giuseppe Zucco. Mme Laura Vaschetti, MM. Marziano Di Maio, Luca Mercalli et Pierre Rostan ont fourni assistance dans le domaine de leurs spécialisations respectives.

HAUTES-ALPES  
**PROVENCE - ALPES - COTE - D'AZUR**

**BILAN  
 SCIENTIFIQUE**

Travaux et recherches archéologiques de terrain

**1 9 9 1**

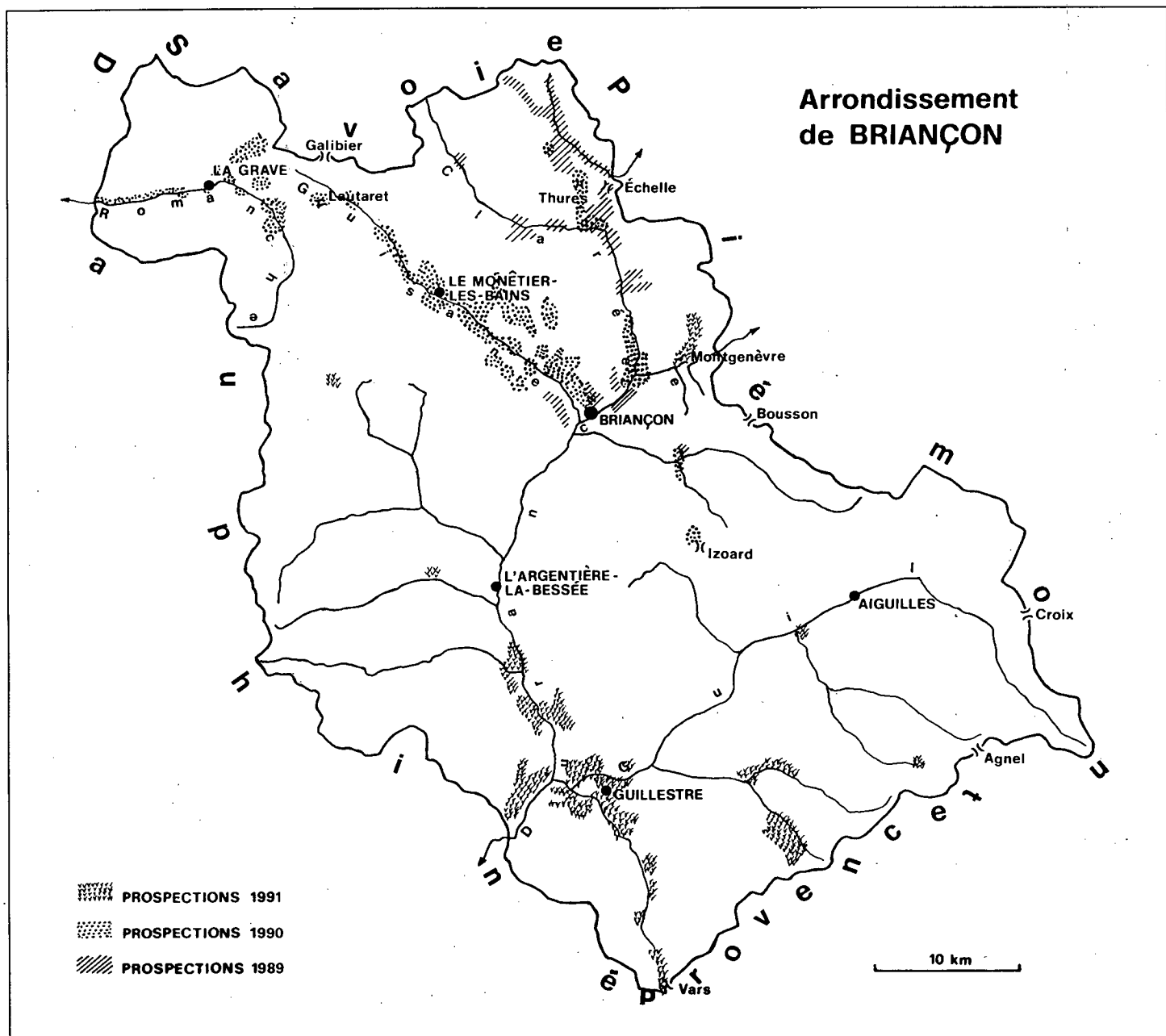


fig. 10 Arrondissement de Briançon. Carte de prospection-inventaire.

sur les céramiques de production locale, notamment celles d'usage courant, ce qui empêche pour l'instant de distinguer la céramique commune médiévale de celle des âges précédents et successifs.

L'étude des cadastres anciens et d'autres documents écrits, entrepris par Mme Annetta Fazio aux Archives Départementales de Gap, a fourni d'importantes précisions sur l'exploitation des eaux thermales, les canaux



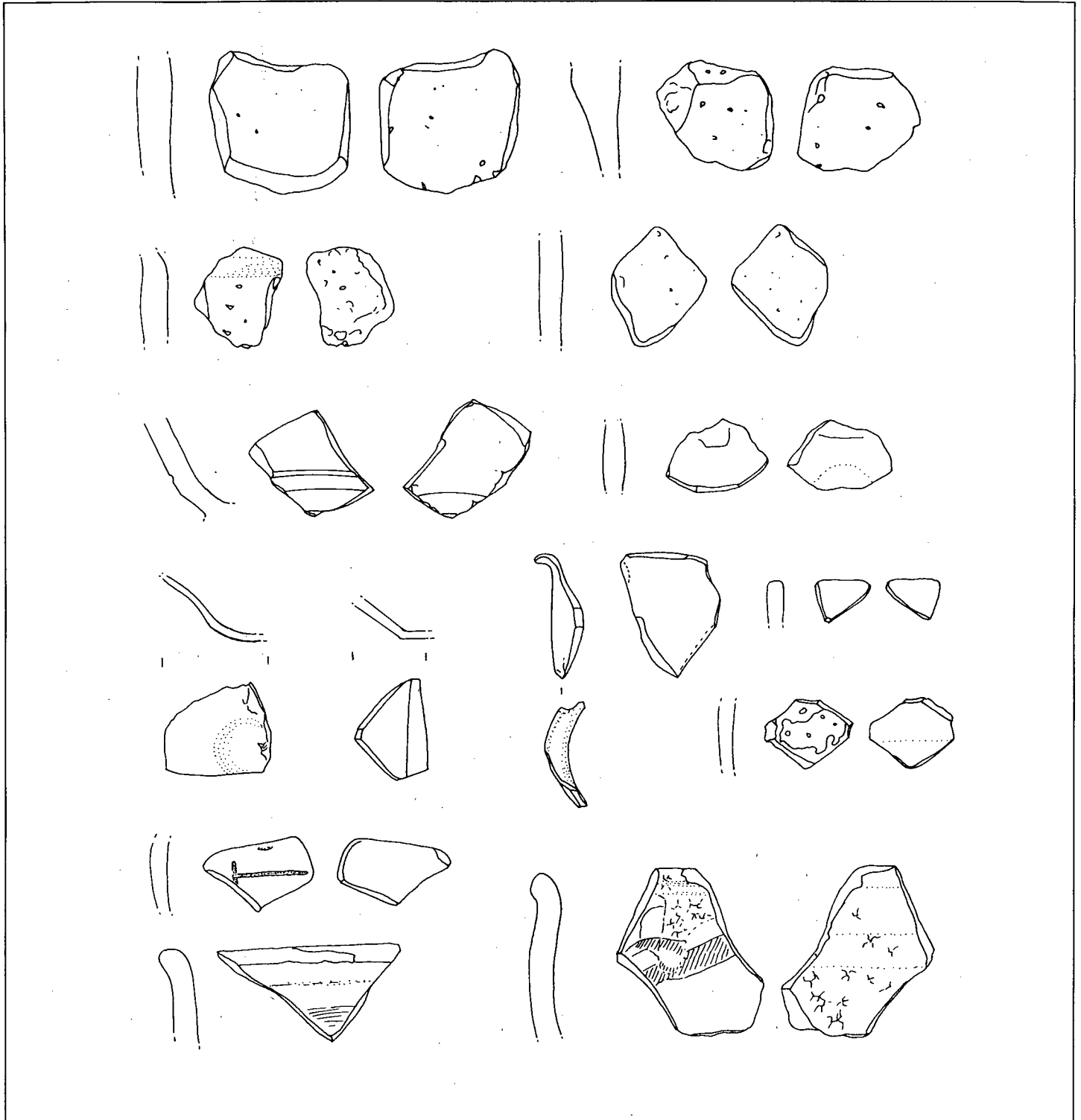


fig. 11 Arrondissement de Briançon, Guillestrois, prospections 1991 : un choix des céramiques et verres protohistoriques et antiques récoltés en surface.

---

**Travaux et recherches archéologiques de terrain**

d'arrosage et les travaux d'aménagement du territoire. Une triste nouveauté par rapport aux territoires envisagés dans les campagnes précédentes est constituée par la présence de fouilles clandestines relativement récentes, dans des sites non signalés, ainsi que dans des sites qui avaient déjà fait l'objet d'une intervention régulière.

En vue de la campagne 1992, qui se déroulera en juillet dans le canton d'Aiguilles (Queyras), on a accompli une étude typologique et comparative des céramiques retrouvées par M. Pierre Rostan au cours des fouilles 1990 à l'Abri de Pinilière, près de la mine des Clausis (commune de Saint-Véran). D'après les caractères des seules céramiques, les trois niveaux de fréquentation de l'abri

remonteraient respectivement à l'époque de la romanisation (entre la fin de l'Age du Fer et les 1<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s ap. J.-C.), à l'Age du Fer (probablement au premier Age du Fer) et au Bronze Ancien - Chalcolithique. Ce dernier niveau constitue probablement le plus ancien témoignage archéologique actuellement connu de tout le Briançonnais et se rattache plus en général à la question de la continuité substantielle du Chalcolithique et du Bronze Ancien sur les deux côtés des Alpes Occidentales.

La présence de ce niveau tout près d'une mine de cuivre alpine introduit évidemment une nouveauté non négligeable dans l'archéologie préhistorique régionale (cf la note remise à M. Rostan, jointe à son rapport sur les Clausis-Pinilière, commune de Saint-Véran).

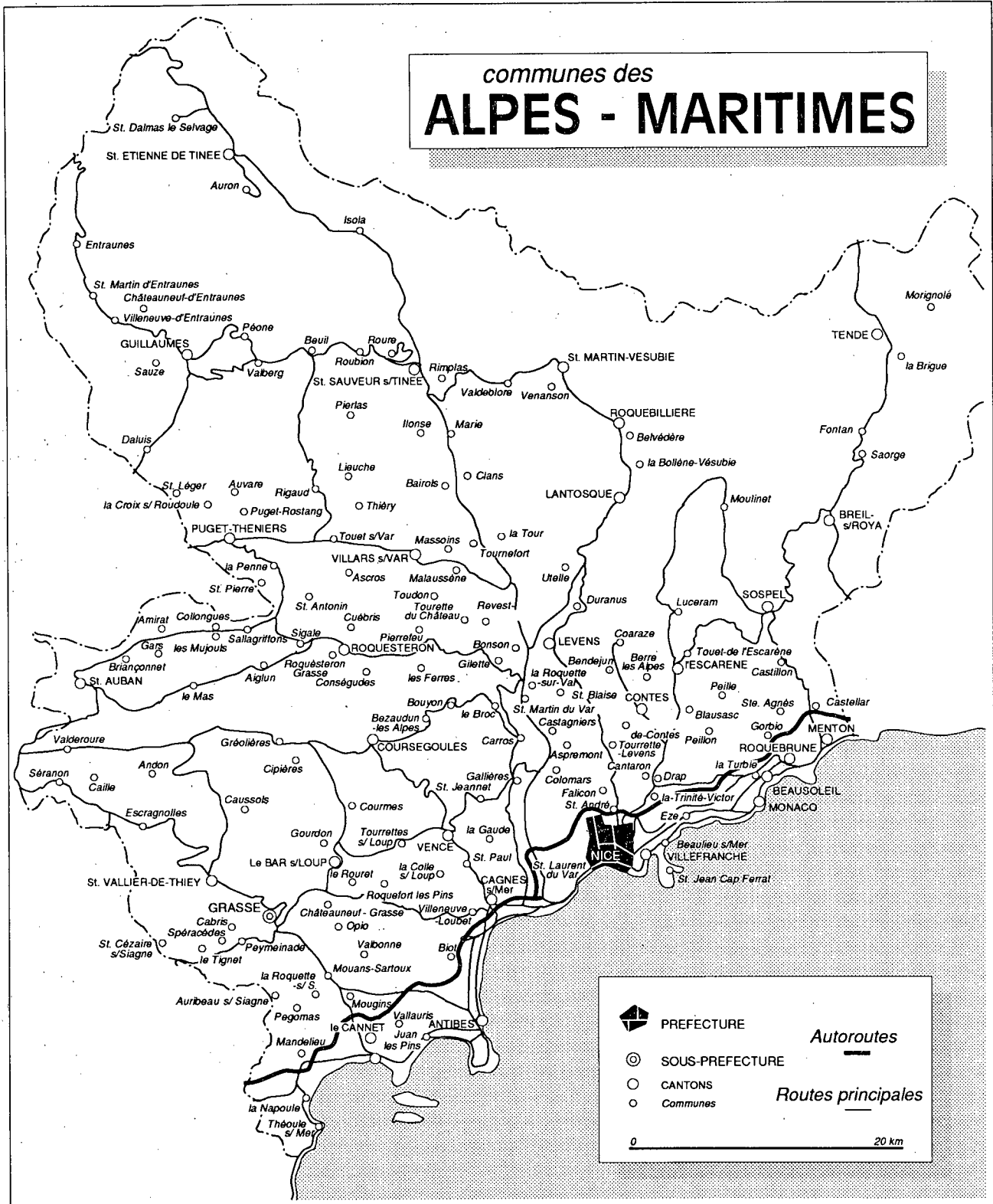
**AUTORISATIONS DELIVREES EN 1991  
DANS LE DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES**

1	BIOT	CHEVRE D'OR	AH	S	DUMONT Aurélie
		ZAC SAINT-PHILIPPE	AH	S	GAZENBEEK Michiel
		ZAC SAINT-PHILIPPE	AH	S	VIOLINO Jean-Pierre
2	CASTELLAR	ABRI PENDIMOUN	AP	FP	BINDER Didier
3	GRASSE	MOULIN DE BRUN	AH	S	RENZI Georges
		PLACE JEAN-JAURES	AH	S	MARTIN Lucas
4	NICE	CASERNE RUSCA	AH	S	CHEMIN René
		CIMIEZ	AH	S	MOUCHOT Danièle
		HOPITAL LENVAL	AP	S	DUBAR Michel
		LAZARET	AP	FP	LUMLEY Henri de
5	ROQUEBRUNE- CAP-MARTIN	VALLONNET	AP	FP	ECHASSOUX Annie
6	ST-VALLIER	HUBAC DES ANDIDÈS	AP	S	BINDER Didier
7	TENDE	FONTANALBE	AP	R	PAQUIER Yves
		FONTANALBE	AP	R	BLAIN Alain
		FONTANALBE	AP	R	PELLEGRINI Henri
		FONTANALBE	AP	R	DUFRENNE Roland
		VALLEE DES MERVEILLES	AP	FP	LUMLEY Henri de
		VALLEE DES MERVEILLES	AP	R	DUFRENNE Roland
		VALLEE DES MERVEILLES	AP	R	BLAIN Alain
		VALLEE DES MERVEILLES	AP	R	PAQUIER Yves
8	TOURRETTE	LA CABANE	AH	S	DUMONT Aurélie
9	VILLENEUVE	JAS DE MADAME	APAH	P	GRENET Michel
	ARRONDISSEMENT DE GRASSE			PI	BINDER Didier
	DEPARTEMENT			PI	FULCONIS Stéphane
				PA	HUSSY Christian

ALPES-MARITIMES  
**PROVENCE - ALPES - COTE - D'AZUR**

**BILAN  
 SCIENTIFIQUE**

**1 9 9 1**



---

**Travaux et recherches archéologiques de terrain**

<b>ANTIBES</b>
Rue du Bateau
N° 06 004 036 AH

Découverte fortuite

**Jean-Pierre VIOLINO**

Dans la vieille ville, entre la place du Barri au nord et la Porte de l'Orme au sud, des travaux urbains (mise en conformité des réseaux enterrés) ont ouvert la ruelle dans toute sa longueur (orientation NNE/SSO).

La stratigraphie avait été fortement perturbée par les réseaux antérieurs. A -0,60 m, les restes d'un dallage de pierres plates usées de module apparement identique (1,50 m sur 1,20 m) demeuraient accolés aux murs de fondation des maisons. Le substrat rocheux calcaire (dolomies du Jurassique) qui forme le rocher d'Antibes apparaît sous forme de failles et d'arêtes vers -1,50 m/-2,25 m. Une arête rocheuse d'orientation est/ouest interrompt l'axe de pénétration nord/sud et remonte jusque sous la rue actuelle. A l'époque antique la rue était coupée par ce pan rocheux. S'est-elle continuée

par un escalier ou bifurquait-elle avant la place du Barri ? En l'absence de sondage il est difficile de se prononcer.

Les remblais modernes très remaniés sous le pavement actuel de la rue sont datés des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s. Immédiatement au-dessous est apparu le dallage bien assemblé. Les dalles en calcaire local mettent à niveau le sol. Deux pierres de seuil et une plaque de marbre avec moulure ont été mises au jour à proximité de la place du Barri. Un matériel céramique de sigillée claire et d'amphore associé au dallage permet d'émettre l'hypothèse chronologique des II<sup>e</sup>/III<sup>e</sup> s.

Signalons que J. Clergues dans les années soixante avait également mis au jour un dallage du II<sup>e</sup> s. recouvrant un dallage primitif identifié comme le sol hellénistique place du Barri.

<b>ANTIBES</b>
Rue Georges Clémenceau
N° 06 004 037 AH

Découverte fortuite

**Jean-Pierre VIOLINO**

Dans une maison avec jardin privatif sise au milieu de la rue Georges Clémenceau, côté ouest, un mur d'orientation nord/sud avec une corniche moulurée de marbre blanc sert de séparation de cave. D'une hauteur de 2 m, ce mur a été identifié sur une longueur de 20 m. Un enduit épais de 13 mm ne le recouvre que partiellement et s'arrête à 12 cm du sol en terre battue actuel. Le niveau du sol de la cave est à environ 2,50 m en dessous du niveau de la rue qui descend d'est en ouest, entraînant une humidité certaine due à la remontée de la nappe phréatique.

Ce mur, qui paraît continuer vers le nord (sous la rue Georges Clémenceau), est constitué de blocs moyens liés à la chaux et recouvert d'un enduit lissé de couleur rose. A partir des seuls éléments architecturaux, il n'est possible de proposer qu'une fourchette chronologique pour cette construction d'époque romaine : postérieure à Auguste et antérieure au Bas-Empire. La fonction de ce mur est, elle aussi, obscure pour l'instant : il n'a pu être rattaché à aucune structure, à aucun bâti découvert antérieurement. Son aspect et le soin apporté à sa finition conduisent bien évidemment à l'hypothèse d'un monument public à vocation non établie (portique, cryptoportique...).

BIOT  
La Chappe

N° 06 018 015 AH

Sauvetage urgent

Aurélie DUMONT, Jean-Pierre VIOLINO

Il s'agit d'un bâtiment d'exploitation modeste, de plan assez régulier, qui occupe le versant sud d'une colline calcaire et domine une petite doline<sup>1</sup>. La totalité des vestiges a été dégagée, seule l'unité de production agricole a été identifiée à l'ouest. Le substrat affleure partout, et aucun mur n'est conservé en élévation. Un grand mur sud, large de 2 m, à liant de terre (mur-bahut ?), stabilise le terrain dans une zone argileuse.

#### ■ L'organisation de l'espace

La partie ouest se compose de trois pièces alignées sur l'axe nord/sud (fig. 12) :

- La salle de pressurage, à l'angle nord-ouest, présente un sol composé d'un hérisson de blocs bruts dans sa partie inférieure, et d'un béton contenant des pierres de petites dimensions dans sa partie supérieure, encore visible sur seulement 0,50 m<sup>2</sup>. Deux fonds de cuve de décantation se superposent. Le plus récent est une recharge épaisse d'un peu plus de 15 cm, en trois couches, de mortier blanc liant du gravillon pour la première, contenant du safre pour la seconde et de grosses pierres pour la dernière. La *cupula* du bassin le plus ancien se constitue d'une grosse pierre sculptée, de forme arrondie comportant une cupule d'un diamètre de 35 cm, maçonnée dans le fond de la cuve. Le fond de ce même bassin est soigneusement bétonné, le mortier étant lissé et un boudin d'étanchéité ayant été aménagé. La salle de manœuvre du pressoir est attenante à l'aire de pressurage, on y accède par le nord de la cour (ou de la galerie) centrale.
- Le cellier, d'une superficie d'environ 55 m<sup>2</sup>, comprend 18 *dolia*, certains brisés sur place, d'autres ne subsistant qu'en traces négatives de fosses creusées dans le sub-

strat. Ils possèdent des bords rentrants (12 types reconnus). Des traces de calage, comme des pierres, des fragments de dolium et d'amphore, ou encore des boulettes d'argile grise ont été retrouvées sous les morceaux brisés des *dolia*.

- L'espace 5 (cuisine ?) occupe une surface de 24 m<sup>2</sup> au centre de l'établissement et correspond à un nouvel aménagement de l'exploitation. En effet, deux des murs de cet espace sont installés sur l'emplacement de *dolia* ou moitiés de *dolia* de l'espace 1, créant ainsi une nouvelle pièce avec au nord une éventuelle réserve ou autre réduit contenant des traces de foyer ; foyer contenu également à l'intérieur de la cuisine, ainsi que deux négatifs de fonds de dolium, et une inhumation d'enfant. L'espace 7 qui s'ouvre au sud de la cuisine fait partie de cet agrandissement du bâtiment, sans pour autant que l'on connaisse la fonction exacte de l'exploitation. Il en est de même pour la partie nord-est où le substrat affleure et la partie sud-est où seul un sol de destruction a été repéré (au sud de l'espace 9).

#### ■ Mobilier et chronologie du site

L'arasement excessif du site n'a pas permis d'individualiser des unités stratigraphiques antiques (fréquence de la céramique vernissée). Les céramiques antiques (H.S) forment un ensemble homogène, bien datable, des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. ; il s'agit de fragments de sigillée sud-gauloise tardive, sigillée claire A, luisante, avec à l'état résiduel des fragments plus anciens comme les parois fines. Les céramiques communes à pâte claire constituent l'essentiel du matériel. Les céramiques culinaires à bords noircis, africaines de cuisine, complètent le lot. Les amphores sont rares (fragments de Dressel 20, surtout de l'Africaine).

Il faut noter la présence de quelques fragments de gobelets en verre fin, de clous de charpente, d'un fragment de petit bassin en bronze et d'un sesterce de Trébonianus Gallus (milieu du III<sup>e</sup> s.).

1 - Site découvert lors d'une prospection en août 1991 avec Michiel GAZENBEEK. L'équipe de fouille se composait de Pascale CHEVILLOT et de Frédéric NATALE. L'étude anthropologique des deux inhumations a été faite par Philippe B. LE HORS et Sophie VATTEONI, de l'unité d'anthropologie du C.R.A. du C.N.R.S. de Sophia-Antipolis.

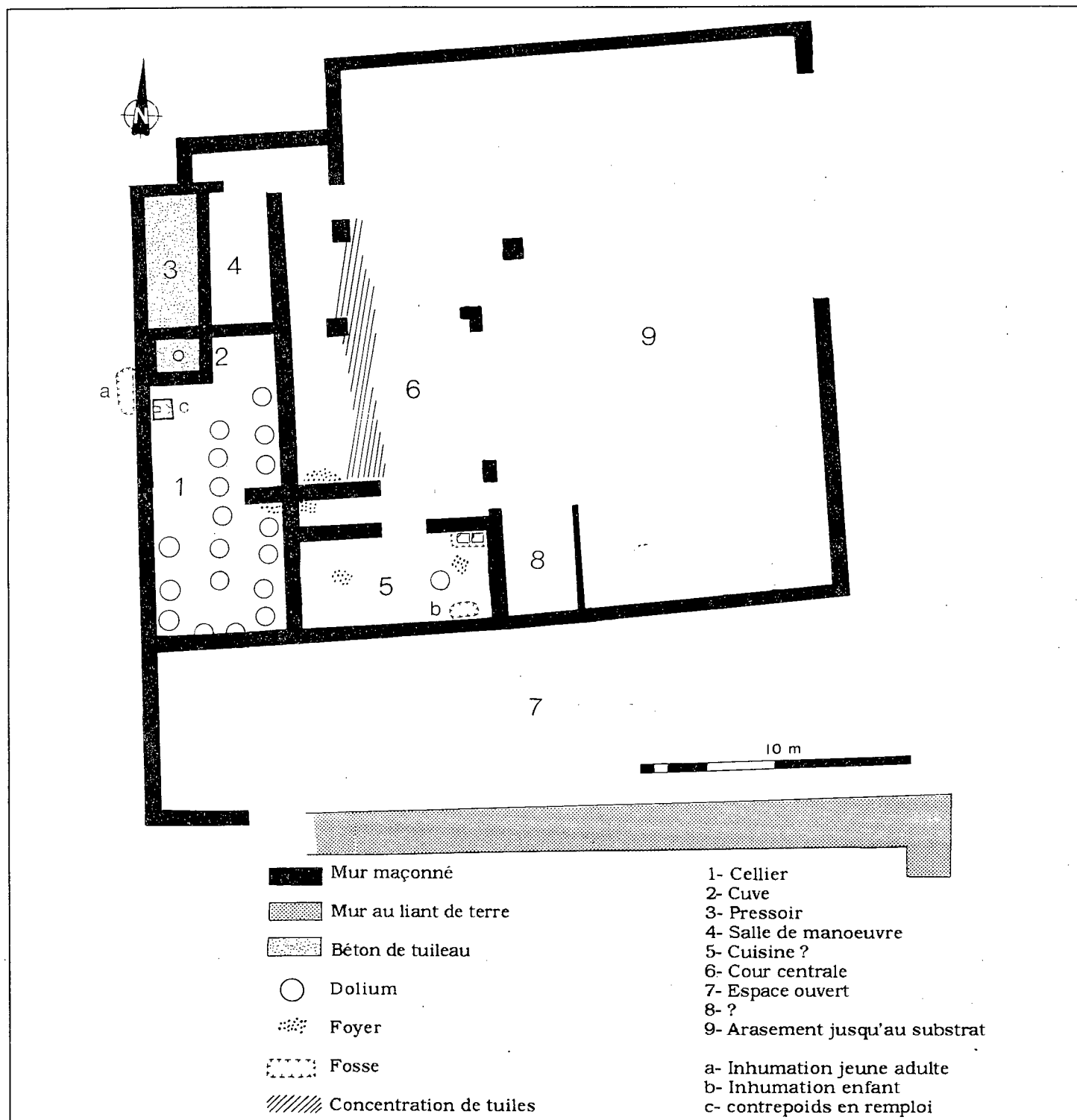


fig. 12 BIOT, La Chappe. Plan de l'établissement rural.

---

**Travaux et recherches archéologiques de terrain**
**■ Les inhumations**

Deux inhumations ont été mises au jour, l'une extra-muros, l'autre à l'intérieur de l'habitat, toutes deux sans matériel. L'inhumation "a" (fig. 12) est celle d'un adulte de sexe masculin ; la fosse est délimitée par des pierres, elle est postérieure au mur mitoyen ; les ossements sont mal conservés, et l'inhumation a subi deux remaniements. L'inhumation "b" est celle d'un enfant de sexe indéterminé, mort à l'âge de 5 ou 6 ans ; cette fosse ne présente aucun aménagement et se situe dans une pièce considérée comme la cuisine.

**■ Huilerie ou exploitation vinicole ?**

Il est difficile, sans une analyse chimique des acides gras

des fonds de *dolia*, de distinguer, à partir des seules bases architecturales et archéologiques (structures très arasées et pauvreté du matériel), une huilerie d'une exploitation vinicole, d'autant plus qu'il n'existe aucune trace de moulin pour l'huilerie, et que les capacités de stockage du vin sont faibles.

**■ L'abandon du site**

Ce site rural n'a apparemment pas subi de destruction violente (récupération des matériaux et de la vaisselle). Son abandon au début du IV<sup>e</sup> s. (?) peut correspondre à une mutation du système d'exploitation agricole en Provence extrême-orientale plus tardive que pour le reste de la Narbonnaise.

<b>CAILLE</b>
---------------

<b>Grotte de Cra-Bouchet</b>
------------------------------

N° 06 028 007 AP
------------------

Prospection

**Stéphane FULCONIS**

Cette grotte se trouve dans les falaises limitant au nord la plaine de Caille, entre la grotte de Cra-Bouchet 2 et la grotte de Cra-Bouchet 6 (cf. Notes d'Informations 1990). Elle a été découverte en prospection en 1991. Le porche d'entrée a donné 4 tessons lissés et un fragment d'os

long humain en surface d'un remplissage terreux mêlé de cailloutis. Un important fragment de vase à fond plat, tourné, a été ramassé en surface d'un étroit laminoir caillouteux, au fond de la cavité. Ce récipient est datable du second Age du Fer.



## Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

## CARROS

La Clapière

N° 06 033 001 AH

Découverte fortuite

Henri GEIST, Georges VINDRY

Au cours de l'été 1989, M. G. Béranger, au lieu-dit La Clapière, dans un site couvert de broussailles et de pins, a présenté au Groupe Archéologique du Cercle Historique des Alpes-Maritimes une petite carrière dont l'attribution à l'Antiquité ne fait aucun doute.

Cette carrière n'était connue jusque-là que des chasseurs et de quelques habitants de Carros pour qui elle constituait, tout au plus, une curiosité. Ouverte à flanc de coteau dans une zone d'affleurement d'un calcaire ferme appartenant à ce que les géologues appellent "brèche de Carros" (Pliocène), elle ne comporte qu'une seule couche d'extraction directe, sans mort-terrain, dont l'aire encombrée de déchets de taille, large de 15 m, occupe environ 50 m<sup>2</sup>, marquée au sommet par deux limites latérales, avec une pente au sol de 20 degrés. Le front de taille présente le début de la taille d'un grand monolithe.

Cinq gros blocs ont été abandonnés sur place : deux au sommet, proche de leur lit d'extraction, un au milieu, et deux autres au bas de la pente, dans une position oblique qui suggère un déplacement au levier par rotations successives. Les trois blocs supérieurs ont été dégrossis par smillage et seuls les deux blocs inférieurs, proches de leur lieu d'acheminement, ont été achevés, dressés à l'aiguille, avec des parements plans. Leurs dimensions sont considérables : bloc A, 5,20 x 0,80 x 0,90 m ; bloc B, 2,98 x 0,86 x 0,56 m ; bloc C, 3,36 x 0,80 x 0,90 m ; bloc D, 2,50 x 1,10 x 0,70 m ; bloc E, 2,50 x 1,00 x 0,60 m. Le parallélépipède en préparation, adhérant par sa base au front de taille supérieur, dégrossi sur une face, détaché par havage, présente une saignée à la base où ont été laissés, tous les 60 cm environ, de petits blocs de pierre destinés à jouer le rôle de coins de maintien. Ce monolithe a une longueur de 7,40 m pour une largeur de 1,10 m.

Dans une région où l'on ne connaissait jusqu'ici que de grandes zones d'extraction antiques, sans doute impé-

riales, comme celles de La Turbie ou de Vençe, cette petite carrière de surface abandonnée en cours de travail présente un intérêt considérable. On y trouve à peu près tous les stades d'élaboration : grand front de taille avec deux monolithes préparés montrant le procédé de maintien en place avant le détachement aux coins, blocs débités plus petits à divers stades de préparation et d'achèvement, traces d'outils. Ce type de blocs se retrouve couramment dans les constructions romaines en grand appareil, entre autres dans les monuments funéraires où ils constituent les éléments de clôture.

Or il se trouve précisément à Gattières, village proche de Carros, un grand linteau sculpté et inscrit (*C.I.L.* XII, 23), parallélépipède en calcaire fin provenant d'un important monument funéraire non identifié. L'épigraphiste E. Blanc, qui l'a publié en 1878, avait noté, à l'emplacement qu'occupait autrefois ce linteau, la présence de grands blocs sculptés, dont un fronton, disparus il y a une trentaine d'années, et demeurés introuvables malgré nos recherches. Une carrière implique l'existence d'une voie d'acheminement très proche

Celle de La Clapière se trouve à une vingtaine de mètres en amont d'un très ancien itinéraire, aujourd'hui élargi et goudronné, désigné autrefois sous le nom de "vieux chemin de Gattières à Carros". Les deux monolithes achevés, dont l'un a une extrémité encore posée sur un tas de cailloux dégagant la base pour assurer le passage d'un levier, ont été descendus à quelques mètres de ce chemin. L'ouverture de cette carrière occasionnelle est liée à l'existence d'un chemin antique de même tracé non loin duquel s'élevait le grand monument funéraire, peut-être inachevé, dont le linteau de Gattières est actuellement le seul reste visible, et auquel les blocs de cette carrière privée ont été vraisemblablement destinés.

---

**Travaux et recherches archéologiques de terrain**

<b>GOURDON</b>
----------------

Grotte des Os
---------------

N° 06 068 004 AP
------------------

Prospection

**Stéphane FULCONIS**

Cette grotte s'ouvre en rive droite du vallon de Pierrefeu, dans la pente descendant du plateau de Caussols vers les gorges du Loup. Découverte par le Club Spéléo de la M.J.C. Magnan de Nice en 1987, elle a été visitée en 1991. Un remplissage terreux a donné en surface 26 tessons attribuables au Bronze Final, dont beaucoup semblent provenir d'un même récipient (petit vase à fond plat

et décor de cannelures, à parois fines). Il s'agit d'une céramique grise, d'aspect poreux, à dégraissant fin et se délitant facilement. Un tesson de céramique tournée grise à intérieur noir a également été ramassé à l'entrée, indiquant une fréquentation médiévale de la grotte. Enfin, un boyau caillouteux après la salle d'entrée a donné un fragment d'ossement fossilisé (cervidé ou capriné).

<b>GRASSE</b>
---------------

Place Jean-Jaurès
-------------------

N° 06 069 045 AH
------------------

Sondage

**Lucas MARTIN**

Le projet de creusement d'un parking au cœur de la vieille ville de Grasse a motivé un sondage archéologique en décembre 1991. Des recherches livrées entreprises en parallèle ont permis de faire le point des connaissances dans le domaine archéologique à Grasse. Les sources bibliographiques permettaient d'attribuer l'urbanisation du secteur au XII<sup>e</sup> s. La fouille, contrainte par des impératifs de voirie, s'est limitée à une tranchée unique coupant la place dans sa grande longueur. Celle-ci a permis de recouper perpendiculairement cinq murs

est-ouest, traces d'un îlot bas-médiéval ou du début de l'époque moderne, détruit en 1857 pour créer l'actuelle place Jean Jaurès. Les fondations des murs arasées par celle-ci reposent directement dans un niveau de vases ennoyées par la nappe phréatique, vases qui résultent du colmatage naturel d'un marais situé dans cette partie basse de la ville. Rien ne permet dans le matériel collecté de mettre en évidence un habitat plus ancien sous les murs arasés.

## TENDE

Val de Fontanalbe, Vallée des Merveilles

N° 06 163 002 AP

Relevé de gravures rupestres

Henri PELLEGRINI

■ *Relevés de la campagne 1991*

Parallèlement au relevé et à l'étude des figures d'attelage tirant l'araire, piquetées sur les roches des vallées des Merveilles et de Fontanalbe, qui nous occupent depuis plusieurs années, notre attention s'est portée plus particulièrement lors de la présente campagne sur l'analyse et l'interprétation d'autres figurations de bovins enjugués.

■ *Sous un signe commun : l'attelage*

Ces gravures, très particulières, groupées dans un périmètre relativement restreint du site de Fontanalbe (zone XVIII), nous montrent la paire de bovins classique reliés par le joug, mais tirant un instrument de forme triangulaire ou rectangulaire, compartimenté par plusieurs lignes transversales (fig. 13).

Une autre figuration énigmatique, située, elle, dans la Vallée des Merveilles (zone VII), mérite une étude distincte (fig. 14).

Ces gravures nous paraissent assez différentes des thèmes habituellement gravés et méritaient, selon nous, quelques recherches complémentaires quant à leur interprétation.

Le petit nombre de ces figurations, leur lisibilité souvent difficile, ont fait que ces pétroglyphes sont souvent ignorés par les chercheurs, alors qu'ils pourraient s'avérer complémentaires des scènes de labourage, et précieux pour la mise en place éventuelle d'une chronologie précise et cohérente des sites des vallées des Merveilles et de Fontanalbe.

■ *Hypothèses antérieures*

Le professeur R.L. Nougier (Nougier, 1961), interprète ces figures comme étant des attelages traînant « un engin agricole rectangulaire, plus ou moins compartimenté ... on peut y voir une scène de hersage, avec une herse en bois, ou une scène de battage avec un tribulum à dents de silex... »

Le chercheur italien A. Priuli (Priuli, 1984) reprend l'hypothèse de la herse mais il ajoute : « Peut-être certaines gravures pourraient représenter des chars vus par-dessus... »

Pour le professeur G. Forni enfin, il ne fait aucun doute que ces représentations soient des travois (Forni, 1988, p. 28).

Ces hypothèses quelque peu originales nous semblent intéressantes au niveau de la datation de ces gravures. En effet si dès le Néolithique Moyen ou Final l'araire est connu et utilisé, l'usage du char semble être plus tardif. Ainsi au Val Camonica, les premières représentations de chars sont datées de la fin du troisième millénaire, ou du début du second (Anati, 1979).

Nous avons montré par ailleurs (Pellegrini, 1989, 1990) que les graveurs, lorsqu'ils représentaient des objets techniques, les araires par exemple, en donnaient une représentation schématique, et symbolique bien sûr, mais exacte technologiquement et parfaitement fonctionnelle.

Pour analyser ces figures, nous sommes donc partis du principe que les outils, aratoires ou autres, figurés au Bégo montrent des instruments bien réels et surtout fonctionnels.

■ *Analyse et critique*

En appliquant une analyse technique rigoureuse à ces instruments, il semble être possible de dégager quelques conclusions susceptibles d'apporter un éclairage nouveau sur ces représentations.

Il convient tout d'abord de remarquer que la position des animaux de trait et du joug reliant les deux bovidés est identique à celle que l'on retrouve sur toutes les figurations d'attelages. Quant à l'objet traîné ou tiré il est, lui, foncièrement différent d'un araire.

Les scènes à vocations agricoles environnantes évoquent, bien sûr, une autre phase de travaux des champs, de là les références à la herse ou au tribulum faites par certains chercheurs. Les autres ayant reconnu des chars n'ont pas argumenté sérieusement leur hypothèse.

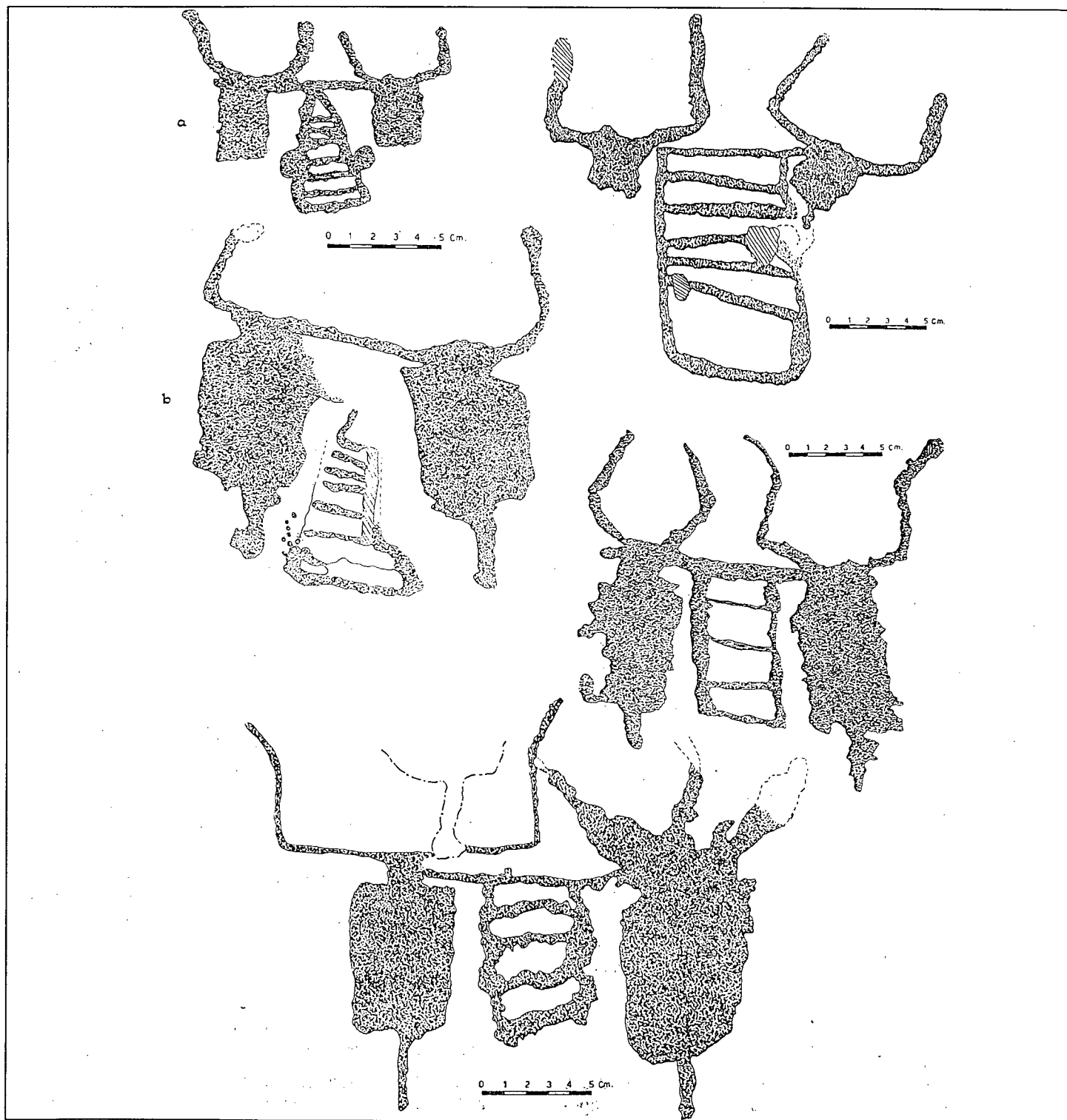


fig. 13 Tende, Val de Fontanalbe. Gravures représentant des attelages.

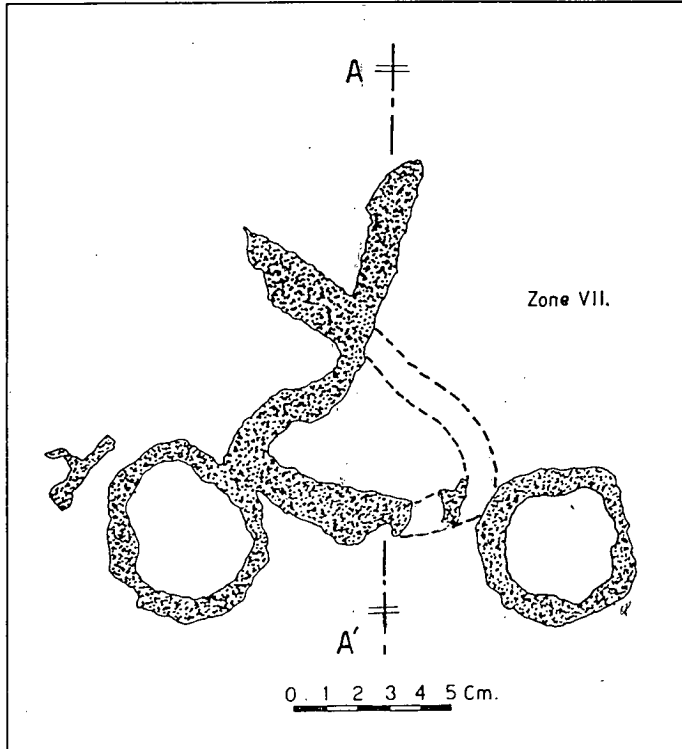


fig. 14 TENDE, Vallée des Merveilles.  
Représentation d'un char, restitution possible.

En ce qui nous concerne, ces diverses hypothèses ne nous semblaient pas satisfaisantes pour au moins deux raisons :

1) Du point de vue fonctionnel, la fixation de l'instrument, herse ou tribulum, avec le joug suppose que ces outils ne reposeraient sur le sol que par leurs extrémités terminales, en faisant avec le sol un angle plus ou moins important, qui dépend de la grandeur des bovins (fig. 15 a). De ce fait, cela rendrait leur utilisation aléatoire, ou pour le moins non fonctionnelle.

2) Si une herse peut comporter des traverses horizontales, dans le cas du tribulum il nécessite, lui, une surface plane au-dessous de laquelle les rangées de silex, destinées à débarrasser le grain de son enveloppe, sont disposées longitudinalement. Ce qui, en tout état de cause, rend l'hypothèse du tribulum peu plausible.

En ce qui concerne la herse, la fig. 15 b du site de Kamennaja Mogila (d'après Lichardus, 1985) montre comment un tel instrument attelé à la suite du timon peut effectivement être fonctionnel et représenté d'une façon techniquement correcte.

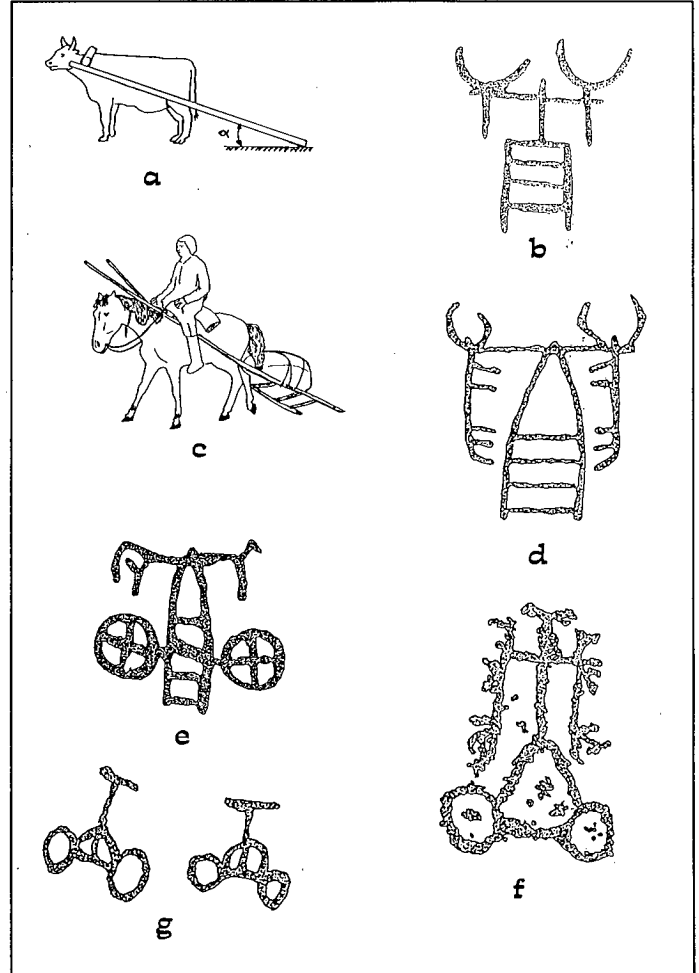


fig. 15 TENDE, Val de Fontanalbe et Vallée des Merveilles.  
a : positionnement de la herse ou du tribulum.  
b : herse, Kamennaja Mogila.  
c : travois des Indiens du Canada.  
d, e : travois, Syunik (Caucase), d'après Forni.  
f : char à deux roues, Campanine de Cimbergo, d'après Anati.  
g : char à deux roues, Sahara, d'après Lhotte.

D'autres raisons, qui méritent encore quelques recherches, et que nous ne pouvons développer dans ce court résumé, tiennent essentiellement aux façons culturelles employées dès la protohistoire. Le hersage mécanique tout d'abord, du fait des labours croisés (traces archéologiques variées), n'apparaît pas nécessaire, remplacé sans doute par un émottage manuel, à la houe

(cf. les scènes de labour au Val Camonica). D'autre part les témoignages antiques sur le hersage font état de fagots réalisés avec des buissons épineux trainés sur le sol. Cette méthode a été utilisée jusqu'à une époque relativement récente (Forni, 1981).

#### ■ Représentation de travois et de char sur le site de Fontanalbe

Le plus ancien type de portage des fardeaux semble être le travois. Il s'agit de la forme la plus rudimentaire du traîneau. Il est constitué de deux baliveaux attachés de part et d'autre d'un animal de trait et recouverts de branchages qui peuvent supporter des charges (fig. 15 c). Si l'on attèle les animaux par couple, comme ce fut le cas au Proche-Orient, le travois placé entre les animaux prend la forme d'un triangle dont le sommet est attaché au milieu du joug posé sur la nuque ou le cou des animaux. C'est sans doute ce type de travois triangulaire qui est à l'origine des plus anciens chars (Haudricourt, 1948).

Le passage, au fil des temps, d'un type de travois à l'autre pour aboutir au char en passant par le travois à roues, a pu se faire suivant le schéma de la figure 16 a.

Les figures rupestres représentant de tels instruments ne sont pas rares (fig. 15 d, e, f).

Au départ nous considérons que les représentations de Fontanalbe pouvaient se classer en deux catégories distinctes : premièrement les couples de bovins tirant un instrument rectangulaire pouvant être considéré comme une herse, mais nous avons démontré supra l'inefficacité d'un tel outil, et deuxièmement les attelages tirant un instrument triangulaire qui sans aucun doute représentait un travois.

Ceci nous amène à penser que les différentes représentations dont nous avons fait les relevés cette année sont des travois, cf. en particulier le schéma de la figure 16 a, où l'on voit bien la différenciation des instruments à partir d'un même prototype.

C'est au cours de nos recherches que Monsieur Th. Serres, responsable de fouilles au Laboratoire du Lazaret, nous signala la présence de roues sur une des gravures du site de Fontanalbe (fig. 13 a) (entretien oral, 31 août 1991).

Lors des relevés nous avons effectivement pu nous rendre compte de la présence de deux protubérances grossièrement semi-circulaires sur les côtés d'un travois. Une observation attentive du style de piquetage et des cupules nous porte à croire que l'unité de la figure est réelle.

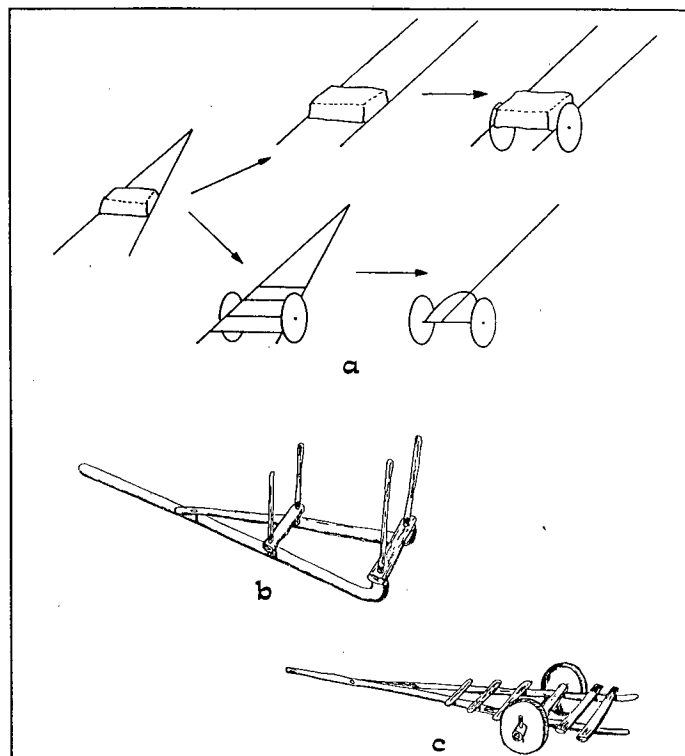


fig. 16 TENDE, Val de Fontanalbe et Vallée des Merveilles.  
a : origine et évolution des chars.  
b et c : traîneau et char à deux roues, Calabre, d'après Forni.

Cela dénote la volonté évidente du graveur de figurer deux roues sur ce travois. Ceci nous permet donc d'affirmer qu'au moins un exemplaire de char est figuré sur les dalles de Fontanalbe.

On connaît par ailleurs quelques représentations de travois à roues (fig. 15 e). De tels instruments, avec ou sans roues, se sont même perpétués jusqu'à ces dernières années comme le montrent les fig. 16 b et 16 c.

On peut noter par ailleurs que dans les régions montagneuses, Alpes, Pyrénées, pour transporter le foin depuis les alpages jusqu'à la bergerie, il était souvent fait usage, jusqu'à ces dernières années, d'un traîneau.

#### ■ Un char représenté dans la Vallée des Merveilles ?

S'il ne fait aucun doute qu'une figure de char archaïque existe à Fontanalbe, il semble que, en ce qui concerne la vallée des Merveilles, un motif au moins pourrait représenter également un char, dans la zone VII (fig. 14).

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

L'instrument (?) représenté ici est différent de ceux que nous avons analysés jusqu'à présent.

On distingue sur cette gravure deux cercles distants d'environ 7 cm, entre lesquels est piquetée une ligne sinueuse tangente au cercle de gauche dans sa partie supérieure gauche. Deux petites plages de cupules, dont l'une particulière, car placée dans le prolongement de la partie basse de la ligne médiane, nous amènent à penser que la figure a pu être abandonnée avant d'avoir été terminée.

Quelques cupules, éparses, mais au placement symétrique de celui de la partie arrondie de cette ligne médiane, confortent cette hypothèse.

Cette figure que nous pensons non terminée pourrait se rapprocher davantage des représentations classiques de chars telles que nous les connaissons, tant au Val Camonica qu'au Sahara (fig. 15 f, g).

Malgré l'avis négatif de M. G. Camps, nous précisant qu'il n'est pas possible de retrouver dans cette représentation l'image d'un char ou de n'importe quel véhicule à roues,

« mais que ce point de vue ne peut s'étendre à l'ensemble du site.. »<sup>1</sup>, (communication personnelle du 7 mars 1989), nous avons poursuivi nos recherches sur cette figure.

En posant comme hypothèse que la représentation n'est pas terminée, et en considérant l'axe AA' comme axe de symétrie, nous donnons une restitution hypothétique de la gravure terminée (fig. 14). Cette représentation évoque fort bien les figures de chars que l'on retrouve soit au Val Camonica, soit au Sahara (fig. 15 f, g).

#### ■ Conclusion

Si l'interprétation que nous donnons de la gravure située dans la vallée des Merveilles peut être sujette à discussion, il est indéniable en revanche que quatre travois, ancêtres du char, ainsi qu'un char archaïque à deux roues sont figurés sur les dalles du site de Fontanalbe.

1 - M. Camps ajoute par ailleurs : « ce jugement négatif ne peut s'étendre à l'ensemble des figures du Val des Merveilles et du mont Bègo, il est même surprenant que ces sites si riches n'aient pas donné de telles représentations... »

#### Bibliographie

- ANATI (E.).— La Préhistoire des Alpes. Ed. Jaca Book, 1979.
- BASSI (G.) et FORNI (G.).— L'aratro e il caro Lodigiani nel contesto storico Padano. Milano, Museo Lombardo di storia dell'agricoltura, 1988.
- FORNI (G.).— Dalla ignicoltura cerealicola del prossimo oriente alla genesi dell'aratro coltura in Italia. *Rivista di storia dell'agricoltura*, n° 1, 1981.
- HAUDRICOURT (A.G.).— Contribution à la géographie et à l'ethnologie de la voiture. *Revue de géographie humaine et d'ethnologie*, 1, 1948, p. 54-64. Texte recueilli in " La Technologie science humaine ", Paris, Editions de la Maison de l'Homme, 1988.
- LHOTE (H.).— Les chars rupestres sahariens. Collection Archéologie, horizons neufs. Toulouse, Editions des Hespérides, 1982.
- LICHARDUS (J.) et LICHARDUS (M.).— La protohistoire de l'Europe, PUF, 1985.
- NOUGIER (L.R.).— Archéologie préhistorique du Mont Bègo, A.-M., *Annales de la faculté des lettres de Toulouse*, X<sup>e</sup> année, fasc. 3, 1961.
- PELLEGRINI (H.).— Tende, Val de Fontanalbe. *Notes d'Information et de liaison PACA*, 6, 1989, p. 74-78.
- PELLEGRINI (H.).— Tende, Val de Fontanalbe, Vallée des Merveilles. *Notes d'Information et de liaison PACA*, 7, 1990, p. 52-56.
- PRIULI (A.).— Incisioni rupestri di Monte Bego. *Quaderni di cultura alpina*, n° 10, 1984.

**TENDE**  
Vallée des Merveilles

N° 06 163 001 AP

Relevé de gravures rupestres

**Roland DUFRENNE**

Le colloque sur les gravures rupestres du Mont Bégo, qui s'est tenu à Tende au mois de juillet dernier, a été animé par de nombreuses et instructives communications. On peut toutefois regretter qu'une mauvaise observation de certaines gravures importantes ait inspiré des interprétations erronées ou contestables.

Nous ne reviendrons pas sur les gravures anthropomorphes étudiées dans un précédent compte rendu. En revanche, il paraît utile d'évoquer le motif anthropomorphe baptisé le "Sorcier", lequel a été choisi pour illustrer la couverture des pré-actes du Colloque de Tende.

**Le "Sorcier"**

Située sur l'une des "vagues rocheuses" qui font face au Mont Bégo sur les pentes occidentales de la Vallée des Merveilles, cette gravure schématisée, à première vue, paraît représenter la tête ou le buste d'un personnage menaçant, brandissant un poignard dans chaque main, et ouvrant une large bouche laissant apparaître une rangée de dents agressives (fig. 17). Cette première impression a induit en erreur beaucoup de chercheurs, mais nous avons déjà souligné l'importance des précautions à prendre dans la lecture du symbolisme ésotérique de certaines gravures.

Il est vraisemblable que la gravure ait été conçue à partir d'un motif corniforme dont les cornes formeraient les lignes latérales du visage aboutissant aux mains dont les doigts tendus s'élèvent à la hauteur de la voûte crânienne non figurée. Perpendiculairement aux mains, et indépendantes de celles-ci, sont représentées deux lames triangulaires sans manche qui donnent l'impression fautive de poignards brandis par le personnage.

■ **Les sept mots**

La partie supérieure du visage est délimitée par une ligne horizontale sous laquelle sont gravés deux points marquant les yeux de part et d'autre de l'arête nasale dont

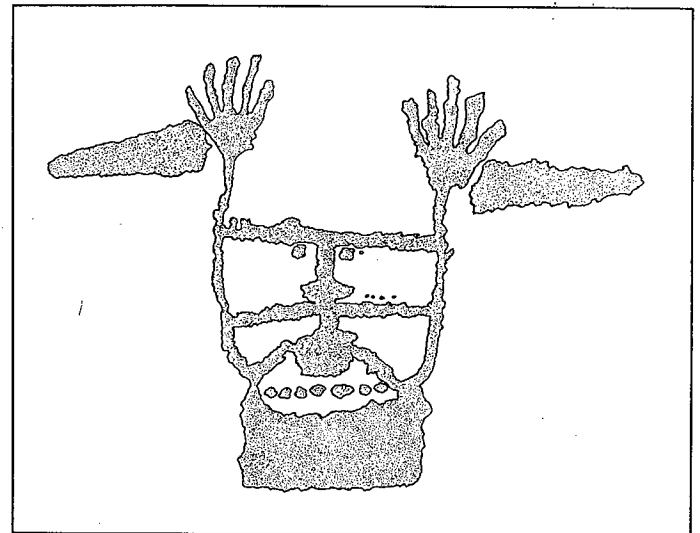


fig. 17 TENDE, Vallée des Merveilles.  
Le "Sorcier", association des énergies du Verbe et de la Pensée.

l'épatement des narines est figuré au-dessus d'une deuxième ligne horizontale. Sous cette ligne, qui pourrait représenter une scarification ou un tatouage rituels, est figurée la bouche ronde, ouverte dans le mouvement de la parole. Issus de la bouche, deux traits en porte-voix viennent encadrer sept points alignés représentant très vraisemblablement sept sons, sept mots ou sept paroles.

Le nombre sept, lié à la création dans la plupart des traditions, peut se rattacher à un processus originel. Dans le domaine culturel indo-européen, la plus ancienne et la plus instructive référence est fournie par le Vêda à travers les sept énergies primordiales du védisme (souvent présentées comme sept Sages antiques : les sept Rishis), dont les sept formules sacrées originales sont les correspondances terrestres. En illustration on peut évoquer le dieu védique de la prière, Brihaspati, mugis-



---

**Travaux et recherches archéologiques de terrain**

sant comme un taureau, et dont les sept bouches répètent le mot qui chasse les ténèbres (Rig-Véda 4.50.4), ce que l'on peut inverser sans en dénaturer le sens : "sa bouche répète sept fois le mot qui chasse les ténèbres (ou, les sept mots...)".

■ **Les dix doigts et les deux poignards**

Dans sa présentation de la religion du Mont Bégo (pré-actes du Colloque de Tende, tome 2, p. 638), Henry de Lumley considère que le "Sorcier", "les bras levés et les mains ouvertes, tenant un poignard dans chaque main, symbolise bien ce dieu de l'orage brandissant la foudre".

Outre l'impossibilité d'imaginer des poignards tenus par des mains ouvertes, il est également difficile de voir dans le motif du "Sorcier" le symbole d'un dieu de l'orage brandissant la foudre. En effet, si parmi les gravures du Mont Bégo on peut reconnaître le symbole de la foudre à travers les nombreuses lignes sinusoïdales ou lignes brisées, aucune référence ne permet d'accréditer avec certitude l'hypothèse des poignards-foudre, surtout lorsque ceux-ci sont représentés horizontalement. En revanche, il est permis de penser que les deux lames, en tant qu'armes (symboles de puissance), figurent une force dualisée émise par le personnage.

Dans la tradition védique, les dix doigts engendrent symboliquement Agni (R.V.1.95.2, etc...). Feu dualisé (terrestre et céleste) et Energie universelle, Agni est la plus importante divinité védique. Agni, assimilé à la pensée (R.V.6.95.5), naît de la tête de son géniteur (R.V.10.88.16), idée qui est reprise dans un texte de l'Iran ancien présentant le feu comme issu de la tête de l'être primordial (Rivâyat Dâtistan i Dênik XLVI.28). Par ailleurs, les dix doigts, si souvent mentionnés dans le Véda, semblent bien symboliser les dix facultés de perception et d'action dont il est fait référence dans les Maha et Kausîtaki Upanishads (K.U.III.5 à 9).

■ **Conclusion**

A la lumière de ces références, le motif du "Sorcier" offre des éléments que l'on peut interpréter sur deux niveaux.

La gravure des Merveilles exprime de façon remarquable l'association de deux énergies, celle de la parole et celle de la pensée, qui sont étroitement liées dans beaucoup de récits cosmogoniques (cette association se retrouve dans le Logos grec et dans le Brahman védique) ainsi que dans la plupart des rites mystiques ou initiatiques (croyance universelle dans l'action magico-religieuse de la Pensée et de la Formule sacrée).

BOUCHES-DU-RHONE  
**PROVENCE - ALPES - COTE - D'AZUR**

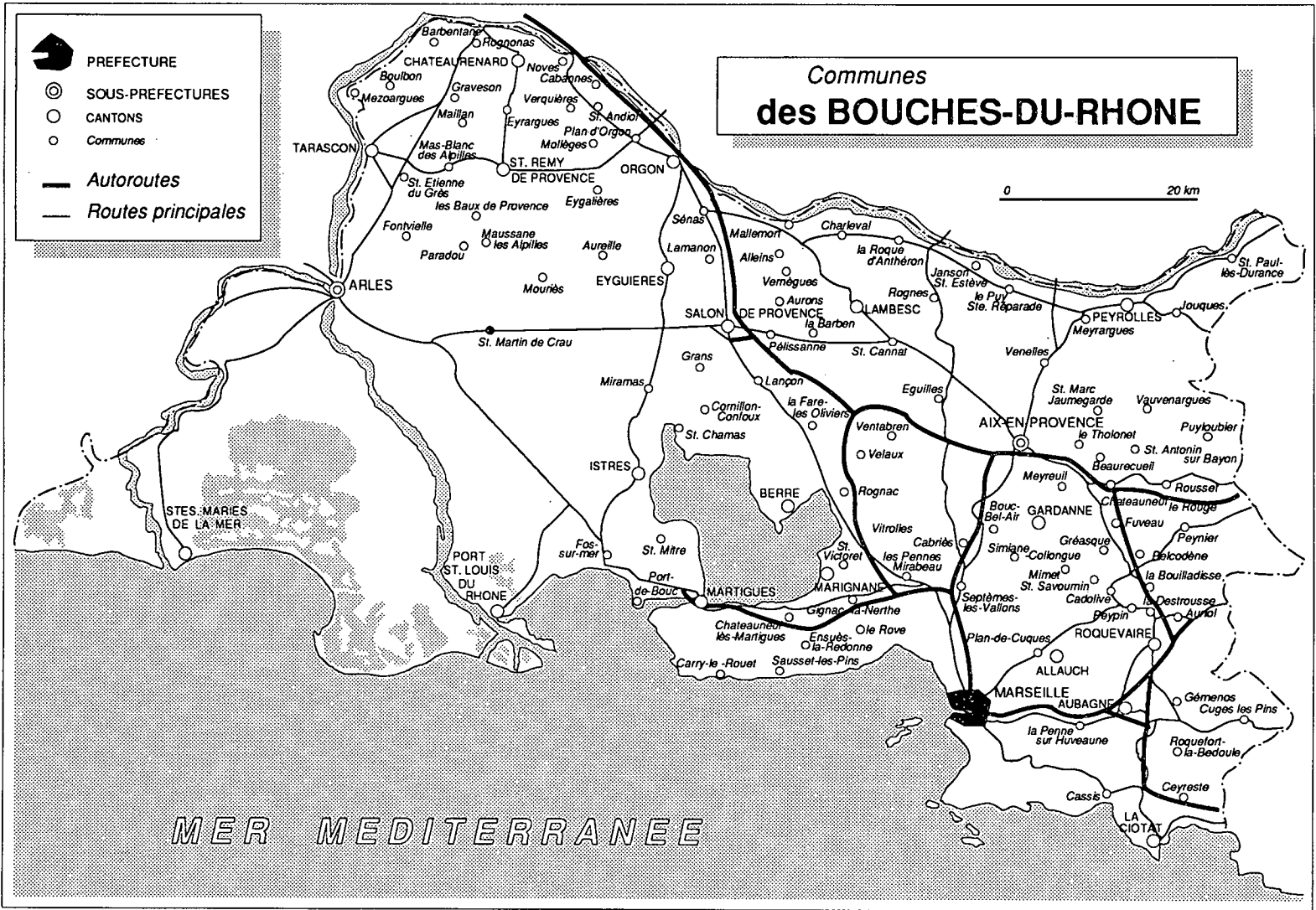
**BILAN  
 SCIENTIFIQUE**

**Travaux et recherches archéologiques de terrain**

**1 9 9 1**

**AUTORISATIONS DELIVREES EN 1991  
 DANS LE DEPARTEMENT BOUCHES-DU-RHONE**  
 (\* notées par astérisque les autorisations délivrées en fin d'année 1990)

1	AIX-EN-PROVENCE	RUE DES MAGNANS RUE MONTMAJOUR COURS DE LA TRINITE 17 HOTEL DES THERMES RUE SIGNORET TERRAIN COQ CHAPELLE DE L'I.E.P. CATHEDRALE LE REX COURS MIRABEAU RUE ALFRED CAPUS SEXTIUS MIRABEAU	AH AP AH AH AH AH AH AH AH AH AH AH	SU SU SU SP SP SU S SU SU SU SU SP	NIN Nuria SAUZADE Gérard BOIRON Roger NIN Nuria RIVET Lucien NIN Nuria RIVET Lucien RIVET Lucien SILLANO Bernard FOURNIER Padraig NIN Nuria
2	ALLAUCH	HOPITAL	AH	SU	AFONSO Fernand
3	ARLES	AMPHITHEATRE CIRQUE CIRQUE LE TREBON CRYPTOPORTIQUES LA CROISIERE LA CRAU RUE ROMAIN ROLLAND	AH AH AH AH AH AH AH AH	SU SU FP SU S SU P SU	ROUQUETTE Jean-Maurice GUIBAL Frédéric SINTES Claude SINTES Claude HEYJMANS Marc SINTES Claude BADAN Otello SINTES Claude
4	BAUX (LES)	TUMULUS NORD	AH	SU	COUDERT Mathilde
5	BEAURECUEIL	COMMUNE  AQUEDUC ROMAIN L'HUBAC	APAH  AH AH	PI  S S	D'ANNA André CROS Nathalie MOCCI Florence BALLAIS Jean-Louis BALLAIS Jean-Louis
6	BOUC-BEL-AIR	LES CHABAUDS	AH	SU	SILLANO Bernard
7	COUDOUX	LA VAUTUBIERE	AH	S	BOUET Alain
8	ENSUES	ABRI DU CÂP MEJEAN	AP	SU	VIGIE-CHEVALIER Béatrice
9	EYGALIERES	COMMUNE	APAH	P	MAHIEU Eric
10	EYGUIERES	BARRES SAINT-PIERRE DE VENCE	AP AH	FP SU	BARGE-MAHIEU Hélène PELLETIER Jean-Pierre
11	FONTVIEILLE	AQUEDUC ROMAIN BARBEGAL	AH AH	FP S	LEVEAU Philippe LEVEAU Philippe
12	FOS-SUR-MER	L'HAUTURE	AH	SU	LAGRUE Jean-Philippe
13	GARDANNE	NOTRE-DAME	AH	SU	BERGERET Agnès
14	GEMENOS	SAINT-MARTIN PIN DE SIMON ABRI 1	AH AP	S FP	SERIEYS Claude HAMEAU Philippe
15	GIGNAC-LA-NERTHE	LA POUSARAQUE	AH	FP	GATEAU Fabienne
16	JOUQUES	L'ADAOUSTE	AP	FP	ONORATINI Gérard
17	LANCON-PROVENCE	CONSTANTINE * COUDOUNEU	AH AH	S FP	AUBAGNAC Gilles VERDIN Florence .../....



BOUCHES-DU-RHONE

BILAN

PROVENCE - ALPES - COTE - D'AZUR  
SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

18	MARSEILLE	BAOU SAINT-MARCEL CHATEAU GOMBERT TECHNOPOLE CHATEAU GOMB. FORT SAINT-JEAN FORT SAINT-JEAN FORT SAINT-JEAN GROTTE COSQUER ILOT 39N ICARDINS PLACE JEAN-JAURES PLACE JULES VERNE PRADO CARENAGE JARDIN AUDIBERT ZAC DE LA PROVIDENCE AVENUE VAUDOYER * QUARTIER SAINTE-BARBE *	AH AH AH AH AH AH AP AH AH AH AH AH AH AH AH AH AH AH AH	FP SU SP SU SU SU S SP SU SU SU SU SU SU SU SU SU SU SP	RAYSSIGUIER Guy CHEMIN René GAZENBEEK Michiel GANTES Lucien-François DUPOUY Florence AFONSO Fernand COURTIN Jean REYNAUD Patrick COLLINET Jean MARROU Pascal HESNARD Antoinette BERGERET Agnès REYNAUD Patrick GAZENBEEK Michiel GANTES Lucien-François MOLINER Manuel
19	MARTIGUES	CIMETIERE SAINT-PIERRE	AH	SP	CHAUSSERIE LAPREE Jean
20	ORGON	COMMUNE	APAH	P	MAHIEU Eric
21	PENNES (LES)	LA CLOCHE	AH	FP	CHABOT Louis
22	PLAN D'ORGON	COMMUNE	APAH	P	MAHIEU Eric
23	PUYLOUBIER	COMMUNE  GROTTE DE GENTIL GROTTE DE L'ERMITE	APAH  AP AP	PI  S S	D'ANNA André CROS Nathalie MOCCI Florence CROS Nathalie CROS Nathalie
24	ROGNES	RUE FONTVIEILLE	AH	SU	ALMES Guiral
25	ROQUEFORT	JULHANS	AH	S	BERTHOUT Dominique
26	ROUSSET	LE PLANTIER	AH	SU	MOCCI Florence
27	ROVE (LE)	LES BASTIDES	AH	S	GATEAU Fabienne
28	SAINTE-ANTONIN- SUR-BAYON	COMMUNE  LES DEUX AIGUILLES	APAH  AH	P  S	D'ANNA André CROS Nathalie MOCCI Florence BALLAIS Jean-Louis
29	SAINTE-MITRE- LES-REMPARTS	COMMUNE EMPLANIERS	APAH AH	PI FP	TREMENT Frédéric TREMENT Frédéric
30	SAINTE-REMY	GLANUM	AH	SU	REYNAUD Frédéric
31	SALON	EGLISE SAINT-MICHEL	AH	SU	MOLINA Nathalie
32	TARASCON	PORTE DE LA CONDAMINE	AH	SU	KEYSER Olivier
33	THOLONET (LE)	COMMUNE	APAH	PI	D'ANNA André CROS Nathalie MOCCI Florence
	DEPARTEMENT			PA	HUSSY Christian

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

## AIX-EN-PROVENCE

Rue Montmajour

N° 13 001 006 AP

Sauvetage urgent

Gérard SAUZADE, André D'ANNA, Catherine CHADEFaux

A l'occasion de terrassements effectués en vue de la construction d'un immeuble, une structure en creux a été mise au jour dans les quartiers sud de la ville d'Aix-en-Provence non loin de l'Arc.

Cette structure dont une grande partie a été détruite par la pelle mécanique a été creusée dans les argiles du Stampien. Elle est de forme tronconique c'est-à-dire à fond plat et à ouverture rétrécie. La partie conservée de cette fosse nous permet d'induire ses dimensions, soit un diamètre au sol de 1,50 m, un diamètre à l'ouverture de 0,40 m et une hauteur de 1 m environ. La morphologie de cette fosse nous amène à penser qu'il devait s'agir d'une structure de stockage de type silo. Les fragments d'une dalle découverte à l'intérieur qui a vraisemblablement été utilisée comme couvercle conforte cette hypothèse. Cette fosse a été utilisée comme dépotoir à son abandon.

Le remplissage de cette fosse était constitué de 2 couches de terre de couleur brun-jaune séparées par un lit de pierres et de galets brûlés et plusieurs concentrations de particules charbonneuses. A l'exception des

deux fragments de dalle, les pierres et les galets étaient tous brûlés. Le matériel archéologique comportait quelques restes de faune, plusieurs éclats de silex et des fragments de poterie.

Par ses éléments de préhension (languettes, boutons coniques) ses formes à épaulement ainsi qu'un décor composé de mamelons disposés irrégulièrement sur la panse d'un vase, la céramique de cette fosse se rattache au Néolithique moyen (Chasséen méridional).

Les découvertes de la rue Montmajour et celle toute récente effectuée à Mignet (grande jarre à épaulement située dans une fosse), témoignent pour la première fois de la présence d'une occupation de l'agglomération aixoise au Néolithique moyen. Ces découvertes bien que toutes deux isolées présument de la présence d'autres structures d'habitat à proximité. Il est probable que la structure de la rue Montmajour fait partie d'un site plus important se situant en partie sous la rue et en partie plus au nord sous les villas et les jardins qui occupent cette zone.

## AIX-EN-PROVENCE

Rue Signoret

N° 13 001 098 AH

Sauvetage programmé

Lucien RIVET

L'aménagement d'un groupe d'immeubles, fondé sur un parking souterrain, a donné l'occasion d'intervenir sur un terrain de 1 600 m<sup>2</sup> jouxtant les bâtiments de la Maison des Jeunes et de la Culture Bellegarde. Selon la tradition historiographique, cette zone est située à la périphérie

d'*Aquae Sextiae* et, peut-être même, *intra muros*, selon l'hypothèse qui fait passer la limite de la ville sur le tracé de la rue Signoret. Il s'agissait alors, entre autres, de déterminer si on pouvait se trouver, à si peu de distance du centre monumental (le *forum* n'est qu'à 200 m, à vol

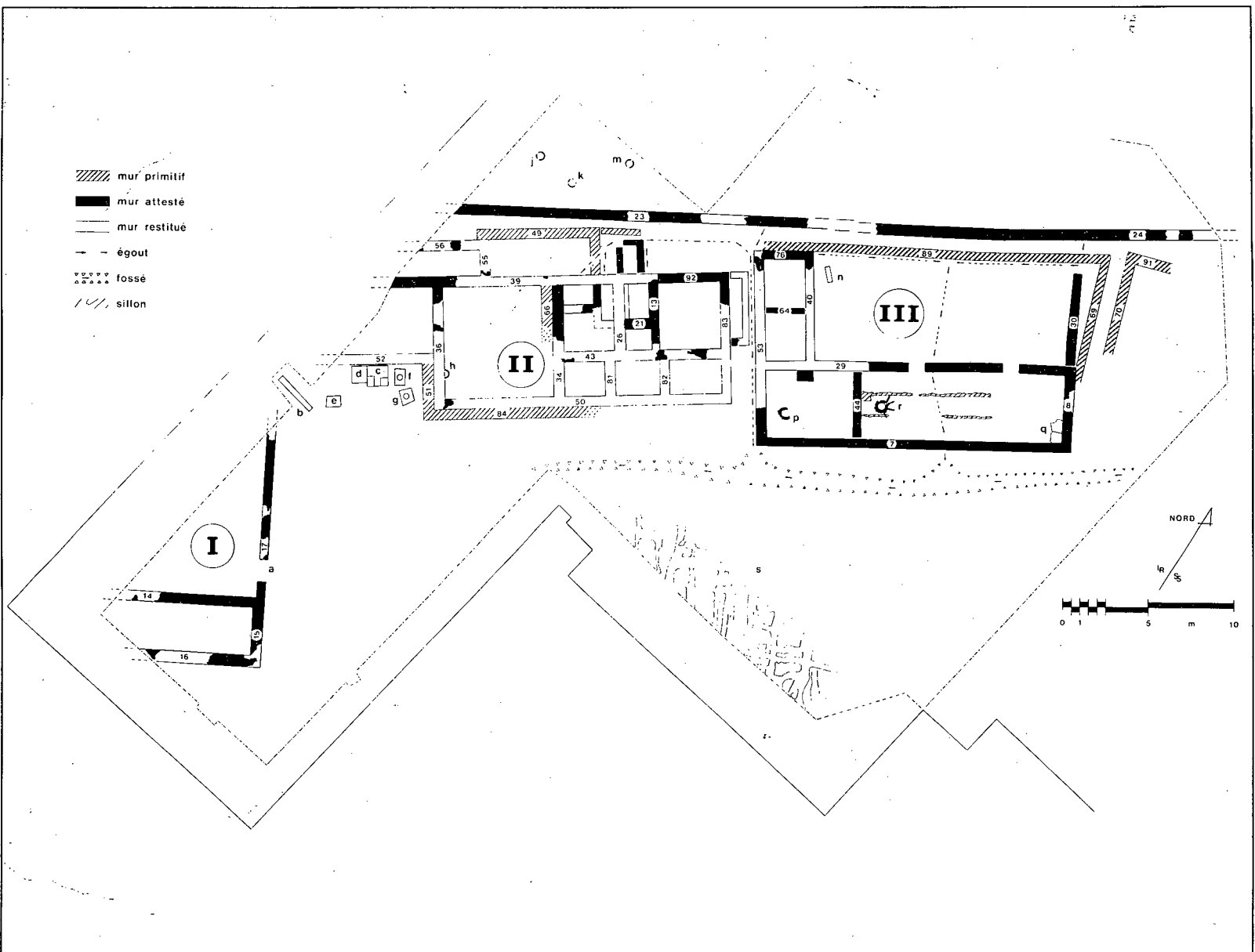


fig. 18 AIX-EN-PROVENCE, Parking Signoret. Plan des bâtiments. I = habitat ou entrepôt. II = dispositif de pressoir et cuves. III = atelier de verrier (la lettre "r" indique le four).

Travaux et recherches archéologiques de terrain

PROVENCE - ALPES - COTE - D'AZUR

BOUCHES-DU-RHONE

1 9 9 1

SCIENTIFIQUE

BILAN

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

d'oiseau), à l'intérieur ou à l'extérieur de la ville romaine. La fouille, effectuée en trois mois et demi, a permis de mettre en évidence une importante occupation antique qui se développe entre le milieu ou la fin du I<sup>er</sup> s. et les III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s., suivie de réoccupations sporadiques au cours de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age. Durant l'époque médiévale, ce vaste espace est mis en culture et il faut restituer un paysage de campagne qu'on connaît, par ailleurs, par quelques plans de l'époque moderne ; en effet, à cette époque, le terrain est aménagé en deux terrasses, séparées par une restanque et desservi par un chemin empierré.

**La stèle de RVFINVS**

C'est sur ces niveaux, somme toute assez récents, qu'a été découverte une stèle funéraire, dédiée par deux esclaves affranchis, THALLVS et RYTHMVS, à leur maître L. ANTONIVS RVFINVS, *duumvir* ; cette inscription est datable, par la formulation et la graphie, de la fin du I<sup>er</sup> s. de notre ère.

Parmi les trois groupes de constructions mis au jour (fig. 18), deux sont consacrés à l'artisanat, le troisième ensemble, qui ne s'étend que partiellement dans les limites de la parcelle, avec des murs très arasés, est difficile à caractériser.

■ **Une verrerie**

A l'est du terrain, à la fin du I<sup>er</sup> s., un grand bâtiment au plan en forme de "L", est édifié avec des murs maçonnés. Vers le nord, ce corps principal ouvrait sur une cour, par deux portes étroites.

De ce bâtiment, couvert d'une toiture, on ignore la fonction originelle, mais très peu de temps après sa construction, il abrite une activité verrière. Si la production du verre est très souvent attestée en Gaule (généralement par la présence de creusets), les découvertes de fours sont rares, et celui d'Aix-en-Provence est le seul attesté en Narbonnaise. Il s'agit d'un four circulaire de petite taille (50 cm de diamètre), conservé sur une hauteur de 0,25 m ; on ne peut préciser s'il était muni d'une sole. Autour de ce four ont été retrouvées de nombreuses gouttes de verre, dont certaines avaient gardé l'empreinte des pinces, ainsi que des fragments de cannes à souffler, en fer. Il est possible que cet atelier ait produit de la vaisselle et, en particulier, des bouteilles carrées (Ising 50) et, surtout..., des vitres. En effet, deux vitres complètes, écrasées à plat, ont été récupérées, posées l'une sur l'autre, dans la cour. Reconstituées, elles mesurent,

pour l'une, 53 cm x 46 cm et, pour l'autre, 46 cm x 44 cm. Ces objets sont, en l'état actuel des connaissances, les plus grandes vitres connues dans l'Antiquité.

Dans la pièce voisine a été retrouvée une plaque-foyer. La présence de plusieurs foyers dans une verrerie est logique et répond au besoin d'obtenir des températures différentes pour les diverses phases de production.

Lorsque cette activité cesse, vers la fin du II<sup>e</sup> s., le bâtiment semble être transformé en maison d'habitation.

Dans l'angle nord-ouest de la cour, peut-être au III<sup>e</sup> s., un nouveau-né a été inhumé dans un sarcophage en plomb.

■ **Une installation de pressage**

A l'ouest de cet ensemble, un autre atelier se développe et paraît fonctionner durant la même période, entre la fin du I<sup>er</sup> s. et le III<sup>e</sup> s. Il comporte plusieurs petits espaces, certains étant aménagés de bassins ou de cuves. Cet atelier se poursuit vers l'ouest, hors des limites de la fouille.

Le bâti, très arasé (tous les sols ont disparu), rend l'interprétation fort hasardeuse. Mais la découverte de deux pierres appartenant à un pressoir à vis, ainsi que de plusieurs amphores Dressel 20 enfouies autour de ce bâtiment, pourrait suggérer l'activité d'une huilerie.

■ **Après l'Antiquité**

Avec la récupération des pierres de la plupart des murs des différents bâtiments, durant l'Antiquité tardive — phénomène extrêmement courant à Aix-en-Provence —, le secteur n'est pas totalement abandonné.

C'est vraisemblablement à cette époque qu'est creusé et bâti un puits ; on accède directement à l'eau par un escalier constitué de six marches (faites avec des blocs remplis) bordées, de part et d'autre, par un muret.

Un drain est installé, en partie, sur l'arase d'un mur, tandis que la plus haute des cuves romaines, restant visible, est encore utilisée.

■ **Un quartier extra muros**

Au sud des bâtiments, un décapage à plat a permis de mettre en évidence des traces parallèles de labours antiques. On note, aussi, l'absence d'autres constructions attenantes, au nord-ouest, au-delà d'un long mur de clôture. En outre, les eaux usées des bâtiments, canalisées par des égouts, ne se jettent pas dans un collecteur mais dans un fossé à faible pente. Ces différentes

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

constatations montrent, sans aucun doute, que ce quartier est situé hors la ville.

La mise au jour de ces vestiges nous livre ainsi, pour *Aquae Sextiae* et ses proches abords, une image bien dif-

férente de celle d'une ville qui s'offrait à nous, jusqu'à ce jour, avec ses monuments publics, sa voirie ou ses riches maisons à portique abondamment pourvues de sols mosaïqués. Ici, c'est toute la simplicité d'un quartier artisanal.

ARLES  
Cryptoportiques

N° 13 004 016 AH

Sondage

Marc HEIJMANS, Patrice ARCELIN

Un programme de restauration et de consolidation par le Service des monuments Historiques des cryptoportiques romains d'Arles a déclenché une série d'interventions archéologiques : une historiographie sur le bâtiment et une enquête dans les archives du fonds Benoit d'Avignon par M. Heijmans, une intervention légère de terrain d'autre part pour relancer la connaissance des antécédents protohistoriques de ce quartier central de l'Arles antique (conduite par P. Arcelin \* et M. Heijmans \*\*, avec l'efficace complicité du personnel des musées de la ville et de J.-Chr. Sourisseau d'Aix-en-Provence).

Première découverte de taille : les notes manuscrites et un article demeuré inédit de F. Benoit sur ses fouilles de 1942 et 1943 essentiellement. Ce chercheur avait alors exploré deux zones dans la galerie nord des cryptoportiques et sous les remblaiements de l'aire du *forum*, à travers une cave moderne. Dans ce dernier secteur, les indications stratigraphiques d'alors sont aujourd'hui difficilement exploitables mais l'heureuse préservation de vestiges architecturaux (angle d'un édifice de type hellénistique en grand appareil, alignement de gros blocs taillés en réemploi, collecteur en grand appareil et murets de pierre sèche) incitait à la fouille d'une banquette témoin de quelques mètres carrés (mais sur 1,6 m de hauteur). Un second sondage a été parallèlement ouvert dans la galerie septentrionale, contre un alignement de grands blocs, suspectés d'avoir été mis en place au I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

Les résultats, de ce qui apparaît comme les premières fouilles protohistoriques en stratigraphie du centre de l'agglomération, ont répondu largement à notre attente. Le secteur n° 1, près des structures architecturales découvertes en 1942-1943, a été sondé jusqu'au substrat rocheux ; il a permis la reconnaissance d'une séquence ponctuelle du troisième quart du VI<sup>e</sup> s., puis continue de 450 à 125 av. J.-C. Les niveaux explorés appartiennent à des aménagements de rue, contre l'angle d'un îlot. Le mobilier, presque exclusivement céramique, est suffisamment important (11 000 fragments) pour permettre de maîtriser une évolution fine des grandes catégories au cours de ces trois siècles. Les documents architecturaux montrent la mise en place (probable) d'un urbanisme dès la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s. et une remarquable stabilité, comme au Jardin d'Hiver, entre 450 et 125/100 av. J.-C. Malgré un rétrécissement de l'agglomération, la période de l'extrême fin du II<sup>e</sup> s. et celle du I<sup>er</sup> s. paraît être celle de l'éclosion, ou plutôt de l'amplification d'une politique éditiltaire fortement marquée par les influences du monde gréco-italique (bâtiments en grand appareil ; bordure de trottoir ; collecteur des eaux usées dans les rues). Les axes de l'urbanisme, mis en place durant la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s. ou au V<sup>e</sup> au plus tard, semblent régir ce quartier central jusqu'à la création des cryptoportiques, sans doute vers 20 ou 10 avant notre ère.

\* Laboratoire d'Archéologie des musées de la Ville d'Arles.

\*\* CNRS, UPR 290, Lattes.



**Travaux et recherches archéologiques de terrain**

**1 9 9 1**

**ARLES**  
Le Cirque

N° 13 004 008 AH

Sauvetage programmé  
**Frédéric GUIBAL**

L'opération vise à accéder aux pilotis de fondation de l'hémicycle du cirque dans le but de prélever des sections transversales de pieux. Les séries de largeurs de cernes élaborés par les arbres employés pour le façonnage des pieux seront mesurées au 1/100 mm et l'identification de séquences de cernes similaires sur plusieurs pieux, menée sur la variation interannuelle de la largeur des cernes, permettra de construire une chronologie moyenne propre au site.

Cette chronologie sera utilisée aux fins suivantes :

- dater l'année ou les années d'abattage des arbres employés pour le façonnage des pieux ;
- disposer d'une chronologie "flottante" du point de vue dendrochronologique mais suffisamment bien calée pour pouvoir dater de façon relative d'autres chronologies de cernes de la même essence ;
- bâtir une chronologie de référence provençale spécifique (fig. 19) ;
- contribuer à préciser, à la faveur d'autres opérations de même nature menées en différents points de l'hémicycle :

- la période au cours de laquelle les abattages se sont déroulés ;
- l'éventualité d'un stockage des bois ;
- l'utilisation d'essences diverses.

Après deux journées de terrassement rendu difficile du fait de l'état d'humidité du sédiment argileux dans lequel les pieux sont implantés, les prélèvements ont été effectués avec l'aide de l'équipe du Musée Réattu d'Arles, le 6 décembre 1991, sur trois alvéoles : IV, VIII, BVIII3.

L'identification anatomique des pieux a mis en évidence l'utilisation de pins pignons (*Pinus pinea* L.) sous les murs du podium et de chênes à feuillage caduc (*Quercus* sp.) sous les entretoises.

Du fait d'une croissance radiale très rapide, les pins, très jeunes lorsqu'ils furent abattus (15 à 30 ans), se sont révélés impropres à l'analyse dendrochronologique et n'ont pas été échantillonnés. Seuls les chênes ont fait l'objet de prélèvements : 13 ont été recueillis dans l'alvéole IV, 12 dans l'alvéole VIII, 13 dans l'alvéole BVIII3.

**ARLES**

Rue du Sauvage

N° 13 004 035 AH

Nettoyage, relevés  
**Jacques BREMOND, MARC HEIJMANS**

Durant l'hiver 1990-1991, le Laboratoire d'Archéologie des Musées d'Arles a pu effectuer, en collaboration avec une équipe du Groupe Archéologique Arlésien, des relevés des vestiges archéologiques, conservés dans des

caves de l'Hôtel d'Arlaten, dont la richesse patrimoniale n'est plus à démontrer<sup>1</sup>.

1 - Cf. pour des trouvailles dans une autre cave : J.-M. Rouquette, Cl. Sintès, Arles, Rue du Sauvage. *N.I.L. P.A.C.A.*, 4, 1987, 72-74.

BOUCHES-DU-RHONE  
**PROVENCE - ALPES - COTE - D'AZUR**

**BILAN  
 SCIENTIFIQUE**

Travaux et recherches archéologiques de terrain

**1 9 9 1**

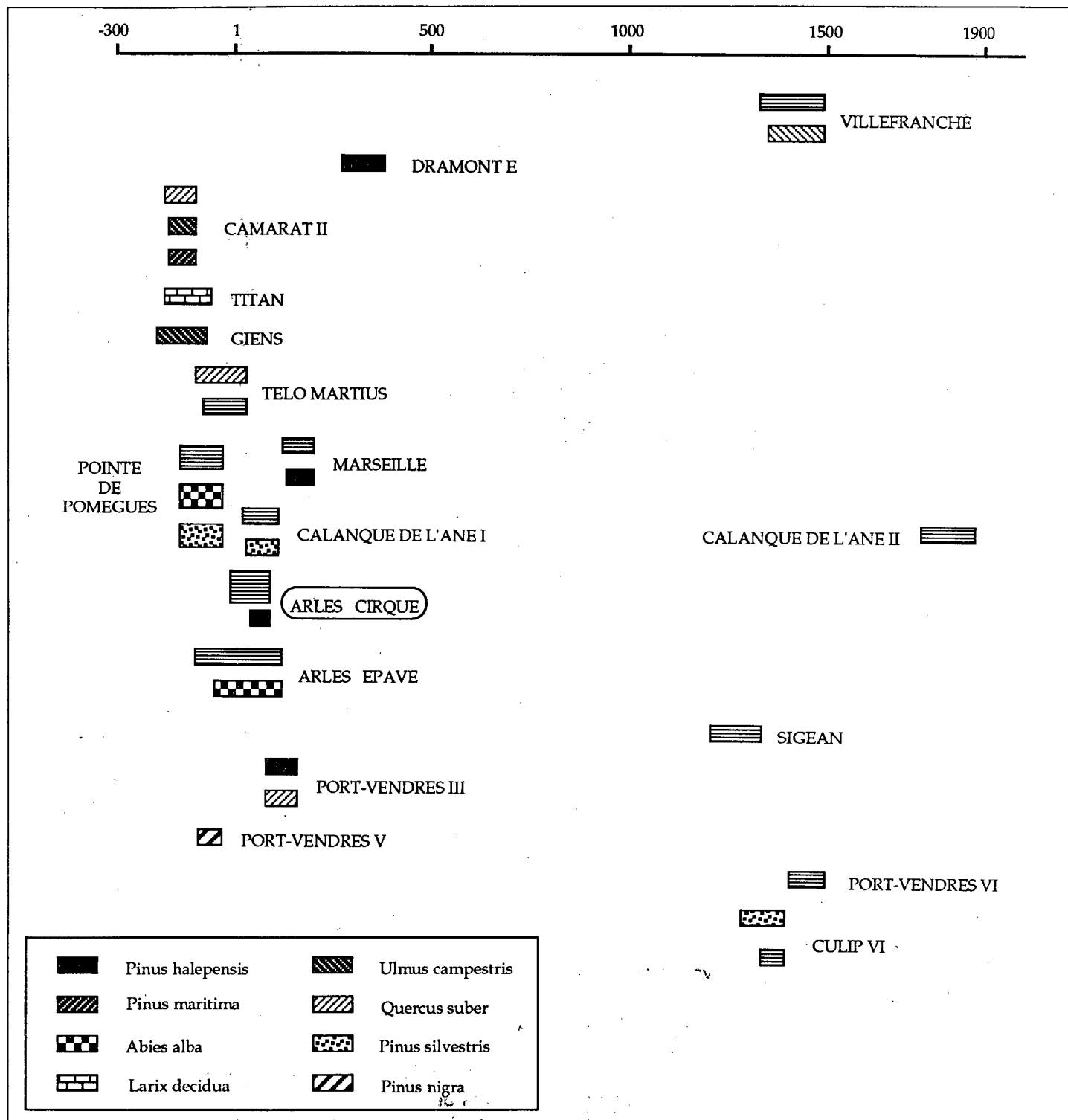


fig. 19 ARLES, Le Cirque. Bloc-diagramme de quelques sites dendrochronologiques méditerranéens.

Les vestiges, rencontrés dans ces caves, sont attribuables à au moins deux constructions différentes.

La plus ancienne est un puissant mur est-ouest (fig. 20, n° 1), construit en petit appareil, en pierres froides, et reconnu actuellement sur une longueur de 10,50 m et une hauteur de 4,20 m. Il est surmonté par deux assises de pierres à bossage, puis par une autre assise en pierre de taille, très soignée, qui a été perforée, dans sa partie inférieure, par trois soupiraux. Ces soupiraux, semblables à ceux des cryptoportiques, semblent montrer l'existence d'un bâtiment public important au nord de ce mur, dont nous ignorons tout. L'appareil de ces murs nous permet de les dater hypothétiquement à l'époque augustéenne.

Sur cette assise suivent deux autres assises en grand appareil, beaucoup plus irrégulières, puis un mur en petit appareil, qui semble également antique, mais qui est probablement à relier à des pans de murs conservés en élévation dans l'hôtel et dont l'étude est en cours.

L'autre parement du mur est également visible, dans deux caves au nord de ce mur, appartenant au même propriétaire. Dans ces caves, nous ne retrouvons que la partie supérieure du mur est-ouest, mais la faible élévation visible nous montre que le mur a été doublé. Nous avons en plus pu observer l'épaisseur du mur, qui atteint ici 1,05 m.

Plus importante dans ces caves est la présence d'un imposant mur arrondi (fig. 21, n° 2), large de 1,60 m (fig. 20, n° 2), et avec un diamètre externe d'environ 22 m. Ce mur s'ouvre vers le nord et semble, à première vue, être le pendant sud de l'abside nord des Thermes dits "de Constantin", connu sous le nom de "la Trouille".

Le mur est construit en petit appareil, assez soigné, et on voit sur son parement interne des traces d'un béton de tuileau. Rasé jusqu'à une cote de 8,00 m NGF, il est conservé dans l'épaisseur des murs de la cave sur une hauteur de 3 m. On le retrouve également à l'extérieur, dans un jardin de l'immeuble. La hauteur totale de cette abside, reconnue actuellement, est de presque 10 m !

Certains arguments nous interdisent d'attribuer cette abside aux "Thermes de Constantin" :

- les deux absides ne se font pas face, malgré la première impression. Celle au sud, dans les caves, est décalée plusieurs mètres vers l'ouest ;

- l'appareil est très différent. Tandis que dans les thermes, les arases de briques sont très fréquentes, dès les fondations, on ne voit ici qu'une seule arase, dans les 1 m d'élévation conservées ;

- on peut enfin noter que le mortier est également très différent. Aux thermes, on trouve un mortier rose, assez grossier, avec une grande quantité d'agrégats. Le mortier dans notre abside est beaucoup plus fin et gris.

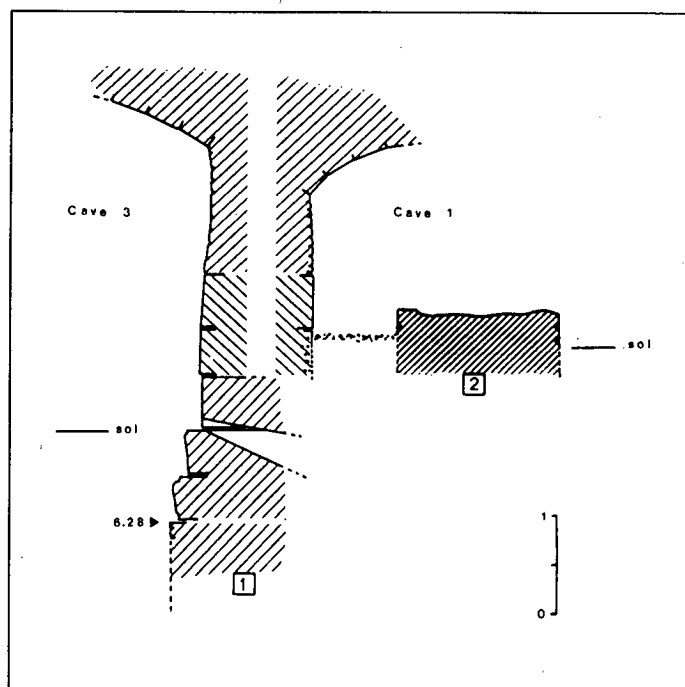


fig. 20 ARLES, Rue du Sauvage. Coupe A.

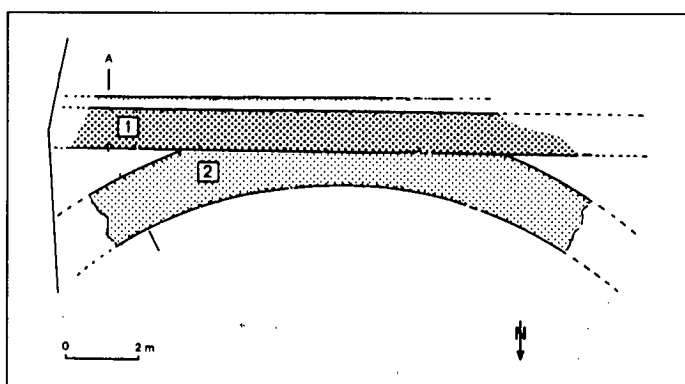


fig. 21 ARLES, Rue du Sauvage. Plan. En A, emplacement de la coupe présentée en fig. 20.

Il faut donc conclure que notre abside n'a pas participé au projet de construction des "Thermes de Constantin". Rien ne nous interdit par contre de supposer, qu'elle a, à un moment donné, fait partie de cet établissement thermal, sans que l'on puisse dire, à ce moment, si elle a été construite avant ou après le reste du complexe.

ARLES

La Crau

N° 13 004

Prospection

Otello BADAN, Jean-Pierre BRUN, Gaëtan CONGES, Françoise LAURIER

Les prospections menées dans la Crau depuis plusieurs années par l'un d'entre nous (O. Badan) ont permis d'identifier un ensemble de structures pastorales disséminées dans cette vaste plaine alluviale (57 000 hectares) située à l'est du bas Rhône.

La Crau est l'ancien cône de déjection de la Durance, qui, au quaternaire, ne rejoignait pas le Rhône par la vallée actuelle entre Alpilles et Lubéron, mais se jetait directement dans la mer à la faveur d'un passage entre les Alpilles et la chaîne des Côtes, le seuil de Lamanon. Elle se présente aujourd'hui comme un grand plan incliné dont les altitudes vont de 90 m environ au nord, dans la région de Lamanon, à 1 m au sud, en bordure des marais qui, entre l'embouchure du Rhône et les étangs de Saint-Mitre, la séparent de la mer. Sur deux autres côtés la plaine domine, par un talus toujours net, parfois même rocheux au nord, des zones déprimées et humides, au nord la vallée des Baux qui la sépare des Alpilles, et à l'ouest les plans du Bourg qui la séparent du Rhône. A l'est enfin elle se raccorde, en se divisant en langues de largeurs diverses, à la zone collinaire des régions de Salon et Istres qui dominent l'étang de Berre.

Cet immense espace aride et battu de vents violents, d'une inhospitalité célèbre dès l'Antiquité (légende d'Hercule et des Lygiens) n'est pas aussi uniforme qu'il pourrait paraître. D'une part la taille des galets arrachés aux Alpes par le flot impétueux de la Durance est très variable, et c'est par zones de tailles différentes qu'ils se répartissent, révélant sans doute la puissance variable du courant qui les charriait et déposait, en ralentissant, des nappes de matériaux différenciés. D'autre part les alluvions ainsi étalées ont ennoyé des zones qui étaient alors loin d'être aplanies, de sorte qu'en certains points de la Crau affleurent des pointements rocheux, qui ont été exploités à diverses périodes. Enfin quelques étangs, alimentés par la nappe phréatique, interrompent la couche de galets : Entressen, les Aulnes, les Chanoines, le Luquier.

L'occupation du sol présentait certainement divers visages dès l'Antiquité : on distingue des zones où l'habitat semble correspondre à celui des autres régions de la Provence, avec des villas de diverses importances, signalées anciennement, et localisées principalement dans la zone centrale de Saint-Martin de Crau, et près de la voie aurélienne qui traverse la plaine en oblique ; et des zones d'espaces non cultivés, consacrés aux pâtures, parsemés de bergeries ou d'enclos, objets du présent exposé.

La connaissance encore incomplète de cet immense terroir, la mise en culture intensive de tout le secteur nord grâce au canal de Craponne dès le XVI<sup>e</sup> s., interdisent aujourd'hui de connaître l'étendue antique de ces zones "sauvages" de pâture. En effet, dans un espace où depuis le détournement de la Durance, l'alluvionnement et l'érosion sont quasiment nuls, les vestiges antiques que nous allons décrire affleurent au niveau du sol, et la couche d'occupation semble ne pas dépasser quelques centimètres : toute trace de ce type de structures a donc disparu lorsque un labour, même superficiel, a concerné les terrains, de sorte qu'on peut affirmer que les zones où ces vestiges sont retrouvés par prospection n'ont jamais été travaillées depuis l'Antiquité.

■ *Description des structures*

Il s'agit de murs en galets, larges d'environ 50 cm, construits à double parement, les galets étant souvent déposés de chant, ce qui est un moyen commode de repérage dans des terrains où abonde, évidemment, ce type de pierres. Aucun relief ou talus ne semble indiquer un quelconque effondrement de superstructure ; s'il y en avait, on aurait donc des élévations en matière périssable. En plusieurs cas le plan est bien lisible au sol et dessine des formes très allongées, avec une extrémité en ogive ou en triangle, tournée vers le nord-nord-ouest, direction du mistral (fig. 22 et 23). La construction, large

**Travaux et recherches archéologiques de terrain**

**1 9 9 1**

de 6 à 8 m à la pointe, s'élargit régulièrement jusqu'à la base, large de 8 à 10 m. A l'angle sud-ouest une interruption du mur marque l'emplacement de la porte, large de 2 m environ. La forme est parfois compliquée par des ajouts postérieurs. Une construction beaucoup plus petite existe à un seul exemplaire (fig. 22, n° 28). A quelques 20 m au sud de plusieurs constructions a été repérée une zone formant un léger bombement qui doit signaler l'emplacement d'une cabane ; ce sont ces zones qui fournissent l'essentiel du matériel céramique ou métallique retrouvé en prospection ; aucun mur n'y a été repéré.

■ **Localisation**

Vingt-sept structures de ce type ont été à ce jour localisées (fig. 24). Le groupe le plus important (21) se trouve dans le secteur sud-ouest de la Crau, dans le quartier de Négreiron, sur la commune d'Arles. Deux petits groupements existent près du Mas d'Archimbaud (3) sur la commune de Saint-Martin-de-Crau, et au sud d'Entressen (3) sur la commune d'Istres. Seul le groupe d'Archimbaud se trouve proche (moins de 1 km) d'une villa signalée ; c'est aussi celui qui est le plus proche d'un axe de circulation antique, puisque la voie aurélienne passe à 200 m au nord du mas. Il faut signaler cependant que le groupe de Négreiron se trouvait assez près du canal de Marius, qui passait sans doute à travers les marais qui bordent ici la Crau à 2 km de l'alignement des structures repérées.

■ **Datation et interprétation**

L'attribution à l'Antiquité des structures repérées ne peut faire de doute : chaque concentration de tessons antiques localisée se trouve à proximité d'une des structures décrites. En un seul cas a été recueilli du matériel moderne (XVII<sup>e</sup> s.), là justement où une construction de technique différente, aux murs plus larges, est venue perturber les vestiges de la structure n° 27 (fig. 22).

L'ensemble du matériel retrouvé s'étend du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. au IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C. La plus grande densité de fréquentation correspond aux I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s. de notre ère, avec 14 cas, alors que le I<sup>er</sup> s. av. J.-C. est représenté 9 fois, et les III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. seulement 5 fois. D'après les fouilles de villae en Provence, une grave crise semble frapper le monde rural à partir du III<sup>e</sup> s., crise identifiée principalement par l'étude de la production d'huile et de vin ; il est frappant de constater que l'élevage aussi semble atteint à la même époque.

Le contexte naturel et son utilisation actuelle, les comparaisons avec les constructions traditionnelles de la Crau

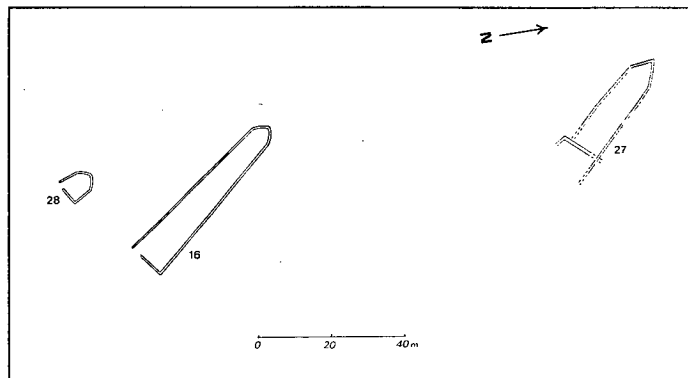


fig. 22 ARLES, La Crau. Trois structures du Négreiron.

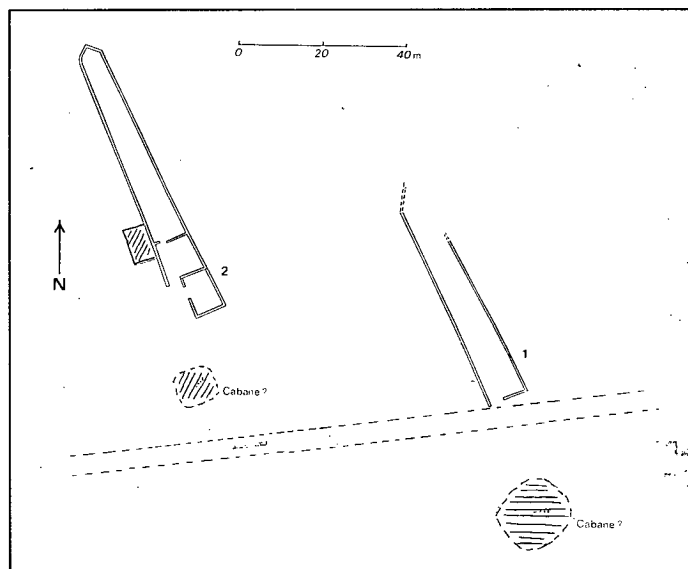


fig. 23 ARLES, La Crau. Structures près du Mas d'Archimbaud.

ou de la Camargue affectées à l'élevage incitent à voir dans ces structures soit des bergeries, soit des enclos ; sans avoir fouillé il est en effet difficile de savoir si ces constructions étaient couvertes ou non. Il est possible cependant qu'elles aient été couvertes et qu'elles aient ressemblé aux bergeries et cabanes de gardians de la Camargue et du sud de la Crau (zones des marais) où l'on voit encore des constructions sur mur bas, avec une

BOUCHES-DU-RHONE  
PROVENCE - ALPES - COTE - D'AZUR

BILAN  
SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

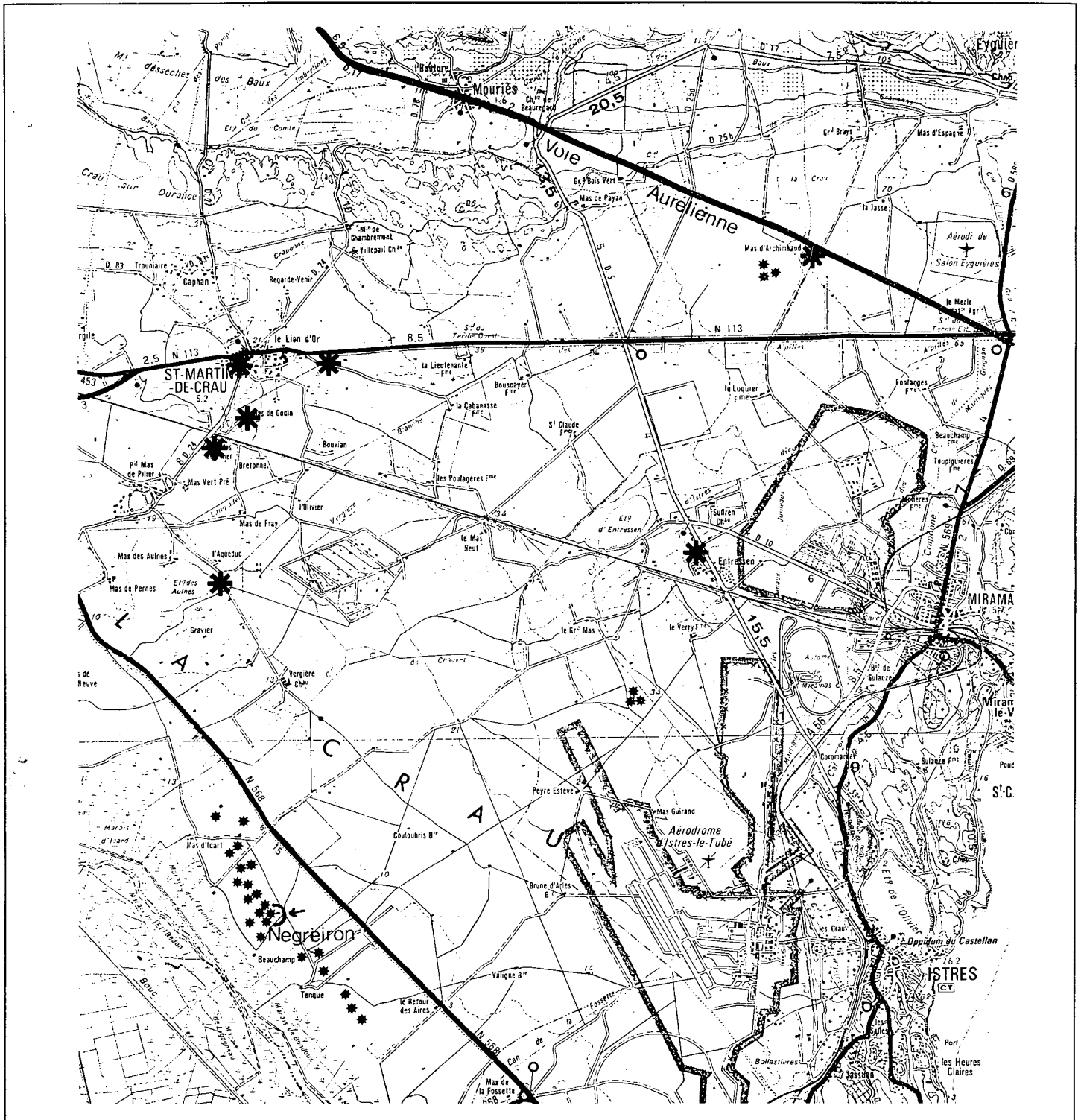


fig. 24 ARLES, La Crau. Secteur central. Grosses étoiles = villas ; petites étoiles = structures pastorales.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

extrémité en abside, et une toiture de sagne (longs roseaux), édifices particulièrement bien adaptés au vent. Dans la Crau elle-même les bergeries actuelles sont également de très longues constructions en maçonnerie et toitures de tuiles, avec cabanes parfois séparées du corps principal de bâtiments, mais elles sont le plus souvent orientées est-ouest, c'est-à-dire perpendiculairement au vent, faisant ainsi un large abri sur leur côté sud, où le troupeau et les gens peuvent rester à l'extérieur sans souffrir du mistral. La petite structure n° 28 peut être soit une cabane d'un type particulier, soit une petite bergerie destinée aux animaux malades ou blessés, aux agneaux nouveaux-nés et aux brebis gravides.

Un programme de recherche pluridisciplinaire est envisagé pour un proche avenir, qui visera à étudier la Crau

dans son ensemble, tant sur le plan historique (plusieurs sites préhistoriques y sont connus, le Moyen Age en revanche est très mal représenté), que sur le plan naturel. Une étude globale devrait permettre de comprendre l'organisation et l'histoire de l'élevage dans la Crau, en particulier pour l'époque romaine où il importe de rechercher les relations spatiales et sociales entre les villas repérées et les enclos/bergeries.

L'avancée actuelle des mises en culture, un peu partout, et la progression des espaces industriels à partir de Fos et d'Istres menacent gravement cet espace sauvage unique en France : il faut sauver ce qui en subsiste, et se consacrer avant qu'il ne soit trop tard à l'étude des relations complexes et passionnées que les hommes ont entretenues avec lui depuis les temps les plus anciens.

EYGUIERES

Les Barres

N° 13 035 007 AP

Fouille programmée

Hélène BARGE-MAHIEU, Eric MAHIEU

Une dernière campagne de fouilles s'est déroulée cette année sur l'habitat des Barres. L'essentiel des travaux a porté sur les zones résiduelles situées au nord et au nord-ouest de la surface décapée.

Le dégagement de ces zones avait pour but la mise au jour d'éventuelles structures et leur fouille. Sur une surface de 500 m<sup>2</sup> explorés, de nombreux secteurs stériles ont été mis en évidence avec quelques fosses éparses.

Les recherches les plus fructueuses se sont concentrées sur trois secteurs :

■ *Le secteur situé au sud du mur de gros blocs*

Ce grand secteur d'environ 40 m<sup>2</sup>, commencé en 1990 a été entièrement fouillé. Il s'agit d'une grande cuvette de forme ovale, limitée par le mur, constituée de structures complexes : une structure de combustion, des fosses, des calages de poteau (ST 145 à 146). La ST 146 avait déjà livré en 1990 un grand vase silo entier à embouchure rétrécie muni de 4 anses.

■ *La cabane en pierres sèches n° 3*

Cette cabane a été entièrement fouillée. Son grand axe est orienté nord-sud dans le sens de la pente du terrain. De forme ovale elle mesure 10 m de long sur 6 m de large. Son architecture est identique à celle des cabanes 1 et 2. L'ensemble de la construction est implanté dans une grande fosse creusée dans le substrat molassique. Les parements sont constitués d'une seule rangée de gros blocs. Plusieurs décapages ont été nécessaires. Les niveaux supérieurs comprenaient de nombreuses pierres et de la céramique campaniforme avec parmi elles plusieurs tessons ornés du décor à l'ongle déjà rencontré dans les cabanes campaniformes des Calades à Orgon. Les niveaux inférieurs possédaient des calages de poteau, plusieurs fosses (dont une contenait du Campaniforme) localisées dans le secteur nord et ouest de la cabane, une plaque-foyer, une grande meule dormante entière en place contre le mur sud, des dépôts de foetus humains. Cette construction, la seule qui ait livré des vestiges campaniformes, a subi des réaménagements.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

Il faut signaler aussi la découverte d'un mur à double parement dans le prolongement du mur est de la cabane. Il est orienté nord-sud et disparaît dans la coupe au nord. Il doit passer sous le chemin de terre qui borde le Deffends. Les zones situées à l'est et à l'ouest de ce mur sont stériles.

La quatrième cabane reconnue en 1990 a été sondée. Elle est située à proximité de la coupe nord et les structures, situées à moins de 40 cm sous la surface du sol, ont été très endommagées par les travaux agricoles.

**Le secteur nord-ouest au-dessus du mur de gros blocs**

Toute la zone empierrée située au-dessus du mur de gros blocs, mis au jour en 1987, et à l'ouest de la cabane 3 a été exploré.

Nous pensions au départ que cette zone, où nous avons rencontré lors du décapage à la pelle mécanique, de nombreuses pierres, renfermait une cabane en pierres sèches comme cela avait été le cas pour les 4 autres constructions. De nombreux décapages ont été nécessaires, car nous avons intentionnellement laissé une couche de sédiment remanié plus importante afin de ne pas perturber d'éventuelles structures.

Dans les premiers niveaux, nous avons découvert des fragments de murs fortement perturbés par les travaux agricoles et quelques fosses. Dans ce secteur les tessons campaniformes étaient nombreux et très localisés (fait déjà mis en évidence par les ramassages de surface de M. Albert Carry, il y a déjà près de 30 ans). Par la suite, une importante construction est apparue à près d'1 m de profondeur sous la surface du sol. A l'ouest du champ, les structures sont enfouies plus profondément que vers l'est (40 cm) car (cela a été mis en évidence cette année) elles sont plus proches du talweg où se sont accumulés les sédiments provenant du Deffends dont les premières pentes ne sont qu'à quelques mètres de l'habitat.

Il s'agit de l'assise d'un mur en grand appareil, à double parement, rappelant le mur est-ouest découvert en 1987, dont la construction, différente de celle des murs des cabanes, nous paraissait déjà avoir une autre finalité. Son orientation est nord-nord-ouest/sud-sud-est ; du côté nord, il disparaît dans la coupe et sous le chemin qui borde le Deffends ; du côté sud il rejoint presque le premier grand mur est-ouest, mais leur jonction manque de netteté en raison de la disparition progressive des blocs (travaux agricoles...). Du côté ouest, il délimite quelques fosses et un tas d'argile jaune. Du côté est, un fœtus

humain accompagné d'un tesson campaniforme gisait en connexion près du mur ; toute la zone située à l'est est occupée par un sédiment gris compacté, stérile, qui pourrait correspondre à une zone de parage des animaux (bœufs, moutons) dont les ossements sont particulièrement abondants sur le site (?). Une analyse du sédiment sera indispensable pour en avoir la certitude. Ce scénario pourrait expliquer la présence de ces murs, dont un autre exemple se retrouve encore plus à l'est au-dessus et dans le prolongement de la cabane 3, également orienté nord-sud.

■ **Les fosses**

Plusieurs fosses ont été fouillées à divers endroits du terrain pour avoir une meilleure interprétation du fonctionnement de l'habitat. Lors du grand décapage de 1989 nous en avons dénombré (sur 3 000 m<sup>3</sup>) plus de 150.

■ **L'étude géomorphologique**

De nouveaux sondages géomorphologiques (thèse de III<sup>e</sup> cycle en cours sous la direction Mme Mireille Provansal de l'Institut de Géographie d'Aix) ont été effectués. Ils ont permis de confirmer l'existence de deux talwegs assez profonds de chaque côté de l'habitat, marquant ses limites est et ouest. L'occupation préhistorique s'est faite directement sur la terrasse ancienne. Des vestiges archéologiques ont été trouvés au bord du ruisseau fossile (côté ouest). Vers le nord la montagne du Deffends forme une limite naturelle et vers le sud tous les sondages ont été négatifs ; les fosses creusées dans la terrasse de petits galets s'amenuisent progressivement.

Cela confirme bien notre hypothèse que cet habitat chalcolithique ne dépassait guère 5 000 m<sup>2</sup> de superficie, ce qui correspond à un petit établissement en comparaison des grandes stations de plaine s'étalant sur plusieurs hectares comme dans le Vaucluse par exemple (Les Martins, Les Fabrys) ou dans le Gard (Caissargues).

■ **Le matériel archéologique**

Le matériel archéologique exhumé cette année est comparable à celui des années précédentes. L'outillage en silex est peu représenté de même que les objets de parure. L'essentiel est constitué de débris de faune (bovidé, suidé, surtout ovicapridé), de céramique et d'industrie osseuse.

La céramique comprend de nombreuses formes reconstituables et des décors campaniformes de style international et de style rhodano-provençal.



Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

L'industrie de l'os s'est enrichie cette année d'une centaine d'outils, ce qui porte désormais à plus de 500 pièces de type varié le nombre total d'outils découverts sur le site des Barres. A signaler, la découverte de deux nouveaux outils emmanchés en os.

De nombreux éléments de matériel de broyage sont aussi à mentionner, ainsi que la présence d'une grande meule dormante posée à plat à l'intérieur de la cabane 3 près du mur sud.

**Conclusions**

Cette dernière campagne nous a permis de fouiller pratiquement toutes les structures en pierres sèches de la zone décapée. Seules resteront inexplorées des fosses réparties surtout dans les zones sud et ouest.

Le sondage de 1987 et ces quatre campagnes de fouille menées de 1988 à 1991 (SP 1988 à 1990, FP 1991) ont permis d'explorer presque entièrement une surface d'environ 3 000 m<sup>2</sup> d'un habitat chalcolithique avec occupation campaniforme de Provence occidentale ce qui n'est pas chose courante en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il est cependant regrettable qu'un tel habitat aussi riche en enseignements de tous ordres n'ait pu bénéficier d'une investigation exhaustive, ce qui aurait permis de comprendre l'organisation d'un village préhistorique dans son intégralité. Ce type de recherche, réalisable dans le cas des Barres, est bien sûr difficilement envisageable lorsqu'il s'agit de stations de plusieurs hectares. Mais ce serait la seule façon d'éviter de tirer des conclusions hâtives et en conséquence tronquées de fouilles trop partielles.

**EYGUIERES**

Saint-Pierre de Vence

N° 13 035 033 AH

Sauvetage urgent

Jean-Pierre PELLETIER, Michel POGUET

Dans les champs du quartier Saint-Pierre de Vence, les traces d'une *villa* gallo-romaine sont connues depuis plusieurs années, confirmées par les photographies aériennes et les prospections de surface. Au coeur du site se trouve un pierrier que le propriétaire a décidé de détruire afin de faciliter le travail des engins agricoles et d'étendre la surface mise en culture.

Outre l'intérêt que pouvait présenter le sauvetage archéologique d'une fraction de *villa*, c'est l'importance des découvertes effectuées à proximité et attribuables à l'Antiquité tardive et au Haut Moyen Age qui a suscité plus particulièrement notre curiosité.

Au cours de cette première campagne, plus des deux tiers du pierrier ont été dégagés (fig. 25). Un mur qui apparaissait au centre s'est révélé être conservé sur plus de 2 m en élévation.

De part et d'autre s'organisent les thermes. On distingue à l'ouest le *praefurnium*, au centre le *caldarium* avec les

pilettes d'hypocauste encore en place et la piscine aménagée dans son prolongement en abside semi-circulaire, à l'est le *tepidarium* et une petite salle. Au sud, un caniveau longe ces bâtiments. Dans l'état actuel de la fouille, ils ne paraissent pas antérieurs au II<sup>e</sup> s. Leur abandon se situe dans le courant du V<sup>e</sup> s. (comblement du caniveau), et la destruction au moins partielle, attestée par les fragments des tubulures du système de chauffage mural, n'intervient qu'à la fin du V<sup>e</sup> s. ou au début du VI<sup>e</sup> s.

A 25 m au sud du pierrier, un petit sondage a confirmé la présence d'un bâtiment révélé par les photos aériennes : peut-être une dépendance à usage agricole, avec un bassin comblé au V<sup>e</sup> s.

Parmi les matériels de l'Antiquité tardive, les DS. P. ont fourni une forme et deux décors inconnus jusque-là. Un fond de coupelle de verre avec décor moulé d'inspiration chrétienne constitue le vingtième exemple de ce type connu en Provence.

Les deux salles orientales, le *tepidarium* et la petite annexe, ont été réutilisées à plusieurs reprises au cours du Haut Moyen Age, sans doute jusqu'aux environs de l'An Mil. Différentes couches d'occupation se sont mises en place au-dessus des bétons de tuileau, avec des céramiques grises dont les caractères correspondent à ces périodes encore mal connues.

La prochaine campagne permettra de poursuivre la fouille des salles mises en évidence à l'ouest, et de préciser les chronologies antiques avec l'étude du caniveau et des couches attenantes au sud ; de même au nord, où se trouve la grande cour rectangulaire autour de laquelle s'organisent les principaux bâtiments de la *villa*. La fin du dégagement du pierrier à l'est précisera les relations entre les thermes et le reste de l'aile sud de la *villa*, à proximité du chemin d'accès que l'on devine sur certaines photographies.

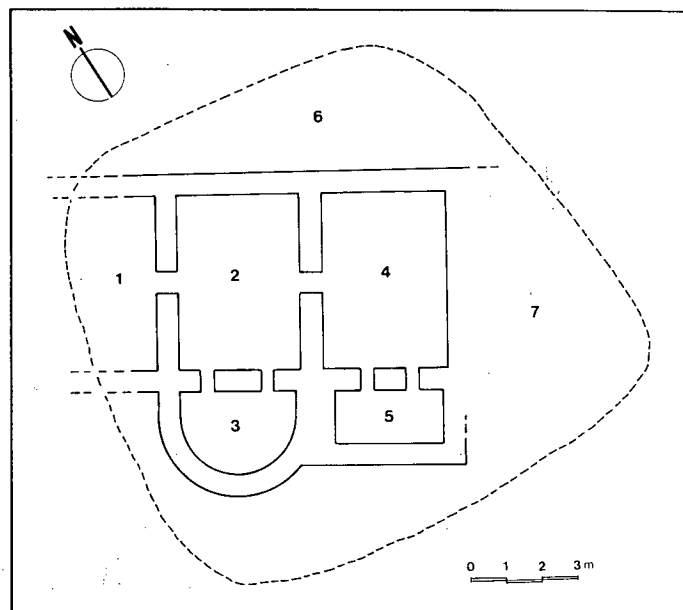


fig. 25 EYGUIERES, Saint-Pierre de Vence. Plan schématique des constructions découvertes sous le pierrier (contour en tireté).  
1 : *prae-furnium*. 2 : *caldarium*. 3 : piscine. 4 : *tepidarium*.  
5 : petite salle annexe. 6 : cour centrale de la *villa*.  
7 : zone à dégager en 1992 (angle sud-est de la *villa*).

## FONTVIEILLE

Vallon Simian et Vallon des Arcs

N° 13 038 005 AH

Fouille programmée

Philippe LEVEAU

La prolongation pour une troisième année des fouilles conduites sur le système des ponts-aqueducs du vallon des Arcs aboutissent à des résultats importants pour la datation des moulins de Barbegal et l'histoire de l'aqueduc d'Arles.

La campagne 1991 a été marquée par la participation d'une équipe américaine dirigée par le Professeur Bruce Hitchner de l'Université de Dayton (Ohio) qui a pris en charge l'étude d'un petit pont particulièrement bien conservé au vallon Simian sur l'aqueduc d'Arles en amont du bassin de convergence. Une équipe d'hydrauli-

ciens du Leichtweiss Institut für Wasserbau de l'Université de Brunswick (S. Heimann) s'est penchée sur la question des débits des aqueducs et propose des chiffres.

Les pentes ont pu être calculées grâce à l'aide de G. Lemaire. Son apport est capital pour l'étude du fonctionnement des Moulins. Ils arrivent à la conclusion suivante : emplis à ras-bord, l'aqueduc d'Arles pouvait écouler jusqu'à 900 l./s. et celui des Moulins jusqu'à 1350 l./s. ; en moyenne, ils écoulerent environ 240 l./s. (aqueduc d'Arles) et 260 l./s. (aqueduc de Barbegal).

## Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

La canalisation venant de l'ouest et affectée en principe à l'alimentation d'Arles avait un débit supérieur à celle des Moulins. La solution de ce paradoxe a été obtenue grâce à la reprise de l'étude du bassin. Rappelons que les fouilles des années précédentes avaient permis de mettre au jour le bassin qui assurait la convergence des deux branches de l'aqueduc d'Arles avant le franchissement de la vallée des Baux. A l'origine, un seul pont franchissait le vallon des Arcs. La construction des Moulins entraîna celle d'un pont parallèle à celui de l'aqueduc vers Arles. A chaque pont correspondait une des anciennes branches qui convergeaient dans le bassin.

Les travaux menés en 1991 sur le bassin (P. Girard) ont montré qu'il subsista toujours une communication entre le bassin et le canal de Barbegal (dans le sens ouest/est). L'eau amenée par la conduite ouest pouvait servir à compléter l'alimentation des moulins ; elle devait pallier l'absence de bassin de régularisation. Il fut toujours possible d'envoyer de l'eau du bassin vers les moulins. Les karstologues (J.-L. Guendon, Ph. Villemainot) ont étudié les générations de concrétions du bassin. Ils ont pu mettre en évidence l'existence d'une génération de concrétions antérieures à la construction de l'aqueduc des moulins. Ce premier ensemble est recouvert d'un second qui lui-même recouvre un mur mis en place au moment de la séparation des deux aqueducs, donc au moment de la construction des moulins. Un troisième ensemble correspond à la réouverture postérieure de la circulation entre les deux ouvrages. La seconde génération de concrétions s'est déposée simultanément sur le fond du bassin et contre le mur de fermeture. Or une monnaie de Trajan incluse dans le mortier de tuileau datait la construction du revêtement du bassin. Cette découverte et les relations stratigraphiques établies nous amènent à dater la construction des moulins du II<sup>e</sup> s. Par ailleurs une étude de la composition des mortiers de tuileau (P. Girard avec l'aide de J.-C. Gilly) confirme ces présomptions : la proportion de chaux contenue dans le mortier qui revêt le fond du bassin (47,51 %) est analogue à celle du radier du conduit des Moulins (46,34 %).

L'étude des stratigraphies permet de suivre l'histoire du pont de l'aqueduc allant vers Arles : construit vraisemblablement au début du I<sup>er</sup> s., il fit l'objet d'une restauration

complète, postérieure à la construction du pont des Moulins, puis de consolidations (mise en place des contreforts). Les fondations firent l'objet de travaux considérables dont nous ne soupçonnions pas l'importance. Leur importance s'explique par la géologie locale (redressement des couches) : le rocher affleure par endroits ; mais en d'autres endroits existent des bancs d'argiles. Les fouilles ont montré que la base des piliers a été élargie lors de la reconstruction de l'ouvrage. Sous la pile A 30, la roche est peu profonde ; un sondage a montré qu'une seule assise permet d'asseoir la pile sur celle-ci ; mais une vingtaine de mètres au nord, il a fallu descendre à près de 2 m de profondeur au-dessous de l'empatement de reconstruction de la pile pour atteindre la base de la tranchée de fondation ; les constructeurs du pont primitif posèrent le pilier sur un empilement de trois assises de blocs d'une soixantaine de centimètres d'épaisseur sans atteindre le rocher. Alors qu'aux extrémités du vallon, les contreforts existent au rythme d'une pile sur deux ; il semble que toutes les piles de la partie centrale furent renforcées. S'il est évident que cette configuration géologique fragilisa l'ouvrage, il n'est pas sûr que la reconstruction du premier pont s'explique par des problèmes de stabilité ; d'autres facteurs durent entrer en ligne de compte.

Dans l'état actuel des recherches, la distinction que nous avons cru pouvoir établir entre les trois phases s'accorde avec les observations de l'équipe américaine qui a travaillé sur le pont Simian à l'ouest, en amont du vallon des Arcs : postérieurement à sa construction (phase 1), ce pont aurait fait l'objet d'une reconstruction dans la partie occidentale (amont) (phase 2), puis d'un renforcement et d'une reconstruction partielle (phase 3).

Ces recherches archéologiques, dont le but était d'établir l'histoire du système d'aqueduc, ont été accompagnées de relevés d'architecture réalisés par M. Kleniec, Architecte DPLG. André Carrier du CRA est intervenu pour la réalisation d'un plan du pont et de prises de vues pour une photogrammétrie. Un crédit spécial du Service Régional des Monuments Historiques a permis la consolidation des architectures mises au jour.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

**FOS-SUR-MER**

L'Hauture

N° 13 039 024 AH

Surveillance de travaux  
**Jean-Philippe LAGRUE**

En décembre 1991 l'installation de canalisations pluviales au sud-est et au pied du rocher de l'Hauture, exécutées dans un premier temps hors de tout contrôle archéologique, a révélé des fragments importants de céramique médiévale (pisane), liés à de nombreux débris osseux animaux, suidés en particulier. Les manoeuvres ont également rapporté la présence d'un mur, détruit et déjà comblé à notre arrivée sur le terrain. Encadrées, ces excavations, si limitées soient-elles, auraient vraisemblablement permis une approche concrète du bourg de Fos au Moyen Age, seulement perçu par les textes.

Par la suite, la surveillance du reste de la tranchée sur près de 10 m en direction du nord, n'a pas permis de renouveler pareilles découvertes ; le creusement puis l'examen des parois a fait apparaître un niveau de remblai sablonneux installé sur le substrat rocheux affleurant à moins de 1 m, contenant épisodiquement des fragments de matériel céramique brassé et diversifié : céramique à petit dégraissant blanc, sigillée, amphore italique, commune grise médiévale, céramique moderne et contemporaine. Ce matériel produit par l'épandage est à rapprocher de celui déjà observé en prospection, et lors des fouilles des Amis du Vieux Fos.

**GARDANNE**

Quartier Notre-Dame, Château Pitty

N° 13 041 001 AH

Sauvetage urgent. Sauvetage programmé  
**Agnès BERGERET, Jean-Pierre PELLETIER**

Le projet d'agrandissement d'une école, sise au château Pitty, dans le quartier Notre-Dame, a entraîné deux campagnes d'intervention de juin à octobre 1991. Le "château" est une bastide d'époque moderne, construite sur l'emplacement de l'église Sainte-Marie, mentionnée dans le cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor, à la fin du XI<sup>e</sup> s.

Différentes séquences d'occupation ont été mises en évidence par la fouille, et l'observation des élévations a permis de reconsidérer les bâtiments (fig. 26).

• Un four à dôme (F), daté par Ph. Boissinot de la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., constitue le témoignage le plus ancien.

• Au-dessus de ce four, différents murs en pierres sèches (1) ont été construits, vraisemblablement au cours des premiers siècles de notre ère. Si leur élévation a été conservée sur 1 m environ, aucun niveau d'occupation n'a pu leur être associé.

• A la fin de l'Antiquité, du IV<sup>e</sup> au début du VI<sup>e</sup> s., des constructions assez rustiques sont mises en place (2). Elles peuvent constituer les dépendances d'une importante villa antique, située au nord du chantier et dont des éléments ont été aperçus lors de travaux antérieurs. En effet, de nombreux fragments de plaques de marbre et des tesselles de mosaïque, témoignages d'un habitat soi-

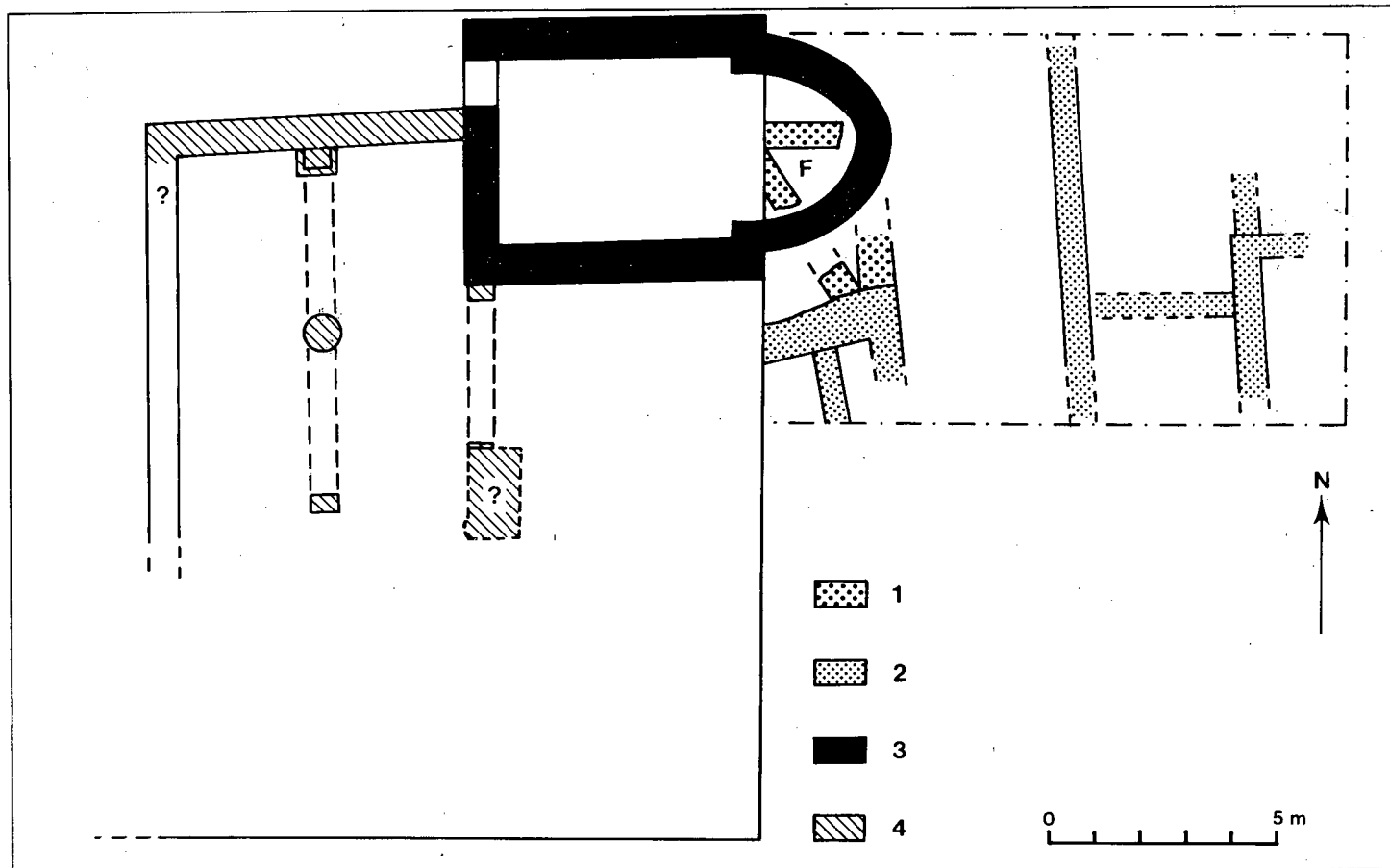


fig. 26 GARDANNE, Quartier Notre-Dame, Château Pitty. A l'ouest, dans la bastide transformée en école, l'église et le bâtiment avec arcatures conservé en élévation. A l'est, la zone fouillée à l'emplacement des constructions projetées = F : four (I<sup>er</sup> s. av. J.-C.). 1 : Antiquité. 2 : Antiquité tardive. 3 : église (XI<sup>e</sup> s.). 4 : élévations médiévales.

gné, ont été trouvés à l'intérieur des espaces fouillés, espaces où les niveaux n'étaient constitués que de sols en terre battue entaillés par des fosses.

La réoccupation médiévale n'est pas datée avec précision ; mais à la fin du XI<sup>e</sup> s. l'église Sainte-Marie ou Notre-Dame constitue le siège de la paroisse de Gardanne. C'est sans doute cette église (3) qui a été mise en évidence par la fouille et l'étude des bâtiments modernes.

- L'église présente un plan à chevet semi-circulaire et à nef unique, d'une longueur totale de 7,95 m et d'une largeur de 4 m. Les murs gouttereaux et la façade, repérée par une porte à fronton triangulaire monolithe, sont encore en élévation, masqués par les enduits.

- Contre cet édifice, un bâtiment (4) est venu prendre appui, à l'intérieur duquel se trouvait trois supports orientés nord-sud, reliés à l'étage par deux arcatures en plein cintre, et plus à l'est, une autre arcature, elle aussi orien-

tée nord-sud. De ce bâtiment seul le mur nord, plaqué contre le mur de façade occidentale de l'église, a été reconnu. Les arcatures occidentales, permettent de restituer, avec réserve cependant, un espace nord-sud de 8 m de large, pour une hauteur de 5,94 m sous arcatures.

- Autour de cette église une nécropole très dense s'est développée, dont seule la partie à l'est du chevet a été fouillée (103 tombes répertoriées). Elle était occupée surtout par des inhumations en pleine terre, mais aussi par des tombes à coffrages avec ou sans couverture de lauzes. Sa datation s'échelonne entre le XI<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> s., aucun élément retrouvé n'étant postérieur : le lieu de culte et le cimetière ont dû être transférés près du village, à 1 km à l'ouest.

Le lieu ne sera réoccupé qu'aux environs des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s. Autour des ruines et des élévations conservées sera construite une riche maison de campagne.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

**GEMENOS**

**Le Pin de Simon, Abris I et II**

N° 13 042 004 et 007 AP

Relevé, sauvetage et protection (1990)

**Jean-Louis et Bernard GRASSET**

Situés dans la barre rocheuse dite du "Pin de Simon", entre la route de l'Espigoulier et la face ouest du Pic de Bertagne, ces deux cavités recèlent les premières peintures rupestres découvertes dans le massif de la Sainte-Baume, sur ses contreforts occidentaux (fig. 27).

• L'abri inférieur (n° II) contient, dans une niche, au sommet d'une dalle très inclinée, une "scène" de couleur ocre-orangée (1), tandis que sur la paroi exposée au couchant on distingue très nettement un motif énigmatique, sorte d'animal, dont le dessin est très concrétionné (2).

• L'abri supérieur (n° I) est situé au sommet d'une zone surplombante d'environ 40 m de long appelée "Cour des Miracles" par les grimpeurs.

Plusieurs anthropomorphes (3 et 4) sont encore visibles malgré les coulées de calcite et les malencontreuses déprédations faites par les varappeurs. L'un d'eux (5), de grande taille (63 cm x 16 cm), et de sexe masculin, ressemble beaucoup dans sa structure aux sujets à bras multiples qui avaient été observés par l'abbé Glory dans l'ex-mamelon Georgeot des gorges d'Ollioules. Un petit anthropomorphe (6), affublé de trois doigts à la main gauche et quatre à la main droite, est très voisin de ceux

que l'on peut voir dans des grottes ardéchoises où l'art schématique linéaire plus tardif est assez répandu.

Enfin, comme au Caramy, une fissure située à droite de l'abri, au-dessus d'un aven colmaté, avait attiré les artistes chalcolithiques qui, de part et d'autre, avaient tracé entre autres, de nombreuses ponctuations rouges dont une trentaine subsistent encore malgré les coups de marteaux et les impacts des pitons.

***Mesures protectrices et conservatoires prises en accord avec les responsables des "topos-guides" d'escalade :***

- information et mise en garde dans les publications spécialisées ;
- délimitation d'un périmètre protégé ;
- déséquipement immédiat des points d'assurance permettant le départ dans les voies impliquées ;
- enlèvement des plaques métalliques nominatives désignant ces itinéraires et tentative d'effacement des récentes inscriptions sacrilèges.

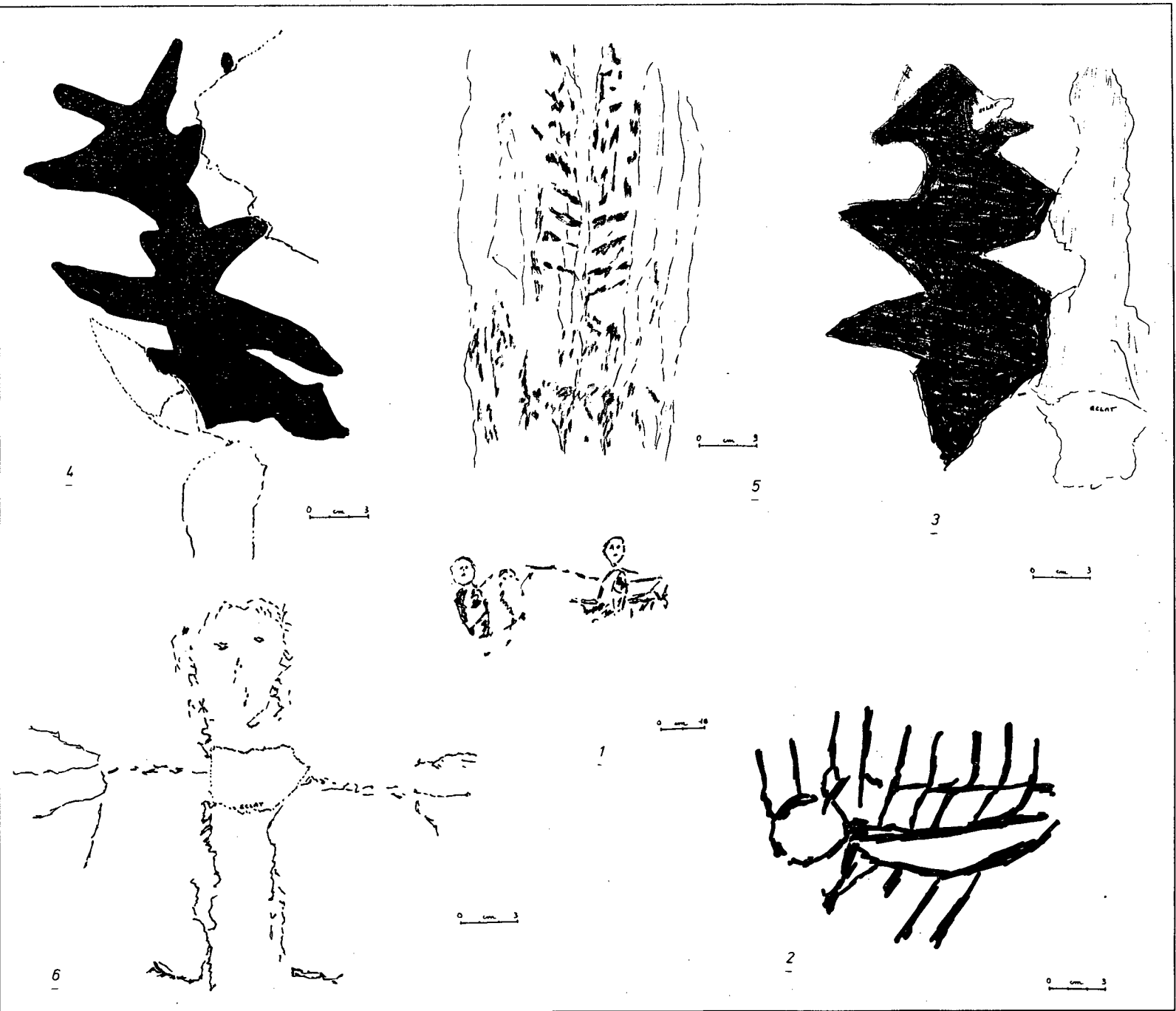


fig. 27 GEMENOS. Pin de Simon II, scène 1 et motif 2. Pin de Simon I, anthropomorphes 3, 4, 5 et 6.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

**GEMENOS**

Le Pin de Simon, Abris I et II

N° 13 042 004 et 007 AP

Relevé d'art post-glaciaire

Philippe HAMEAU

La fouille systématique par Philippe Hameau des six petites grottes creusées dans les parois du Pin de Simon I a donné un matériel attribuable au Néolithique final / Chalcolithique, mais très pauvre, essentiellement lithique. Quelques restes anthropologiques prouvent que la destination première de certaines cavités était sépulcrale. Il semblerait que ces grottes aient été vidées au Haut Moyen Age.

Dans la partie nord de la falaise, des figures peintes en orange et/ou en rouge sont pour la plupart très voilées par la calcite. On reconnaît un grand signe anthropomorphe de 61 cm de haut, un cervidé (fig. 28), une figure ramiforme, des nuages de ponctuations et des traits verticaux qui sont manifestement les vestiges de figures plus complexes. Un petit personnage, d'un style très réaliste pourrait être postérieur aux autres figurations.

Le Pin de Simon II est un grand porche dont le remplissage a glissé sur la pente. A l'entrée, un petit cervidé est peint en orange sur paroi claire. Au fond du porche, dans un recoin au sol en forte déclivité, deux figurations humaines reliées par des traits horizontaux sont peintes en orange.

Une prospection systématique des alentours de la falaise a permis d'exprimer les liens qui pouvaient unir sites peints et/ou sépulcraux, habitats de plein air et sites pastoraux.

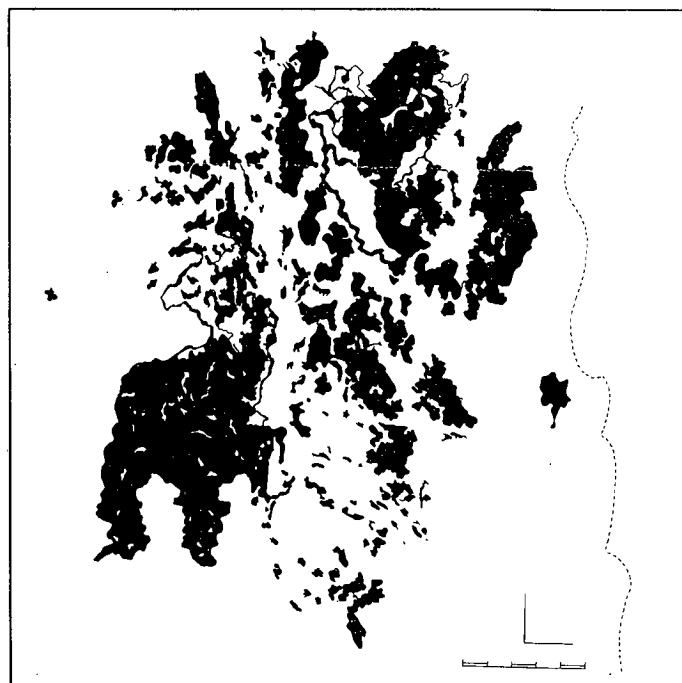


fig. 28

GEMENOS, Pin de Simon I, figure n° 4 : un cervidé.  
Développement vertical 24 cm. Couleur orangée (175U/175U).  
Relevé direct.



**GEMENOS**  
Chapelle Saint-Clair

N° 13 042 023 AH

Observation après débroussaillage

**Jean-Baptiste FERAUD**

C'est avec l'autorisation du Directeur des Antiquités de l'époque, Fernand Benoit, que, dès les années 1960 et 1962, un relevé d'ensemble des structures visibles de la chapelle Saint-Clair a été effectué, après dégagement partiel de l'éboulis obstruant la nef (fig. 29). Deux circonstances récentes nous ont conduit à nous intéresser de nouveau à cet édifice. En premier lieu, la remise en honneur du pèlerinage de Saint-Clair, par la paroisse de Gémenos en 1989, nécessitait une mise en valeur des abords de la chapelle envahis par la végétation ; avec l'autorisation de la Municipalité le débroussaillage était réalisé au cours du printemps 1990. En second lieu, l'incendie de l'été de la même année achevait le nettoyage de la périphérie et dégagait en même temps la totalité de la surface de ce massif isolé. De nouvelles constatations ont pu être faites et c'est une synthèse des travaux effectués qui est ici présentée.

La chapelle Saint-Clair est située sur le territoire communal de Gémenos. Elle est accrochée sur le flanc est, presque au sommet d'un des derniers contreforts ouest du massif de la Sainte-Baume culminant à 397 m d'altitude. C'est au pied de ce massif isolé que se situe l'ancien *Locus Gargarius* de l'époque gallo-romaine, au lieu-dit "Saint-Jean-de-Garguiet". Elle compte parmi les plus anciennes chapelles du département. Dès l'année 1153, elle est concernée par une Bulle du Pape Anastase IV et suit le sort des chapelles voisines, possessions, selon les circonstances, de l'Abbaye de Saint-Victor ou du Chapitre de l'Eglise de Marseille. En 1205, elle est cédée à la Fondatrice du Monastère de Saint-Pons à Gémenos, puis en 1407 devient propriété de sa filiale, l'Almanarre à Hyères, jusqu'à la révolution. A la fin du XVIII<sup>e</sup> s. le culte n'y est plus célébré. Elle est déjà signalée comme menaçant ruine, situation qui évolue peu jusqu'à ces vingt dernières années au cours desquelles la dégradation s'accélère. Elle est située à l'extrémité nord-est d'une terrasse aménagée dès l'antiquité romaine et repose elle-même sur un édifice antique incendié dont la datation et l'usage restent à préciser.

Cette chapelle rurale, orientée à l'est, comprend une courte nef suivie par une abside semi-circulaire, prise dans un massif quadrangulaire, exhaussement d'une construction antérieure, établie à flanc de colline. Celle-ci consiste en une tour à base quadrangulaire présentant un appareillage totalement différent de celui des parties supérieures de l'édifice — constitué de blocs de calcaire local, bien épannelés, polis et posés à sec. De part et d'autre de la base, en direction nord et sud, sont apparents des restes de construction en même appareil pris dans des murs de pierre sèche édifiés ultérieurement.

L'abside, en cul-de-four, est appareillée en petits éléments de tuf, liés au mortier et reposant sur des retombées de moellons de pierre éclatés, liés au mortier de chaux. Les chaînes d'angle de l'abside sont appareillées de blocs de pierre de même nature que ceux de la construction de base. A l'intérieur, quelques plaques d'enduit subsistent encore par places. Deux ouvertures ébrasées vers l'intérieur, l'une à l'est, bien appareillée, l'autre plus petite au sud, assurent un modeste éclaircissement. Deux arcs d'ouverture, superposés, supportent l'abside ; le premier, en plein cintre, roman, en gros blocs de calcaire et de tuf, le second, en berceau brisé, établi postérieurement, très probablement pour conforter le précédent. En l'état actuel, la couverture de l'abside laisse apparaître des blocs de tuf épannelés, de grande dimension, sur lesquels reposent des éléments de *tegulae* placés de chant, le tout lié au mortier de chaux.

De la nef, dont la voûte est écroulée depuis près de deux siècles, il ne reste que les murs latéraux, nord et sud, ainsi que le mur du fond presque entièrement conservé parce qu'appuyé directement contre la roche. L'intérieur de la nef a été modifié par d'importants travaux de reprise de la voûte primitive, probablement au XIII<sup>e</sup> s.-XIV<sup>e</sup> s. Ils ont concerné l'arc d'ouverture roman et la partie de la nef comprise entre l'abside et l'entrée de la chapelle. Une voûte en berceau brisé a été élevée pour soutenir la voûte romane sans doute fragilisée par le temps. Les retombées de cette seconde voûte ont pratiquement dou-

blé l'épaisseur des murs et réduit d'autant plus la largeur de cette partie de la nef. Le mur nord, aveugle, relativement bien conservé en élévation présente plusieurs étapes de construction et d'aménagement. Le mur sud est moins élevé, il est percé de trois ouvertures dont l'entrée de la chapelle. Il a été en partie dégradé par une construction extérieure partiellement encadrée, restituant deux pièces. En C, une fenêtre appareillée pour recevoir des barreaux de fer donnait sur la nef, une entrée orientée à l'ouest, donnait sur la terrasse. La fenêtre, intacte en 1962, a été détruite depuis par suite de vandalisme. En D, l'accès dans l'abside a été obstrué en 1962 par mesure conservatoire. Cet ajout pourrait dater du XVII<sup>e</sup> s. ? Quelques parcelles d'un dallage en terre cuite établi à l'intérieur et à l'extérieur de la nef (au sud) sans doute au XVII<sup>e</sup> s. ont été relevées. Dans l'abside et dans la nef, quatre niches, un bénitier et deux blocs reliquaires ont été relevés en 1962 ; ces derniers éléments travaillés ont disparu.

A l'extérieur de la chapelle, des structures sont encore apparentes : au sud, en prolongement du mur du fond de la nef, une citerne voûtée aux parois recouvertes de béton de tuileau (A) ; à l'ouest, au niveau supérieur, les restes d'une construction voûtée d'aspect rustique, appuyée sur la roche et dont la fonction reste à déterminer ; à la base du mur nord, les restes d'un sol de béton de tuileau, limité par des murs.

En résumé, le dégagement d'une partie du sol à l'intérieur du bâtiment et des sondages ponctuels ont permis, dès 1960-1962, de mettre en évidence la présence d'une construction antérieure incendiée. Cette construction isolée et orientée à l'est mériterait d'être étudiée dans son ensemble. Peut-être s'agit-il d'un lieu de culte antique, en liaison avec le *Locus Gargarius*, christianisé à une date qui reste à préciser, lorsque le culte de Saint-Clair s'est répandu dans la région.

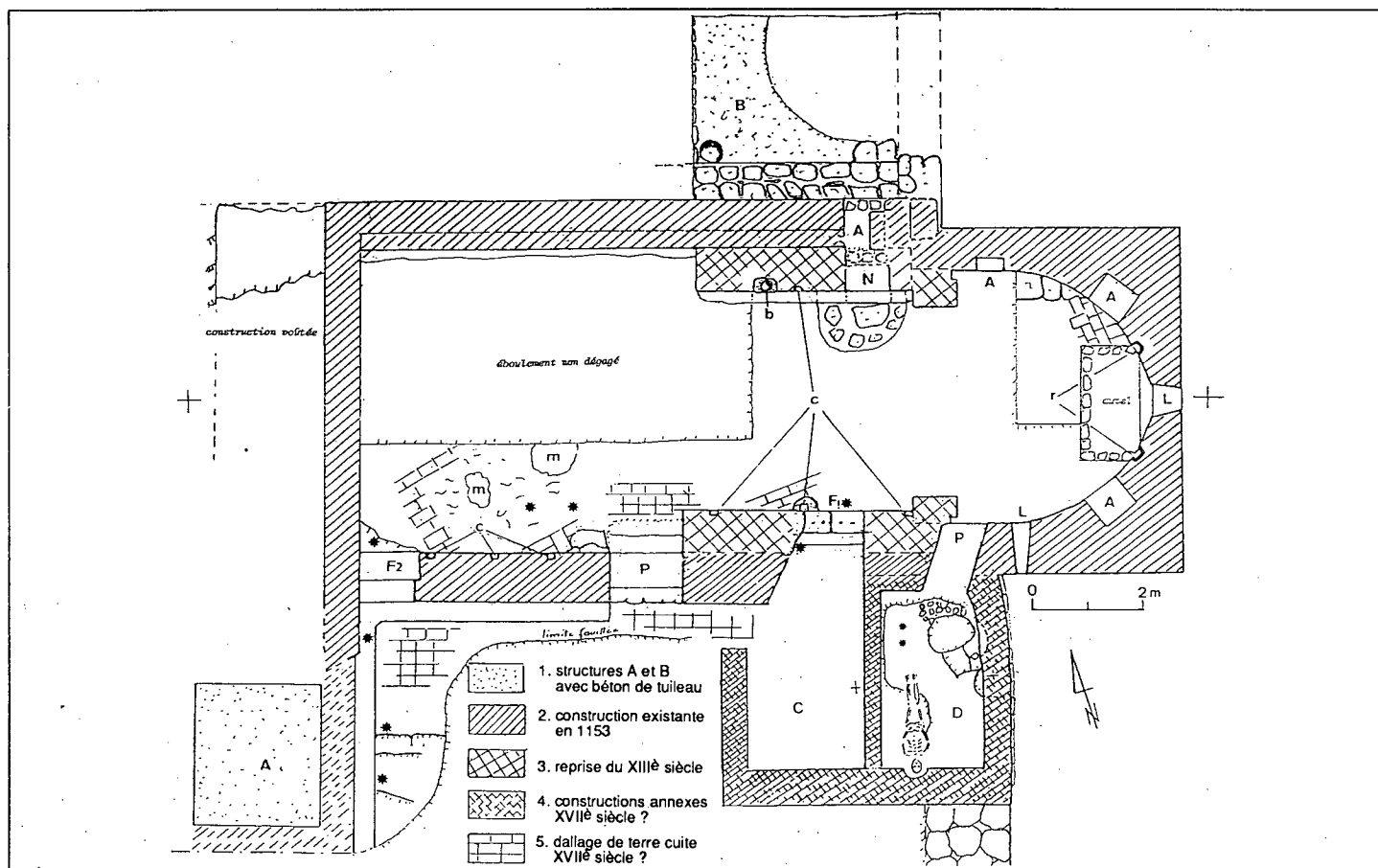


fig. 29 GEMENOS, Chapelle Saint-Clair. Etat en 1962.

**GEMENOS**  
 Sud Chapelle Saint-Clair

N° 13 042 024 AH

Découverte fortuite

**Jean-Baptiste FERAUD**

C'est un banal débroussaillage opéré au sud de la chapelle Saint-Clair pour en rendre les abords plus accessibles qui a dégagé l'entrée d'une cavité affleurant au ras du sol. L'ouverture, incomplètement colmatée, se trouvait à la base d'une interstrate rocheuse et la présence de calcite à l'entrée laissait envisager une continuité en profondeur.

Avant de neutraliser cette cavité pour des raisons évidentes de sécurité nous avons entrepris d'en étudier le comblement de façon à pouvoir en dresser le plan. De nombreux filons de calcite apparaissent en de nombreux points au niveau supérieur du massif de Saint-Clair ; en 1970, la construction d'un chemin forestier a coupé nombre de petites cavités de même nature et à divers niveaux. Au bas du massif, au débouché des vallons de Seignor et de Saint-Clair, anciens lits torrentiels, on peut relever de très nombreuses cavités, abris sous roche et marmites tourbillonnaires, d'ailleurs aménagées pour certaines à l'époque gallo-romaine (lieu-dit "les bains romains").

Le travail de désobstruction a mis en évidence une petite cavité à la base d'une diaclase aux parois fortement concrétionnées (fig. 30).

La profondeur à la verticale de l'entrée dépasse les 3 mètres. A ce point la base est relativement large mais se rétrécit en direction de l'est formant un étroit passage donnant accès à une sorte de petit puits naturel, aux parois recouvertes de concrétions. Bien qu'intermittente, l'activité de l'eau venant d'un diverticule situé en haut du plafond assure la conservation de la paroi stalagmitique. A l'opposé, celle-ci se désagrège lentement formant une masse poudreuse de teinte blanche.

Le comblement anthropique, de forme conique, mélange de blocs et de terre organique dans lequel étaient dispersés quelques témoins céramique recouvrait une masse de comblement naturel composé de cailloutis argileux de teinte rouge, où se trouvaient inclus une grande quantité de débris de concrétions (stalagmites, stalactites, revêtement de parois).

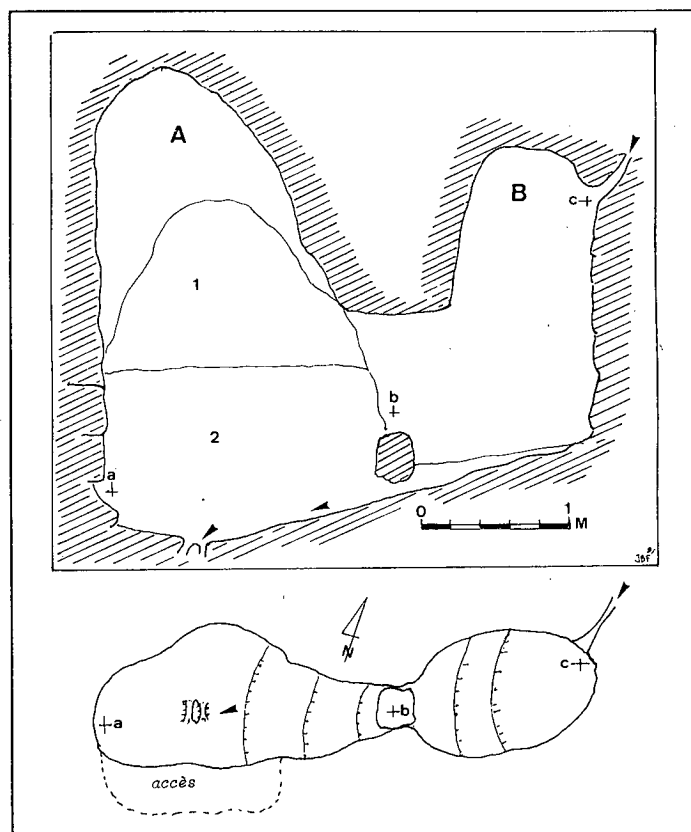
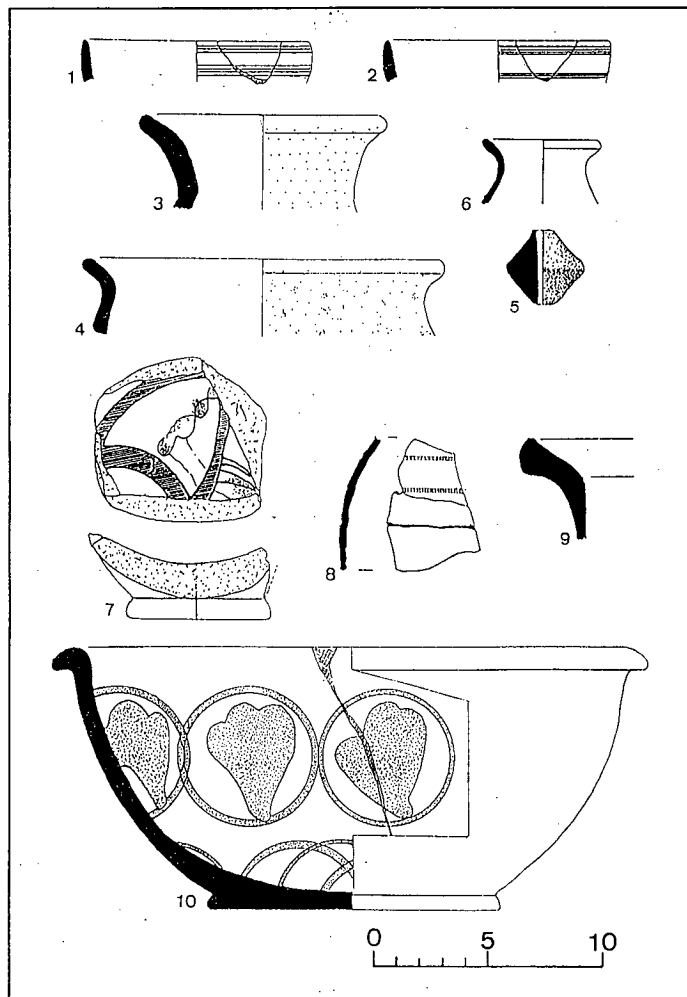


fig. 30 GEMENOS, sud de la chapelle Saint-Clair. Plan de la cavité.

L'inventaire du matériel extrait du comblement anthropique donne une soixantaine de tessons céramique, de petits fragments de *tegulae*, deux objets en fer (lame de couteau ?, boucle de ceinture) ainsi que quelques débris d'ossements d'animaux. D'après l'étude des tessons le comblement historique de cette cavité semble avoir débuté assez tôt. Une trentaine peuvent être attribués à la Protohistoire grâce à quelques formes typiques de



céramique modelée et de grise monochrome (fig. 31, n° 1 à 6), absence de tessons d'époque gallo-romaine, trois tessons atypiques de l'Antiquité tardive, deux tessons en pâte noire décorée à la molette pour le Moyen Age et une vingtaine de fragments vernissés couvrant l'époque moderne, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s. (fig. 31, n° 7 à 10).

Il semblerait que le comblement de ce trou dont l'ouverture affleure au ras du sol se soit fait de façon aléatoire et non systématique, comme pour la plupart des cavités de ce type.

En conclusion, les informations apportées par cette exploration sont de deux ordres :

- géologique : elles complètent l'étude des cavités reconnues dans ce secteur et confirment l'importance et la complexité du réseau hydrogéologique qui parcourt le massif.
- historique : l'échantillonnage céramique recueilli à proximité de la chapelle, s'intègre en fait aux séries constituées à partir du ramassage de surface effectué sur l'ensemble du massif de Saint-Clair après l'incendie. Il confirme l'importance et la durée de l'habitat de hauteur et de pente de celui-ci depuis la Protohistoire jusqu'à l'époque moderne.

fig. 31 GEMENOS, sud de la chapelle Saint-Clair.  
N° 1 à 6 : céramique modelée et grise monochrome.  
N° 7 à 10 : céramique XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.

**GEMENOS**  
Chapelle Saint-Martin

N° 13 042 021 AH

Sondage

Claude SEYRIES

■ **Problématique**

En préalable à la restauration du sol de la chapelle Saint-Martin (domaine de Saint-Pons), une autorisation de sondage a été sollicitée en août 1991.

Le problème est d'analyser le revêtement des sols et de comprendre la raison des 3 marches accédant à l'autel situé en surplomb de la nef (le projet étant de rétablir le sol sur un plan unique).

■ **Sondage n° 1 dans la nef**

Le premier sondage a été réalisé en août 1991 dans la nef de la chapelle (fig. 32 et 33), le long du mur nord, au pied des marches et jusqu'au piédroit supportant l'arc doubleau de la voûte.

Le carrelage de la nef, constitué de carreaux de terre cuite en assez mauvais état de 25 x 25 cm, a été enlevé sur une surface de 1 x 2 m. Il est établi sur un hérisson très compact constitué de moellons de pierres calcaires froides, reliées par un mortier de chaux.

Sous le hérisson de pierre apparaît, sur toute la longueur du sondage, une fosse qui s'avère être taillée à même le tuf géologique sur lequel la chapelle est établie (fig. 34). Cette fosse d'inhumation a été perturbée au moment de la création de la chapelle. En effet, la partie ouest de cette fosse contient des dalles de pierre calcaire froide plates, empilées, supportant la base du piédroit de l'arc doubleau, contemporain de la construction de la chapelle. Les restes d'au moins trois personnes ont été trouvés dans la fosse mais seulement deux crânes ont été rétablis avec quelque soin. Tous les autres ossements ont été charriés en vrac au moment du remplissage de la fosse précédant l'établissement du sol de la chapelle. Une petite tombe d'enfant se trouve creusée dans le tuf juste à côté de la fosse.

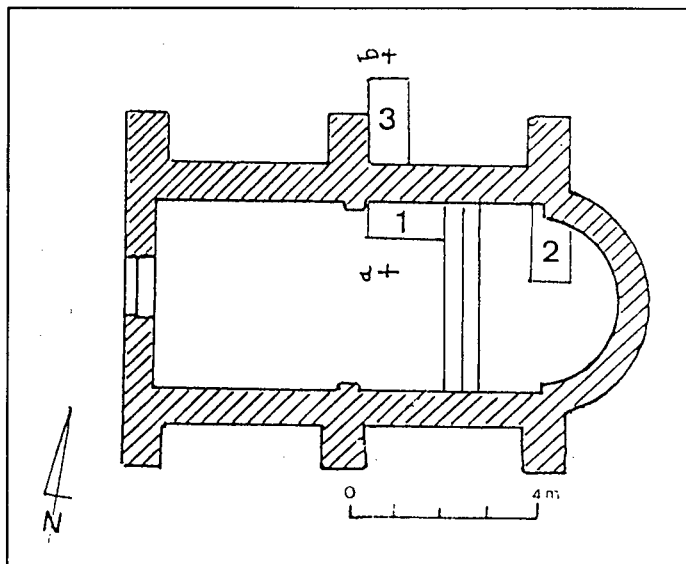


fig. 32 GEMENOS, Chapelle Saint-Martin. Plan de la chapelle. (dessin Jean-Baptiste Féraud)

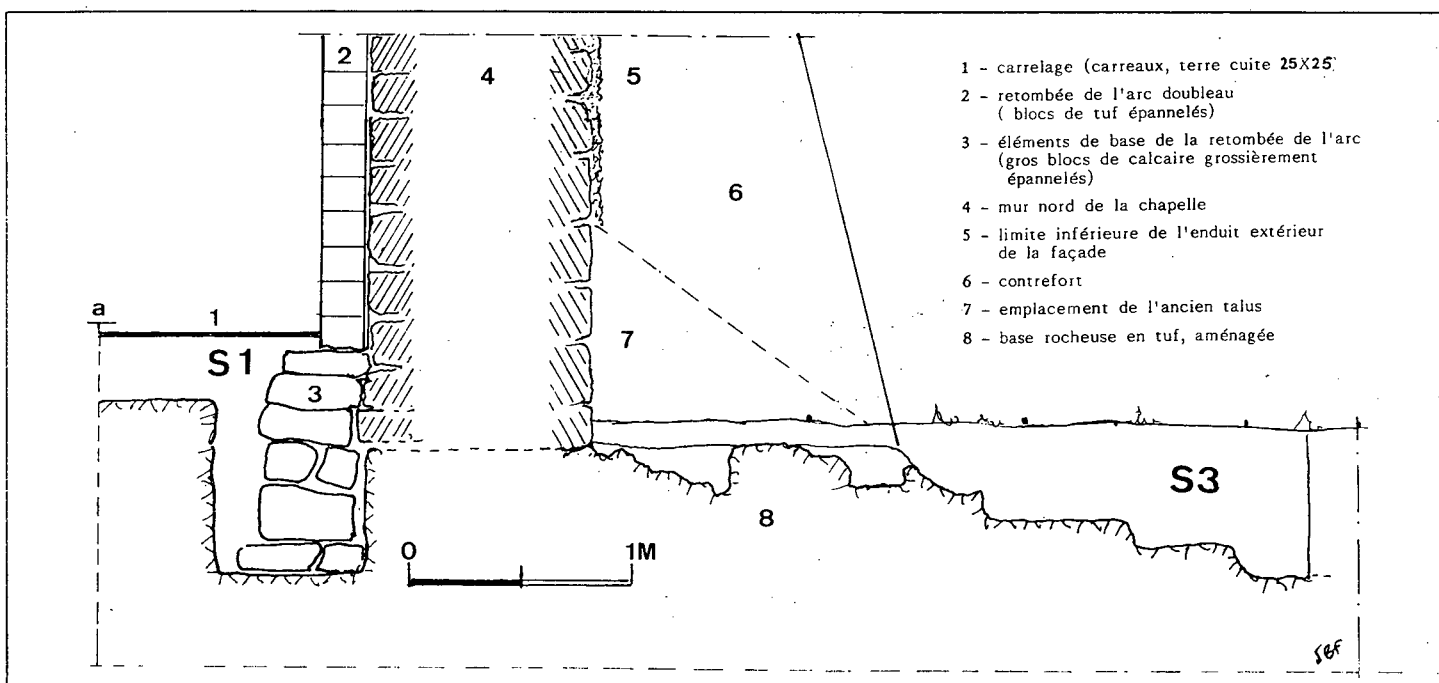


fig. 33 GEMENOS, Chapelle Saint-Martin. Coupe nord-sud, selon l'axe a — b des sondages 1 et 3 (dessin Jean-Baptiste Féraud).

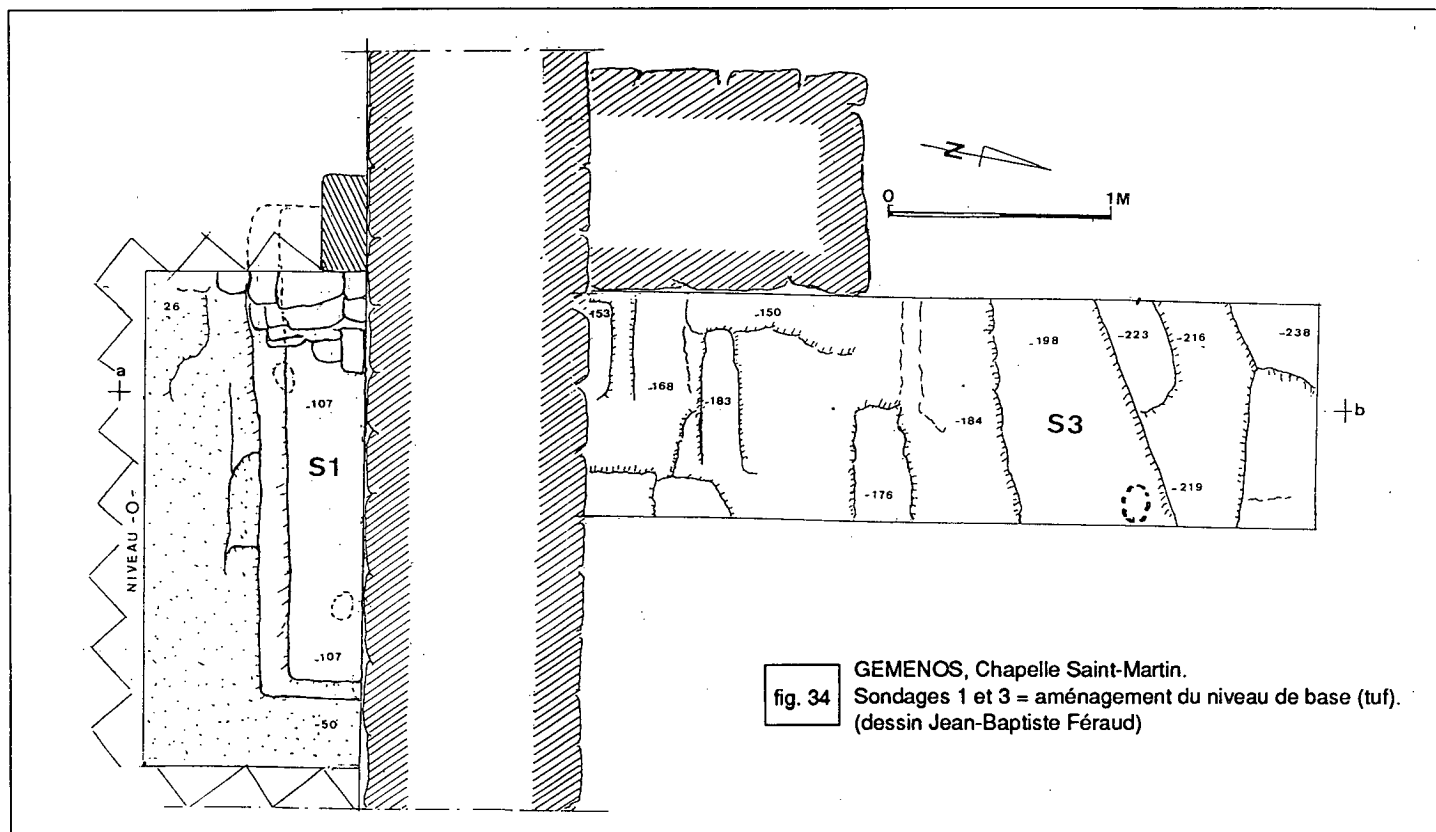


fig. 34 GEMENOS, Chapelle Saint-Martin.  
 Sondages 1 et 3 = aménagement du niveau de base (tuf).  
 (dessin Jean-Baptiste Féraud)

L'analyse des tessons de céramique (fig. 35), très bien scellés dans la fosse, a été effectuée par Mme Lucy Vallauray (LAMM, CNRS/URA 6, Université de Provence, Aix). Ce lot de céramique est homogène et bien attesté fin XIII<sup>e</sup> s., tout début du XIV<sup>e</sup> s. Il est constitué de cruche d'Avignon, marmite d'Uzège, majolique catalane et graffito de Savone.

#### **Sondage n° 2 dans l'abside**

Réalisé simultanément au sondage précédent, le sondage n° 2 a été établi à l'angle nord du mur triomphal et de l'abside dont la jonction est mise en valeur par un parement de pierres de tuf soigneusement épannelées et jointoyées.

Le carrelage est de même nature et l'ordonnement identique à celui de la nef, du moins à cet endroit de l'abside. Le hérisson de pierre qui supporte le carrelage, une fois démonté, fait apparaître une terre végétale de rapport strictement stérile. Le sol géologique en tuf apparaît à environ 1 m du sol sans traces de niveaux intermédiaires. Il est taillé de façon volontairement plane (fosse d'inhumation ou taille de carrière ?).

Le fait remarquable est que l'élément de parement en tuf situé à la base de l'arc triomphal, au niveau du sol, n'est épannelé qu'au-dessus du niveau du carrelage. De même, les pierres de fondation du mur circulaire de l'abside sises au-dessous du sol ne sont pas taillées au droit du mur. Ces éléments n'étaient pas destinés à être vus. Le niveau du sol de l'abside est le même depuis l'origine.

Le carrelage a sans doute été réparé ou rétabli par endroit dans des phases successives de restauration. On peut noter au niveau de l'abside la coexistence de deux types de carrelages ordonnancés de façon nettement différente.

#### **■ Sondage n° 3 à l'extérieur de la chapelle**

Ce troisième sondage à l'extérieur de la chapelle (fig. 33) a été réalisé en octobre et novembre 1991. Il a été décidé pour faire le lien avec la fosse d'inhumation découverte dans le sondage n° 1 et vérifier l'hypothèse de l'existence d'une nécropole, également pour faire le lien avec une structure voisine découverte par sondage électrique fin 1989.

Ce sondage a été établi dans le prolongement du sondage n° 1 ; sur une largeur de 1 m, le long du mur nord, et une longueur de 2 m sur le flanc est du contrefort central nord. La base rocheuse en tuf apparaît à fleur de terre du côté du mur nord et descend en direction du nord en une sorte d'embranchement naturel. Cette base rocheuse est aménagée en ce qui apparaît être des tombes d'enfant (fig. 33 et 34). Quatre tombes aménagées dans le substrat (40-70 cm de long sur 20 cm de large) sont bien identifiables, toutes parallèles les unes aux autres, bien orientées à l'est comme la fosse du sondage n° 1. La première tombe est engagée sous le mur nord et la troisième, en allant vers le nord, est anthropomorphe (engagement encéphalique). Il ne subsiste aucun squelette en place sur toute la longueur de ce sondage. La terre mouvementée n'est pas en place, c'est une couche uniforme de sable et de cailloutis mêlés incluant des fragments d'ossements brisés. Le matériel inclus est constitué de tessons de céramique strictement identiques à ceux trouvés dans le sondage n° 1 ainsi que de nombreux objets métalliques tels que des clous de taille et de forme variables. Cette perturbation paraît contemporaine de la fondation.

Nous étendons ce sondage sur 1 m vers le nord. Le sol est alors en place et sous les niveaux supérieurs d'humus et de terre végétale nous sommes en présence d'un ensemble de sépultures. Parmi les cailloux et les blocs de chaux sont mêlés :

- des ossements humains, jetés en vrac, (absence générale des crânes, réductions de corps ?) ;

- des squelettes en place, inhumés à même le sol (deux individus orientés à l'est, connexion anatomique, décubitus dorsal, bras repliés sur la poitrine). La berme nord laisse apparaître un autre individu, (orienté à l'est, connexion anatomique, décubitus latéral droit, bras repliés sur la poitrine) ainsi qu'un vrac d'ossements incluant un crâne renversé. Notre sondage ainsi étendu révèle une partie différente de la nécropole parce qu'il n'existe plus à cet endroit de tombes aménagées dans le tuf.

Le matériel trouvé est homogène dans tout le sondage et strictement identique à celui trouvé dans le sondage n° 1. Il n'a pas été possible d'établir un lien avec la structure voisine détectée par sondage électrique (enclos d'un cimetière tardif ?).

■ **Conclusions**

Cette chapelle a été construite en une seule fois, suivant un projet architectural très cohérent.

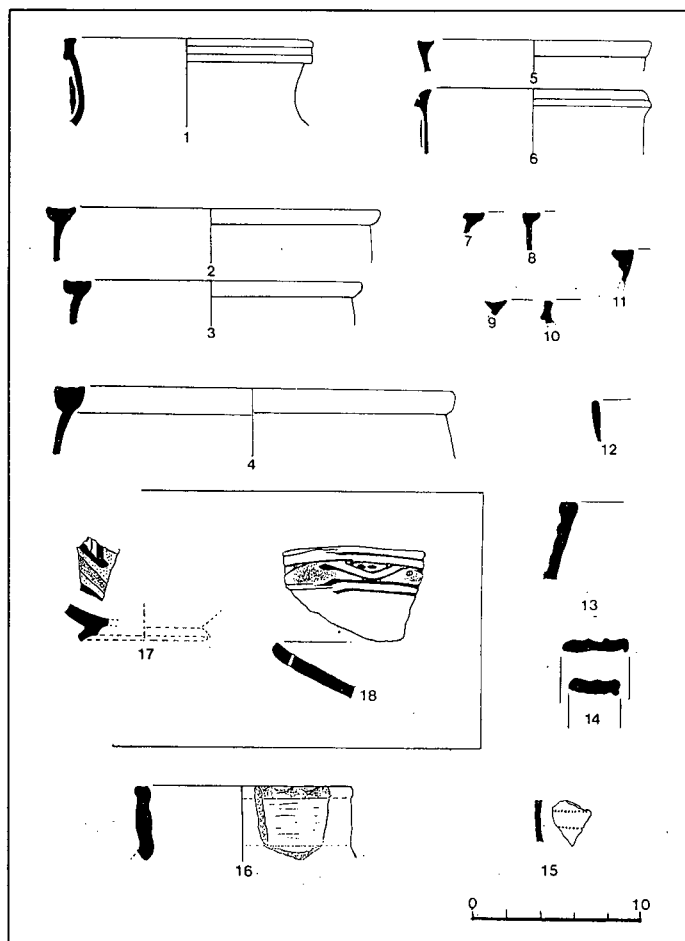


fig. 35 GEMENOS, Chapelle Saint-Martin. Céramiques fin XIII<sup>e</sup> s., début XIV<sup>e</sup> s. (dessin Jean-Baptiste Féraud).

Les sols sont à leur niveau d'origine.  
 L'établissement de cette chapelle a perturbé une nécropole médiévale préétablie sur le gisement de tuf bordant les rives du Fauge et préalablement exploité comme carrière.

Cette nécropole a fonctionné au moins jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> s., tout début du XIV<sup>e</sup> s., fournissant ainsi le *terminus ante quem* de la fondation de la chapelle Saint-Martin actuelle. Ainsi cette chapelle Saint-Martin n'est probablement pas celle décrite dans l'acte de fondation de l'Abbaye de Saint-Pons en 1205. Sa date de construction lui est postérieure d'au moins un siècle et son rôle paroissial n'est pas non plus démontré.

GIGNAC-LA-NERTHE

La Pousaraque

N° 13 043 007 AH

Fouille programmée

Fabienne GATEAU

■ Plan

A l'issue de la campagne de fouille de cette année, le plan (fig. 36) d'un bâtiment orienté nord-ouest/sud-est a été dégagé. Ouvert au nord-ouest où il est flanqué aux extrémités de deux petites pièces, il dessine un grand carré d'environ 25 m de côté dont il manque le quart sud-est. Il est vrai que la fermeture à l'est du bâtiment reste hypothétique. Un espace de circulation, certes exigu, est à restituer au milieu du bâtiment qu'il partage ainsi en deux parties plus ou moins égales, donnant accès à l'ouest à une grande cour (espace 0), à l'est à une série de quatre salles de dimensions plus restreintes (espaces 6, 7, 8 et 9). A l'ouest la cour se prolonge au sud avec deux pièces qui sont alignées (espaces 1 et 2/3). Le quart sud-est est en revanche mal connu : le mur G, parallèle et situé sur le même plan que le mur B, pourrait laisser supposer l'existence de salles comparables aux autres mais bouleversées par des aménagements postérieurs. L'ensemble est desservi par un système d'égout qui semble entourer plus particulièrement le quart nord-est du bâtiment. Un second égout longe à l'extérieur les murs des espaces 6 et 9 pour rejoindre le premier à une intersection.

■ Chronologie

L'établissement a fonctionné du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. jusqu'au VI<sup>e</sup> s., subissant bien sûr des modifications tout au long de cette longue période. Le plan tel que nous l'évoquons ci-dessus, excepté les deux avancées septentrionales, semble s'être élaboré au cours des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. Le secteur sud en particulier est mis en place au cours du I<sup>er</sup> s. ; il faut sans doute imaginer le pressoir — disparu — à l'emplacement de la pièce 2-3. Elaboré dans un second temps, un système d'égouts permet l'évacuation des eaux usées. L'établissement connaît des modifications dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s. qui apparaît comme une période importante dans la vie du site : une des cuves est réduite de moitié, le mur A est ajouté ainsi que la

pièce 10 et peut-être aussi la pièce 11. Les créations continuent à la fin du IV<sup>e</sup> s. et au début du V<sup>e</sup> s. avec le percement de fosses (espace 2-3) et surtout l'élaboration d'un sol (début du V<sup>e</sup> s. ?) dans un secteur où l'on perçoit nettement le changement de parti (espace 4) ; le sol des IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. recouvre l'arase d'un mur qui délimitait sans doute une pièce occupée aux I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s.

■ Activités

L'oléiculture semble être une des activités de l'établissement dès le Haut Empire. Nous pensons en effet que les deux cuves sont plutôt des cuves à huile qu'à vin parce que le mur A, création du IV<sup>e</sup> s., contenait en remploi un fragment de *mola olearia* qui montre bien qu'il y a eu quelque part sur le site une activité oléicole avant le IV<sup>e</sup> s. Des analyses chimiques effectuées par L'ICPI sur deux échantillons de la cuve A (état 1 et état 2) ont révélé des acides gras sur l'échantillon de l'état 2. Après la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s., la cuve A semble donc toujours contenir de l'huile. La cuve B est comblée au V<sup>e</sup> s. ; la cuve A pourrait être comblée plus tard, peut-être au cours du VI<sup>e</sup> s. Les deux cuves sont de grande taille ; quand elles sont utilisées pleinement (c'est-à-dire avant le IV<sup>e</sup> s.), la contenance de l'ensemble équivaut au moins à 6 000 l. Ce rendement n'est peut-être pas annuel, la cuve ne contient pas seulement de l'huile mais aussi de l'eau et il est difficile d'évaluer les quantités à partir des contenances de bassins de décantation plutôt qu'à partir des capacités de stockage. Cependant il s'agit de cuves d'une taille inhabituelle que l'on rencontre plutôt pour des cuves à vin.

Un seul exemple de grandes cuves existe dans la région ; ce sont les bassins de l'huilerie de la Garde à Saint-Michel dont les contenances avoisinent les 5 000 l (Brun 1989, 118). Si l'on estime que le liquide extrait lors de la première pression est formé pour 25/30 % d'huile (la proportion d'eau croît lors des pressées ultérieures) (Brun 1989, 122), nous obtenons un total de 1 500 l au



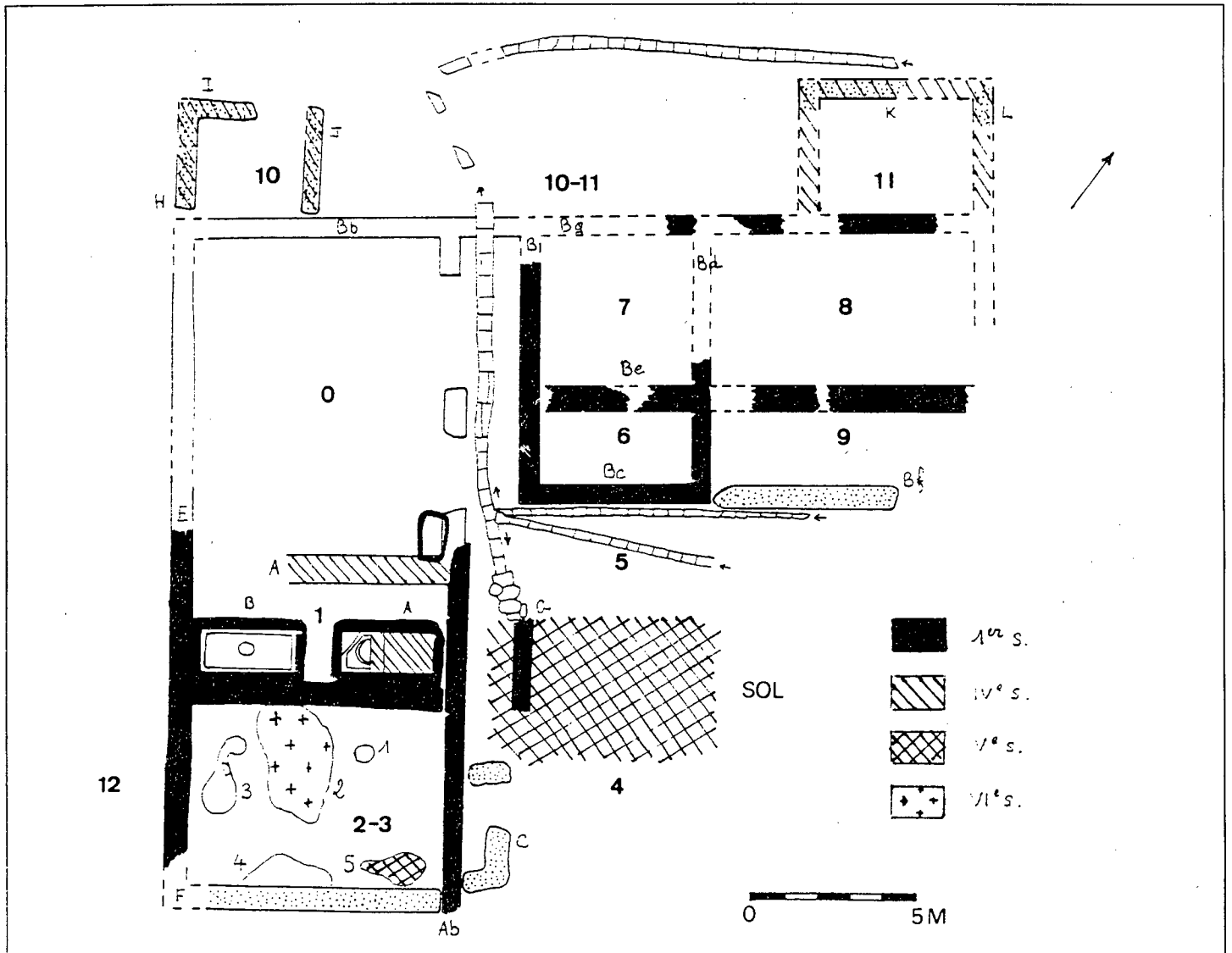


fig. 36 GIGNAC-LA-NERTHE, La Pousarague. Plan de l'établissement rural [échelle 1/200]. Les chiffres en gras renvoient à la numérotation des espaces.

mieux pour l'ensemble des deux cuves. Evaluer la quantité produite en ignorant la taille du cellier est difficile ; il reste que les cuves, même si elles ne sont qu'au nombre de deux, sont de grande taille et indiquent par là une volonté de production massive.

Parmi les autres activités du site, il semble certain qu'il y ait eu une activité artisanale importante qu'il reste à déterminer. Le sol de la pièce 10, ajout du IV<sup>e</sup> s., était jonché d'amas ferreux et de scories de forge. Quelques

scories se trouvaient également dans la pièce 2-3 qui à la fin de l'Antiquité est bouleversée par d'énormes fosses ; ce sont un foyer (fait n° 1) et surtout un four (?) (fait n° 3) qui contenaient ces scories. Des analyses pourraient préciser s'il s'agit simplement de forge ou de réduction du minerai.

Le chaînon de la Nerthe semble réunir les conditions nécessaires à une telle activité : eau et combustible à proximité ainsi que des possibilités d'extraction (calcaires

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

du Valanginien au-dessus du village du Rove ; cf. carte géologique, feuille Martigues-Marseille XXXI-44-45).

**Conclusion**

Si nous revenons au plan d'ensemble du site, le bâtiment dégagé à la Pousaraque peut être comparé à des édifices qui possèdent un plan analogue, en général carré, avec toujours deux avancées, sorte d'appentis flanquant l'entrée. Par exemple, l'habitat de Crain (Yonne) (fouilles M. Bonneau 1977) est constitué d'une pièce principale carrée flanquée de deux bastions dont l'un est une chambre, l'autre une écurie (Bonneau 1977). Les établissements du Crot-au-Port à Fontenay-sous-Vezelay (Yonne) (fouilles Abbé Lacroix 1963) et du Landran à Gissey-sous-Flavigny (Côte d'Or) (fouilles J. Guéritte 1966) se rapprochent davantage de la Pousaraque car les avancées montrent dans les deux cas une activité artisanale ; sidérurgie dans le premier cas, forge dans le second (Uffler 1980, fig. 9 à 12 et 20 à 22). Le bâtiment de la Pousaraque à la fonction agricole et artisanale n'est

certainement pas isolé ; d'autres bâtiments, peut-être plus petits, se situent sans doute à quelques dizaines de mètres plus au nord tandis que la partie d'habitation serait plus au sud. On aurait ainsi un schéma d'occupation assez dispersé.

**Bibliographie**

- Bonneau 1977 - BONNEAU (M.), Un habitat rural d'époque gallo-romaine à Crain (Yonne). *R. Archéol. de l'Est et du Centre-Est*, XXVIII, 1-2, janvier-juin 1977, pp. 117-131.
- Brun 1989 - BRUN (J.-P.), ROGERS (G.B.), COLUMEAU (Ph.), THINON (M.), La villa gallo-romaine de Saint-Michel à La Garde (Var). Un domaine oléicole au Haut-Empire. *Gallia*, 46, 1989, pp. 103-162.
- Uffler 1980 - UFFLER (A.-M.), L'habitat rural en Gaule centrale jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle, thèse de III<sup>e</sup> cycle, Université de Dijon, 1980, 2 vol., 56 p., 128 fig.

LANÇON  
Constantine

N° 13 051 009 AH

Sondage

Florence VERDIN, Alain BOUET, Gilles AUBAGNAC

Une opération de nettoyages et de sondages a été réalisée de mars 1990 à juin 1991. Les travaux se sont attachés d'une part au secteur nord-est de l'enceinte et d'autre part à la zone des avens (anciennes fouilles Renard 1948 et Lafran 1962). Ils ont notamment permis de mettre en évidence deux périodes d'occupation de l'oppidum : II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et V<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Fl. Verdin a ouvert un sondage au contact de la tranchée Renard et du mur "en fer à cheval" entourant un aven naturel. Une importante stratigraphie d'occupation constituée durant l'Antiquité tardive (fin IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s.) a été mise en évidence. Elle a oblitéré quelques lambeaux de couches protohistoriques. Le mur en béton, autrefois mal interprété et daté, s'est avéré être le remplissage, aujourd'hui seul conservé, d'un mur double parementé de blocs de

grand appareil. Ceux-ci sont encore en place dans la tranchée de fondation du mur extérieur, à la fois dans ce sondage et dans un ancien sondage Lafran redégagé par A. Bouet. L'élévation de l'édifice pourra être restituée grâce aux empreintes des blocs, visibles dans le béton. La technique de taille de la pierre se rapproche de celle de Glanum et de Saint-Blaise. Cependant, la datation de cet ensemble protohistorique reste pour l'instant assez floue (II<sup>e</sup> ou I<sup>er</sup> s. av. J.-C.) vu la rareté du matériel céramique. Nous sommes donc vraisemblablement en présence d'un enclos de type "temenos" lié à l'aven (culte aux divinités chtoniennes ?).

A. Bouet a repris la zone sud de la tranchée Renard. Il a mis en évidence une grande pièce d'environ 45 m<sup>2</sup>, revêtue d'un sol en *opus signinum* décoré et probablement

## Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

d'un enduit mural. Plusieurs aménagements postérieurs ont été dégagés. La datation de la construction de cet ensemble, largement réoccupé durant l'Antiquité tardive, est mal assurée. Cependant, elle pourrait être contemporaine du "temenos" (lieu public ou maison de type méditerranéen ?). Un seuil monolithe mis au jour lors des fouilles anciennes pourrait d'ailleurs appartenir par son type à la même époque.

G. Aubagnac a mis au jour une porte large de 3,62 m, percée dans la fortification. Le parement externe est en appareil irrégulier lié au mortier et le piédroit ouest est constitué de blocs de grand appareil chanfreinés, posés

en carreaux et en boutisses. Les vantaux pivotaient dans des crapaudines. Au centre du passage, un bloc formant saillie servait de buttoir à ceux-ci. Dans un deuxième état, la porte a été obturée. Le dégagement n'ayant concerné que la couche d'effondrement, aucun des deux états n'a pu être daté en l'absence de tout matériel céramique. Cette porte constitue le pendant de la porte charretière sud découverte anciennement. Elle n'était accessible qu'en longeant la courtine nord, comme en témoignent les ornières dégagées à environ 30 m au nord-nord-ouest.

## LANÇON

Coudouneu

N° 13 051 031 AH

Fouille programmée

Florence VERDIN

Le site a fait l'objet d'une première campagne de fouille programmée en juillet-août 1991. La moitié sommitale de l'éperon (environ 200 m<sup>2</sup>) a été reconnue jusqu'à la zone touchée par des fouilles clandestines et sondée l'année précédente.

L'habitat n'a pas vécu très longtemps. L'unique niveau d'occupation est daté de la deuxième moitié du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. et pourrait remonter au deuxième quart du siècle. Il est parfaitement scellé par des couchés d'effondrement de matériaux d'architecture en pierre et en terre. L'incendie brutal qui est à l'origine de la destruction de l'habitat a permis la conservation de divers éléments : objets en torchis, cloisons en terre, graines et fragments architecturaux en bois carbonisés.

Le sommet de l'éperon est occupé par une rue centrale de direction nord-ouest/sud-est flanquée de deux îlots allongés. Les structures sont établies en terrasses. L'îlot I surplombe légèrement la rue, tandis que l'îlot II est placé en contrebas de celle-ci. A l'intérieur des deux îlots, les cases s'étagent elles aussi suivant la pente naturelle du terrain, du sud-est vers le nord-ouest. L'îlot I épouse par-

faitement le contour du promontoire rocheux auquel il s'adosse et donne par conséquent la ligne directrice des autres structures. L'extrémité nord-ouest de l'îlot prend la forme d'un mur courbe, déjà reconnu en 1990. Quatre cases ont été fouillées. L'îlot II, situé en bordure de l'apic, a vu son mur de façade s'écrouler en contrebas. Huit cases ont pour l'instant été dégagées.

Les pièces possèdent des sols construits en argile et probablement un étage dans l'îlot I. Elles sont séparées par des cloisons en pan-de-bois et clayonnage dont un exemple est conservé sur environ 0,50 m d'élévation dans l'îlot I.

Les deux îlots ont fourni une grande quantité de récipients de stockage et de graines carbonisées (étude en cours par Ph. Marinval). En revanche, aucune trace de foyer et de déchets domestiques n'a été observée. On peut donc supposer que nous sommes en présence d'une zone de stockage et de resserres et que la fouille à venir nous livrera des structures d'habitation, situées sur l'autre moitié de l'éperon limitée par un mur bâti en gros blocs.

---

**Travaux et recherches archéologiques de terrain**

<b>MARSEILLE</b>
------------------

Place Jean Jaurès
-------------------

N° 13 200 036 AH
------------------

Diagnostic préalable

**Pascal MARROU**

Le projet de construction d'un parking souterrain sous le quart nord-est de la place Jean Jaurès a motivé la mise en œuvre, en avril, d'une campagne de diagnostic préalable.

Le quartier de la Plaine, à l'est de l'antique voie d'Italie, a livré depuis de nombreuses décennies (Ruffi 1696 ; Grosson 1773 ; Toulouzan 1827 ; Clerc, Héron de Villefosse 1900...) un important mobilier archéologique. S'agissant dans la plupart des cas de stèles, de sarcophages, d'inhumations et d'urnes, cette zone est apparue depuis lors comme une importante nécropole, allant des actuelles rues de Rome et d'Italie jusqu'au boulevard Chave et aux Réformés. La place se trouvant être le cœur de ce quartier et l'état de nos connaissances sur l'étendue de la zone funéraire étant fragmentaire, notre intervention a trouvé là, si besoin était, son entière justification.

Quinze tranchées ont été effectuées jusqu'au substrat. Constitué de poudingue induré, celui-ci est apparu à une profondeur moyenne de 60 cm sur toute la zone d'investigation. La stratigraphie, limitée par le revêtement de surface et la faible profondeur du stampien, n'a révélé aucun vestige archéologique. Sans doute a-t-elle été très arasée lors des aménagements récents.

En limite de projet, un creusement entamant le substrat et comblé irrégulièrement par du matériel détritique (vase XIX<sup>e</sup> s. cassée, bouteilles, coquillages et os, charbons) a été mis en évidence. La vocation de ce "fossé" dont le comblement correspond, semble-t-il, à l'urbanisation du site (apparition de constructions fermant l'espace à l'est et au nord) et donc à la création de la place, est indéterminée.

<b>MARSEILLE</b>
------------------

Baou de Saint-Marcel
----------------------

N° 13 055 002 AH
------------------

Sondage

**Guy RAYSSIGUIER**

La campagne de fouilles 1991 a porté sur l'étude stratigraphique des niveaux du secteur Ib, zone nord. Ce secteur, situé au pied du parement intérieur du rempart est, s'étend sur une superficie d'environ 100 m<sup>2</sup>. Des travaux d'aménagement effectués par la mairie de la ville de Marseille avaient mis en évidence l'arasement de murs d'un groupe d'habitations composé de deux îlots séparés par une venelle, construit le long d'une lisse au pied du rempart est.

Les recherches menées au cours de cette année ont été riches en apports nouveaux. Ils concernent la mise au jour de niveaux du début du V<sup>e</sup> s. avant notre ère, jusque là attestés seulement par la présence de céramiques dans des remblais postérieurs. Dans une séquence de temps très courte allant de 480-470 au milieu du V<sup>e</sup> s., l'habitat dans ce secteur subit des modifications importantes.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

**La période 480-470**

C'est à ce moment là qu'une poterne, percée dans l'enceinte est murée, et que le rempart est reconstruit à partir d'un fossé de fondation. Des rites sont liés à ces travaux : fosse contenant des restes d'ovins et important rejet de cendre répandu avant l'obturation de la poterne (Gantès 1980). Ces modifications s'accompagnent d'un réaménagement de l'habitat. On crée l'îlot nord, dont une seule maison a fait l'objet d'une investigation, séparé de l'îlot sud (dont quatre habitations ont été conservées) par une venelle d'environ 1 m de largeur, débouchant dans une rue, large de près de 2,50 m, longeant le rempart.

De l'habitation de l'îlot nord on connaît les murs est et sud, les autres ayant disparu. Une porte munie d'un seuil donnait sur la rue. Trois sols marqués par divers aménagements (foyers, base de poteau, support de vases) s'y succèdent.

Dans l'îlot sud a été mise au jour une maison composée de deux pièces séparées par une cloison en matériau léger. Les aménagements retrouvés montrent une nette différenciation de l'espace dans lequel la première salle est un lieu de vie, avec support de vases et foyers, et la seconde l'endroit où l'on conserve les denrées : *dolia* enfoncés dans le sol sur la moitié de leur hauteur.

Puis dans un laps de temps très court cette différenciation disparaît et toute la surface est habitée. Une porte

ouvrant sur la rue est alors percée dans le mur est. Certains aménagements appartenant à la phase d'occupation précédente sont réutilisés (base de poteau) voire agrandis (support de vase).

Des fosses de petites dimensions remplies uniquement d'ossements d'animaux ont été retrouvées sous les deux sols de cette maison. Ces dépôts avaient certainement une fonction rituelle liée à sa restructuration. Quant aux niveaux de rue, ils ont livré outre un mobilier céramique abondant et varié, de nombreux aménagements : divers foyers le long du rempart ou près des murs des habitations, et surtout un sol empierré.

■ **Le milieu du V<sup>e</sup> s. avant notre ère**

Enfin vers le milieu du V<sup>e</sup> s., le secteur Ib est entièrement réaménagé. Sur le remblai qui recouvre en partie les vestiges des maisons abandonnées on construit le long du rempart un "trottoir" de 1,60 m de largeur.

L'abandon des habitations et du système de voirie est-il à mettre en relation avec la fermeture de la porte percée dans le rempart entre la tour ovoïde et le bastion sud ?

Gantès 1980 : GANTES (L.-Fr.), RAYSSIGUIER (G.).— Les sondages Ib-Nord des Baou de Saint-Marcel à Marseille. I- Etude archéologique. *D.A.M.*, 1980, 3, pp. 65-85 (sp. 83).

**MARSEILLE**

**Sainte-Barbe - Cœur d'îlot**

N° 13 200 028 AH

Sauvetage programmé

**Manuel MOLINER**

De février à octobre 1991, suite à la campagne de reconnaissances menée durant l'hiver 1989/90 sur le site Sainte-Barbe - Cœur d'îlot (fig. 37), une fouille de sauvetage programmé a été réalisée sur 2 000 m<sup>2</sup> environ, planifiée durant les travaux de terrassement d'un parking souterrain. Une équipe forte de plus de vingt archéologues contractuels, de deux chercheurs du CNRS, d'étudiants et de bénévoles

français et étrangers, a permis la mise au jour d'ensembles uniques pour l'archéologie de Marseille. Entre la butte des Carnes et la butte Saint-Charles, dans un vallon nord/sud descendant vers le port, des vestiges souvent très bien conservés des époques grecques, romaines, médiévales et modernes, constituent des témoins exceptionnels de l'évolution historique et topographique de la ville.

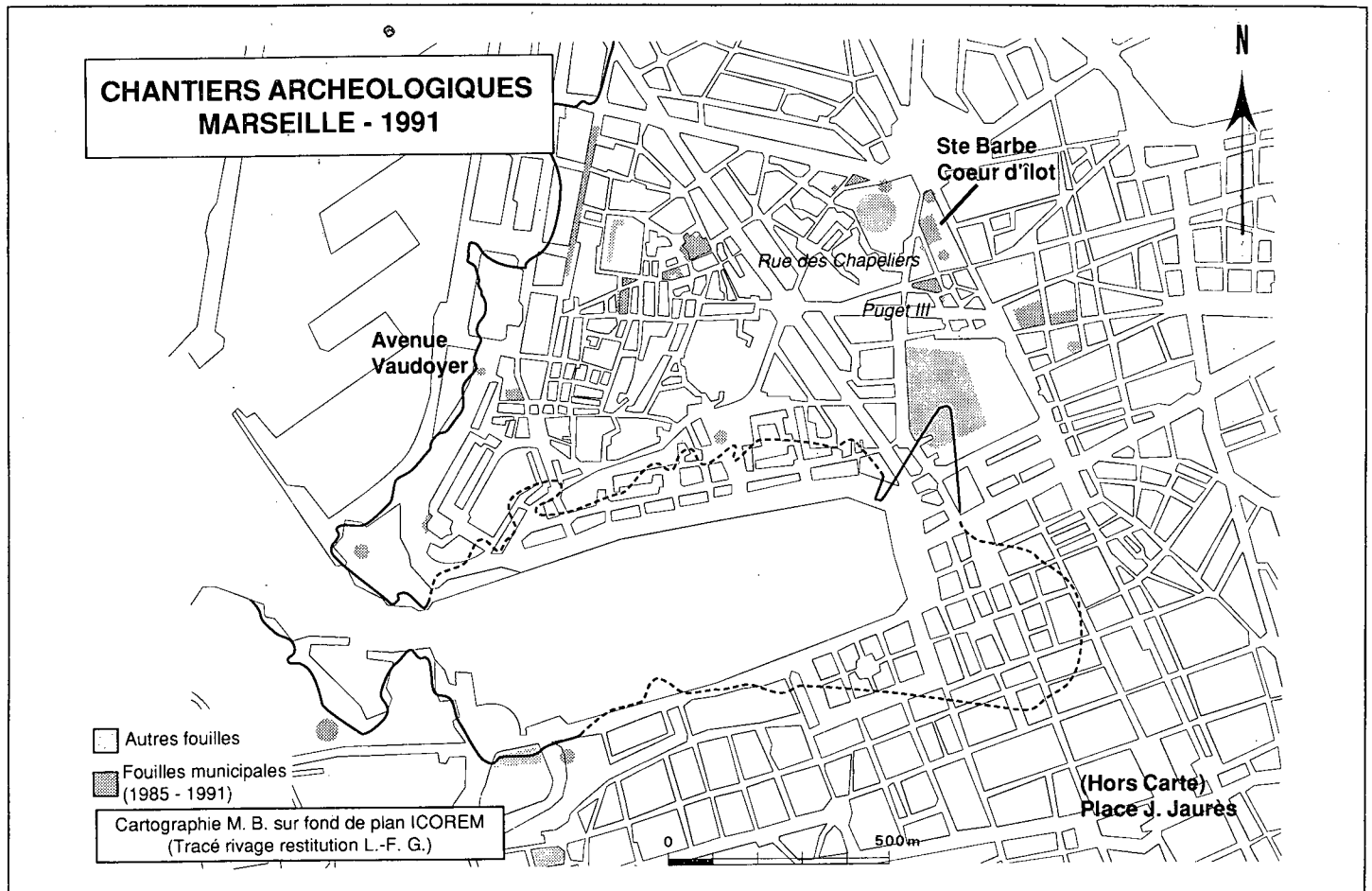


fig. 37 MARSEILLE. Plan des chantiers archéologiques en 1991.

## I Les niveaux antiques

### ■ *L'époque grecque hellénistique : une nécropole (IV<sup>e</sup> - I<sup>er</sup> s. av. J.-C.)*

Plusieurs dizaines de sépultures, inhumations et incinérations, ont été retrouvées sur les flancs est et ouest du vallon. Les tombes d'adultes, d'enfants et de nouveau-nés se cotoient avec une grande diversité de pratiques funéraires : ensevelissements en pleine terre ou en amphores (exclusivement des enfants), crémations en urnes ou en hydries. Le mobilier est relativement rare, parfois absent. Néanmoins la stratigraphie et l'étude détaillée des offrandes céramiques permettront de pré-

ser l'évolution et la datation de cet espace funéraire installé en contrebas de la Butte des Carmes. Dans l'état actuel de la recherche, cette partie de nécropole semble fonctionner entre les IV<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> s. avant notre ère.

### ■ *L'époque romaine :*

#### • *Un aménagement hydraulique (I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.)*

La nécropole grecque est partiellement détruite lors de la construction d'une conduite d'eau monumentale enterrée en fond de vallon. Cet ouvrage est construit dans une tranchée de fondation très large, plus de 5 m par endroit. Il est parementé à l'intérieur en maçonnerie de petit appareil recouvert de mortier hydraulique, surmonté

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

d'une voûte en plein cintre. Le gabarit interne est de 1,30 m de hauteur pour 0,50 m de largeur. Un drain en hérisson installé au contact du sol naturel au sud et deux regards rectangulaires, dont une partie des élévations extérieures ont été retrouvées, complètent l'ouvrage. L'agencement général de cet ouvrage hydraulique permet d'envisager sa fonction : un système de drainage du vallon avec éventuellement des prises d'eaux.

Cet aqueduc retrouvé sur environ 40 m peut avoir été installé dans le courant du I<sup>er</sup> s. de notre ère.

• Une nécropole (I<sup>er</sup> s. - III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)

Dans le vallon, une importante nécropole va se développer, près de 500 sépultures ont été fouillées. Ici aussi les tombes d'adultes, d'enfants et de nouveau-nés entremêlées illustrent la densité de cette zone funéraire en contrebas de la fortification. Elle avait été signalée en 1988 avec une tombe d'enfant en caisson sous la rue des Chapeliers puis confirmé dans sa partie méridionale en 1990 où 10 tombes ont été reconnues lors de la fouille de l'îlot Puget III (N.I.L.P.A.C.A. 1988 et 1990).

Les sépultures mises au jour présentent divers types de rites funéraires, où inhumations et incinérations coexistent. Cependant il est à signaler, tout comme pour la période hellénistique, une certaine pauvreté dans la nature des aménagements, ainsi que dans la composition des offrandes.

Dans le cadre des inhumations, ont été attestés : des sépultures en pleine terre, des cercueils en bois, des caissons en *tegulae* ou des aménagements composés de tuiles, pierres et éléments de remplissage. On trouve également des exemples de sarcophage non décoré (rare) et surtout des amphores tronquées utilisées pour les enfants.

En ce qui concerne les incinérations, les deux types principaux sont les incinérations en place ou *busta*, et les incinérations rapportées, quelquefois en pleine terre, la plupart du temps en urnes (poteries, verre, plomb), avec ou sans dépôt d'offrandes. Certaines comportaient encore des aménagements de surface comme des stèles anépigraphes. Il est à signaler une stèle funéraire complète, composée de sept lignes écrites en langue grecque : dédicace de Kratès à sa défunte épouse.

Le mobilier funéraire, urnes, amphores, offrandes : monnaies, céramiques, lampes, verrerie, tabletterie, etc., permet de situer le fonctionnement de cette nécropole entre les I<sup>er</sup> et III<sup>e</sup> s. de notre ère.

II Les niveaux médiévaux et modernes

■ L'Antiquité tardive

Des remblais de 1 à 2 m de puissance de l'Antiquité tardive scellent les niveaux antérieurs. Des structures en creux (fosses, tranchées, puisard), des sols et un lambeau de mur ont été mis au jour.

Le mobilier découvert est principalement constitué de céramique sigillée claire D africaine, d'amphores africaines et orientales, de céramiques communes grises régionales et de DS. P, ainsi qu'une quarantaine de petites monnaies de bronze, des fragments d'objets en verre, plusieurs creusets de verrier et un vase en pierre ollaire. Cet ensemble date des V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> s.

Entre le VII<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> s. le site ne semble plus du tout occupé. Ceci expliquerait l'épaisseur et la pauvreté des remblais de la fin de l'Antiquité dont les niveaux supérieurs correspondent à des ruissellements.

■ Le faubourg des Olliers du XIII<sup>e</sup> s.

C'est à l'occasion de travaux de rénovation du quartier Sainte Barbe que sont apparus les premiers indices d'un atelier de potier en 1987. Les sondages effectués en 1989 ont mis en évidence des vestiges médiévaux, dont une structure de cuisson pouvant correspondre à un four à céramique. Le site se trouve au nord-est de la ville à une centaine de mètres à l'extérieur du rempart médiéval. Ce bourg *extra muros* n'était connu que par quelques textes donc le plus ancien, d'après les recherches d'Henri Amouric est daté de 1264.

Dans l'Antiquité, la Butte des Carmes, qui domine le site, est déjà occupée par un important atelier d'amphores. La permanence d'atelier dans cette zone s'explique par le substrat géologique constitué de marnes argileuses de l'Oligocène moyen qui sont utilisées comme matière première par les potiers antiques et médiévaux.

L'étude du site est toujours en cours. La chronologie proposée sera encore affinée par l'étude complète du monnayage et, pour les fours, par les résultats des analyses archéomagnétiques.

Les potiers s'installent sur un terrain apparemment vide. Un bourg est créé avec des maisons et des espaces ouverts. Une première étude du monnayage et de la céramique permet de situer l'installation des potiers dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> s.

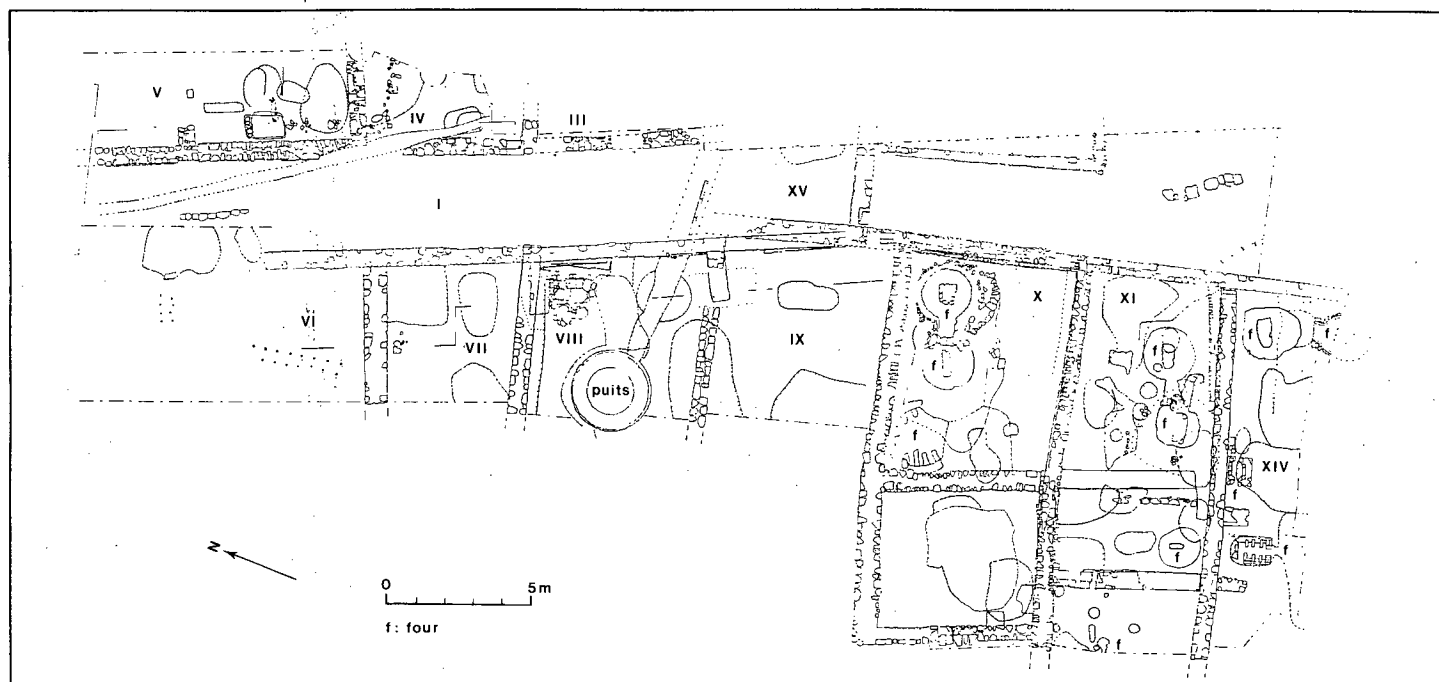


fig. 38 MARSEILLE, Sainte-Barbe - Cœur d'îlot. Plan des vestiges repérés = faubourg des Olliers, XIII<sup>e</sup> s. (illustration de M. Henri Marchesi, M. Jacques Thiriot, Mme Lucy Vallauri).

Le plan masse des constructions mises au jour nous donne une vision partielle de l'organisation des espaces bâtis sur une surface de 1 500 m<sup>2</sup> environ (fig. 38). On sait que le quartier des potiers s'étendait plus au nord grâce à la découverte fortuite d'un four à 50 m de la zone fouillée.

Les bâtiments s'organisent de part et d'autre d'un axe nord-sud utilisé comme voie de passage (espace I). Dans un premier temps ce chemin est barré par une construction qui est rapidement annulée pour étendre la voie vers le nord. Ainsi, il semble que les maisons du nord-est correspondent à une extension de l'îlot des potiers.

Au total 13 fours ont été découverts : 10 fours à céramique et 3 fours pour griller les oxydes. Les fours à céramique, d'assez petit module, sont circulaires à tirage vertical. La sole est constituée d'arceaux rayonnants reposant sur un pilier central. Un four fait exception. Dans son premier état, il ne comporte pas de sole mais la paroi verticale présente plusieurs rangées de trous destinés à recevoir des barres de terre cuites formant des étagères pour porter des poteries. Cette technique est d'origine arabo-musulmane.

Dans les maisons du nord-est (espaces III, IV, V), très arasées, plusieurs fosses ont été fouillées dont une fosse carrelée (fonction spécifique de stockage d'argile ?) qui est annulée dans le dernier état par une plaque-foyer. L'espace VIII, qui pourrait correspondre à une cour, est occupé par un puits.

Les maisons X, XI et XIV sont les mieux conservées. Chaque maison est divisée transversalement par un mur de refend. Dans l'espace XI, la fondation est en pierre et l'élévation en terre. La partie est de ces maisons est occupée par 9 fours. Tous n'ont pas fonctionné en même temps, puisque dans les 3 espaces on retrouve le même phénomène de superposition : 4 fours sont réinstallés sur des fours antérieurs détruits, avec une orientation inverse.

La partie ouest des maisons sert à d'autres activités : travail de la terre ou des oxydes (1 petit four en fosse, 1 petite fosse contenant un bassin rempli d'écume de plomb, 2 petits fours rectangulaires à griller les oxydes de cuivres construits en briques).

Les déchets de céramique retrouvés en abondance donnent une première idée de la variété des productions qui sont réalisées pour la plupart en pâte calcaire glaçurée et



Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

émaillée. Le répertoire des formes rappelle les typologies du sud de l'Espagne et de l'aire siculo-maghrébine (pichets, bassins, lampes, carreaux de pavement, tuyaux de canalisation, etc.).

La présence d'un four à barre et le répertoire des formes céramiques suggèrent fortement la venue d'artisans originaires du monde musulman, à une époque où Marseille est en plein essor économique. Ils sont spécialisés dans l'art de la glaçure et de la faïence qu'ils introduisent en Provence.

**Le XIV<sup>e</sup> s.**

Rapidement l'ensemble des constructions du quartier des potiers est arasé. Au XIV<sup>e</sup> s. les maisons sont réoccupées par des artisans : des forgerons et des corailleurs. Des murs sont remontés avec des seuils (portes cochères et piétonnes) ouvrant sur le chemin. D'autres murs sont annulés et des remblais nivellent les couches de démolitions et portent des traces d'activités artisanales. Les sols fréquemment recouverts par des épandages de charbon ont livré dans plusieurs grandes fosses-dépotoirs de nombreuses scories et des loupes de métal. Dans l'espace XI, des petites structures correspondent sans doute aux activités de forge proprement dites : petites fosses,

calages de pierres, surfaces rubéfiées et peuvent être interprétées comme les emplacements de foyers, soufflets, baquets d'eau et du billot supportant l'enclume (étude en cours par M.-C. Bailly-Maître, LAMM).

**Du XV<sup>e</sup> s. au XVIII<sup>e</sup> s.**

Les niveaux du XIV<sup>e</sup> s. sont scellés par d'importants remblais de démolitions du début du XV<sup>e</sup> s., bien datés, qui sont sans doute à mettre en rapport avec le sac de la ville en 1423 par Alphonse V d'Aragon.

Le quartier sera reconstruit à la fin du XVII<sup>e</sup> s., à l'exception du cœur d'îlot, grâce à la présence de jardins aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s. Le chemin subsiste encore pour desservir ces jardins. La création du jardin de l'Hospice des Incurables en 1710, encore conservé jusqu'à nos jours au cœur des îlots bâtis, a fossilisé les constructions antérieures, ce qui explique l'état exceptionnel de conservation des vestiges médiévaux en milieu urbain.

Texte période antique : M. Manuel Moliner, Mme Martine Moerman, M. Francis Cognard.

Texte période médiévale : M. Henri Marchesi, M. Jacques Thiriot, Mme Lucy Vallauri.

**MARSEILLE**

Avenue Vaudoier

N° 13 200 039 AH

Sondage

**Brigitte DE LUCA, Marc BOUIRON**

Cette année, le sondage (fig. 37) a été achevé par la fouille des couches les plus anciennes, d'époque grecque. Deux zones ont été fouillées (coll. : S. Démoulin, P. Fournier), mais les nombreuses destructions causées par les aménagements postérieurs ont interdit d'établir toute relation stratigraphique sûre entre le sud et le nord du terrain.

**La période grecque archaïque**

Le plus ancien témoignage de l'occupation des lieux a été retrouvé dans l'angle nord-est du sondage ; il s'agit d'une vaste fosse-dépotoir creusée dans le sol naturel, dont le comblement très hétérogène recelait énormément de faune (coquillages et ossements) et un important lot de céramiques, permettant de dater ce remplissage de la première moitié du VI<sup>e</sup> s. environ.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

A une date à peine postérieure remonte la construction d'un mur (M 28), d'axe nord/sud et établi en bordure d'un petit à-pic rocheux surplombant la mer.

Plus que les divers remontages dont il a fait l'objet (M 24 et M 25), c'est le choix de son implantation, en limite occidentale de la ville, qui explique son mauvais état de conservation. En effet, c'est presque à son emplacement et sensiblement selon la même orientation qu'ont été élevés, tour à tour, les murs romains M 29 et M 17 et le rempart du XIV<sup>e</sup> s. (voir les *N.I.L. P.A.C.A.* des années précédentes). Ainsi vers le sud, ce dernier en a fait disparaître toute trace.

Les différents niveaux contemporains de son utilisation forment une succession de couches tantôt hétérogènes où se mêlent sable et argile, tantôt homogènes (sable et limon), dont la caractéristique commune est de suivre le double pendage (sud/nord et est/ouest) — beaucoup moins prononcé dans la partie ouest du secteur — du terrain naturel.

Il faut attendre ensuite plusieurs décennies pour que nous retrouvions une trace d'activité sur le site. On rattache à celle-ci le creusement d'une fosse, l'apport d'un nouveau remblai, mais également une reprise dans le mur M 28, constitué en fondations d'un gros bloc de calcaire blanc, grossièrement équarri (S 13), prolongé vers le nord par un négatif. Le mobilier recueilli fait remonter cette phase d'occupation vers 500 avant notre ère.

#### *La période classique*

A cette période appartiennent différentes couches qui par l'aspect et la composition se distinguent nettement des remblais précédents. Elles sont, en effet, d'une manière générale très compactes, elles ont une surface bien nivelée et bien damée, contiennent peu de charbons de bois et de faune, mais sont toutefois riches en céramiques. Ces dernières apparaissent cependant dans un état beaucoup plus fragmentaires que celles jetées dans le dépotoir sous-jacent.

Au milieu de cette stratigraphie, une couche présente un grand intérêt car il s'agit visiblement d'un dépotoir rempli de charbons de bois et de surcuits de céramique ainsi que des fragments de tuyères et des parois de fours de

potiers. Enfin, s'ajoute à cela la découverte de certaines scories très denses. En l'absence de fours de poteries identifiables ou bien cernés chronologiquement, on ne peut que situer globalement la formation de cet ensemble dans la seconde moitié du V<sup>e</sup> s.

Au dernier quart de ce même siècle interviennent des travaux importants puisqu'ils concernent le remontage quasi total du mur M 28. Ses fondations servent de base à l'érection d'un nouveau mur (M 24), d'orientation identique mais légèrement décalé vers l'ouest, et que l'on a retrouvé, de la même façon que le mur primitif et pour les mêmes raisons, très mal conservé. En relation avec ce mur ont été observées des couches toujours très compactes composées de sable et de graviers ou d'argile.

Pendant près d'un siècle ensuite, plus rien n'évoque une quelconque présence humaine ; en effet, c'est seulement à la transition des périodes classique et hellénistique (fin IV<sup>e</sup>/début III<sup>e</sup> s.) que l'on remarque l'apport d'un nouveau remblai anthropique sur le site.

#### ■ *La période hellénistique*

C'est une période très mal connue sur l'ensemble du site. En sont responsables les nombreuses constructions romaines qui, en ayant largement détruit les aménagements hellénistiques, ne donnent plus qu'une image très lacunaire de cette occupation des III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> s.

La partie sud du terrain a conservé des vestiges datés de la fin du III<sup>e</sup>/début du II<sup>e</sup> s. Ils consistent en un alignement de grosses pierres, d'axe est/ouest, installées dans une épaisse couche d'argile jaune. L'étroitesse du sondage a permis de dégager seulement deux de ces blocs, l'un en poudingue, le second en calcaire. Leur côté sud était posé sur des fragments de briques ou de tuiles portant un décor de chevrons incisé, effectué avant cuisson.

Dans la partie nord de l'unique témoin retrouvé d'époque hellénistique, se trouvait une fosse dont le remplissage a livré des fragments de coupe en campanienne A avec un décor de palmettes estampées (première moitié du II<sup>e</sup> s.), de cruche punique et d'amphore gréco-italique.

Postérieurement, un caniveau en pierre de taille est installé ; ce dernier, découvert en 1990, a été démonté pour permettre la fouille.

**MARSEILLE**  
Grotte Cosquer

N° 13 200 001 AP

Découverte fortuite **Henri COSQUER**

Expertise **Jean COURTIN**

La découverte de la Grotte Cosquer à Sormiou a beaucoup agité les médias. Une commission scientifique et technique a été nommée par le Ministre de la Culture pour préparer l'étude de cette cavité. Actuellement plusieurs membres de cette commission rédigent un article de synthèse faisant le point des acquis. Aussi, il nous apparaît opportun de ne livrer ici que les deux communiqués de presse tels que nous les avons préparés : le premier a été rédigé lors de la divulgation de l'information au public et le second pour informer les médias de la première datation obtenue dans la grotte.

Enfin, vous trouverez le texte de l'arrêté mettant en place la commission qui, nous le rappelons, n'est pas chargée de l'étude de la grotte mais d'aider les administrations compétentes à prendre les décisions techniques et scientifiques qui s'imposent.

**Communiqué 1 :**

**Découverte d'une grotte ornée paléolithique à Marseille (Bouches-du-Rhône)**

Pendant l'été 1991, M. Henri Cosquer, scaphandrier professionnel à Cassis, a découvert sur la côte des Calanques de Marseille, au terme d'explorations longues et périlleuses, une grotte sous-marine donnant accès à une salle exondée présentant des témoins exceptionnels d'art rupestre paléolithique. La découverte a été signalée au Département des Recherches Archéologiques Sous Marines (DRASM) à la fin du mois d'août qui a répercuté l'information à la Direction Régionale des Affaires Culturelles, Service Régional de l'Archéologie. La grotte et la parcelle qui la renferme sont propriété de l'Etat.

La situation singulière du site s'explique aisément puisqu'au cours de l'ère quaternaire, sous l'effet du contre-coup des glaciations, le niveau marin a subi d'importantes variations ; ainsi, pendant la dernière glaciation (Würm), vers la fin du Paléolithique supérieur, la mer est

descendue jusqu'à environ 120 m sous le zéro actuel. On pouvait alors traverser La Manche à pied sec et chasser le bison à l'emplacement de la Mer du Nord ; en France méditerranéenne, les îles de Lérins, les îles d'Hyères, et devant Marseille, l'Archipel du Frioul et l'îlot du Planier, étaient reliés au littoral ; une vaste plaine occupait une grande partie du Golfe du Lion.

Située dans les calanques, au sud-est de Marseille, la grotte s'ouvre au pied d'un tombant, à 37 m de profondeur, par une entrée très étroite qui se poursuit par une galerie noyée longue d'environ 150 m rendant l'accès extrêmement dangereux. C'est précisément dans ce secteur que trois plongeurs amateurs ont trouvé la mort fin août 1991. Après une seconde étroiture, la galerie remonte au niveau zéro et permet d'émerger dans une cavité de 50 x 60 m. La présence de très nombreuses stalagmites noyées montre que l'ensemble du réseau a fonctionné à l'air libre pendant une longue période, avant que la mer ne remonte. Dans l'état actuel des connaissances on peut dater l'immersion de l'accès vers 8500 avant notre ère, le niveau actuel n'ayant été atteint que durant les derniers siècles avant notre ère.

Outre le caractère esthétique, non négligeable, de cette "cathédrale sous la mer", l'intérêt majeur de cette découverte réside dans la présence de nombreuses figurations d'art rupestre, sur les parois et le plafond de la partie émergée de la grotte. Il s'agit de peintures du Paléolithique supérieur réalisées en noir (charbon de bois et manganèse) et de gravures. Les peintures, de bonne facture, représentent : six chevaux, deux bisons d'un style très original (fig. 39), un cerf, un bouquetin, un félin, deux oiseaux, de nombreuses mains (gauches ?) négatives, certaines "mutilées", sur fond noir ou rouge et parfois marquées de signes géométriques. Les gravures, parfois superposées, sont abondantes et quelquefois difficilement lisibles. On y reconnaît cependant des chevaux, bisons, bouquetins, chamois, un phoque et divers autres animaux moins identifiables a priori, ainsi que des tracés au doigt et des signes schématiques. La chrono-

BOUCHES-DU-RHONE  
**PROVENCE - ALPES - COTE - D'AZUR**

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

**Travaux et recherches archéologiques de terrain**

**1 9 9 1**

gie de cet ensemble demande bien entendu à être affinée car on subodore l'existence de deux époques, hypothèse qui ne pourra être infirmée ou confirmée qu'à la suite des analyses en cours et à venir. Ce qui est certain aujourd'hui, c'est que ces représentations datent du Paléolithique supérieur et se placent dans une fourchette allant de 20 000 à 12 000 ans avant notre ère et que la notion de province méditerranéenne de l'art préhistorique disparaît en raison, en particulier, des affinités du style découvert à Marseille avec celui des Pyrénées.

Une expertise a été organisée par le Département des Recherches Archéologiques Sous-Marines (Sous-Direction de l'Archéologie) et le Service Régional de l'Archéologie de Provence-Alpes-Côte d'Azur (Direction Régionale des Affaires Culturelles de PACA, Ministère de la Culture et de la Communication) à partir du Bâtiment de Recherche Archéologique "L'Archéonaute" avec l'aide de la Marine Nationale.

Lors de cette intervention réalisée sous la responsabilité de J. Courtin (Directeur de Recherche au C.N.R.S.) plusieurs observations ont été faites tant sur les peintures et les gravures que sur la cavité elle-même :

- Le sol de la grotte est constitué de planchers stalagmitiques et localement d'argile. Deux foyers structurés et d'abondants charbons de bois isolés ont été découverts sur le sol. Plusieurs échantillons ont été récoltés qui permettront une datation précise de la fréquentation ultime de la grotte, à la fin du Paléolithique Supérieur. Les dépôts argileux peuvent également receler d'autres vestiges d'occupation.
- Les gravures se poursuivent sous l'actuel niveau de l'eau.
- Les peintures et gravures sont recouvertes localement de différentes cristallisations de calcite.

Si un certain doute pouvait-être exprimé à l'annonce de cette découverte et à la vue des premières photos, les conclusions de l'expertise permettent d'authentifier cet ensemble qui constitue une découverte majeure pour la

Préhistoire et prend place d'ores et déjà parmi les grandes découvertes de ces dernières décennies.

En effet les habitats magdaléniens sont extrêmement rares en Basse-Provence, où on connaît seulement, dans les Bouches-du-Rhône, la grotte de l'Adaouste à Jouques, une petite grotte sur le versant sud de Sainte-Victoire à Saint-Antonin et la grotte de Riaux à l'Estaque. Mais surtout aucune grotte ornée paléolithique n'avait été identifiée jusqu'ici dans le Sud-Est de la France, pas plus d'ailleurs qu'en Ligurie. La grotte de Morgiou constitue par conséquent un apport considérable pour la connaissance de l'Art quaternaire français et européen.

Actuellement, en plus des mesures de protection prises et à prendre (instance de classement au titre des Monuments Historiques, obturation de l'entrée, surveillance accrue...), la datation C14 des charbons de bois ainsi que celles du plancher stalagmitique du couloir d'accès et des concrétions immergées dans la grotte sont en cours afin de mieux cerner la chronologie de l'occupation de la cavité et de son envahissement par la mer. Un rapport scientifique complet est actuellement rédigé et servira de base à l'étude pluridisciplinaire qui doit se développer autour de ce site exceptionnel et qui sera coordonnée par le conseil scientifique et technique que le Ministre de la Culture et de la Communication a décidé de mettre en place.

Jean COURTIN (Directeur de Recherche au C.N.R.S.)

André D'ANNA (C.N.R.S.)

Jean-Paul JACOB (Conservateur Régional de l'Archéologie Provence-Alpes-Côte d'Azur).

Robert LEQUEMENT (Département des Recherches Archéologiques Sous-Marines)

avec la collaboration de :

Jean CLOTES (Conservateur Régional de l'Archéologie Midi-Pyrénées)

Robert BRANDI (Ingénieur d'étude au Service Régional de l'Archéologie P.A.C.A.)

BOUCHES-DU-RHONE

PROVENCE - ALPES - COTE - D'AZUR

BILAN

SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

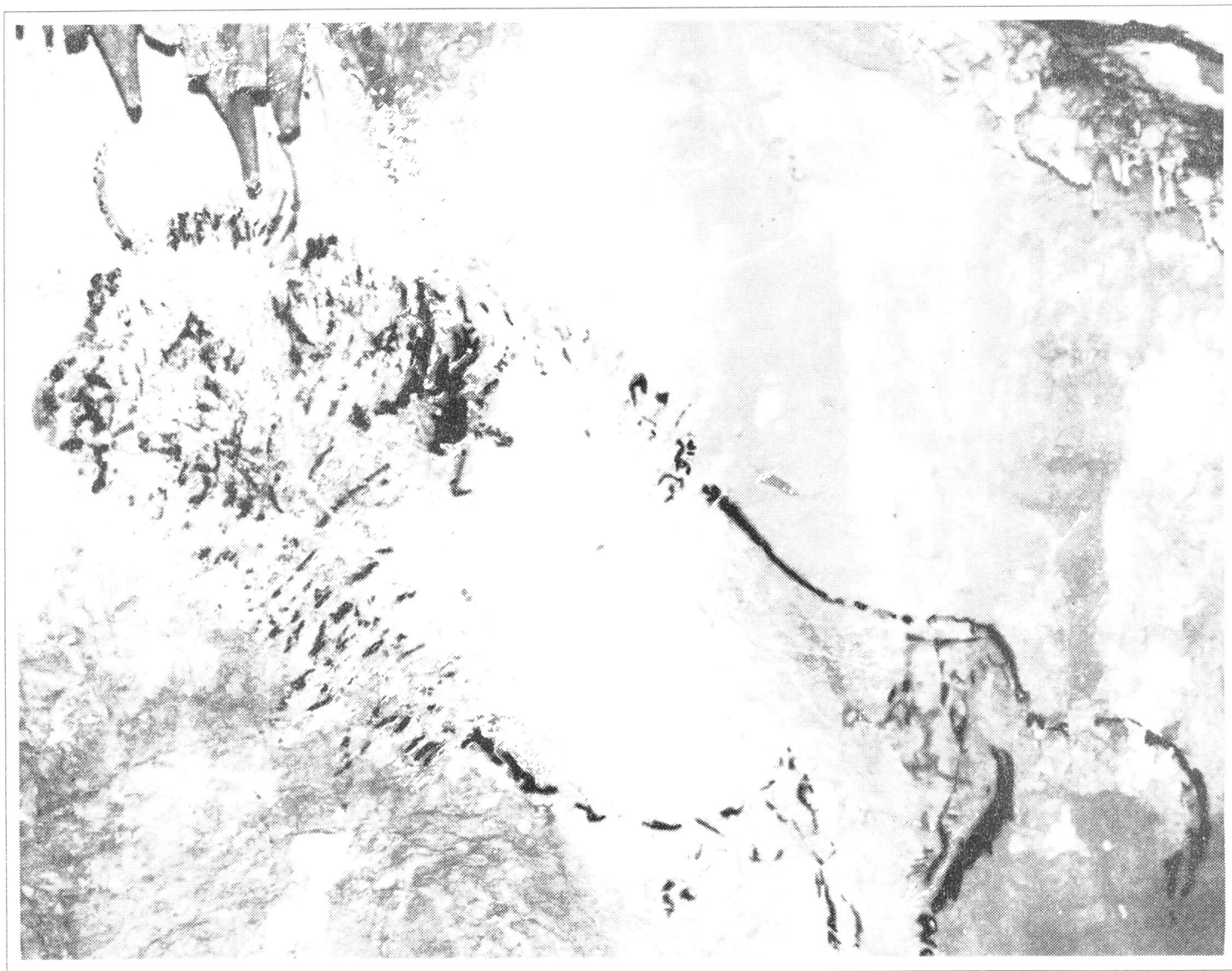


fig. 39 MARSEILLE, Grotte Cosquer. Dessin au trait tramé (Christian Hussy, SRA-PACA).

BOUCHES-DU-RHONE  
PROVENCE - ALPES - COTE - D'AZUR

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

Communiqué 2 :

Grotte Cosquer - Marseille (Bouches-du-Rhône)  
Note d'information

A l'occasion de la conférence de presse du lundi 21 octobre 1991 annonçant la découverte d'une grotte ornée paléolithique à Marseille, M. J. Lang, Ministre de la Culture et de la Communication, avait précisé que différentes analyses scientifiques étaient en cours. En particulier, lors de l'expertise des 19 et 20 septembre 1991, différents prélèvements de charbons de bois avaient pu être faits dans la grotte. La mesure de ces fragments de charbons de bois a été réalisée au Laboratoire du Radiocarbone de l'Université Claude Bernard à Lyon, U.R.A. n° 11 du C.N.R.S., dirigé par Jacques Evin.

Les opérations de datation ont été faites avec une procédure d'urgence. Il a été traité 0,5 gramme de carbone, mesuré par la méthode classique de détection du Radiocarbone par scintillation liquide, ceci dans un appareil nouvellement acquis grâce à la collaboration du C.N.R.S. et du Ministère de la Culture. Le résultat obtenu est :

18 440 (+ ou -) 440 B.P., précision tout à fait normale pour cette époque.

Ces résultats confirment pleinement l'hypothèse proposée par l'un de nous (J. Clottes) qui après un examen détaillé des documents disponibles donnait une fourchette de datation comprise entre 20 000 et 12 000 B.P. La réalisation des peintures, et probablement des gravures, est donc à attribuer à une phase relativement ancienne de la fin du Paléolithique Supérieur. Ceci pose maintenant un nouveau problème puisque l'occupation humaine de la Provence à ce stade est encore relativement mal connue.

Arrêté

**Article 1<sup>er</sup>** : il est créé une commission scientifique et technique de la grotte Henri Cosquer à Marseille (Bouches-du-Rhône).

**Article 2** : la commission scientifique et technique de la grotte Henri Cosquer a pour mission de donner un avis sur le contenu, la réalisation de tous travaux et études ayant pour cadre la grotte Henri Cosquer, située sous la parcelle n° 64, section 901 K, sur la commune de Marseille.

Ses avis sont donnés au Ministre de la Culture (Direction du Patrimoine) et aux organismes placés auprès de lui : Commission supérieure des monuments historiques - 7ème section. Conseil supérieur de la recherche archéologique.

**Article 3** : la commission scientifique et technique de la grotte Henri Cosquer est ainsi composée :

- le conservateur régional de l'archéologie, chef du service régional de l'archéologie de Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- le conservateur du patrimoine, chef du département des recherches archéologique sous-marines.
- M. le professeur Antonio BELTRAN, de l'université de Saragosse (Espagne).
- M. Jean CLOTTES, conservateur en chef du patrimoine, chargé de mission d'inspection générale de l'archéologie.
- M. Henri Cosquer.
- M. Jean COURTIN, directeur de recherche au CNRS.
- M. Jacques TARRETE, conservateur général du patrimoine, chargé de mission d'inspection générale de l'archéologie.

**MARTIGUES**

Cimetière de Saint-Pierre

N° 13 056 072 AH

Sauvetage programmé  
**Jean CHAUSSERIE-LAPREE**

Faisant suite à une première campagne menée en 1990-91 sur un espace de 165 m<sup>2</sup>, une nouvelle opération de fouilles de sauvetage a été programmée en 1991-92 dans le cimetière de Saint-Pierre-les-Martigues afin de permettre l'aménagement de caveaux supplémentaires.

Couvrant une superficie de 161 m<sup>2</sup>, l'aire concernée touche une zone située dans la partie nord-est de l'oppidum et permet d'effectuer une coupe longitudinale nord-sud sur une portion d'un quartier de l'oppidum de Saint-Pierre-les-Martigues. Cette intervention corrobore très largement les données recueillies précédemment sur la nature et la chronologie de l'occupation humaine du site.

Si l'on excepte les vestiges relatifs à la période chalcolithique (sols d'habitat et remblais conservés dans les anfractuosités du rocher calcaire) tous les éléments recueillis concernent le village protohistorique occupé du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. au I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

Comme dans les autres secteurs explorés, on retrouve une organisation urbaine régulière orientée selon un axe est-ouest qui montre l'alternance d'îlots d'habitations et d'étroites voies de communication.

La configuration de la zone fouillée nous offre l'avantage d'effectuer un décapage extensif révélant l'étagement en terrasses de quatre rangées simples d'habitations, comprenant au total huit maisons, séparées par trois rues piétonnes.

Dans ce secteur la conservation des vestiges est exceptionnelle. En effet, la trame bâtie mise au jour ne paraît pas connaître de modification importante pendant près de six siècles au cours desquels les constructions constamment surélevées atteignent une hauteur de près de 3 m.

Encore largement inachevée (janvier 1992), l'exploration archéologique a porté sur les niveaux les plus récents de l'occupation, échelonnés entre le début du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. et le milieu du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. Elle a confirmé pour l'essentiel les données déjà recueillies sur le site à savoir principalement une occupation apparemment continue, sans

phase d'abandon ou de destruction jusqu'à la ruine brutale du site durant le règne de Tibère. On note même dans quelques zones limitées des traces de réoccupation de l'oppidum dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

Quelques éléments particuliers touchant l'architecture, l'organisation interne du bâti et la vie domestique méritent déjà d'être soulignés :

- Tout d'abord, entre la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. et le I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., le bouchage d'une rue au moyen d'un mur, muni d'un drain profond de 0,40 m. Un tel aménagement, inédit sur ce site, pose la question de la modification, ne serait-ce que localisée, du système urbain en vigueur dans ce quartier. La transformation d'une rue en impasse utilisée ensuite principalement comme aire de dépotoir domestique, annexe probable d'une habitation ou d'un groupe d'habitations renvoie peut-être aussi à un phénomène de concentration de l'habitat déjà noté pour des périodes plus anciennes dans la partie sommitale de l'oppidum.
- Lors de la dernière phase d'occupation (Auguste Tibère) la division en deux unités entièrement séparées de la portion de l'îlot B mise au jour qui auparavant paraît constituée sur l'espace dégagé d'une seule grande habitation (7 m de longueur minimale). Le cloisonnement est mis en œuvre au moyen d'une paroi étroite (0,30 m de large) faite d'une base en pierres surmontée d'une élévation partiellement conservée en terre crue massive. On doit surtout noter au centre de la nouvelle maçonnerie la présence d'un support de pilier constitué d'un cube très massif en pierre soigneusement taillé et assisé.
- La création à la même période d'unités domestiques à plusieurs pièces communicantes comme l'attestent le percement et l'aménagement au moyen de blocs taillés de remplissage d'une porte dans le mur aveugle qui séparait initialement les deux maisons indépendantes découvertes dans l'îlot D, à l'extrême nord de l'aire de fouille.
- Dans le domaine architectural, cette ultime phase d'occupation voit le développement de technologies nou-

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

velles sur ce site : toitures de tuiles céramiques mais aussi de minces dalles calcaires sciées, seuils monolithes en pierre de La Couronne, présence d'éléments architectoniques originaux (petites colonnes en pierre taillée et tournée), murs en terre crue massive, etc.

• Parmi les très nombreux documents relatifs à la vie quotidienne et l'aménagement des espaces domestiques on doit noter encore une fois l'existence de très nombreux dépôts d'ossements animaux à l'intérieur des mai-

sons ainsi que la multiplication des structures de cuisson (fours, foyers maçonnés, foyers à plat) que l'on retrouve aussi bien dans les habitations que dans la voirie.

• Enfin il faut mentionner la découverte en particulier dans la voirie (rue 2 et 4) de graffiti gallo-grecs sur céramique campanienne A et claire tournée de Marseille, parmi lesquels on lit plusieurs fois, avec des écritures différentes la mention d'un certain  $\rho\iota\tau\mu\omicron\varsigma$  sous forme complète ou abrégée ( $\rho\iota$ ).

LES PENNES MIRABEAU

La Cloche

N° 13 071 001 AH

Fouille programmée

Louis CHABOT

La fouille cette année fut consacrée au sauvetage des rares zones au sommet de l'oppidum qui furent épargnées par les fouilles sauvages des années 1935/40. Malgré ces destructions nous avons pu mettre au jour des structures de grand intérêt, dont une place pavée de galets et une rampe d'escalier dallée.

En effet la place F11 (fig. 40) qui nous avait posé le problème d'une couche de galets horizontale a été suffisamment dégagée pour qu'on en comprenne la structure. Le sol rocheux en légère pente (7° nord-sud et 5° est-ouest) avait été doté d'un remblai pour que le sol de la place fut horizontal. Ce remblai était maintenu par des parements en adobes avec un renfort d'angles en moellons. Il sera malheureusement impossible de dégager la totalité de cette place en raison de la présence du câble de mise à la terre de la Balise Danger des bases Aériennes. Cette place était l'aboutissement de la voie qui de l'entrée de l'oppidum montait vers le sommet.

Dans la case 1 G10, en bordure de la voie, nous avons découvert, dans la mince bande épargnée par nos prédécesseurs, une murette délimitant un enclos à *dolium*. Le matériel découvert dans cette partie vierge a donné en particulier un élément de trépied de cuisine (le seul

connu à ce jour sur le site) et deux culots de fonderie en fer qui continuent de poser le problème de leur existence sur le site. En effet nous en avons déjà quelques uns en stratigraphie sans aucune couche de cendres attribuable à une activité de forgeron et sans aucun outil de forge.

Dans la case F 11, ravagée aux trois quarts, nous avons trouvé, sur le mince triangle restant, un fer de *pilum* et deux amphores dont une quasi complète de Brindes et l'autre complète pour sa moitié supérieure, ibéro-punique. Nos prédécesseurs avaient perforé le sol de la case et creusé dans le remblai jusqu'au rocher, puis entassé dans ce trou les tessons de *dolia*, d'amphores et autres. Le tamisage de ces déblais nous a donné un plomb de commerce ou de douane massaliète qui constitue à ce jour un exemplaire unique de ce type de document.

Dans la rue F 11, en partie perturbée par une ancienne tranchée, nous avons découvert une rampe-escalier, comme dans la rue parallèle R F10/G10/G11, offrant la particularité d'être dallée, alors que les autres rampes-escaliers étaient simplement bourrées de pierres et de terres. Dans cette rue fut également trouvé un pied de trépied à éléments mobiles, lui aussi unique sur le site.



## Travaux et recherches archéologiques de terrain

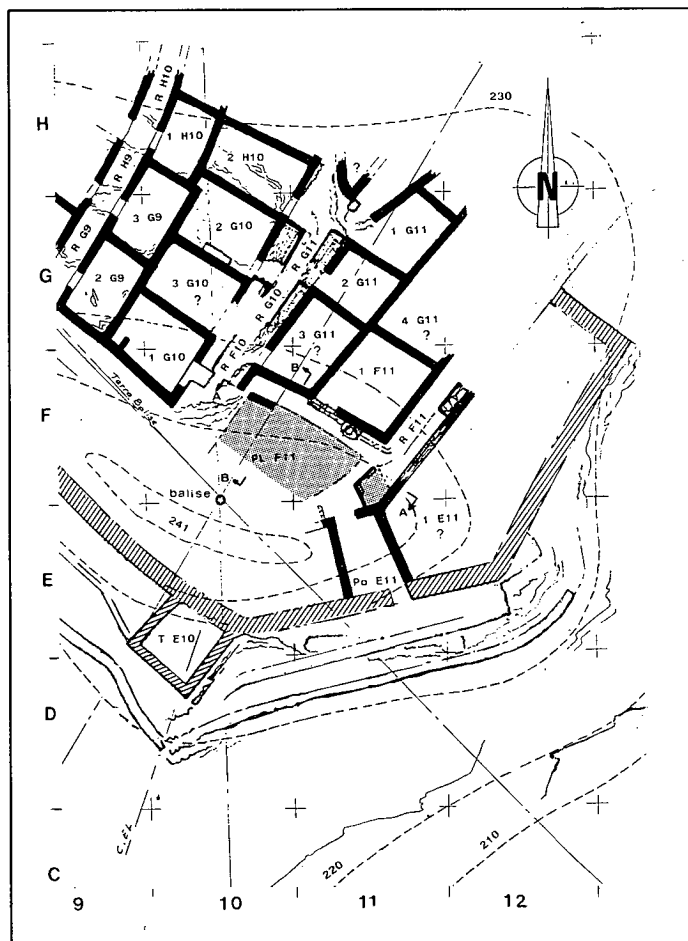
1 9 9 1

Un sondage pratiqué sur l'espace (ou la case) 1 E11 entre la rue R F11 et le rempart nous a donné pour l'instant une couche de terre noire de déblais, riche en céramique et en anneaux de bronze, dont nous ignorons la provenance (tranchée de la rue ou case 1 F11 ?).

Eu égard au mobilier céramique et métallique abandonné, voire ostensiblement entassé, il ne peut s'agir que de chercheurs de trésor (Chèvre d'Or ?) et nous devons, malgré le précédent fâcheux de Teste Nègre, disculper Malzac de tels ravages.

Par bonheur les structures ont été relativement épargnées et s'avèrent très intéressantes, notamment contre le rempart. L'étude de ces structures, en dépit des perturbations dues aux fouilles anciennes, sera précieuse dans le cadre de la problématique de recherche du programme H 10.

fig. 40 LES PENNES MIRABEAU, La Cloche. Plan de la partie sommitale de l'oppidum avec localisation de PL F11, R F11, 1 G10, 1 F11, 1 E11 notamment.



## ROGNES

Quartier Saint-Etienne les Aires

N° 13 082 027 AH

Sauvetage

Guiral ALMES

Les travaux entrepris pour l'assainissement de la rue de la Fontvieille ont fait apparaître les vestiges d'une cuve en béton de tuileau romain. Une partie a pu être fouillée, le reste étant détruit par les engins de terrassement lors du creusement de la tranchée.

Malgré une surveillance des travaux et l'information donnée aux responsables de l'entreprise de l'existence de vestiges dans le secteur, c'est le passage sur le chantier de G. Lemaire (Service régional d'Archéologie), qui fit engager la fouille. Il nous signala l'existence de frag-

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

ments de béton de tuileau romain qui s'avèrent appartenir à une cuve. Pour éviter une interruption des travaux, la fouille s'effectua le samedi 23 mars et le dimanche 24. Y ont participé : Benoit Gaxotte, Gilles Bringer, Sébastien Fritsch, Michaël Gautier.

Le quartier des Aires, est formé par un banc rocheux (ortonien moyen) s'étendant sur environ 1 hectare, dans la partie est du village. Cette vaste plaque dont la limite basse suit la rue Fontvieille, remonte fortement vers l'est, et domine le quartier du Gourgounié, route d'Apt. Elle vient en contact à l'est avec les niveaux géologiques du hauterivien supérieur et plus au sud avec les strates du rognacien.

**Les cuves et les tombes gallo-romaines**

Une cuve est située sous la rue Fontvieille, sa partie ouest s'étendant sous le bâtiment de l'école maternelle. Les fondations en béton s'appuyant sur elle l'ont vidée de son ancien remplissage. Dans sa plus grande longueur, elle mesure environ 2 m, sa dimension interne est de 1,68 m. Sa profondeur de 0,56 m doit être augmentée de 0,21 m en moyenne pour l'épaisseur du fond. Le béton de tuileau de couleur orangée, est coulé dans une cavité creusée à l'origine dans le rocher. Les parois sont également coffrées et viennent se raccorder au fond par un quart de rond.

Le remplissage se composait d'une terre noirâtre mêlée de *tegulae* et de fragments de poteries gallo-romaines : 2 gros fragments de vases sigillés, (type Dragendorf 37) sud-gauloise décorés (lapin ou chien), 1 fragment de sigillée claire B (bol à décor de guillochis de type Lamboglia 2), 1 fragment de lampe à huile, 31 morceaux d'urnes, 1 pied de jarre et avec fragments de panse et d'anses, 2 morceaux de vase à parois fines, 1 petite anse de jarre, 50 fragments de céramiques à pâte claire. Des clous, verre, charbons de bois, os, fragments de *dolia*, et béton de tuileau, étaient mêlés sans positionnement stratigraphique précis à quelques fragments d'amphores.

L'ensemble de ce mobilier appartient aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. de notre ère. A proximité de cette cuve, et au sud, la touchant presque, une tombe détruite par les travaux donnait un crâne.

Il est bon de rappeler ici que les travaux effectués en septembre 1981, sous le préau de l'école avaient fait apparaître deux tombes en pleine terre. L'une de ces tombes à l'angle du préau et du bâtiment (aile est), présentait un squelette dont le crâne reposait sur un mor-

ceau de béton de tuileau. La deuxième tombe, en pleine terre se situait devant le bâtiment au sud du préau.

On peut remarquer le positionnement du puits de Saint Etienne, puits profond, appareillé, de 1,5 m de diamètre environ. Il se situait entre les bâtiments actuels de l'école primaire et de la cantine scolaire (source d'informations Gilbert Salen).

Une cuve (ou peut-être une tombe) fut découverte au sud de la Croix de Saint-Etienne. Détériorée par les travaux et le passage en souterrain des fils du téléphone, elle se positionne sous les fondations des maisons du début de la rue des Aires et de la rue de la Forge. Malgré le volume très réduit des dépôts que nous avons fouillés, elle a donné : 13 fragments de *tegulae*, 5 fragments d'amphores, des morceaux d'urnes et de céramique grise commune, 1 morceau d'anse d'amphore, 1 bord de poterie peint, 1 os long fémur et divers morceaux de poteries communes à pâte claire.

Le dépôt de terre noirâtre s'apparente à celui trouvé dans la cuve en béton de tuileau. La cuve est ici taillée dans le rocher et ne présente pas de traces de béton de tuileau. Le mobilier, un peu plus tardif pourrait se situer au II<sup>e</sup> ou III<sup>e</sup> s. de notre ère.

La tranchée de pose des fils E.D.F. a découpé plusieurs tombes. Deux étaient orientées est-ouest dans le milieu de la place formée par l'intersection de la rue des Aires et la rue de la Forge.

■ **La chapelle et la nécropole**

La tranchée a également partagé la chapelle de Saint-Etienne, dont on ne connaissait pas l'implantation dans le quartier. Les deux textes faisant état de cette chapelle, de Marie Tay et de l'Abbé Martin, sont avares de précisions sur sa position. Elle était donc située sur la partie la plus haute du quartier, et dominait, orientée vers l'est, le quartier du Gourgounié. Elle était visible de toute la région, puisque ses dimensions, 10 m de largeur de nef, donnerait une longueur de nef de plus de 31 m (calculs réalisés par M. Marcel Bonnaud, que je remercie ici pour ses relevés). Les murs d'une épaisseur de 1,15 m sont formés par deux parements, intégrant un remplissage de pierres liées au mortier de chaux. Les pierres de parement sur deux assises pour le mur nord, sont taillées dans la pierre de Rognes et reposent sur un lit de mortier en contact avec le rocher qui sert d'assise au bâtiment. Le mur sud, très détérioré, laisse voir des fondations plus profondes qui s'appuient également sur le rocher. L'angle nord-ouest de la chapelle est visible et ses

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

assises supérieures forment encore le sol de circulation de la rue. Dans l'angle interne de la chapelle, des inhumations existaient. L'une rupestre, orientée comme la chapelle, contenait un squelette dans une très mauvaise conservation. Au-dessus de cette tombe, et décalés vers le sud, plusieurs squelettes avaient subi des déplacements, les ossements n'étant plus en connexion anatomique.

Autour de la chapelle et à l'intérieur, de nombreux ossements prouvent que cette chapelle était entourée de la nécropole de Saint-Etienne, cimetière utilisé par les Rognens puis abandonné au profit de celui de Saint-Martin au Moyen Age. Les photographies du début du siècle montrent pour cette zone de nombreuses tombes rupestres. Le creusement des fondations des habitations qui se sont ensuite implantées après le tremblement de terre de 1909, a toujours attesté la présence de tombes

et d'ossements en très grande quantité. Le bâtiment est orienté est-ouest à 4° près.

Le vocable de Saint-Etienne est souvent lié en Provence à des nécropoles dont l'existence remonte au Haut Moyen Age. Le peu de mobilier trouvé ne nous permet pas de dater cette chapelle et la nécropole, mais les vestiges, le mobilier et le matériel gallo-romain découverts dans ce quartier prouvent l'ancienneté du site.

Ces trouvailles prouvent de toute évidence qu'une communauté gallo-romaine vivait dans le village de Rognes dès le 1<sup>er</sup> s. et qu'elle venait en continuité des habitats de hauteur celto-ligures, du Foussa et du Pèguerin. Grâce à ces découvertes dans le quartier de la Fontvieille, le hiatus, qui existait pour la période du début de notre ère quant à la présence de populations gallo-romaines, est supprimé.

ROQUEFORT-LA-BEDOULE

Chapelle Saint-André de Julhans

N° 13 085 007 AH

Sondage

Dominique BERTHOUT

Après la parution d'un article de fond dans la revue archéologique *Sites* cet automne pour résumer les résultats des sondages des années précédentes, l'association des Amis de la chapelle Saint-André de Julhans a réalisé un sondage de l'angle nord-est de la chapelle, qui a permis de faire pendant au sondage réalisé en 1989 à l'angle nord-ouest, et par conséquent de délimiter entièrement la surface du presbytère arasé accolé au mur nord de la chapelle, et dont le souvenir avait été perdu avant nos sondages. Ce dernier a également permis de s'assurer du bon état des fondations de l'édifice avant la campagne de restauration menée dans la partie nord-est de la chapelle au mois de novembre dernier (fig. 41).

Comme à l'autre bout du mur nord de la chapelle, le presbytère finit bien avant l'angle, ici 1,20 m avant. Ceci nous permet maintenant de savoir que ce presbytère avait une surface de 37 m<sup>2</sup> dans œuvre. Une portion du mur soutenant le chemin de ronde a été découverte éga-

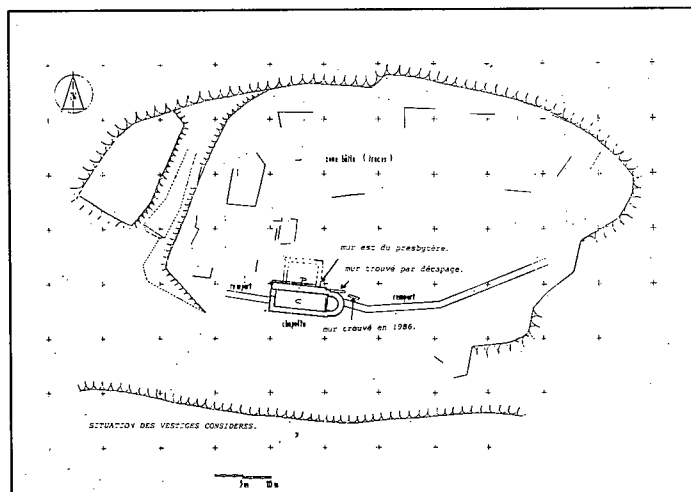


fig. 41 ROQUEFORT-LA-BEDOULE, Chapelle Saint-André de Julhans. Plan du castrum, situation des vestiges considérés.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

lement, dans le prolongement de celle mise au jour en 1986. Ceci nous a appris que ce mur, sûrement pour plus de solidité, vient s'accrocher à l'angle nord-est de la nef. Pour ce faire il prolonge l'abside du côté nord. Un morceau du parement de celle-ci était conservé. Nous nous sommes aperçu, avec ces deux éléments, que l'abside n'avait pas tout à fait une forme circulaire, mais qu'elle était légèrement bombée côté nord. L'explication la plus plausible pour cela tient sans doute dans le fait que si on lui avait donné une parfaite rotondité, cela aurait créé un mince espace vide entre celle-ci et le mur du chemin de ronde, amoindrissant par là même la solidité de tout l'édifice.

Au niveau stratigraphique, l'étude des terres amassées le long du mur nord a confirmé les suppositions émises à la suite du sondage de 1989. Nous sommes maintenant

bien sûrs que la chapelle et le presbytère n'ont pas été à demi enterrés, comme c'est le cas actuellement entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> s. A partir du XV<sup>e</sup> s., l'abandon du site entraîne l'effondrement progressif du mur nord et de la toiture, comme le montrent les tuiles plates et les pierres de taille trouvées en 1989, à 1,50 m de profondeur.

En 1645, comme l'indique un priffait conservé aux archives départementales de Marseille, la chapelle est restaurée, et peut-être pas le presbytère, simplement consolidé. Il semble alors que les déblais issus de l'effondrement partiel n'aient pas été dégagés, mais que l'on ait au contraire ajouté une couche de terre pour aplanir, et créer à cet endroit une plate-forme. Ceci est attesté par les trois tessons de céramiques modernes aubagnaises trouvés à 2,60 m de profondeur, dans un talus haut de 2,70 m, c'est-à-dire presque à sa base.

**LE ROVE**

Les Bastides

N° 13 088 002 AH

Sondage

**Fabienne GATEAU**

La nécropole des Bastides se trouve à l'extrémité orientale du village du Rove, implantée à flanc de colline. C'est au point culminant (188 m d'altitude) d'un sentier de direction est-ouest que les vestiges ont été découverts.

**I Les découvertes antérieures**

En 1983, les travaux d'élargissement du sentier provoquent la mise au jour et le bouleversement de sépultures. Une des tombes est fouillée sous la direction de J.-L. Jouanaud : c'est une inhumation en bâtière orientée, le corps est en position allongée, bras le long du corps et tête à l'ouest. Il semble qu'il n'y ait eu aucun dépôt à l'intérieur. A l'issue de ce sondage, on supposait que la nécropole avait fonctionné au V<sup>e</sup> s. Outre l'étendue de la nécropole, car d'autres tombes semblent avoir été repérées sur le chemin et jusqu'au flanc du vallon, plusieurs questions se posent :

– Celle du mode d'ensevelissement. Le coffrage de tuile en bâtière est attesté, mais il se pourrait qu'il ait coexisté avec au moins une inhumation en amphore, aujourd'hui disparue. La présence d'un col d'amphore africaine ainsi que des fragments dispersés sur le chemin semble bien confirmer l'association des deux rites.

– L'inhumation en amphore africaine va dans le sens de la datation tardive qui avait été proposée. Cependant, outre les fragments d'amphore africaine et de sigillée tardive grise trouvée en contrebas dans une parcelle à l'ouest, à environ 10 m du site (prospection J.-L. Jouanaud), les éléments rencontrés en surface sur le site même sont plus anciens : sud Gauloise, paroi fine.

**II Le sondage 1991**

Un sondage (29 avril–4 mai) a confirmé la présence de tombes dans la zone bouleversée par le tracto-pelle en

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

1983 ; des *tegulae* entières se trouvaient dans une couche brun clair-rouge située au-dessus du substrat.

Les sépultures très abimées ont souffert du passage des bulldozers ; seuls deux fonds de tombes ont été retrouvés en place. Orientés tous deux et distants d'environ 1 m, ils sont constitués de *tegulae* et de pierres de calage sur les côtés. La longueur supposée des sépultures est de 1,60 m pour une largeur de 0,30 m. Il n'y avait que très peu d'ossements au-dessus des tuiles et pratiquement pas de matériel.

D'autres sondages sur le chemin n'ont rien révélé. Toutefois il nous semble que l'on peut estimer le nombre d'inhumations : dix à quinze individus si l'on suppose que le bas de pente arasé du vallon pouvait recueillir environ six tombes et le chemin au moins autant.

III Conclusion

Notre intérêt pour la petite nécropole des Bastides a été guidé par l'existence sur les communes voisines de zones d'inhumations rurales semblables et tout aussi modestes. A Ensues, au lieu-dit les Besquens, deux inhumations sous tuile et une en amphore ont été découvertes ; elles se situent à flanc de colline comme aux Bastides et la même datation était proposée (Inf. archéol. *Gallia*, 1972, 2, XXX, p. 518). Même chose à Gignac, au lieu-dit Rebuty, mais la nécropole est implantée sur un terrain plat (sondage L. Chabot en 1973). On peut supposer que, sur le site des Bastides, inhumations sous tuile et en amphore coexistaient comme cela est fréquent en Provence. En revanche, aucun élément du V<sup>e</sup> s. n'a été observé et on peut se demander s'il ne faut pas remonter les datations de deux à trois siècles.

SAINT-MITRE-LES-REMPARTS

Les Soires

N° 13 098 020 AH

Fouille programmée

Frédéric TREMENT

Le site des Soires a été découvert en 1988 à la suite d'une opération réalisée par le Service des Eaux de la Ville de Martigues et a été l'objet d'une fouille programmée sur deux ans en 1990 et 1991. Il s'agit là d'un établissement agricole occupé dans le courant des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. de notre ère, dont la superficie excède probablement 800 m<sup>2</sup>, étant entendu qu'une ou plusieurs cours sont incluses dans le bâti. L'ensemble, aménagé au bas du versant méridional de la butte des Emplaniers et dans l'axe du vallon qui conduit de Saint-Mitre à Saint-Blaise, était orienté plein sud. Cette orientation autorisait un ensoleillement permanent, du lever au coucher et en toutes saisons.

Au total, c'est une superficie de 1 000 m<sup>2</sup> qui a été explorée, permettant le dégagement de l'ensemble du plan qui s'est révélé incomplet, une partie de l'habitat étant enfouie au nord sous la route, l'autre ayant été recoupée

par la tranchée de la conduite d'eau, se retrouvant ainsi isolée du reste de la fouille à l'ouest. L'année 1991 a été consacrée au dégagement du secteur situé à l'ouest de cette tranchée jusqu'à un petit ravin.

Nous nous sommes attachés en priorité à comprendre le plan d'ensemble de l'établissement (fig. 42), sans pour autant négliger les données stratigraphiques susceptibles de nous renseigner sur la chronologie du site. La ferme se met en place à la fin du I<sup>er</sup> s. ou au début du II<sup>e</sup>. Les espaces dégagés sont de grande dimension : l'un d'entre eux atteint 15 x 8 m, soit 120 m<sup>2</sup>. Il s'agit probablement de bâtiments d'exploitation. Une cour à auvent reposant sur un poteau de bois appuyé sur une base maçonnée a été partiellement mise au jour. Mais dans l'ensemble, la fonction des pièces nous échappe. Les murs sont bâtis selon deux techniques différentes : la plupart sont construits selon la technique indigène "pierre et terre" à



fig. 42 SAINT-MITRE-LES-REMPARTS, Les Soires. Plan de l'établissement [échelle : 1/200].

double parement de blocs irréguliers et grossièrement équarris à blocage interne d'argile ; les autres sont bâtis en petits blocs irréguliers noyés dans un épais mortier de chaux.

Cette dernière technique n'apparaît qu'assez tardivement dans les habitats ruraux du Var, dans le courant du 1<sup>er</sup> s. et bien souvent dans la seconde moitié. De plus, elle est réservée aux constructions à caractère agricole (exemple des fermes de l'Ormeau, Taradeau, Var). L'épaisseur des murs varie de 0,50 à 0,80 m, avec une moyenne souvent proche de 0,70 m. Aucun mur n'a livré un appareil régularisé, au limousinage soigné. Les blocs sont

souvent employés bruts, rarement retouchés sur leur face parementée, mais leur agencement semble tout de même relativement soigné. Joints et interstices sont très lâches, les lits de pose approximatifs. L'ensemble est aménagé soit sur la roche en place, soit sur un remblai bourré de céramiques et d'amphores dont la datation pourrait impliquer l'existence d'une phase d'occupation antérieure, dans le courant de la première moitié du 1<sup>er</sup> s. de notre ère.

Le plan de l'habitat des Soires tel qu'il a pu être dressé laisse peu de doute sur la vocation agricole d'un site que nous interprétons comme une exploitation rurale de

## Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

moyenne dimension. Les techniques de construction utilisées, la taille et la disposition des pièces, la nature du mobilier recueilli, l'importance de la part des céramiques communes dans le vaisselier, la fréquence des amphores gauloises, la présence de récipients de stockage (*dolia*), la découverte d'une base de pressoir, de deux meules domestiques, d'une serpette et de pesons de métier à tisser, tous ces indices confirment l'hypothèse d'un établissement agricole.

On peut avancer, mais de manière beaucoup plus prudente, l'existence d'une viticulture locale, à la lecture des premiers résultats de la fouille. Le *pedicinus* exhumé à 50 m au sud-ouest du site laisse penser à un pressoir à vin plutôt qu'à un pressoir à huile, ses dimensions étant très réduites. La fréquence des amphores de type G4 et la découverte de deux serpettes (utilisées pour la taille de la vigne ?) iraient dans ce sens. Mais l'interprétation de ces données s'avère très délicate. Reste donc à découvrir les structures de pressage et de stockage de la production. Certaines activités artisanales ont pu également se juxtaposer aux activités strictement agricoles.

L'intégration des données de la fouille au cadre plus large de l'économie locale et régionale n'est pas sans poser de multiples questions. La composition du mobilier recueilli dans les sondages, la prédominance très nette des productions locales et régionales, celle des récipients de stockage évoquent un système d'auto-subsistance. L'architecture "pierre et terre" utilisée témoigne d'un ancrage des traditions dans la période préromaine. Le qualificatif "indigène" vient naturellement à l'esprit pour définir ce type d'établissement agricole. Pourtant, la présence d'amphores gauloises n'atteste-t-elle pas d'une forme d'"exportation" de la production locale, et donc l'existence d'échanges, dans l'hypothèse où celles-ci proviendraient de l'atelier de fabrication tout proche de Saint-Jean à Istres ? La présence de céramiques fines dans tous les niveaux stratigraphiques (sigillées sud-gauloise, claire A, B et luisante) confirme la réalité des échanges avec l'extérieur.

Par ailleurs, certains indices témoignent d'une forme de "romanisation" des techniques de construction, en particulier l'usage du mortier dans la construction des murs, l'existence d'une toiture en tuiles dont le poids nécessitait l'aménagement d'une solide charpente et l'utilisation de clous pour fixer les tuiles sur les solives et assembler les poutres et les chevrons entre eux. Mais le site des Soires

est fondamentalement différent d'une *villa* traditionnelle, tant par son plan, qui traduit un manque certain de rigueur, que par les techniques de construction employées (architecture "pierre et terre") ou l'absence de tout élément ornemental.

La ferme des Soires s'apparente par bien des aspects aux habitats de tradition indigène rencontrés dans le Var. Les deux fermes de l'Ormeau (Taradeau, Var), par exemple, sont construites selon une technique semblable. Les sols sont en terre ou en galets et seuls les pressoirs et les cuves aménagés sous le règne des Flaviens sont bâtis au mortier de chaux. Or leur origine remonte au 1<sup>er</sup> s. avant notre ère. Mais leur caractère archaïque ne signifie pas pour autant qu'il s'agit de petites exploitations : chacune d'elle couvre en effet environ 1 000 m<sup>2</sup>, superficie tout à fait comparable à celle du site des Soires. La ferme des Sausses (Séguret, Vaucluse) était certainement beaucoup plus réduite avec moins de 500 m<sup>2</sup>.

Le problème du statut social des habitants et de la position de cette forme d'exploitation dans la hiérarchie de l'habitat est donc loin d'être éclairci. La nature des rapports entretenus par ce type d'habitat de tradition indigène et les *villae* qui sont le symbole de la romanisation des campagnes est complexe. La ferme des Soires était-elle ou non incluse dans le domaine de la toute proche *villa* de Péricard, située à l'extrémité méridionale de la commune de Saint-Mitre ? Les habitants des Soires exploitaient-ils la terre en faire-valoir direct ou bien pour le compte du propriétaire de cette *villa* ? La rareté des *villae* dans le secteur des étangs de Saint-Blaise est-elle liée à l'existence d'un habitat dispersé préromain, et donc à celle de terres non appropriables après la Conquête ?

L'acquisition des éléments de solution à ces interrogations passe par la datation précise des étapes de la mise en place de ces établissements agricoles. Elle passe également par une approche de la notion de finage. En ce qui concerne le domaine de la *villa* de Péricard, une hypothèse nous semble devoir retenir l'attention : on pourrait proposer de le définir en négatif par l'absence de sites contemporains dans l'ensemble de la dépression du Pourra et de Plan Fossan. Or il s'agit là de zones basses dont la mise en culture nécessitait la mise en œuvre de technologies appropriées en matière de drainage et de labours.

**MASSIF SAINTE-VICTOIRE**

Prospection-inventaire et évaluation du patrimoine archéologique

**André D'ANNA, Philippe LEVEAU, Florence MOCCI**

Le projet Sainte-Victoire est maintenant en cours depuis la fin de l'année 1989 (*N.I.L.P.A.C.A.*, 7, 1990, 117-122). En 1991 le programme a été retenu comme A.T.P. du CNRS (Archéologie métropolitaine) : Occupation des sols et évolution des paysages dans une montagne méditerranéenne : La Sainte-Victoire. Il apparaît donc maintenant que la quasi totalité des partenaires institutionnels est mobilisée sur le projet : Ministère de la Culture et de la Communication (Service Régional de l'Archéologie), CNRS (URA 164, URA 284, URA 903), Université de Provence, Département des Bouches-du-Rhône (Office Départemental de la Culture et Agence Départementale pour la Gestion des Espaces Sensibles 13), Communes et SIVU, Association pour le Développement de l'Archéologie en PACA, seule la région est absente. Ces différents soutiens ont permis la réalisation en 1991 du programme initialement prévu : prospections au sol, études de sites, étude de la morphogénèse holocène et actuelle (sous la direction de J.-L. Ballais) ; en plus de ces activités de recherches l'équipe a également contribué à la diffusion de l'information (enseignement, conférences, publications) et a participé aux travaux du SIVU et du Comité Elus/Etat dans le cadre de la réhabilitation du massif (surveillance du nettoyage des bois brûlés, *N.I.L.P.A.C.A.*, 7, 1990, 122-123).

Les prospections et les études de sites constituent évidemment les principales activités archéologiques.

■ **La Prospection** (voir F. Mocchi et N. Cros, *infra*)

En 1991 la carte archéologique de la commune de Saint-Antonin a été achevée (c'est la seule commune concernée en totalité). Au début du programme, 15 sites y étaient inventoriés. 22 ont été découverts en 1990 et 19 autres en 1991, soit actuellement 56 sites reconnus ; ils correspondent du point de vue chronologique à :

Une occupation paléolithique, 12 néolithiques, 1 de l'âge du Bronze, 20 de l'âge du Fer (principalement II<sup>e</sup> s.

avant notre ère), 25 gallo-romaines, une de l'Antiquité tardive/Haut Moyen Age et 5 du Moyen Age (cette période est très largement sous estimée actuellement et doit faire l'objet d'un traitement particulier).

Les communes de Puylobier, Beaurecueil et Le Tholonet ont été également partiellement prospectées (campagne de prospection avec la participation de bénévoles et d'étudiants de l'Université de Leicester) ; le programme initial ne prévoyant pas le traitement complet de ces communes mais seulement les secteurs compris dans le périmètre du site classé et ceux touchés par l'incendie de 1989.

- Puylobier : prospection sur la partie nord-ouest de la commune, flanc sud de la Montagne et flanc nord-est du plateau du Cengle : 7 nouveaux sites découverts dont 4 à rapporter à l'âge du Fer ; l'inventaire des cavités est actuellement en cours par N. Cros.
- Le Tholonet, secteur nord-est de la commune ; toutes les cavités accessibles ont été visitées : 1 site découvert.
- Beaurecueil, toute la partie nord de la commune a été prospectée, flanc nord-ouest du plateau du Cengle : 9 sites nouveaux (6 gallo-romains, 3 de l'âge du Fer et 1 néolithique).

■ **Interprétation**

Ceci représente donc un total de 36 sites nouveaux en 1991. L'ensemble des données reste encore à étudier afin de préciser les datations, les étendues et la signification des vestiges (épandages divers ou gisements archéologiques), on peut cependant effectuer quelques remarques pour chaque grande période chronologique (Cf. *infra* texte de F. Mocchi et N. Cros).

- Pour la Préhistoire, la nature des vestiges découverts ne permet pas encore une évaluation correcte. C'est pour cette période que les datations restent les plus imprécises et il conviendra de renouveler les prospections sur les nouveaux sites et de pratiquer des son-



## Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

dages systématiques si cela est possible. Il apparaît cependant que la majorité des découvertes pourrait être rattachée à la fin du Néolithique, ce qui confirmerait l'hypothèse d'une première phase d'occupation du massif relativement dense à la fin du III<sup>e</sup> millénaire.

- Après le vide relatif de l'âge du Bronze la densité est de nouveau forte pendant le deuxième âge du Fer (fin du II<sup>e</sup> s. av. n. è.) avec 42 sites. Ces établissements présentent des localisations diverses : *oppida*, petits sites perchés, sites de replats et de piémonts, sites de petites dépressions et là encore leur évaluation reste à préciser mais la mise en évidence de cette densité constitue déjà un résultat très important acquis dans le cadre du programme.

- La romanisation voit la tendance se poursuivre avec le développement d'un petit habitat rural dispersé et peu structuré, principalement localisé sur les coteaux et les replats ; certaines concentrations laissent supposer l'existence de centres d'exploitation qui pourraient correspondre à des *villae* dont l'existence reste difficile à confirmer car elles semblent situées aux mêmes emplacements que les grands domaines actuels (Bayle, l'Etang, Maurely, Subéroque).

La carte archéologique du massif qui est le premier objectif du programme doit permettre non seulement la gestion du patrimoine archéologique mais doit également servir de base à toute la recherche et à la réflexion sur l'évolution du peuplement et des paysages, de l'occupa-

tion des sols et des relations Hommes-Milieu dans l'ensemble du massif, recherche conduite en collaboration étroite avec les collègues géographes, géomorphologues et naturalistes. La deuxième phase comporte l'étude de différents sites et quelques opérations ponctuelles ont déjà eu lieu : oppidum de Saint-Antonin en 1990 (*N.I.L.P.A.C.A.*, 7, 120) et oppidum de Roque Vaoutade en 1991 (travaux de M. Ströbel), aqueduc de Saint-Antonin en 1990 et 1991.

Le site de la Roque Vaoutade est un petit plateau délimité par de fortes pentes rocheuses et ceinturé par une enceinte de pierre sèche qui détermine une surface d'environ 6 700 m<sup>2</sup> ; un urbanisme sommaire, ruelles et îlots, a été mis en évidence. L'occupation de ce petit établissement est comprise entre le début de la deuxième moitié du II<sup>e</sup> s. av. n. è. et la fin du premier quart du 1<sup>er</sup> s. (150/75) ce qui coïncide avec l'occupation de l'oppidum de Saint-Antonin et pose donc les mêmes problèmes.

L'Aqueduc de Saint-Antonin a fait l'objet de plusieurs sondages entre le Pont de l'Anchois et le Pont de Roques-Hautes (communes de Saint-Antonin et Beaurecueil) ; ces travaux ont permis de constater que les techniques de construction se révèlent adaptées aux différents secteurs traversés et de préciser les relations entre les vestiges et les dépôts sédimentaires.

En 1992 la poursuite du programme prévoit le début de la prospection sur le versant nord (commune de Vauvenargues) et la poursuite des études de sites en particulier pour le deuxième âge du Fer.

**MASSIF SAINTE-VICTOIRE**

Versant sud

Prospection-inventaire (programme ATP)

Florence MOCCI, Nathalie CROS

Dans le cadre du programme de Prospection-Inventaire et d'évaluation du Patrimoine archéologique du massif de Sainte-Victoire (*N.I.L.P.A.C.A.*, 7, 117-122 et *supra*) et à la suite des recherches de 1989 et 1990, la campagne 1991 avait pour objectif l'achèvement des prospections sur le versant sud de la montagne ; la carte archéologique de la commune de Saint-Antonin a été terminée et les communes de Puyloubier, le Tholonet et Beaurecueil ont été partiellement prospectées. L'ensemble des résultats permet de proposer les grandes lignes de l'évolution du peuplement du massif.

■ **La Préhistoire**

Dans l'état actuel des connaissances, 19 sites préhistoriques sont recensés sur le versant sud de Sainte-Victoire : 12 sur la commune de Saint-Antonin dont un habitat en grotte ; 2 sur la commune du Tholonet ; un habitat en grotte sur Beaurecueil ; 4 sur Puyloubier dont 2 habitats en grotte en cours de vérification.

Les prospections de cette année ont permis de découvrir 5 nouveaux sites sur ces quatre communes mais ces vestiges n'apportent pas de nouvelles données sur l'histoire de l'occupation du sol pendant cette période.

Hormis la grotte magdalénienne de Baume Vaoutade qui demeure actuellement la plus ancienne trace d'occupation du massif de Sainte-Victoire, aucun site du Paléolithique n'a été identifié. Les sites de l'âge du Bronze sont également rares et se situent essentiellement dans les grottes de Puyloubier. Les traces d'occupation préhistorique rencontrées le plus fréquemment sur le versant sud du massif seraient à attribuer au Néolithique final / Chalcolithique. Pour l'ensemble des sites de cette période subsiste tout de même un problème d'interprétation : la pauvreté et l'imprécision du matériel recueilli en prospection ne permet pas aujourd'hui d'en préciser la nature et la datation exacte. La présence de vestiges lithiques et céramiques sur le versant sud témoignent d'une occupation humaine relativement

dense au Néolithique. Mais ces vestiges s'inscrivent dans une échelle de temps pluri-millénaire et leur rareté n'est pas sans lien avec les phénomènes d'érosion, qu'ils soient dus à des facteurs climatiques ou liés à l'action de l'homme sur le milieu, dès le Néolithique. A ceci s'ajoute le comblement des fonds de vallons et de dépressions, que certains aménagements du paysage rural ont plus ou moins favorisés, principalement sur le flanc sud du massif, lors de la construction des terrasses par exemple. Les analyses sédimentologiques prévues dans les zones basses permettront sans doute de discerner plus précisément les différentes phases de sédimentation et les périodes soumises plus intensément que d'autres à l'érosion.

En l'absence de nouvelle fouille, seul le site des Faïsses pourrait correspondre, pour l'heure, au site principal autour duquel les occupations secondaires seraient organisées.

■ **La Protohistoire**

Les données de la prospection depuis 1989 mettent en évidence une occupation dense du massif pendant la protohistoire marquée par l'établissement d'habitats, sur les piémonts et les replats, durant le deuxième âge du Fer seulement. 42 sites sont recensés pour cette période sur les quatre communes du versant sud ; 23 ont été découverts cette année. Certains des sites prospectés semblent être importants en raison de la superficie couverte par le matériel archéologique. Malheureusement, ce mobilier est trop souvent informe ou composé essentiellement de fragments de céramique modelée très érodés ou de morceaux de *dolia* qui n'apportent pas de précision chronologique. Seuls quelques fragments de céramique campanienne et d'amphore italique attestent une occupation pour le II<sup>e</sup> et le début du I<sup>er</sup> s. av. n. è. Mais la relative rareté de la céramique fine par rapport à l'abondance des *dolia*, qui résistent mieux au temps, ne permet pas de donner une chronologie définitive.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

Au premier âge du Fer, l'habitat dispersé semble essentiellement situé sur les zones hautes du massif de Sainte-Victoire, les zones basses du versant sud ne révélant aucune implantation.

Le versant sud du massif connaît une phase importante d'occupation au début du deuxième âge du Fer. Les prospections de 1989-90 avaient mis en évidence, pour cette période, la présence d'une occupation humaine dans les zones basses du massif. Le travail de terrain de cette année a confirmé ces données : le II<sup>e</sup> et le début du I<sup>er</sup> s. av. n. è. sont caractérisés sur la Sainte-Victoire par une expansion démographique qui engendre de nouveaux besoins. Cet essor de la population est suivie d'une recherche de nouvelles terres cultivables et d'une diffusion importante d'un habitat dispersé dans les zones basses. L'habitat de hauteur, par rapport aux périodes précédentes, n'est plus majoritaire sur le secteur de la Sainte-Victoire, même si de nouveaux *oppida* apparaissent tels celui de l'Infernet qui fait communiquer la vallée de Vauvenargues avec le flanc sud du massif, celui du Pas du Berger au pied du massif (Beaurecueil), ceux du Bayon et de Roque Vaoutade (Saint-Antonin), et sans doute celui de Bramefan (Puylobier). Les prospections révèlent également d'autres sites de hauteur, de moindre importance semble-t-il : le Trou ou Roque Vaoutade nord à Saint-Antonin, la Torque ou Saint-Ser IV à Puylobier.

Dans les zones basses, 22 sites du deuxième âge du Fer ont été recensés dont : 11 sur les replats et les piémonts, 6 dans les dépressions, 5 sur les hauteurs du Cengle ou sur les premières buttes du flanc de la montagne.

L'habitat de hauteur et celui de plaine semblent donc avoir coexisté sur le versant sud. Nous pouvons penser que l'agglomération du Bayon ou de Roque Vaoutade, étudiée cette année, pourrait avoir eu un impact sur les petits habitats dispersés. Il est certain que le développement de cet habitat dispersé dans les zones basses et principalement sur le plateau du Cengle atteste sans doute d'une mise en valeur accrue du terroir. La descente de l'habitat à partir du II<sup>e</sup> s. av. n. è. doit être liée à des modifications dans les modes de vie. Parallèlement à l'élevage pratiqué sur les versants de la montagne est développée l'exploitation des terres cultivables. Les terres les plus proches se trouvent alors sur le plateau du Cengle d'où une concentration plus importante de ce petit habitat agricole, qui s'y fixe non loin des terres cultivées. La vocation agricole de ces habitats et du plateau est attestée par la nature même du matériel archéologique trouvé en prospection : les amphores italiennes et les fragments de *dolium* sont pratiquement les seuls pré-

sents, sur l'ensemble des sites de cette période. L'absence de structures au sol fait supposer l'utilisation de torchis et de matériaux périssables.

■ *L'époque romaine*

En dehors de la prospection effectuée par M.-E. Bellet sur le plateau du Cengle et des découvertes fortuites dans la plaine de Puylobier, la présence romaine sur le versant sud se résumait dans les sources, à des mentions de vestiges isolés, rapportés avec une plus ou moins grande précision. L'étude envisagée de la romanisation repose donc dans sa quasi-totalité, sur la prospection, où les résultats encore paraîtront inégaux sur les cinq siècles de la présence romaine.

La prospection sur le plateau du Cengle avait mis en évidence une densification de l'habitat dispersé au Haut Empire, dont l'origine remonte au II<sup>e</sup> s. av. n. è. Cet habitat rural gallo-romain s'apparentait à celui de la fin du deuxième âge du Fer, du moins sur le plan de sa localisation. Les prospections de 1991 n'ont pas concerné les secteurs les plus favorables à l'installation d'habitats antiques.

Les dernières prospections confirment le net recul de l'occupation du sol sur le versant sud du massif, à l'époque augustéenne. Sur les 22 sites existant à la Tène III, un seul subsiste avec certitude (le Pas de la Lèbre à Saint-Antonin). Il est probable que le massif de Sainte-Victoire fut délaissé un temps, au profit de la plaine de Puylobier et de la vallée de l'Arc.

Pendant les deux siècles du Haut Empire, le versant sud du massif est réoccupé : 35 sites du I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s. de n. è. sont recensés sur les communes du Tholonet, de Beaurecueil, de Saint-Antonin et de Puylobier. Ce "renouveau" de l'habitat n'est pas dû uniquement à l'apparition de sites récents ; 17 habitats indigènes du deuxième âge du Fer continuent d'être fréquentés ou le redeviennent. Fait nouveau : certains habitats de hauteur sont réoccupés tels celui de l'Infernet, du Trou ou du Bayon III.

Les dernières campagnes de prospection ont confirmé le fait que le petit habitat rural non structuré est l'élément principal de ce paysage. Quelques traits communs ressortent pour l'ensemble de ces petits habitats :

– leur localisation : ils sont répartis principalement sur les coteaux et les replats du flanc sud de la montagne, sur les versants sud et nord du plateau du Cengle. Cette localisation sur les versants est vraisemblablement liée à la mise en culture des zones basses lesquelles apparais-

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

sent assez exiguës. La vallée du Bayon et le plateau du Cengle apparaissent plus propices à l'installation de ce type d'établissement agricole.

– le type d'habitat : ce sont sans doute des petites fermes de dimension plus ou moins modeste dont certaines, sur le Cengle, possèdent un caractère utilitaire (four, huilerie). A côté de ces petites exploitations devaient exister des constructions plus légères, probablement localisées sur le flanc sud du massif, où les sites semblent beaucoup moins étendus que ceux du plateau du Cengle. Le petit habitat dispersé correspondait le mieux aux conditions naturelles du versant sud du massif, où la rareté des terres fertiles ne favorisait guère une agriculture prospère.

Ainsi, la mise en culture du versant sud serait liée à un système agricole traditionnel et certains de ces établissements hérités de la Tène III, ont pu être à l'origine d'une *villa* même si jusqu'à présent, aucune *villa* n'a été réellement découverte. Les lacunes de la prospection doivent être évoquées car si *villae* il y a, sur le plateau du Cengle, elle ne peuvent être situées que sur le domaine de Bayle, de Maurély ou de Subéroque, jusqu'à présent inaccessibles.

Une telle hypothèse peut également s'appliquer au site de Roques-Hautes découvert cette année : la nature du site et du matériel archéologique laisse présager que la bastide actuelle a dû s'implanter sur des vestiges plus anciens. Les seules *villae* connues à ce jour sont celles situées dans la vallée de l'Arc, là où les basses terrasses alluviales permettent une agriculture intensive sur de grands espaces (site du Général, l'Avocat, Richeaume...).

La phase de transition entre le Haut Empire et l'Antiquité tardive (III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. de n. è.) correspond à une transition dans l'occupation du sol : le recul du petit habitat constaté sur le plateau du Cengle semble être confirmé pour l'ensemble du versant sud. Seul le site de la Coquille à Saint-Antonin est occupé avec certitude entre le III<sup>e</sup> et le IV<sup>e</sup> s. Sur les autres sites connus au Haut Empire, la continuité de l'occupation du sol n'est pas prouvée, mais n'est pas non plus toujours exclue.

La prospection systématique entreprise dans le cadre du "Programme de prospection-inventaire sur le massif de

Sainte-Victoire" permet de rediscuter certains schémas évolutifs dont, par exemple, la notion de perchement et de déperchement. En effet, le travail de terrain effectué sur le versant sud, oblige à les nuancer : habitat perché et habitat dispersé se rencontrent à toutes les époques et semblent avoir coexisté. Il semble même à l'issue de ces premières recherches, que l'habitat dispersé, mal connu, constitue un élément permanent dans l'occupation du sol de ce massif.

Les limites de la prospection au sol pourraient localement expliquer les inégalités apparentes du réseau des vestiges archéologiques : les parcelles en friches et boisées sont plus nombreuses sur les hauteurs et les flancs du massif que dans les dépressions ou dans la vallée du Bayon, où la majorité des terres sont cultivées régulièrement. Cette constatation est évidente pour le plateau du Cengle où l'abandon progressif des terres cultivées est un frein certain à la découverte du matériel archéologique. La localisation topographique des petits établissements agricoles peut s'expliquer aussi par des circonstances physiques (existence de piémonts fertiles au pied des massifs calcaires).

Si l'on s'en tient aux ramassages de matériel céramique, le versant sud du massif de Sainte-Victoire n'a pas connu une romanisation précoce. On est en droit de se demander si la gestion économique de cet espace ne s'est pas fondée sur le mode d'occupation indigène (conservation du petit habitat rural dispersé), tout en apportant de nouvelles techniques agricoles. Des rapports devaient sans doute exister entre ces petites exploitations agricoles et un domaine plus important, telle la *villa* romaine.

#### ■ Le Moyen Age

Les vestiges plus récents, en particulier du Moyen Age, souvent encore en élévation et nécessitant des études architecturales seront pris en compte dans une autre phase du programme. On doit cependant signaler sur le versant ouest du plateau du Cengle, sur la commune de Beurecueil, l'existence d'un petit canal de drainage en pierres sèches long de 100 m environ et large de 80 cm. Ce canal dont aucune datation n'a pu être donnée, fera sans doute l'objet d'une étude dans les mois à venir.

VAR  
PROVENCE - ALPES - COTE - D'AZUR

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

Travaux et recherches archéologiques de terrain

**1 9 9 1**

**AUTORISATIONS DELIVREES EN 1991  
DANS LE DEPARTEMENT DU VAR**

1	AMPUS	REYNIER	AH	FP	DESIRAT Guy
2	BEAUSSET (LE)	BEAUSSET-VIEUX	AH	S	SALICETI Pierre
3	BELGENTIER	COMMUNE	APAH	PI	BORREANI Marc
4	BORMES	TOUR DE BREGANCON	AH	SU	BORREANI Marc
5	BRIGNOLES	COMMUNE LE PLAN	APAH AP	PI S	ACOVITSIOTI-HAMEAU Ada HAMEAU Philippe
6	CADIERE (LA)	LES PALUNS	APAH	P	THEVENY Jean-Michel
7	CARNOULES	BRON	AH	SU	BERATO Jacques
8	CASTELLET (LE)	LES PALUNS	APAH	P	THEVENY Jean-Michel
9	CAVALAIRE	HOTEL DES BAINS ZAC DE PARDIGON	AH AH	SU SU	LEDOUX Anne-Marie LECACHEUR Pascal
10	CELLE (LA)	COMMUNE	APAH	PI	ACOVITSIOTI-HAMEAU Ada
11	COLLOBRIERES	CHARTREUSE DE LA VERNE	AH	S	MORDEFROID Jean-Luc
12	CORRENS	FORT GIBRAN	AH	S	MICHEL Jean-Marie
13	FREJUS	COMMUNE GARONNETTE PLATE-FORME PLATE-FORME COURNILLIER ARENES MOULIN A VENT VILLENEUVE ZAC SAINT-LAMBERT	APAH AH AH AH AH AH AH AH AH	PI S S S S S S S SU	GEBARA Chérine GEBARA Chérine PASQUALINI Michel GATEAU Fabienne GEBARA Chérine GEBARA Chérine BERAUD Isabelle BERAUD Isabelle MICHEL Jean-Marie
14	HYERES	ST-PIERRE-DE-L'ALMANARRE	AH	FP	PASQUALINI Michel
15	MONS	SOURCE DU NEISSON COMBRIERES	AH AP	FP S	MICHEL Jean-Marie LAVIGNES Gilles
16	MUY (LE)	COLLE ROUSSE	AP	FP	DEFLEUR Alban
17	OLLIIOULES	CAPEAU GROS CHATEAU	AP AH	S SU	GRASSET Bernard RIBOT Henri
18	ROQUEBRUNE	LES PLANETS	APAH	P	VIOLINO Jean-Pierre
19	SAINTE-MAXIMIN	CARREFOUR RN7/RN560 COMMUNE	AH AH	SU P	CARRAZE François CARRAZE François
20	SAINTE-MAXIME	PEIGROS PEIGROS	AH AH	SU FP	LEEuw Sander van der LEEuw Sander van der
21	SALERNES	FONTBREGOUA PARROUVIER	AP AP	FP SU	COURTIN Jean COURTIN Jean
22	SEILLONS	COMMUNE CARMES	APAH AH	P SU	CARRAZE François CARRAZE François
23	SIGNES	VIEUX MOUNOI	AP	FP	HAMEAU Philippe .../...

Travaux et recherches archéologiques de terrain

PROVENCE - ALPES - COTE - D'AZUR

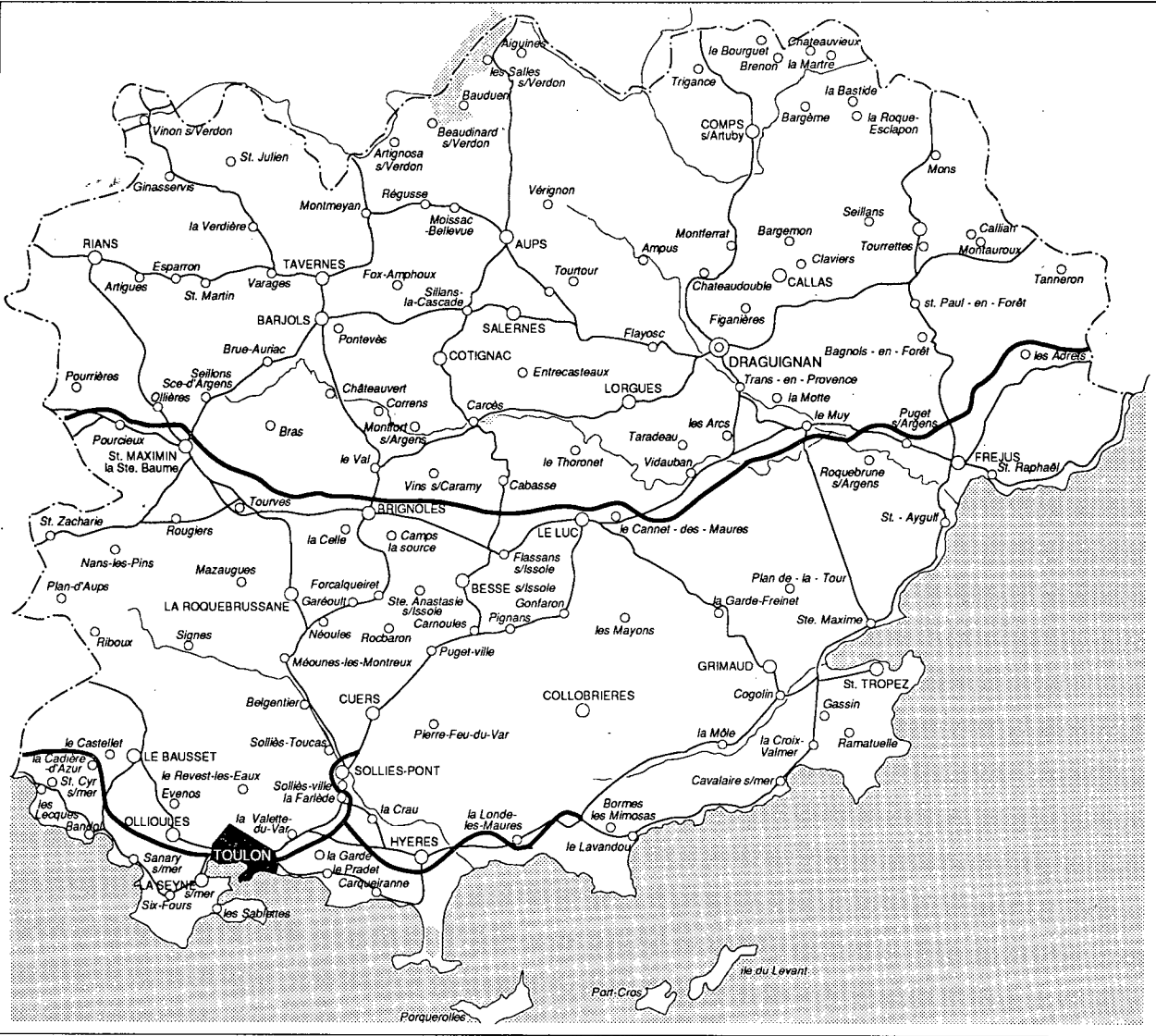
VAR

SCIENTIFIQUE

BILAN

1 9 9 1

Communes du VAR



**PRÉFECTURE**

⊙ SOUS-PRÉFECTURE

○ CANTONS

○ Communes

— Autoroutes

— Routes principales

— Rivières

0 15 km

VAR

## PROVENCE - ALPES - COTE - D'AZUR

# BILAN SCIENTIFIQUE

## Travaux et recherches archéologiques de terrain

**1 9 9 1**

24	SOLLIES PONT	COMMUNE	APAH	PI	BORREANI Marc
25	SOLLIES TOUCAS	COMMUNE ECOLE	APAH AH	PI SU	BORREANI Marc PASQUALINI Michel
26	TARADEAU	TOUT EGAU	AH	SU	BERATO Jacques
27	TOULON	BD GENERAL LECLERC ILOT DES RIAUX ILOT DES RIAUX ILOT SAINT-LOUIS RUE DE LA POISSONNERIE	AH AH AH AH AH	SU SU SP SU SU	LECACHEUR Pascal BORREANI Marc BRUN Jean-Pierre BRUN Jean-Pierre BORREANI Marc
28	TOURRETTES	TERRE BLANCHE	APAH	P	VIOLINO Jean-Pierre
29	TOURVES	COMMUNE GROTTE JEAN-BARD GROTTE DU CHARBONNIER	APAH AP AP	P S S	ACOVITSIOTI-HAMEAU Ada HAMEAU Philippe HAMEAU Philippe
30	TRIGANCE	SAINT-MICHEL	AH	SU	DESIRAT Guy
31	VAL (LE)	GROTTE DU GRAND MAS	AP	S	HAMEAU Philippe
32	VINON	CHEMIN DE TRANS	AH	SU	COLLE Renée claude
	ARRONDISSEMENT DE DRAGUIGNAN			PI	BINDER Didier
	ARRONDISSEMENT DE FREJUS			PI	FICHES Jean-Luc
	DEPARTEMENT			PA	HUSSY Christian
	DEPARTEMENT			PI	FULCONIS Stéphane

## AMPUS

Reynier

N° 83 003 010 AH

Fouille programmée

Guy DESIRAT

La campagne 1991 s'est limitée aux relevés topographiques de la zone située à l'extrême sud-ouest du versant sud et à l'extrême est, au-delà du rempart à meurtrières jusqu'au glacis formé par les résidus de taille des pierres ayant servi aux constructions. Entre le rempart à meurtrières et le glacis, une zone rocheuse compacte a été exploitée comme carrière, ainsi que le côté nord de cette zone, déterminant un chemin sous la forme d'un couloir rocheux, qui a pu servir de défense.

En 1992, l'achèvement des relevés se fera par le levé topographique au sud entre les deux zones levées en

1991, où apparaissent les vestiges d'une tour carrée et d'un rempart à contreforts (fig. 43). Il est prévu également une reconnaissance du site dans la partie est, jusqu'à une tour signalée par le commandant Laflotte dans sa monographie d'Ampus, zone qui doit préalablement être débroussaillée par les cantonniers municipaux. Un rayon sera tracé sur la crête de l'éperon jusqu'au confluent des vallons de Reynier et des Moulières.

Enfin, les efforts se porteront sur l'église Saint-Maurice, entièrement débroussaillée, où l'effondrement de la voûte sera dégagé.

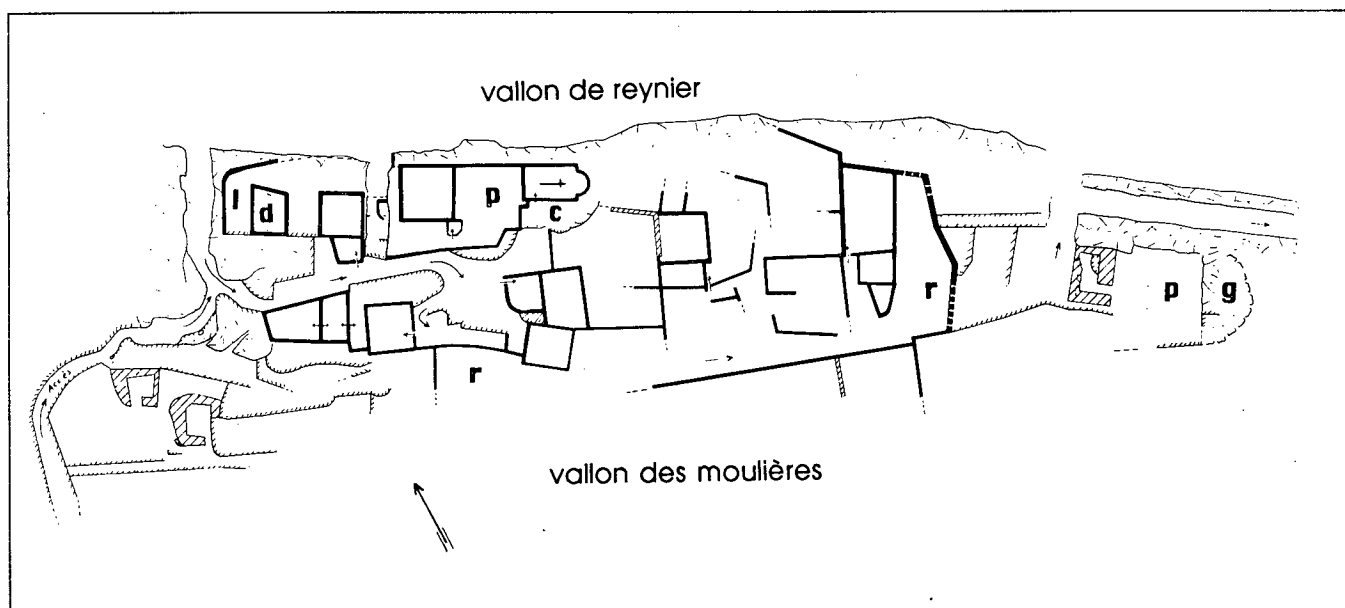


fig. 43 AMPUS, Reynier. Plan actuel du village établi fin 1991 : l, lices ; d, donjon ; p, places ; r, rempart ; g, glacis.



**BARGEMON**  
 Chapelle Saint-Etienne

N° 83 011 001 AH

Surveillance de travaux

**Guy DESIRAT**

Cette chapelle appartenait aux Pénitents Noirs en 1653. Désaffectée à la Révolution, elle servait d'ateliers municipaux. En octobre 1991, la municipalité y a entrepris des travaux pour la transformer en musée, afin d'y recueillir les œuvres du peintre local Honoré Camos.

Le percement du sol pour y implanter les fondations de piliers a permis la mise au jour d'un caveau voûté. Une intervention rapide pour éviter un arrêt des travaux a été nécessaire. Le caveau mesure 2,75 m de long, 2,85 m de large pour 2,10 m de haut. La partie ouest a été modifiée par un remplissage en maçonnerie, ne laissant sur son axe qu'un passage d'accès étroit (0,74 m de large sur 1,38 m de long). Dans les parois du caveau, des

trous sont aménagés pour le logement des pièces de bois supportant les cercueils.

A l'origine ce caveau servait à l'inhumation des Prieurs ; par la suite il a servi de fosse commune pour recueillir des ossements provenant du cimetière communal voisin (suivant les informations fournies par le maire de Bargemon) mais à une époque indéterminée. Les ossements reconnus apportent des renseignements sur les habitants de Bargemon : ils étaient grands, fortement charpentés, articulations usées aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Sélectionnés pour étude par G. Grévin (anthropologue du SRA rattaché au CNRS-CRA), ils sont entreposés dans les locaux du CAV-Draguignan.

**LE BEAUSSET**  
 Beausset-Vieux

N° 83 016 002 AH

Sondage

**Henri RIBOT, Pierre SALICETI**

Le Beausset, commune de 3 595 ha et de 7 500 habitants, est au cœur de notre zone de recherche, l'Ouest varois.

Le Beausset connaît de nos jours une progression démographique spectaculaire ; triplant sa population en l'espace de 15 ans, cette localité, qui n'était pas à même de fournir l'eau potable durant l'été à ses habitants avant 1971, voit les lotissements remplacer peu à peu les vignobles, les flancs de collines se couvrir de maisons et des zones jusque-là inhabitées être investies par l'habitat traditionnel.

■ **Données historiques**

Cette commune émerge au grand jour avec l'époque romaine : à ce moment, l'occupation du sol se remarque en plaine et sur la *klippe* du Beausset-Vieux, pour diminuer puis disparaître peu après le III<sup>e</sup> s. de n. è. Au Moyen Age, cette seigneurie appartient tout d'abord aux vicomtes de Marseille puis aux évêques de Marseille qui la conserveront tout au long de cette période. A l'heure actuelle, le Beausset-Vieux est toujours propriété ecclésiastique et dépend de l'évêché de Toulon.

## Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

Aux côtés de ces puissants ecclésiastiques, les documents médiévaux montrent l'existence d'une petite aristocratie locale qui, tel Bertrand Giraud, *miles, castlan* du Beausset, devait occuper des points clefs des terroirs. Un exemple, celui de La Pinède au Castellet et de sa motte féodale (cf. les travaux de R. Broecker).

D'où viennent ces petits seigneurs ? Il y a de fortes chances pour que ce soit par suite des avatars des successions de la famille de Marseille que peu à peu les domaines de celle-ci se sont émiettés et ont échu à ses descendants, ou certains d'entre eux, les privant du même coup de la puissance conférée par la possession de grandes seigneuries. Ainsi, Ollioules passera aux Vintimille, tandis qu'à Signes, les Marseille disparaîtront pour laisser place à une famille locale.

Puis Le Beausset connaît les tracasseries ordinaires des communautés provençales médiévales : saccages de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> s., descente des habitants dans la plaine et abandon de leur hauteur du Beausset-Vieux dès 1506, utilisation du château au cours des guerres de religion, lutte entre le château et le nouvel habitat de la plaine appelé Les Cabanes (l'actuelle agglomération beaussétane) et enfin démantèlement de l'ancienne forteresse en 1615 à la demande de la communauté.

#### ■ Les fouilles du Vieux-Beausset

Un sondage ouvert sur le terre-plein central de la partie haute a montré que sous des couches modernes correspondant aux divers réaménagements s'échelonnant du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> s., se trouvaient encore enfouis les restes d'un habitat plus ancien construit dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> s. et détruit vers le XVIII<sup>e</sup> s. Cette structure inédite se compose d'un couloir semi-enterré comportant des arcs diaphragmes soutenant un plancher. Il n'est pas aberrant de supposer que cette construction devait faire le tour de la terrasse A et appartenait à l'habitat seigneurial. En contrebas du rempart du XIII<sup>e</sup> s., nous avons établi un sondage. Lui aussi, sous une série de comblements datés des XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s., a livré des niveaux médiévaux correspondant à des remaniements du mur de défense. Dans un premier état, daté de la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> s., un chemin caladé passe au pied du rempart. Puis, au cours du XIV<sup>e</sup> s., ce chemin est rechargé, remanié tandis que le mur subit des reprises. La fin de l'utilisation n'est pas datée, car nous sommes à l'extérieur de l'habitat et les éléments de datation y sont rares. Cependant, il est probable que le premier chemin d'accès par le sud à la chapelle a été celui-ci et qu'il a dû continuer de fonctionner au cours des périodes post-

médiévales jusqu'à nos jours, avec, évidemment, des remaniements somme toute normaux sur un sous-sol rocheux extrêmement friable.

#### ■ Le matériel

• Dans le sondage I, établi à la base du rempart, la céramique est essentiellement représentée par du matériel médiéval, avec un pourcentage représentatif au cours des XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s. qui ne peut être mis en relation qu'avec les terrassements et destructions contemporains. Ainsi, les objets les plus anciens ont pu remonter à la surface au moment de la construction de l'ermitage.

Au sein des céramiques communes, il apparaît que seuls les types B2 (pâle) et B3 (grise) sont représentés et correspondent aux occupations médiévales (XIII<sup>e</sup> s. pour B3 et XIV<sup>e</sup> s. pour B2).

Les éléments de construction des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> s., jetés en vrac lors des destructions, se rencontrent dans les couches de la fin du Moyen Age et post-médiévales antérieures aux destructions du XVII<sup>e</sup> s. Nous sommes au pied du rempart du XIII<sup>e</sup> s. mais dans l'enceinte du XIV<sup>e</sup> s. Il y a donc à la fois décharge de tout-venant et voie de passage : les restes animaux sont nombreux durant les XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> s., ainsi que dans la couche de fondation du chemin du XIII<sup>e</sup> s., ce qui laisse supposer que l'on a stabilisé celui-ci avec des remblais provenant de la partie haute (XII<sup>e</sup> s.). En revanche, l'absence de toute trace d'éléments culinaires dans les niveaux les plus récents prouve qu'avec les débuts du pèlerinage avait disparu l'habitat de sommet.

• Pour ce qui est du sondage II, ouvert dans la partie supérieure du site, la comparaison entre céramiques modernes et médiévales montre que le matériel médiéval reste présent jusqu'au XVII<sup>e</sup> s., et qu'au XIX<sup>e</sup> s., malgré une forte baisse en pourcentage, le remplissage de la terrasse comporte de nombreux fragments de vaisselle ayant appartenu aux derniers occupants du prieuré qui succéda au village après la destruction du château au début du XVII<sup>e</sup> s.

La répartition au sein des céramiques communes montre une absence du type B3 (grise) dans les couches profondes qui est présent dans les couches les plus récentes — preuve des profonds remaniements que connut le site après le XVII<sup>e</sup> s. Les types B2 (pâle) et B1 (rouge) se répartissent de façon équitable au XIV<sup>e</sup> s. Cette répartition de la céramique médiévale peut se comparer point par point avec celle des restes osseux pratiquement absents des couches post-médiévales.

**Travaux et recherches archéologiques de terrain**

**1 9 9 1**

Les éléments de construction se rencontrent dans toutes les couches du sondage II ; ils prédominent dans les terrassements du XIX<sup>e</sup> s., ce qui ne fait que compléter les informations recueillies dans le sondage I (dépotoir au pied du rempart du XIII<sup>e</sup> s.) en les améliorant puisque le sondage II fut ouvert au sein d'un habitat.

**Conclusion**

L'avantage que le Beausset-Vieux retirait de l'existence de son piton était fortement contrebalancé par l'exiguïté de la plate-forme et la forte pente du terrain. Comparé aux autres *castra* des alentours, c'est le seul à occuper une telle position : Evenos se trouve au sud du plateau de Saint-Martin, Le Castellet est à l'extrémité d'une croupe, La Cadière en appui sur une falaise et occupe la pente méridionale de la colline. Seul Six-Fours pourrait

lui être comparé en situation sinon en superficie. Or, nous savons que très tôt existe dans la plaine un lieu appelé Les Cabanes où se développe vraisemblablement une petite agglomération qui donnera naissance au Beausset actuel.

Pourquoi ce choix ? On peut supposer que la plate-forme portant le *castrum* devait être trop peu attirante pour s'y installer à demeure dans la longue durée : la pente prononcée du terrain nécessitant des terrassements importants, l'éloignement des terres agricoles imposant de longs trajets, l'exposition aux vents dominants n'abritant jamais réellement la population de la pluie et du Mistral. Si des nécessités historiques avaient contraint les Beaussetans à venir se blottir près des anciennes murailles (au XIV<sup>e</sup> s. surtout), d'autres nécessités historiques et topographiques les conduisirent à abandonner la hauteur.

**BRIGNOLES**

**Le Plan Saint-Jean**

N° 83 023 012 AP

Sondage

**Philippe HAMEAU**

Entre la RN 7 et le Carami qui draine la plaine dite de Brignoles, à l'ouest de cette localité, nous avons décelé l'existence d'un grand habitat de plein air d'une superficie supérieure à 4 ha attribuable au Chalcolithique. Le site était menacé par des travaux de terrassement et se trouve tronqué dans sa partie nord par d'anciennes excavations.

Deux petites fosses ont été fouillées, restituant de grandes portions de jarres à cordons et préhensions épaisses, un peu de vaisselle plus fine, quelques éclats de silex avec retouches d'utilisation et de nombreux frag-

ments de pisé avec traces de clayonnage. Le matériel de ces fosses était scellé par des amas de grosses pierres. La faune est essentiellement bovine.

Une prospection intensive a été menée par A. Acovitsioti-Hameau dans un rayon de 1 km autour du site permettant d'en exprimer les ultimes extensions, voire les occupations contemporaines. Une première étude stratigraphique effectuée par Fr. Degaugue nous présente un contexte lacustre important. Le sauvetage proprement dit du site devrait intervenir dans les premiers mois de l'année.

**BRUE-AURIAC**  
Chapelle Notre-Dame de l'Assomption

N° 83 025 002 AH

Inventaire

François CARRAZE

Une opération de restauration de la chapelle Notre-Dame de l'Assomption envisagée par la municipalité de Brue-Auriac nous a amené à étudier les structures de l'immeuble pour le compte de l'architecte chargé du projet (fig. 44).

Un premier examen nous a fait constater de nombreuses anomalies dans la construction d'un monument qui, au premier abord, semble assez homogène ; il présente aussi de nombreuses traces de réparations.

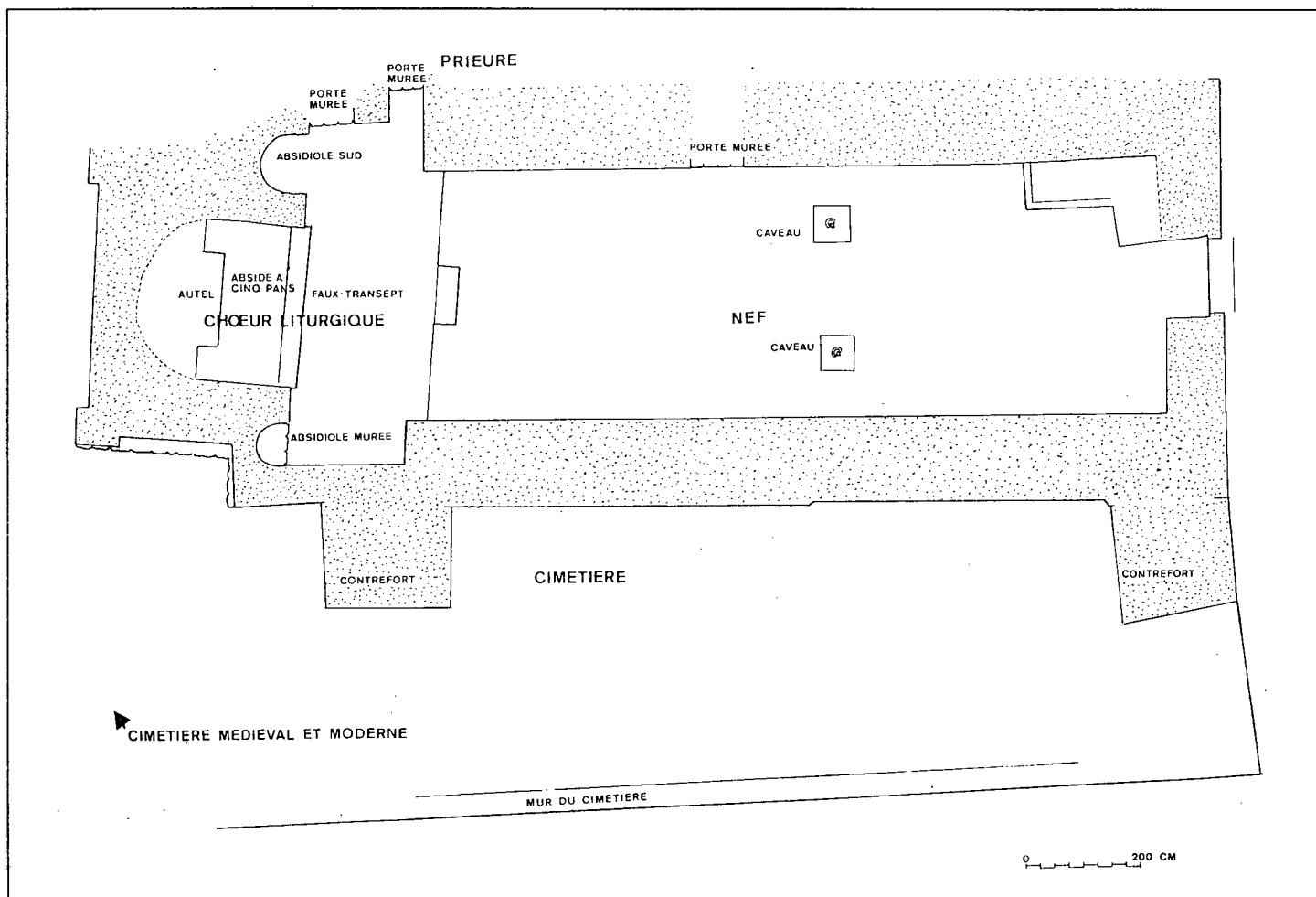


fig. 44 BRUE-AURIAC, Chapelle Notre-Dame de l'Assomption. Plan de la chapelle.

L'ancienne église paroissiale de Brue est mentionnée dès le XI<sup>e</sup> s. dans des chartes de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille. Elle a été étudiée par H. Revoil en 1862 et A. Chalot en 1934. Tout récemment, l'Inventaire Général P.A.C.A. y a effectué une opération d'inventaire. A l'intérieur de la chapelle figure une inscription médiévale que nous avons signalée en 1985 (*N.I.L.P.A.C.A.*, 1985) ; deux autres inscriptions signalées par A. Chalot (1934) ont aujourd'hui disparu.

Sur la première inscription ainsi qu'en divers points de la nef et de la tribune ont été gravées plusieurs séries de graffiti dont l'intérêt ne paraît qu'anecdotique. La figuration de navires pose à nouveau le problème soulevé à Saint-Maximin lors des fouilles de l'ancienne Cour de Justice où nous avons relevé de nombreux graffiti dont certains représentaient avec un réalisme poussé des scènes maritimes et des navires du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> s. (inédit). On ne trouve dans l'édifice que de rares éléments de décoration : quelques pierres moulurées et quelques-unes portant de véritables décors à caractère géométrique. Trois éléments, au moins, ont porté une figuration : la clef de voûte du portail et la clef du cul-de-four de l'abside aujourd'hui disparues, un petit corbeau, sur le chevet, qui soutient l'encadrement du jour axial de l'abside, son pendant ayant également disparu.

Dès les premières levées de mesures apparaissent des anomalies de structure qui ne peuvent s'expliquer simplement par la mauvaise qualité des artisans employés à la construction. Le transept, par exemple, n'est pas exac-

tement perpendiculaire à la nef, l'axe de cette dernière forme avec l'axe du chœur un angle de près de 7° ; les jours des deux bras du transept sont partiellement obturés par deux demi-arcs qui supportent la retombée de la prolongation sur le transept de la couverture de la nef. Enfin, l'absidiole qui occupe la façade orientale de chacun des bras du transept est bouchée par la maçonnerie du chevet plat.

Tout ceci nous a amené à suggérer plusieurs états dans la construction, ou la reconstruction, de l'église de Brue :

- un premier état représenté par les bras du transept, sans doute les absidioles et peut-être la base de l'abside semi-circulaire ;
- un second état concernant l'élévation de la nef, la pose du portail et de l'oculus ;
- un troisième état ayant entraîné la surélévation du couvrement de la troisième travée, l'habillage de l'abside et la construction du chevet plat.

Mais notre étude est loin d'être exhaustive, elle ne fait que formuler certaines hypothèses qui restent à vérifier. La mise en place prochaine d'un chantier-école de l'agence des Bâtiments de France serait peut-être une occasion inespérée d'explorer les recoins cachés de l'ancienne église de Brue.

**Bibliographie**

Chalot 1934 : CHALOT (Abbé A.) — Histoire de Brue-Auriac (Var). Fréjus, 1934.

**CARNOULES**

Bron

N° 83 033 007 AH

Sauvetage urgent

Jacques BERATO

Cet oppidum se trouve sur la colline de Bron (alt. 335 m), qui se dresse au niveau de la dépression permienne dans la commune de Carnoules, Var. Le sommet est entouré par une simple courtine, avec une porte à recouvrement renforcée par deux tours. Sa superficie est évaluée à 3/4 ha.

Le sondage pratiqué en 1991 a mis au jour une case de plan carré, de 40 m<sup>2</sup> de superficie, séparée du rempart de la porte à recouvrement par une lice. Ses murs sont construits en grand appareil, lié à l'argile. Le sol est en terre battue. Aucune structure interne ne persiste en

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

place. Le matériel archéologique permet de dissocier deux phases :

– occupation des III<sup>e</sup>/II<sup>e</sup> s. av. J.-C. : céramique massaliète, dont une forme Bats F 233, modelée, amphore gréco-italique.

– abandon de la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. : céra-

mique massaliète dont une forme Bats F 212, modelée sans forme caractéristique de la fin de I<sup>er</sup> s. av. J.-C., amphores italiennes en particulier de Campanie, drachme légère de Marseille, groupe II, série 8.

Equipe de fouille : J. et N. BERATO, M. DUMARTHERAY, M. BORREANI, D. OLLIVIER, A. VIEUX-CLARY.

COLLOBRIERES

Chartreuse Notre-Dame de La Verne

N° 83 043 002 AH

Sondage

Jean-Luc MORDEFROID, Justo HORRILLO ESCOBAR \*

**Notre-Dame de La Verne**

Au cœur du massif des Maures, la commune de Collobrières abrite la chartreuse Notre-Dame de La Verne. L'imposant édifice, situé à 422 m d'altitude, occupe un éperon rocheux surplombant le "reg" de la Corrierie et le torrent de la Verne. Le site dispose des atouts qui ont favorisé l'implantation d'une maison de l'ordre fondé par Bruno de Cologne en 1084, notamment un cadre naturel difficile d'accès. A l'image de leurs prédécesseurs de Montrieux, plusieurs anachorètes décident vers 1170 de rejoindre l'ordre des Chartreux. Ils abandonnent leur *eremum* pour fonder la *cartusia Mariae Vernae*. Les évêques de Fréjus et de Toulon offrent des premières terres aux Chartreux et délimitent avec précision l'aire du "désert" entourant le nouveau monastère. Le temporel foncier et banal de La Verne est déjà considérable au XIII<sup>e</sup> s. : environ 3 000 ha sur lesquels les prieurs possèdent toutes les banalités. A cela, il convient d'ajouter des biens et des droits dispersés mais indispensables à la communauté religieuse : revenus fonciers à Bormes, maisons, salines et exploitations piscicoles à Hyères. L'accroissement important et rapide du temporel suscite méfiance et envie. L'époque moderne est également marquée par la disparition progressive de la chartreuse médiévale, à l'exception de l'église conventuelle, de la muraille sud et des tours la festonnant. On entre-

prend de nombreuses reconstructions et constructions à partir du XVII<sup>e</sup> s. Notre-Dame de La Verne s'organise alors selon le plan B<sup>a</sup> — typologie Aniel. A la fin de l'Ancien Régime, la chartreuse n'est pas achevée. Vendus biens nationaux, les bâtiments subissent durant tout le XIX<sup>e</sup> s. et le début du siècle suivant de multiples atteintes. Mais la qualité du bâti permet que la chartreuse Notre-Dame de La Verne soit classée Monument historique en 1921.

Depuis 1989, un suivi archéologique accompagne les travaux nécessités par la présence de la communauté des petites sœurs de Béthléem. C'est dans ce contexte que s'inscrivait en 1991 la fouille de la cellule priorale.

■ **La cellule priorale**

Si l'on s'en tient aux sources archivistiques actuellement répertoriées, la cellule I n'aurait pas été totalement vandalisée en 1791 ni affectée à des usages agricoles durant les décennies suivantes. L'élévation du bâti demeure relativement importante jusque dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> s. La photographie de la façade sud de la cellule priorale a été publiée en 1901 par le vicomte de Gaudemar, in *Chartreuses de Provence*. Le cliché présente une façade sur deux niveaux, l'étage est alors encore en place. D'après ces différents éléments, nous pouvons espérer disposer d'une stratigraphie non perturbée. Toutefois, la fouille conduite en ces deux der-

\* Unité de Recherche Archéologique Cartusienne

nières années a permis la mise au jour de matériaux de construction récupérés et empilés dans la salle A. Qui plus est, c'était sans compter d'éventuelles interventions sauvages non connues. Ainsi, dans la salle J, un "sondage" localisé a entraîné la disparition d'une structure (S 49 et M 47) connexe à l'état I.

L'accès à la cellule du prier par l'extérieur posait problème. Ce dernier demeure, mais des hypothèses peuvent être maintenant proposées. Le plan général de cette unité architecturale s'inscrit dans un rectangle de 26 m sur 12 m. Pour la construction, on a utilisé, là comme ailleurs, deux roches du substrat : le gneiss — feldspath quartz et mica — et le micaschiste à minéraux — quartz, micas et grenats, staurotide et disthène. On notera cependant la présence de quelques moellons de tuf, utilisés pour les voûtements, de plusieurs moellons calcaires en réemploi du type de ceux appartenant à l'appareillage de l'église médiévale. Les blocs liés au mortier de chaux

constituent un appareillage général peu soigné. Mais il est vrai, qu'un revêtement mural extérieur et intérieur revêtait les parements.

L'iconographie moderne ainsi que les clichés du XIX<sup>e</sup> s. et du début du XX<sup>e</sup> permettent de suivre l'évolution probable de la cellule du prier. En revanche, seule l'archéologie apporte des réponses quant aux aménagements intérieurs successifs. C'est ainsi qu'environ 140 m<sup>3</sup> ont été traités en fouille fine permettant ainsi de mettre au jour plusieurs états modernes successifs.

■ *Un mur témoin de la chartreuse post-médiévale*

Une "voûte" s'ouvrant au pied de la façade sud de la cellule paraît occuper le sous-sol de la partie est de celle-ci. Son ouverture maximum avoisine les 4 m et la hauteur sous voûte est d'environ 2 m. On lit sur l'intrados, irrégulier, plusieurs reprises de construction et coups de sabre.

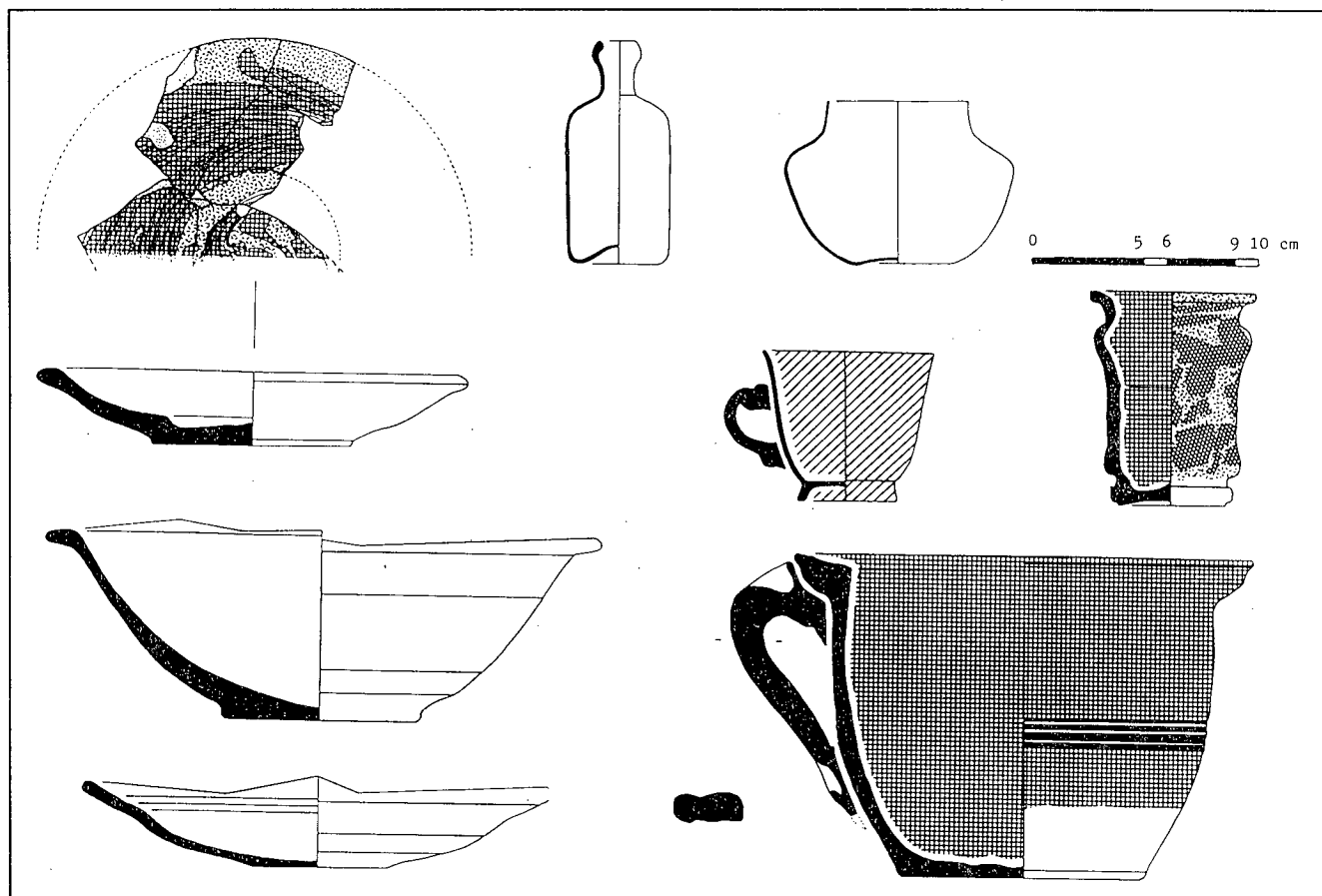


fig. 45 COLLOBRIERES, Chartreuse Notre-Dame de La Verne. Verrerie et terre vernissée (XVIII<sup>e</sup> s.) (del. S.G.).

Le comblement, complexe, atteint quasiment le sommet de la voûte. Comment l'expliquer ? Latrines ou au contraire simple voûte de décharge ? Aucune de ces propositions n'est à ce jour satisfaisante. A Sainte-Croix-en-Jarez (Loire) et Sélignac (Ain) on retrouve toutefois des voûtes de décharge du même type. La fouille totale de cette unité n'a pas apporté de réponse précise. Le matériel — gobelets vernissés, assiettes tourbillonnées de la vallée de l'Huveaune, gobeleterie — est comparable à celui déjà livré dans la même cellule et dans les latrines de la cellule 4 (fig. 45). Un segment de mur d'environ 75 cm de largeur a été mis au jour sous cette voûte. Il possède une orientation nord-est/est. L'appareillage est identique à celui de la cellule. Ce mur repose directement sur le *substratum* ; il est parfois conservé sur plus de 1 m de hauteur. La présence de cette structure pose des questions et amène plusieurs remarques : son orientation ne semble pas avoir de lien avec l'orientation des structures modernes — XVII<sup>e</sup> pour l'essentiel — ou médiévale — église romane — mais se rapprocherait davantage de celle d'édifices post-médiévaux — bâtiment abritant l'huilerie, par exemple ; il convient, en outre, de ne pas perdre de vue la proximité du cœur médiéval de la chartreuse.

■ **Evolution architecturale** (fig. 46)

Dans tous les états, les différentes salles sont carrelées. Les données stratigraphiques ainsi que les rechapages révèlent une évolution chronologique des typologies de trames employées. Seule les salles B, I et J connaissent un rehaussement du niveau de sol primitif.

- Dans un premier état, les salles A et B ne forment qu'une même et seule pièce comportant un lavabo ménagé dans l'épaisseur du mur ouest. Une cloison de brique orientée est-ouest paraît isoler ce dernier du reste de la salle. A l'est, le couloir I ouvre sur la cour située au sud de la cellule. Il dessert en outre l'étage par un escalier de pierre et de bois. La salle J présente plusieurs cloisons peu épaisses et très rapprochées les unes des autres ainsi qu'une petite "cuve", visiblement fermée par un trapon. La lecture de la distribution de l'espace s'avère difficile à interpréter. On note la présence d'un lavabo entre les deux baies de la façade est ainsi que d'un placard dans le mur séparant la salle du couloir I.

- Dans un deuxième état, on élève une cloison de pierre subdivisant le rez-de-chaussée ouest. Un placard encasté dans ce mur nord de la salle A n'est séparé de la salle B que par un simple fond amovible. La salle B abrite, elle, une petite "cuve" trapézoïdale visiblement en

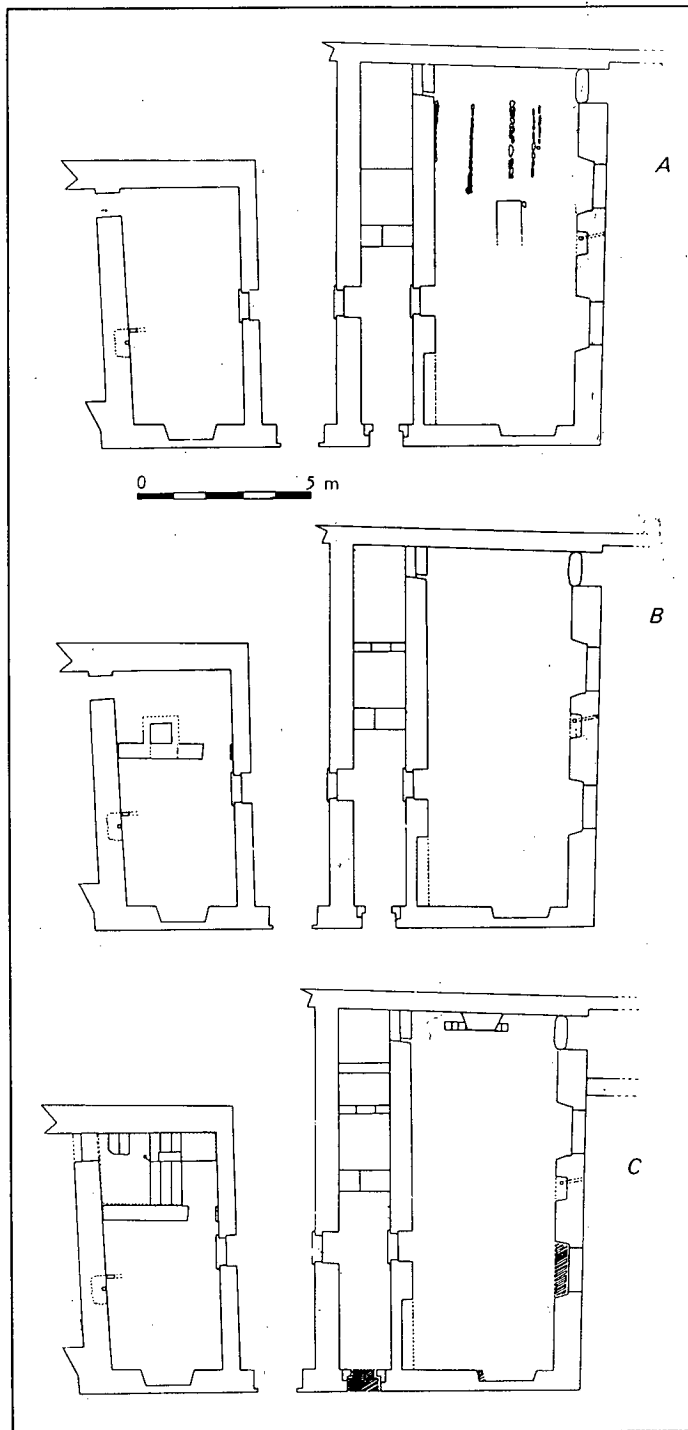


fig. 46 COLLOBRIERES, Chartreuse Notre-Dame de La Verne. Evolution architecturale : A, état 1 > 1650 ; B, état 2 > 1650 ; C: états 3 et 4, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s.



## Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

connexion avec le placard de la salle précédente. Le muret qui la ferme à l'ouest a 20 cm d'épaisseur. On note l'absence de revêtement hydraulique. Une voûte en plein cintre couvre alors cette salle. Et un escalier de bois devait permettre d'atteindre le seuil de la porte de la sacristie.

• Dans un troisième état, on rehausse la margelle du placard de la salle A. La petite "cuve" de la salle B disparaît pour laisser place à la première volée d'un escalier de pierre permettant une communication entre le rez-de-chaussée ouest et l'étage de la cellule. Un palier dessert la porte de la sacristie. Traditionnellement, on fait remonter l'introduction de la serpentine à La Verne aux années 1648-1650. La présence de chutes dans la maçonnerie de la deuxième volée de l'escalier pourrait, théoriquement, correspondre aux reconstructions du XVII<sup>e</sup> s. La porte du couloir I donnant sur la cour sud est murée tandis que le carrelage de la salle J est rehaussé et que les cloisons de cette dernière pièce disparaissent. Le réduit K est fractionné selon les deux niveaux de sol. On perce le muret élevé d'une petite ouverture.

• Enfin, dans un quatrième état, le couloir I ne subit plus de reprises majeures alors que la salle J est remodelée. On relève le niveau de sol, rétrécit la baie sud, mure le bas de la baie nord de la façade est, et ferme la baie sud de cette façade. Un autel vient s'adosser au mur nord. Cette redistribution de l'espace s'accompagne peut-être de la construction du promenoir à moins qu'il n'ait été édifié dès le second état.

■ *Cellule priorale ou cellule du sacristain ?*

Les données stratigraphiques et la lecture du bâti permettent de proposer un schéma d'évolution. Présenté non sans les réserves d'usage, il demeure toutefois fort probable.

Aux deux premiers états, soit jusqu'en 1650 environ — date de l'abandon de l'église romane — le secteur ouest correspond à une annexe de la sacristie. Elle ne communique pas avec le secteur est dont elle est séparée par la galerie menant au grand cloître. Le secteur est constitue une cellule : le couloir constitue le promenoir, le réduit remplace les latrines dont l'évacuation est commune à celle de la cellule nord voisine, la salle J, subdivisée par des cloisons de bois abrite le chauffoir, l'*Ave Maria* et le *cubiculum*. L'accès à la cellule s'effectue depuis la cour sud. Quel en est l'occupant ? Cellule d'angle, à l'articulation des grand et petit cloîtres mais surtout au chevet de l'église, elle ne peut guère convenir qu'au sacristain.

Les autres états correspondraient aux années 1650-1790. L'église romane étant abandonnée, la sacristie de même, l'ensemble est attribué au prieur. On construit un escalier dans les pièces B et I de manière à relier les deux corps de bâtiments par l'étage. L'espace est redistribué : on abat les cloisons dans la salle J et on y élève un oratoire ; le promenoir primitif étant transformé en couloir, on édifie un promenoir à l'est de la cellule sur le modèle des cellules voisines.

## HYERES

Abbaye Saint-Pierre de l'Almanarre

N° 83 069 025 AH

Fouille programmée

Michel PASQUALINI, Marc BORREANI

■ *Situation*

Le quartier de l'Almanarre se trouve en bordure de mer à la naissance du cordon occidental de l'isthme de Giens. L'abbaye médiévale est implantée légèrement en retrait du rivage, sur une table gréseuse au pied du mont des Oiseaux et du promontoire de Costebelle qui s'en

détache. Ce lieu est aussi l'emplacement d'une agglomération antique fondée par les Grecs de Marseille au IV<sup>e</sup> s. av. n. è., et occupée jusqu'au Bas Empire, *Olbia*. Les bâtiments médiévaux occupent l'angle nord-est de ce site gréco-romain.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

**Historique des recherches**

La superposition des vestiges gréco-romains et médiévaux, fait que leur découverte et leur étude se sont souvent trouvées étroitement liées.

L'exploration des vestiges antiques commence en 1843. Les premiers travaux sur l'abbaye datent de 1853 (Bibl. Méjanès, Aix, ms 1105, Benoît Blanc, carnet 1, p. 51 ; Gérin-Ricard 1925, 322). Entre 1947 et 1960 le professeur Coupry a dégagé l'église à double nef, une partie du cimetière et un enclos auquel sont associés deux sarcophages des IV<sup>e</sup> ou V<sup>e</sup> s. de n. è. (Coupry 1954).

A la suite de deux courtes campagnes de repérage, effectuées en 1988 et 1989 à la demande de M. Bats, directeur des fouilles d'*Olbia*, l'étude du cimetière de l'abbaye fut décidée.

■ **L'apport des textes**

Le petit nombre de sources, et souvent leur imprécision, ne permettent pas de suivre, dans toute sa continuité, la vie de l'abbaye de Saint-Pierre de l'Almanarre. Elles évoquent cependant plusieurs événements importants et surtout permettent de situer dans le temps la création du monastère et son abandon.

- 1221 : fondation du monastère

Les moniales provenaient du monastère de Saint-Pons de Gémenos qui, sans être encore incorporé à l'ordre de Citeaux, en suivait la règle. Fondé en 1205, il avait connu une croissance très rapide qui lui avait déjà permis un premier essaimage. La dotation originelle du monastère de Saint-Pierre de l'Almanarre, au début prieuré dépendant de Saint-Pons, comprend, provenant des biens de l'abbaye dissoute de Saint-Gervais de Fos, les sept églises rurales d'Hyères (Sainte-Marie du Plan, Saint-Gervais, Sainte-Eulalie, Saint-Nicolas, Saint-Vincent, Saint-Sauveur, Sainte-Marie de l'Almanarre — A.D.B.R. fonds Albanès, XXVI F.10) et celles du diocèse de Fréjus, aussi au nombre de sept et toutes situées autour de Draguignan. Ce n'est qu'en 1223 que Saint-Pons de Gémenos et ses filiales sont incorporées à l'ordre cistercien.

- Fin XIV<sup>e</sup> s.

Abandon des bâtiments de l'Almanarre et transfert du couvent dans la ville d'Hyères (Turc 1989). Ce transfert est attesté par une bulle de Benoît XIII en date du 28 février 1406 (Albanès 1911 n° 572), mais il avait eu lieu plus tôt puisqu'il s'agissait alors d'aider les moniales

à supporter les frais de reconstruction de leur monastère. La plupart des historiens s'accordent pour situer cet événement dans le dernier quart du XIV<sup>e</sup> s. Quant à la cause, R. Guyonnet-Dupeyrat a raison d'incriminer, plutôt que les traditionnels Sarrasins « l'insécurité des temps et les ravages des guerres de la fin du XIV<sup>e</sup> s. » (Guyonnet-Dupeyrat 1972 et 1979). D'ailleurs la bulle du pape Benoît XIII citée plus haut ne dit pas autre chose en parlant de « ce monastère... détruit de fond en comble par suite des guerres qui ont pendant trop longtemps désolé la Provence ».

■ **La fouille 1990-1991**

Les dégagements actuels ne concernent que le cimetière de l'abbaye. Seule sa limite sud n'a pas été atteinte. Il est cependant probable que la majeure partie des tombes ont été fouillées (fig. 47). Le talus constitué contre le chevet de l'église, sans doute lors de la construction de la deuxième nef, était réservé aux moniales. Les trois anneaux d'abbesse en or qui y ont été découverts semblent l'attester. Le reste du cimetière, assez étendu, a dû servir aux populations environnantes. A ce jour, 90 inhumations en coffrage de pierres, 173 en pleine terre ou en cercueil, 3 en sarcophage monolithe, 1 sous tuiles en bâtière ainsi que 64 réductions et 5 caveaux ont été recensés. Les 4 *pegas* découverts associés à des tombes en 1990-91 et 1 antérieurement par le professeur Coupry, ne permettent pas de les dater très précisément.

■ **Essai d'interprétation**

Il est possible que la nef sud corresponde à l'église Sainte-Marie de l'Almanarre mentionnée dans un texte du XII<sup>e</sup> s., et que la construction de la nef nord date de l'arrivée des moniales en 1221. Faut-il pour autant penser que se trouvent dans le cimetière des tombes antérieures à l'arrivée de celles-ci ? C'est possible, mais il sera très difficile de les distinguer des autres. En effet, les coffrages, qui sont certainement les tombes les plus anciennes, peuvent aussi bien dater du XII<sup>e</sup> que du XIII<sup>e</sup> s. Pourtant l'aspect général du cimetière, la rareté des *pegas*, le caractère rudimentaire des coffrages dont certains se réduisent à une simple tranchée couverte de dalles, nous incitent à penser que ce cimetière est avant tout celui de l'abbaye des moniales, et que si des tombes antérieures peuvent exister, ce doit être en nombre restreint.

VAR

**BILAN**

**PROVENCE - ALPES - COTE - D'AZUR**

**SCIENTIFIQUE**

**Travaux et recherches archéologiques de terrain**

**1 9 9 1**

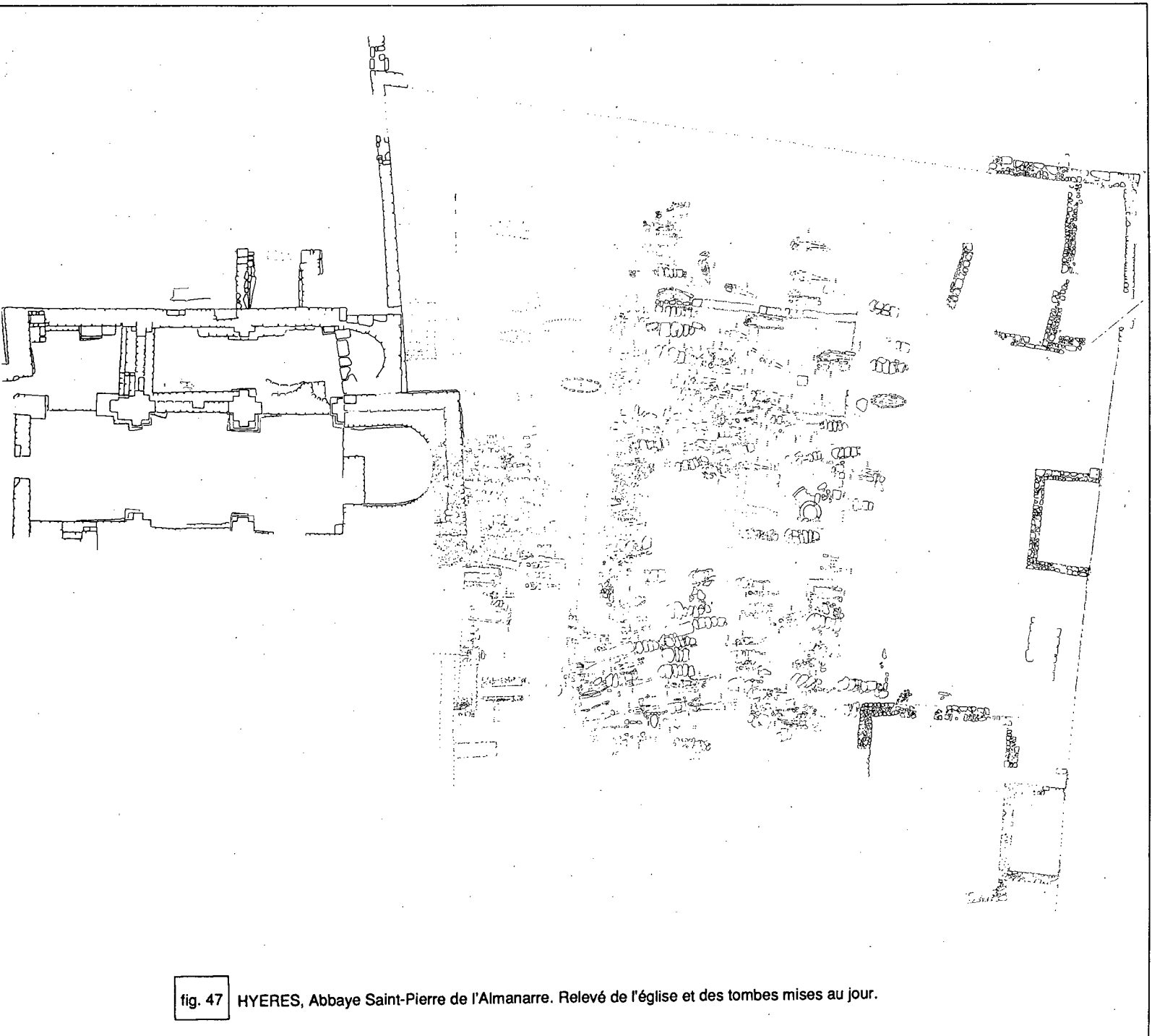


fig. 47

HYERES, Abbaye Saint-Pierre de l'Almanarre. Relevé de l'église et des tombes mises au jour.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

Bibliographie

- Coupry 1954 : Coupry (J.) — Fouilles à Olbia. *Gallia*, XII, 1954, pp. 3-33.
- Gérin-Ricard 1927 : Gérin-Ricard (H. de) — Dernières découvertes faites à Olbia. *Bulletin Archéologique*, 1927.
- Guyonnet-Dupeyrat 1972 : Guyonnet-Dupeyrat de Bernard du Teyssier (R.) — Les moniales cisterciennes en basse Provence : L'abbaye de Saint-Pons de Gémenos et ses filiales. Mémoire de maîtrise, Aix en Provence, 1972 (exemplaire dactylographié).
- Guyonnet-Dupeyrat 1979 : Guyonnet-Dupeyrat de Bernard du Teyssier (R.) — L'abbaye de Saint-Pons de Gémenos. *Provence Historique*, XXIX, 116, pp. 131-151.
- Turc 1989 : Turc (P.) — Guerre et paix au couvent de Saint-Bernard, 1524-1538. *Bulletin de la Société des Amis du Vieux Toulon*, 111, 1989, pp. 85-97.

Equipe de recherche : M. PASQUALINI (Service Régional de l'Archéologie P.A.C.A., direction du chantier de 1989 à 1991), P. TURC (Historien, Hyères), Docteur B. MAFART (Anthropologue, Laboratoire d'Anthropologie, Faculté de Médecine Nord de Marseille), avec la collaboration de : J. de LUSTRAC pour l'étude des monnaies ; D. OLLIVIER pour les documents graphiques ; Fl. PARENT pour l'étude de la céramique ; M. VECCHIONE (responsable du chantier en 1988).

Equipe de fouille : L. BALAN, Th. BARRY C. BAUDELET, G. BELLEVAUT, Ph. BIDAUT, Br. BONAVITA, M. BORREANI, P. BOURNIVAL, Fr. BRIEN, J.-M. CANET, M. CAPONY, C. CHENIVESSE, R. COLLET, V. DONADEY, J.-P. DROIN, L. DROIN, V. ESPINASSE, J.-M. ESTERELLAS, A. EVANO, C. FISCHMEISTER, I. GAILLARD, M. GIROUARD, E. GOMEZ VARELA, C. GEORGELIN, M. GUILLEMETTE, V. M. HERADOR GARCIA, J. HÔREN, B. LAMBERTI, Y. LAZARO PEREZ, S. LAZARO PEREZ, M. LEJEUNE, C. LONCHAMBON, L. MAINVILLE, Chr. NICAISE, Ph. NONDEDEO, D. OLLIVIER, A. ORLANDO, R. ORTIZ-VIDAL, P. OSMERS, Fl. PARENT, Ph. PARMENTIER, P. PASQUALINI, A. et Cl. PASQUALINI, N. RICHART, F. SANCHEZ RIVAS, O. SENNOUNE, M. del MAR SARMIENTO SEOANE, M. SHUTRICK, Chr. SHUTRICK, M. THERON, J.-Chr. TREGLIA, Ph. de VARENNE, A. ZATORSKA, A. ZIMMER, S. ZIMMER.

MONS

Source du Neisson

N° 83 080 007 AH

Fouille programmée

Jean-Marie MICHEL

Le programme de recherche sur l'aqueduc de Mons à Fréjus, entamé en 1988, s'est achevé en 1990 (cf. *N.I.L. P.A.C.A.*, 7, 1990, 148-149). Au cours de ces campagnes de recherche, des vestiges avaient été repérés à proximité de la source du Neisson lors de sondages, mais leur fonction propre n'avait pas été déterminée.

En 1991, une fouille programmée a été menée, elle nous a permis de mettre au jour des aménagements en place, de préciser notre vision des installations autour du captage et de tenter une reconstitution.

**Les résultats**

A quelques mètres en aval de la source principale — lieu supposé du captage antique selon l'ingénieur des Ponts et Chaussées en 1872, lors des travaux de captage

moderne qui ont recouvert les vestiges romains — ont été découverts situés sur la rive gauche de la Siagnole, deux séries de dalles en place, le radier en béton du conduit et des blocs tombés. Les dalles qui faisaient office de fond du *specus* sont munis de deux feuillures chacune, destinées à recevoir les blocs des parois.

Les blocs dégagés, au nombre de 26 — ce qui porte à 54 le nombre total — se trouvaient en contrebas et sur les bords du conduit. Ils correspondent à deux types différents : des blocs quadrangulaires posés de chant (d'une largeur identique aux feuillures) et des grandes dalles posées à plat pour la couverture du canal.

Le creusement de la falaise, pratiqué dans cette zone nous donne la hauteur du monument. Cet ensemble d'éléments permet une tentative de reconstitution du

**Travaux et recherches archéologiques de terrain**

**1 9 9 1**

conduit-aqueduc : une forme massive et parallélépipédique, d'une hauteur de 1,82 m et d'une largeur de 1,90 m. L'ouverture du *specus* présenterait une hauteur de 1,37 m et une largeur de 0,67 m.

Ce type d'aménagement devait débiter à partir du captage et se poursuivre sur une centaine de mètres environ, il cesse à l'élargissement de la gorge ; ce qui semble démontrer que le grand appareil était utilisé pour résister aux crues de la Siagnole et du vallon du Fil en amont (raison identique pour le pont-aqueduc en grand appareil placé à 80 m en aval, qui traverse la Siagnole). En dehors de cette zone, l'appareillage monumental n'apparaît plus.

L'absence totale de blocs sur le fond du *specus* pourrait

confirmer que ceux-ci ont été repoussés à l'extérieur lors du fonctionnement de la dérivation médiévale en aval. Les nombreuses traces de coins relevés sur les blocs brisés, nous indiquent que le monument a servi de carrière à une période indéterminée.

Un aménagement inédit, placé sur le conduit souterrain, a été dégagé à quelques centaines de mètres en aval de la source. Il est composé de deux grands blocs posés à plat, côte à côte et en travers du canal ; sur la bordure de chacun d'eux est posé un bloc de chant, longitudinalement. La nature de celui-ci n'a pas été déterminée.

L'étude architecturale entreprise doit aboutir en 1992, elle est effectuée sur l'ensemble de l'aqueduc et complètera cette recherche.

**OLLIOULES**  
**Grotte des Sangliers**

N° 83 090 029 AP

Inventaire

**Bernard GRASSET**

La "grotte des Sangliers", baptisée ainsi à cause de la prédilection que semble avoir ces animaux à fréquenter son voisinage immédiat, tire toute son importance du fait qu'elle est la onzième grotte ornée de peintures chalcolithiques située dans les gorges d'Ollioules.

La découverte, en 1987, d'une peinture anthropomorphe, très schématique, représentant la déesse des morts, per-

met d'apporter une nouvelle contribution à la connaissance de l'art post-glaciaire provençal.

L'étude de cette figuration a été complétée, en partie, durant le mois d'août dernier, par la découverte (malgré un sondage clandestin ayant détruit la partie essentielle du gisement) de trois foyers, bien conservés, ainsi que quelques éléments mobiliers intéressants.

**OLLIOULES**

**Château**

N° 83 090 009 AH

Sauvetage urgent

**Henri RIBOT \***

Le secteur XI (fig. 48) avait depuis longtemps attiré notre attention à plus d'un titre :

- par son emplacement à l'extrême ouest du château ;
- par la présence de salles inférieures noyées dans une masse imposante de remblais que l'on ne savait interpréter ;
- par l'existence sur la façade ouest du rempart de nombreuses ouvertures murées en totalité ou en partie ;
- par les remaniements nombreux qui ont affecté le rempart en cet endroit, remaniements dont le plus flagrant se rencontre à hauteur des secteurs XVI et XXIV où un ancien mur passe sous le rempart du XIV<sup>e</sup> s.

Lors des travaux d'aménagement réalisés par la municipalité d'Ollioules en vue d'ouvrir les vestiges au public, le secteur XI a livré les restes de ce qui a semblé être à Cl. Pagèze le radier d'une cheminée médiévale. Ce fut cette découverte qui nous conduisit à intervenir.

Le sondage fut de petites dimensions, mais il a permis malgré ce handicap de résoudre les quelques points que nous évoquions plus haut.

Par sa présence à l'extrême ouest du château, le secteur XI, tout comme le VIII et le IX qui le jouxtent au nord-est et à l'est, montre que l'on utilisa au moment de la création de la forteresse l'arête rocheuse de la colline en son plus haut point ; en effet, le substrat remonte régulièrement à partir du secteur XXIV au sud, culmine un peu avant le milieu de XI pour plonger de plusieurs mètres, peut-être avec la falaise, au nord. C'est la présence de cette forte dénivellation qui conduisit les bâtisseurs à créer des salles inférieures voûtées sous le sol initial de XI. Voici l'une des premières constatations, et non des moindres, relevées lors de la fouille 1991. Pourtant, il n'était pas nécessaire de pratiquer ce sondage pour en arriver au même point d'analyse ; en effet, les travaux antérieurs menés tant en XXV qu'en IX, X et XXI

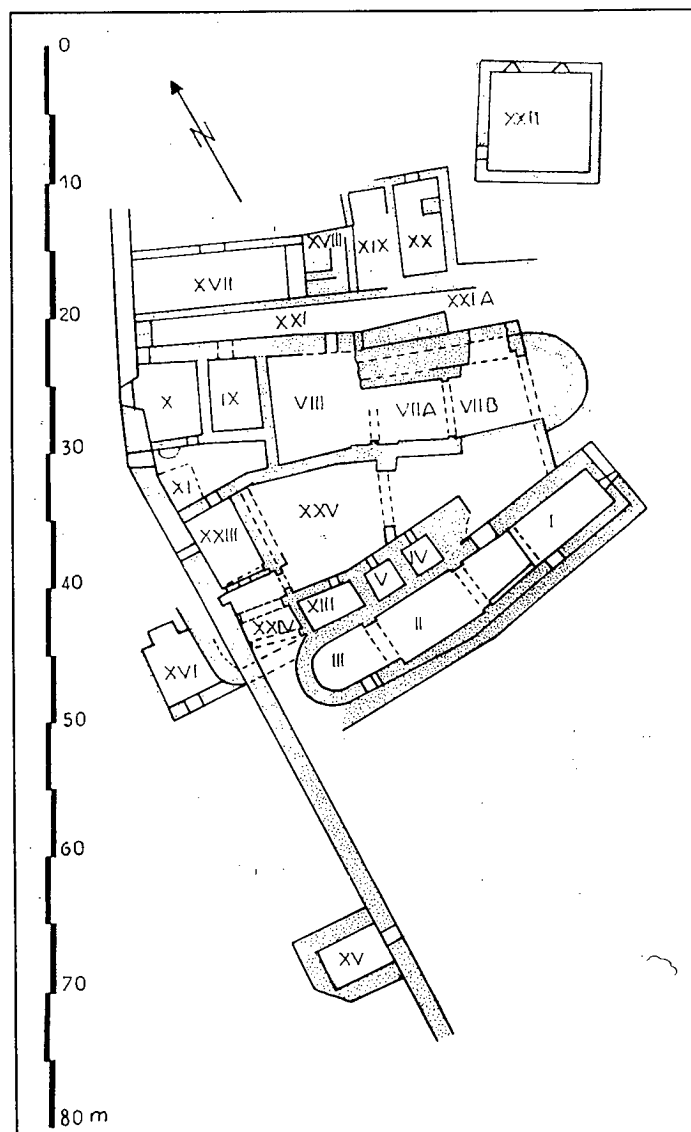


fig. 48 OLLIOULES, Château. Relevé du château (20/08/91).

\* C.A.V. Toulon.

**Travaux et recherches archéologiques de terrain**

**1 9 9 1**

avaient déjà amplement démontré l'existence de ces salles inférieures qui appartenaient toutes à un état plus ancien. Ce furent donc d'autres constatations faites en XI qui permirent d'éclaircir les ombres encore existantes.

■ **Le château de prestige  
 (deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> s.)**

Ces salles inférieures voûtées se caractérisaient par l'existence de vastes baies ouvrant sur l'extérieur à travers le rempart ouest. Leur présence à des niveaux très bas en faisait un objectif premier de toute attaque éventuelle du château.

Cette architecture castrale, déjà repérée dans les secteurs fouillés avant 1985 (I, II et III) faisait suite au premier château du XII<sup>e</sup>/début XIII<sup>e</sup> s. aux salles basses portant des étages planchéiés. A ce premier état succéda, dans la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> s., un château de prestige aux murs épais et puissants faits pour permettre d'élever des étages sur plus de 18 m de haut. C'est à cette étape que se met en place la forteresse aux salles basses voûtées, aux grandes baies ouvertes sur l'extérieur. Cette structure n'a de défensif que l'aspect ; en effet, une observation attentive du secteur nord-ouest, celui de XI, permet de noter l'existence en ce lieu d'un certain nombre d'anomalies qui ne pouvaient que fragiliser la défense éventuelle :

- c'est en cet endroit que le château est dominé par la colline de Sainte-Barbe ; quiconque maîtrise cette colline commande donc les murailles du château ;
- les vastes ouvertures du rempart donnant sur les salles basses fournissent à l'assaillant des points de passage ;
- enfin, et c'est capital, il n'y a pas de séparation entre le château et la colline, peut-être même y a-t-il en ce temps des structures (maisons, par exemple) accolées au rempart comme par exemple la structure XVI située à l'extérieur des murs.

Au cas où un danger menaçait concrètement la forteresse et la ville d'Ollioules, le château pouvait-il jouer un rôle réellement défensif ? On peut en douter. Et c'est, croyons-nous, en réponse à ce problème que les Ollioulais et leur seigneur résolurent de modifier leur château.

■ **La forteresse seigneuriale  
 (seconde moitié du XIV<sup>e</sup> s.)**

Le sondage XI, ainsi que les observations faites à proximité en XV, XVI, XXIV, XXIII, IX, X, XXI et XVII, ont prouvé que l'on commença par combler les salles basses

voûtées après en avoir obturé les fenêtres. Sur ce comblement fut installé un sol de mortier porteur en XI d'une petite cuisine. De nouvelles salles supérieures furent créées qui n'étaient pas voûtées mais seulement placées directement sous une toiture charpentée et couverte de tuiles. Les fenêtres et portes de ce niveau furent alors réduites pour atteindre quelquefois la taille et la forme d'une meurtrière.

A l'extérieur, vers l'ouest, les défenses furent renforcées par la démolition des structures parasites qui se devinent encore dans un terrain voisin ; ce fut vraisemblablement à ce moment que l'on songea à creuser un fossé entre la colline de Sainte-Barbe et les murailles. Parallèlement à cette restructuration se fit jour une nouvelle stratégie de défense d'Ollioules : l'ancienne forteresse seigneuriale se vit confier la garde de la zone nord de l'agglomération, celle par laquelle on peut arriver des collines (Hugueneuve, le Gros Cerveau, Sainte-Barbe) mais aussi de la plaine de Bandol-Sanary par le chemin du Lançon.

Pour que cette défense d'ensemble fut efficace, Ollioules se ceintura d'un rempart qui engloba dans son enceinte le château ; ce qui provoqua les ruptures et reprises que nous avons constatées par le passé à la charnière des secteurs XVI, XXIV et III. Le rempart de la ville ne tint plus compte de la totalité des structures castrales, il s'aligna sur la muraille ouest du château, mais brisa l'angle sud-ouest de celui-ci. Au nord, il se prolongea au-delà du secteur XXI, ce fut vraisemblablement au même moment que l'on construisit la grande tour XXII. Ainsi se développa au pied de la muraille du château, entre la tour XXII et la rampe d'accès XXI, tout un complexe oléicole (secteurs XVII à XX) bien à l'abri dans les défenses.

La question se pose de savoir à quel moment se situent ces transformations d'envergure qui modifient et l'allure et la destination de la forteresse seigneuriale.

Les données de la fouille de XI permettent de situer le comblement suivi du réaménagement constaté dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> s. Un sondage fait en 1985 dans une tour du rempart de cette époque (XV) fournit les mêmes datations : cette restructuration ne peut remonter plus haut que le milieu du XIV<sup>e</sup> s. Or, nous savons que les murailles d'Ollioules sont refaites à partir de 1335, mais que de nouvelles fortifications sont prévues à partir de 1372 et qu'en 1376 on détruit des maisons pour en utiliser les pierres : force nous est de conclure que la réfection de 1335 concerne le château et non la ville, et que cette dernière ne dût recevoir ses propres murailles qu'à partir de 1372/1376 — quelques tours et portes sont

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

encore visibles et englobent tout à la fois la ville laïque, le domaine ecclésiastique avec l'église et le château.

Pour ce qui est de l'évolution ultérieure du secteur XI, elle n'est que le reflet de ce que nous avons déjà rencontré dans les autres sondages : utilisation des lieux de façon continue jusque vers le milieu du XV<sup>e</sup> s., puis abandon avec parfois destruction, réutilisation ici avec

aménagement en cour à ciel ouvert ou avec auvent et foyer (XI), là en campement réutilisant les salles voûtées (I, II et III). Mais nous n'avons plus le sentiment que la forteresse médiévale a conservé son lustre.

Graduellement transformé en carrière, ses abords aménagés dès le XVIII<sup>e</sup> s. en terrasses agricoles, le château n'est plus, dès avant la Révolution, qu'une ruine.

ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS

Commune

Prospection

Jean-Pierre VIOLINO

La commune de Roquebrune a la particularité de posséder une superficie considérable et d'être de forme très allongée. L'Argens forme une barrière naturelle entre les quartiers nord (La Bouverie) et le village, tandis que les Maures séparent Roquebrune de sa façade maritime des Issambres.

Historiquement, les secteurs prospectés sont inclus dans la cité antique de *Forum Julii* et le diocèse médiéval de Fréjus. A l'époque moderne, ils dépendent de la viguerie de Draguignan.

• **La Préhistoire** n'est présente que par une demi-douzaine de sites (grottes de La Bouverie, stations de plein air, dolmens des Issambres).

• **La Protohistoire** est dominée par les peuplades ligures qui occupent le massif des Maures. Leur situation de hauteur est liée vraisemblablement en partie à des contingences topographiques. Il est évident que la plaine alluviale de l'Argens, zone inondable et palustre, est peu propice à un habitat permanent.

• **Les sites gallo-romains** qui sont difficilement rattachables à des structures d'habitat bien définies (surtout des épandages, quelques *villae* rustiques aux Issambres et des établissements ruraux divers) s'éparpillent le long des voies de communication comme le Fournel et le col de Bougnon, et sur les premiers contreforts des Maures, au sud de la D 7.

• **De nombreux pôles d'habitat médiéval** sont dispersés sur le territoire de la commune (*villa Vallis*, *villa Burnis*, motte à Palayson). Tout au long du IX<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> s. aucune agglomération ne prend forme et ces habitats subsisteront sous diverses formes jusqu'à l'époque moderne (ex. Le Vieux Revest aujourd'hui sur la commune de Sainte-Maxime). Par ailleurs de nombreuses églises, chapelles médiévales et post-médiévales sont attestées sur le territoire de la commune (Saint-Pierre, Saint-Sauveur, Sainte-Anne...).



**SAINT-MAXIMIN  
LA SAINTE-BAUME**

Prospection

François et Claudette CARRAZE

Mené simultanément avec l'équipement du terroir de Seillons, l'aménagement hydraulique des rives droites de Meironne et de l'Argens a suivi la bordure sud des marais de la haute vallée de l'Argens après les avoir traversés d'est en ouest.

Tout comme dans le terroir de Seillons, la partie marécageuse n'a livré aucune trace de fréquentation ou d'exploitation. Par contre, les abords rocheux, encore occupés aujourd'hui, portent les traces d'une présence humaine qui a couvert de larges périodes.

Sur le territoire de Saint-Maximin, le quartier de la Palun est limité à l'ouest par une demi-cuvette rocheuse, au fond de laquelle jaillissent les sources de Sceaux et de Victouret, et à l'est par une forte butte rocheuse, le collet Notre-Dame, qui émerge d'un quartier, anciennement appelé Baniols, dominé par la ferme de Cadry.

■ **Le cirque de Sceaux**

Il est terminé à l'ouest par une ferme qui contient les vestiges d'une nécropole et d'un prieuré médiéval ainsi que d'un lavoir public et d'un moulin à farine ; on y trouve aussi quelques traces d'une fréquentation plus antique (Carrazé 1976, 28-40). Des labours récents ont mis en évidence, sur les gradins du cirque, une série d'occupations protohistoriques, le sol bétonné d'un établissement gallo-romain, des tessons de céramique romaine tardive et de poterie médiévale qui confirment les découvertes faites autour de la ferme du XVII<sup>e</sup> s.

■ **La roche de Cadry**

Elle est couronnée d'une fortification médiévale, la bastide de Baniols, et porte sur son flanc sud une chapelle médiévale et quelques dépendances (fouilles de M. Fixot, LAMM, Aix-en-Provence). A ses pieds, au nord, se situe un étang aménagé qui pourrait faire partie des pêcheries signalées dans les textes du Moyen Age ; on y remarque aussi de larges poches de sable siliceux qui

ont probablement alimenté le four de verrier construit au XIV<sup>e</sup> s. dans la fortification (fouilles de D. Foy, LAMM, Aix-en-Provence).

De nombreux tessons de poterie protohistorique sont disséminés sur tout le pourtour de la butte, témoins d'une occupation importante de ce site partiellement bouleversé par l'exploitation d'un marbre noir veiné de rouge et de blanc qui a servi, entre autre, à décorer le chœur de la basilique de Saint-Maximin. Il est aujourd'hui difficile de localiser les implantations protohistoriques, les vestiges qui en proviennent ayant été entraînés au bas des pentes ; cependant, au dessous de la chapelle Notre-Dame, la découverte dans la tranchée d'éléments de construction similaires à ceux de la chapelle superposés à quelques traces protohistoriques suggère un site sur-élevé par rapport au marais, ensoleillés, à proximité de terres cultivables et aux pieds d'une roche fortifiable. Notons l'absence de vestiges gallo-romains que nous retrouvons cependant un peu plus au sud, à la limite du terroir de Bras, au dessus de la ferme de Clappier.

■ **Entre Sceaux et Cadry**

En suivant le bord de la colline, nous n'avons rencontré aucun aménagement autre qu'une série de petits cabanons agricoles modernes. Quelques monnaies et des planches enfouies auraient été découvertes à proximité d'une source à l'ouest de La Palun, et des fragments de terres cuites gallo-romaines tapissent par endroits un paléosol coupé par les tranchées. Toutes les prospections pour retrouver l'origine de ces vestiges ont été vaines ; elles nous ont cependant permis de localiser un menhir de près de 3 m couché sur le sommet d'une colline qui domine le marais.

Bibliographie

Carrazé 1976 : CARRAZE (Fr.) — Sépultures médiévales autour de l'ancien prieuré de Ceaux. In : Histoires de Saint-Maximin de Provence, I, 1976, pp. 28-40.

## SAINTE-MAXIME

Le Peigros

N° 83 115 002 AH

Fouille programmée

Françoise AUDOUZE, Sander van der LEEUW

Occupant l'un des plus hauts sommets de cette partie des Maures (532 m), Le Peigros domine l'unique voie de communication directe entre Le Muy et le littoral. Lorsqu'il est dégagé de toute végétation, comme c'était le cas après l'incendie de septembre 1990, la vue s'y déploie sur 360° de la mer aux Préalpes. Il est bordé de pentes abruptes sauf au sud-est où la pente plus douce comprend de nombreuses restanques construites en au moins trois phases. C'est de ce côté, qu'a été édifié un mur épais qui a retenu les sédiments donnant ainsi au sommet du Peigros une apparence de plate-forme plus ou moins artificielle (environ 75 x 35 m).

Trois campagnes de trois et quatre semaines en 1990 et 1991 ont permis d'étudier le mur qui cerne le sommet du côté le moins abrupt, la mise en place des sédiments et les couches archéologiques calées contre le mur. Un relevé topographique et photogrammétrique du sommet et de ses pentes supérieures a été effectué.

**Rempart ou mur de soutènement ?**

Il s'agit d'un mur très grossier en roche locale (gneiss), en appareil polygonal irrégulier sans module préférentiel. Afin de comprendre sa structure, deux décapages de sa surface ont été effectués, puis un démontage sur 2 m de large dans la partie centrale et enfin trois coupes avec un engin mécanique ont été pratiquées près des extrémités et au tiers est.

On distingue clairement une face interne linéaire repérée sur toute la longueur des fouilles. Il est difficile de l'interpréter comme un véritable parement interne en raison de la position irrégulière des blocs par rapport à la ligne de bordure. En outre, un glacis de petites plaquettes s'appuie sur cette façade interne et recouvre partiellement son sommet. Aucun parement externe, ni même une base résiduelle d'une ou deux assises, n'a pu être repéré. La taille moyenne des blocs est plus grande et leur base plus souvent horizontale dans la partie médiane du mur, sur une épaisseur qui va de 2,5 m à 3 m

selon les endroits. Au delà du côté externe, le mur se transforme en glacis de gros blocs qui suit la pente naturelle jusqu'au premier replat situé trois mètres plus bas. La base du mur repose tantôt sur la roche mère, tantôt sur la couche de roche décomposée qui la surmonte.

Les sédiments arrivent à la hauteur du sommet du mur. On est donc en droit de penser qu'il s'agit non d'un rempart mais d'un mur de soutènement. La céramique qui se rencontre de façon assez courante dans les interstices est strictement contemporaine de celle mise au jour dans les couches archéologiques.

**■ Les couches archéologiques**

Le sédiment, dont la puissance totale dépassait en certains endroits 1,50 m, provient essentiellement de la décomposition du gneiss local mais il est fortement enrichi en matière organique en particulier dans sa partie inférieure où se trouve des micro-charbons de bois. Il a fait l'objet d'une pédogénèse post-dépositionnelle qui ne permet plus de lire clairement la stratigraphie. Des décapages horizontaux successifs effectués sur plus de 200 m<sup>2</sup>, puis des remontages céramiques ont montré l'existence de deux niveaux distincts dont le plus haut se termine par un sol d'occupation ou d'abandon. Ce sol est caractérisé par de gros fragments de poterie écrasés sur place, un trou de poteau avec des calages de pierres et un alignement de blocs de 2 m de long, oblique par rapport au mur, interrompu par des remaniements de terrain contemporains. Cette surface d'occupation ou d'abandon est au niveau du sommet du mur sur lequel on retrouve aussi, en quelques points, de gros tessons de poterie écrasés sur place.

Comme dans toutes les régions à sol acide, les os ne sont pas conservés au Peigros et il n'est pas possible d'en déduire quelle était l'importance des activités pastorales. En revanche, les pollens ont été conservés quoique en petit nombre. Il est intéressant de noter que, dans le niveau inférieur, ils indiquent déjà un milieu

**Travaux et recherches archéologiques de terrain**

**1 9 9 1**

dégradé ouvert, et non pas boisé comme aujourd'hui. Le niveau inférieur a également livré un ciseau à douille en fer et une centaine de grammes de graines carbonisées dont on attend l'identification.

**La céramique**

La céramique est essentiellement composée de poteries indigènes non tournées. Il apparaît que les vases à provisions dominent mais certains vases ont servi à la cuisson car ils portent des traces de passage au feu. Enfin, les analyses de technologie céramique qui viennent d'être entreprises pourraient indiquer qu'à côté des montages aux colombins, existeraient des exemples de céramique moulée.

Parmi les rares tessons d'amphores massaliètes, les bords sont tout à fait comparables aux types que M. Py

place autour de 500 av. J.-C. A ces quelques importations s'ajoute une anse d'amphore étrusque.

Ce matériel permet de placer l'occupation du Peigros aux VI<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> s. av. J.-C. Seul un bord de cruche importée en céramique fine ocre jaune portant des traces effacées de peinture noire (?) pourrait être un peu plus tardif.

Les résultats de la fouille, bien que moins étendus qu'on pouvait l'espérer, en raison d'aménagements récents (antennes, chemin) donnent l'image d'un habitat de faible superficie, contemporain des grands *oppida* du Montjean et de Maravielle, probablement occupé de façon discontinue, et peu tourné vers l'extérieur puisque la céramique indigène non tournée y domine massivement et que les importations y sont rares.

**SEILLONS-SOURCE D'ARGENS**  
Vallées de Meironne et de l'Argens

Prospection

**François et Claudette CARRAZE**

Le prolongement de la conduite d'aménagement hydraulique de Saint-Maximin en direction du nord-est nous a amené à suivre le creusement de plusieurs kilomètres de tranchées à flanc de coteaux de la butte de Seillons, le long de la vallée de Meironne jusqu'aux abords de la source de l'Argens.

Les terrains traversés, essentiellement constitués d'argiles et de marnes, sont entrecoupés de nombreux filets d'eau souterrains qui se dirigent à l'est vers les basses terres. Dans cette dernière partie, le sol est constitué d'une couche de 120 à 200 cm de terre argilo-sablonneuse posée sur un lit instable marécageux. Deux îlots calcaires émergent de ces terres humides, les buttes de la Gasque et de Paris ; tous deux sont occupés par des habitations modernes. Au nord, du vallon de la Grave jusqu'aux berges de l'Argens, se développe un talus formé de la désagrégation et du charriage d'un cailloutis

du Miocène ; ce type de terrain est peu favorable à la prospection archéologique car les vestiges y sont teints par les argiles rouges et abrasés lors des labours par le frottement entre les galets.

Il semble que tous ces terrains soient peu propices à la fréquentation des nomades ou à l'édification d'un habitat. En effet, les traces archéologiques y sont rares.

• La Préhistoire est représentée par une poignée de silex près d'une source entre la Gasque et Paris.

• Quelques vestiges dispersés témoignent d'une fréquentation protohistorique aux abords de la source de l'Argens et du ruisseau de la Grave.

• L'époque gallo-romaine a laissé des traces au dessous de la ferme du Jonquier, une pile d'aqueduc au fond du canyon de Meironne, au quartier de Zar, un important drain qui conduit l'eau à la source du Lauron, au pied de

la butte de Paris, et deux établissements assez modestes à proximité du Logis-de-la-Foux. Le plus avancé dans la plaine, occupé aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. de n. è., est bordé par une petite nécropole à incinérations ; le second, plus à flanc de colline, possédait un pressoir et une nécropole tardive.

- Au bas de la Gasque, près de la rivière de Meironne et vis-à-vis de Notre-Dame de Sceaux, de rares tessons et quelques tuiles témoignent d'une fréquentation médiévale à mettre peut-être en relation avec un ancien pont qui figure encore sur la carte de Cassini.

- Quant aux vestiges modernes, ils se limitent à la trace d'un ancien chemin qui reliait la Verrerie à Paris et à un dépotoir près de l'emplacement d'un ancien moulin au pont du Jonquier.

La comparaison entre les résultats du suivi des travaux de la Société du Canal de Provence dans la plaine de Saint-Maximin (*N.I.L.P.A.C.A.*, 7, 1990, 157), dans les marais au quartier de La Palun à Saint-Maximin (cf. *supra*) et au pied de la butte de Seillons, est extrêmement instructive en ce qui concerne l'implantation des populations.

Il apparaît que les populations protohistoriques ont délaissé les terrains instables et humides de la bordure ouest des marais qui constituent la haute vallée de l'Argens pour se fixer sur les sols durs du rocher de Cadry ou sur les gradins calcaires du cirque de Sceaux. Ces mêmes populations n'ont cependant pas hésité à s'installer, peut-être épisodiquement, sur des terrains humides, mais plus stables, au milieu de la plaine de Saint-Maximin où l'environnement était plus propice à l'ensemble de leurs activités et à leur vie.

**SEILLONS-SOURCE D'ARGENS**

**Les Carmes**

N° 83 125 007 AH

Surveillance de travaux

**François et Claudette CARRAZE**

Un labour profond après arrachage du vignoble nous a permis d'observer avant destruction deux séries de quatre inhumations, vestiges d'une nécropole sans doute plus importante qui a donné son toponyme au quartier et laissé aux agriculteurs des souvenirs plus ou moins fabuleux ; en effet, nous avons connaissance depuis longtemps de la présence en ces lieux de tombes sous tuiles que nous n'avons rencontrées ni dans la partie fouillée ni lors de sondages en des points précis qui nous ont été communiqués.

Le sol est ici constitué d'une épaisse couche de cailloutis de grès peu propice à la conservation du matériel archéologique bouleversé par les labours. La nécropole se situait sur une légère bosse de terrain qui prolonge à l'ouest/nord-ouest une parcelle riche en vestiges gallo-romains, probablement un bâtiment agricole à proximité duquel se trouve un contrepoids de pressoir.

■ **Les tombes**

Un léger fossé semble avoir marqué la limite sud de la nécropole ; à l'ouest une structure probablement médiévale et à fonction culinaire paraît étrangère aux inhumations. Toutes les tombes sont indépendantes les unes des autres, ce qui ne permet aucune datation relative. Les inhumations sont en pleine terre, dans un coffre de bois souvent bloqué par des pierres. Tous les corps sont tournés vers l'est, tête à l'ouest. Dans tous les cas observables, les mains sont croisées sur le bassin. Cependant, nous avons noté une différence d'orientation entre les quatre tombes qui occupent la moitié nord de la nécropole et les quatre qui sont aménagées dans la partie sud : l'orientation des corps de ces dernières suit, en gros, un axe sud-ouest/nord-est alors que les quatre premières sont franchement orientées est/ouest. D'autre part, trois des quatre inhumations de la partie sud sont accompa-

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

gnées de vaisselle, la quatrième étant presque totalement détruite ce qui ne permet pas de savoir si elle était dotée de matériel archéologique. Les quatre inhumations du nord, assez bien conservées, ne présentaient aucune trace de vêtements, d'accessoires ou de mobilier funéraire hormis la coloration du bois décomposé d'un coffrage qui ne paraît pas avoir été clouté.

**Le matériel archéologique**

Le matériel archéologique recueilli dans les tombes du sud est assez pauvre : une olpé et un gobelet en verre jaune rehaussé de points bleus à la tête de l'inhumation 1, une écuelle à lèvre évasée grise au pied droit de l'inhumation 6, une olpé au pied droit de l'inhumation 5 dont le squelette portait un jonc ouvert en bronze au bras droit.

■ **La datation**

Ces dernières inhumations sont à rattacher au type II de S. Gagnière et datables de la fin du IV<sup>e</sup> ou du début du V<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Par contre la partie haute de la nécropole, au nord, semble plus tardive et pourrait même être médiévale mais la similitude d'organisation entre les deux séries de sépultures nous suggère une certaine continuité dans la fréquentation du cimetière.

Bibliographie

Gagnière 1965 : GAGNIERE (S.) — Les sépultures à inhumation du III<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> s. de notre ère dans la basse vallée du Rhône. *Cahiers Rhodaniens*, XII, 1965.

**SIGNES**

**Grotte du Vieux-Mounoï**

N° 83 127 047 AP

Fouille programmée pluri-annuelle

**Philippe HAMEAU**

La grotte du Vieux-Mounoï est un aven en formation sur l'adret de la Sainte-Baume, à mi-chemin entre Signes et Riboux.

Les fouilles ont repris en 1986 avec A. Cazenave. Les niveaux reconnus vont du Néolithique ancien à l'époque moderne. L'intérêt du gisement vient notamment de sa tradition pastorale. En effet, la fouille révèle qu'on y pratique le brûlage des fumiers de moutons depuis la première utilisation de la grotte, au milieu du IV<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. (trois datations radio-carbones aux alentours de 3 500 B.C.).

Les travaux de 1991 ont porté sur le sondage 4 qui devrait nous permettre d'étudier des structures néoli-

thiques autres que pastorales. Deux murets rapidement édifiés par les bergers, à l'époque médiévale d'une part, gallo-romaine d'autre part, ont été reconnus. Chaque fois, la répartition du matériel est diamétralement différente selon qu'on se trouve d'un côté ou de l'autre du muret.

Le décorticage des petites mottes qui constituent l'essentiel des sédiments a permis de recueillir de petites concrétions et des dents de chute d'agneaux. Trois petits os façonnés dans les niveaux supérieurs se sont avérés des éléments de sonnailles que portent ordinairement boucs et béliers.

**SOLLIES-TOUCAS**

Ecole primaire

N° 83 131 001 AH

Sauvetage urgent

**Michel PASQUALINI**

La réalisation d'un programme d'aménagement de l'école primaire de Solliès-Toucas et de ses abords a provoqué à deux reprises l'intervention des archéologues.

En 1990, lors de la construction d'un nouveau bâtiment de l'école, six blocs d'un grand appareil et une inscription latine ont été découverts ; en 1991 lors de l'aménagement d'un parking bordant ce même bâtiment, une quinzaine de tombes ont été fouillées et un tronçon d'aqueduc partiellement dégagé (fig. 49).

L'ensemble, blocs et inscription, provient sans doute d'un monument funéraire, un mausolée, datable de la fin du I<sup>er</sup> s. ou du II<sup>e</sup> s. de n. è. L'inscription donne les dimensions de la concession funéraire, 50 pieds x 48 pieds. Il est probable que les tombes fouillées font partie d'un cimetière plus vaste, constitué autour du monument. Les tombes étaient en pleine terre, sous tuiles, et peut-être dans des cercueils de bois. La plupart étaient accompagnées de céramiques disposées à la tête ou aux pieds, datables pour certaines des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s. L'aqueduc, qui

paraît plus tardif que le mausolée, mais antérieur aux tombes, devait amener l'eau de la source du "Thon", située non loin de là en amont, vers une *villa* dont nous ne connaissons pas l'emplacement.

Aux I<sup>er</sup> s.-II<sup>e</sup> s., le terroir d'un important domaine agricole s'étendait jusqu'à l'emplacement de l'actuel village de Solliès-Toucas, englobant l'importante source qui se trouve à proximité. Ce lieu fut choisi par les propriétaires pour y édifier la tombe familiale dont le caractère monumental est attesté par les blocs de grand appareil.

## Bibliographie

PASQUALINI à paraître : M. Pasqualini (M.) — Le mausolée de Solliès Toucas (Var). *R. Archéol. Narb.*, à paraître.

Equipe de fouille : M. PASQUALINI (Service Régional de l'Archéologie P.A.C.A, responsable), M. BORREANI, Fr. BRIEN, J.-P. DEWERT, Fr. LAURIER, A. RICHARD (Centre Archéologique du Var) et G. PALFI (Département d'Anthropologie de l'Université de Szeged, Hongrie).

**TARADEAU**

Tout-Egau

N° 83 134 008 AH

Sauvetage urgent

**Jacques BERATO**

La fouille de sauvetage de 1991 a été réalisée avant la destruction du site pour replantation de vignes. Il s'agit d'un établissement rural.

■ *Le premier état (I<sup>er</sup> s. av. J.-C.)*

Les structures du premier état comportent des murs arasés en pierres d'appareil variable liées à l'argile, des sols dont un constitué de petits galets et des foyers lenticu-

## PROVENCE - ALPES - COTE - D'AZUR

## SCIENTIFIQUE

## Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

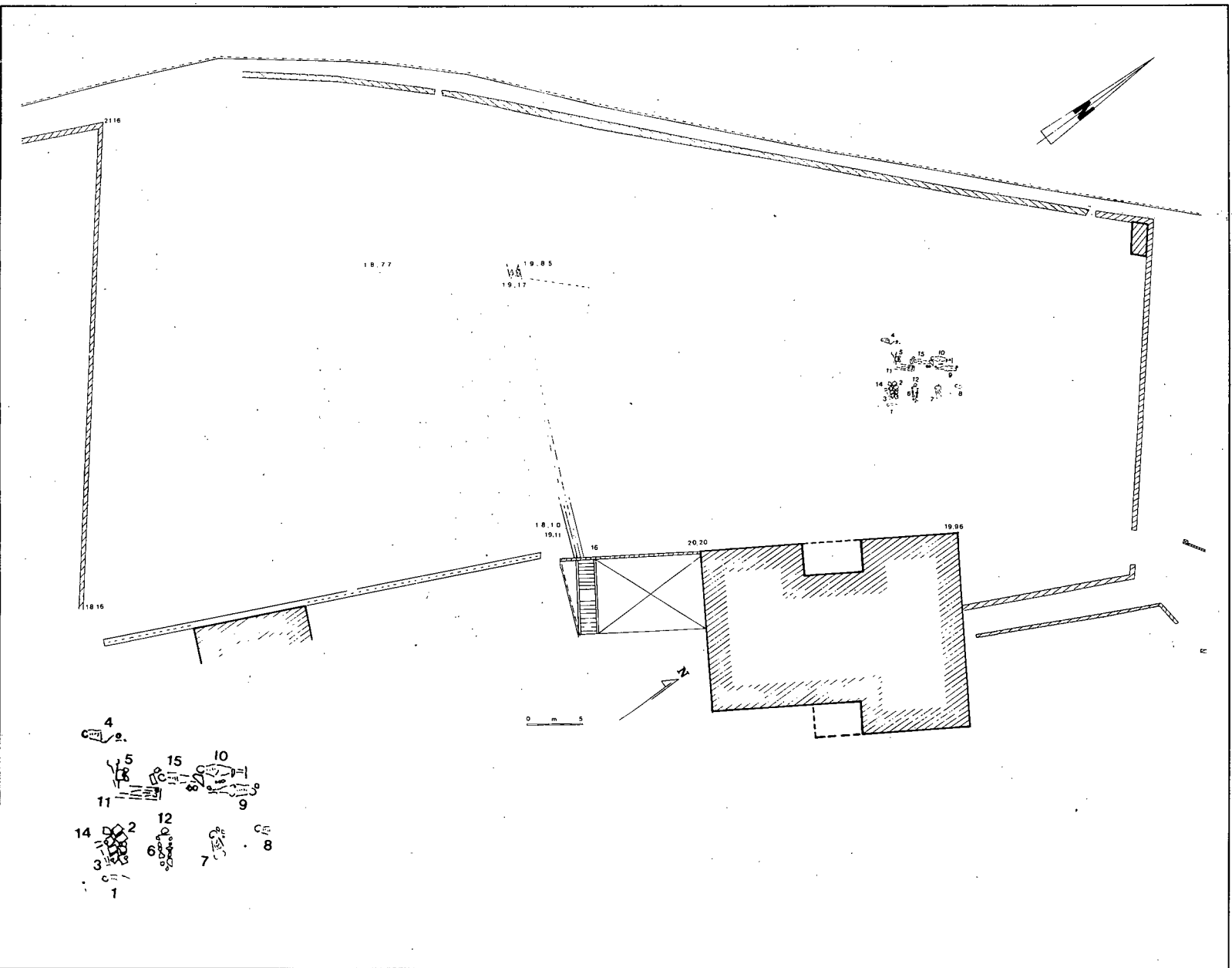


fig. 49

SOLLIES-TOUCAS, Ecole primaire, Quartier Les Jardins. Plan des vestiges archéologiques (en bas à gauche, le détail des tombes).

## Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

lares posés à même le sol. Le matériel confirme la datation du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. : campanienne A (Lamboglia 31, 27 B, 8 B, 27 ab, 5/7), mortier italique, commune tournée locale imitant parfois la campanienne, modelée locale, amphores Dressel 1A, 1B et 2/4, moyen bronze de Marseille, as de la République et petit bronze d'*Antipolis*).

#### ■ Le deuxième état (1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.)

La ferme du deuxième état est composée d'au moins trois pièces principales qui s'ouvrent sur un portique. Les murs sont construits en pierres de module variable, liées à l'argile. Les sols sont en terre battue. Le matériel précise la date de construction dans le premier quart du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. : arétine forme Goudineau 16, 24 B, 27 A, paroi fine, mortier italique, commune tournée à pâte claire, modelée protohistorique, importée et gallo-romaine, amphores Dressel 2/4, 7/13, gauloises, verres Isings 36, fibule d'Aucissa.

Durant son occupation, la ferme va subir des remaniements : deux pièces en extension vers le sud, installation d'un caniveau de drainage des eaux, sol en petits galets liés à la chaux dans une pièce, création d'une cour.

Cette période d'occupation couvre les deuxième et troisième quarts du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. : sigillée sud gauloise (Dr 15/17, 18, 24/25, 37), paroi fine, commune tournée à pâte claire modelée, amphore gauloise 5 et 7, verre Isings 20 et 37.

La ferme est abandonnée durant la huitième décennie du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. : dupondius et quadrans de Vespasien, absence de sigillée africaine claire.

Equipe de fouille : Cl. BABILLAUD, J. et N. BERATO, M. BORREANI, M. BOURRET, B. CALMET, S. DUGAS, M. DUMARTHERAY, G. GALLIANO, J. HUGUES, Fr. LAURIER, D. OLLIVIER, J.-M. PELLISSIER, G. ROGERS, F. VALLET, A. VIEUX-CLARY.

## TOULON

## Ilot Saint-Louis

N° 83 137 021 AH

Sauvetage urgent

Marc BORREANI, Françoise BRIEN, Françoise LAURIER

En 1991, l'ensemble de la Vieille Ville a fait l'objet d'un projet de réhabilitation confié par la Mairie à la Société d'Economie Mixte, d'Aménagement et de développement du Centre-Ville (SEMTAD). Le projet de construction d'un Lycée d'Enseignement Technique sur l'îlot Saint-Louis a entraîné une campagne de sondages dans le secteur limité par les rues de l'Hôpital, Pasteur, Larmodieu et César Vezzani.

Certains sondages n'ont livré que les caves des immeubles modernes, mais d'autres ont permis la mise au jour de vestiges, plus ou moins bien conservés, remontant aux périodes romaine, médiévale ou moderne.

#### ■ Epoque romaine

Pour cette période, les informations sont peu abondantes et très parcellaires. Un seul mur se rattache à cette époque. Il n'en restait qu'un lambeau de 0,50 m de long ainsi que la tranchée d'épierrement qui l'a presque totalement détruit. Il est orienté nord/sud et sa largeur observée est de 0,60 m. La tranchée d'épierrement a été suivie sur 2,50 m et a été retrouvée, très arasée, 11 m plus loin, sur 3,50 m de long. Aucun sol antique n'a pu être mis en relation avec ce mur, les remaniements ultérieurs et l'érosion ayant tout détruit.



## Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

■ *Epoque médiévale*

Une fosse remontant aux X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s., contenait de la céramique à pâte grise ainsi que de nombreux coquillages et des ossements animaux.

Un habitat plus tardif, des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s., a été observé avec les murs d'un bâtiment à la fonction inconnue. Toute la partie occidentale a été détruite par les aménagements ultérieurs. Ce bâtiment très partiellement conservé évoque l'un des sept "casals" du Cadastre de 1442 (28 jardins et 7 "casals").

■ *Epoque moderne*

Entre l'abandon de l'habitat médiéval et l'urbanisation du quartier à la fin du XVII<sup>e</sup> s., cet espace a, semble-t-il, servi de cimetière. Les tombes qui ont été découvertes lors du réaménagement du quartier, ont été regroupées dans une fosse ossuaire. Une seule tombe, probablement non visible lors de ces travaux, a été conservée en place. Le quartier date de la fin du XVII<sup>e</sup> s., en reprenant le tracé du Moyen Age dans la nouvelle trame urbaine car un mur, le mur est, est doublé extérieurement pour être transformé en mur de façade d'un nouvel îlot.

Le dégagement partiel de cet îlot a permis de constater qu'il avait subi une reconstruction au XVIII<sup>e</sup> s. : des murs ont été arasés, d'autres ont été construits, l'accès à une cave (voûtée dès l'origine) par un escalier et un couloir taillé dans le sol naturel, est bouché et probablement remplacé par un escalier creusé plus à l'est.

Dans un secteur largement bouleversé depuis la création du quartier moderne, les sondages ont montré l'existence d'un mur antique que l'on ne peut interpréter en raison de sa destruction presque totale (mur d'un bâtiment ou mur de limite ?). Après une longue période d'abandon, la première trace d'activités dans ce secteur est décelable à travers une fosse dépotoir, riche en coquillages marins et os datable du XIII<sup>e</sup> s. Puis, à la fin du Moyen Age, un bâtiment est construit. Celui-ci est intégré dans le quartier moderne à la fin du XVII<sup>e</sup> s.

Equipe de fouille : D. BENTAILA, M. BORREANI, Fr. BRIEN-POITEVIN, J.-P. BRUN, L. DESTEMBERG, P. FISSORE, Fr. LAURIER, P. LECACHEUR, M. LEGUILLOUX, J.-M. MENARD, G. RENSI, P. SALICETI.

## TOULON

## Ilot des Riaux

N° 83 137 020 AH

Sauvetage urgent

Marc BORREANI, Françoise BRIEN, Jean-Pierre BRUN

Le secteur des Riaux, limité par les rues du Noyer et des Riaux, est destiné à recevoir un immeuble et une place sur un parking souterrain. Une expertise archéologique a été menée au printemps de cette année. Elle a permis de mettre au jour des vestiges de la ville romaine, du faubourg médiéval du Portalet et de la ville des XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s. Ces sondages ont montré la faible profondeur de la nappe phréatique dont la présence est une grande gêne pour les recherches archéologiques.

■ *Epoque romaine*

Avant la construction d'îlots d'habitations dans ce secteur, le terrain était une lagune ou un marécage en arrière d'un cordon littoral. Au cours du dernier quart du I<sup>er</sup> s., cette zone marécageuse commença à être comblée de remblais divers (pierres, troncs, poteries). Cette phase de travaux fut interrompue car le milieu naturel reconquit en partie le terrain vers la fin du I<sup>er</sup> s. : une couche de vase et de végétaux surmontée d'une épaisseur de galets en

## Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

est le témoignage. Par la suite, les travaux de remblaiement reprirent et l'on déposa des couches de pierres qui stabilisèrent le sol. Au cours de cette phase datable de la première moitié du II<sup>e</sup> s., les rues furent tracées et les habitations édifiées.

Deux rues, l'une est-ouest, l'autre nord-sud ont été repérées ainsi qu'une place. La rue est-ouest présentait des ornières faites par les roues des véhicules, ornières reformées en dépit des nombreuses recharges de terres et de pierres.

Ces rues délimitaient des îlots d'habitation qui connurent des évolutions différentes. Deux ont été observés rapidement du fait de la hauteur de la nappe phréatique. L'îlot 3 a été mieux analysé avec son aménagement très particulier : 7 solives perpendiculaires au mur de façade étaient espacées de 0,50 m en moyenne, la pièce devait probablement en compter 17 au total. Ces lambourdes faisaient office de vide sanitaire et même de drains, installation rendue nécessaire du fait des importantes remontées d'eaux décelables dans ce secteur. Une partie des élévations de cet îlot était en briques crues et les murs étaient plaqués d'enduits peints rouges à filets blancs. Par la suite, deux nouvelles pièces furent aménagées, l'une avait un sol en *opus signinum*, l'autre un sol de terre battue avec un foyer bâti.

Vers le milieu du III<sup>e</sup> s., ces pièces, et peut-être l'îlot tout entier, brûlèrent. Sur ces niveaux d'incendie, on décèle quelques aménagements sommaires : une fosse, un mur destiné à fermer une pièce avec son sol d'occupation. Cette habitation ne semble pas avoir été réoccupée par la suite, mais le quartier continua d'être habité aux IV<sup>e</sup> s. et V<sup>e</sup> s. Dans une pièce de l'îlot 2, un sol fut exhaussé par un remblai dans le courant du IV<sup>e</sup> s., un mur arasé et une cloison peu fondée édifiée. Le sol fut à nouveau rechargé plusieurs fois au cours du V<sup>e</sup> s.

Le secteur des Riaux semble totalement abandonné après le V<sup>e</sup> s. Le terrain redevient peu à peu marécageux, le système de drainage de la période précédente ne fonctionnant plus.

■ *Epoque médiévale*

C'est à partir de la fin du XIII<sup>e</sup> s. que ce secteur est de nouveau occupé. Les archives mentionnent en particulier l'existence de pâturages pour les animaux : des "ferrages" que possédaient en particulier le prévôt et le chapitre de la Cathédrale. Cette fréquentation est attestée par la présence de quelques tessons de céramique de cette période au sommet de la couche d'abandon. Le premier aménagement notable est le creusement d'un puits dont la margelle au niveau du sol évoque plutôt une utilisation agricole.

Au XIV<sup>e</sup> s., plusieurs constructions accolées les unes aux autres occupent presque totalement l'espace fouillé. Dans l'espace précédemment occupé par le puits, un bâtiment est construit vers le milieu de ce siècle. Nous ne connaissons pas les limites est et sud de ce bâtiment. Il était régulièrement divisé en quatre salles indépendantes.

En limite nord de la fouille, un autre bâtiment, d'orientation presque similaire, est aménagé. On en connaît peu d'éléments bâtis : le mur de façade ouest et un mur de retour nord. Ultérieurement, l'espace resté provisoirement libre entre ces deux constructions est bâti afin d'aménager plusieurs salles.

Ces bâtiments connaissent des réaménagements vers la fin du XIV<sup>e</sup> et dans le cours du XV<sup>e</sup> s. puis sont intégrés dans la trame urbaine du XVI<sup>e</sup> s. dont ils forment l'ossature. L'îlot étant ainsi fixé, seules des modifications internes marquent son évolution jusqu'à sa destruction récente.

Equipe de fouille : ASSOCIATION TREMLIN, M. AMAMI, D. BENTAILA, M. BORREANI, Fr. BRIEN-POITEVIN, J.-P. BRUN, R. CHALONY, Chr. DECHELLE, L. DESTEMBERG, P. FISSORE, Fr. LAURIER, P. LECACHEUR, M. LEGUILLOUX, J.-M. MENARD, R. MURCIA, S. RACHEL, M. RIZZOLA, P. SALICETI.

**TOULON**

**Place de la Poissonnerie**

N° 83 137 022 AH

Sauvetage urgent

**Marc BORREANI**

Lors de l'installation d'un pluvial sur le pourtour de la place de la Poissonnerie, des vestiges archéologiques avaient déjà été mis au jour. Le réaménagement de cette place entraînait la destruction des couches archéologiques du quartier remontant au Moyen Age et à l'époque moderne. Une fouille de sauvetage urgent fut menée par M. Borréani, archéologue du Centre Archéologique du Var avec deux contractuels et des membres du C.A.V. Cette fouille fut facilitée grâce au Service de la Voirie de la Ville de Toulon (en particulier MM. Mistre et Codaccioni).

■ **Antiquité et Haut Moyen Age**

Vers la fin du I<sup>er</sup> ou au début du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C., d'importants remblais sont apportés dans cette zone située en bord de mer, pour aménager un habitat et peut-être un monument en grand appareil dont trois blocs calcaires avec une base moulurée ont été retrouvés dans un remblai du Moyen Age situé au bas de la place à l'Huile.

A la fin de l'Antiquité, le lieu ne semble plus habité et devient une zone de dépotoir. L'espace se comble alors par colluvionnement jusqu'au XIII<sup>e</sup> s.

■ **Le XIV<sup>e</sup> s.**

C'est au début du XIV<sup>e</sup> s. que sont construits deux îlots d'habitation séparés par une rue de 6 m de large. Bien qu'incomplet, le plan de ces îlots peut se définir ainsi :

Dans l'îlot 1, trois pièces d'habitation avaient des sols de terre.

L'îlot 2 avait, au rez-de-chaussée, deux grandes salles voûtées par des arcs doubleaux dans sa partie nord et quatre pièces dans sa partie sud. Les sols étaient en terre, certains présentaient des aménagements en bois (trous de poteaux) ainsi que les traces d'un foyer.

■ **La période moderne (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s.)**

L'îlot 1 est reconstruit totalement. L'îlot 2 connaît plusieurs réaménagements successifs : construction de cuves, cloisonnement de pièces et aménagement de sols de briques. Cet îlot est détruit au XVII<sup>e</sup> s. pour faire place en 1690 à la première Halle aux Poissons dont aucun élément n'a été retrouvé lors de la fouille. En effet, la reconstruction de la Halle, après la dernière guerre, a entraîné l'arasement de la Halle antérieure ainsi que la construction d'une imposante fondation en béton armé.

Equipe de fouille : M. BORREANI, Fr. BRIEN-POITEVIN, R. ORTIZ-VIDAL, G. RENSI, P. SALICETI.

**TOURRETTES**  
 Z.A.C. de Terre Blanche

Prospection

**Jean-Pierre VIOLINO**

Le domaine de Terre Blanche domine la dépression Draguignan-Grasse au sud-est de Fayence. C'est un terrain de failles où se succèdent affleurements de la roche et sols squelettiques. La majeure partie du terrain a été exploitée jusqu'à une époque récente (pâturage, vigne, bois). Des murs de restanques soulignent les courbes de niveaux et les clapiers en bordure de parcelles sont nombreux. Plusieurs ruines de fermes et de cabanons, ainsi qu'un four à chaux sont disséminés sur le domaine. Le paysage rural n'a guère subi d'évolution depuis au moins trois siècles si ce n'est la construction dans la deuxième partie du XIX<sup>e</sup> s. du Château Bouge.

Les résultats de prospection obtenus à Terre Blanche sont particulièrement décevants et les gisements structurés modernes pauvres. Aucune trace d'habitat antique ou même médiéval n'a pu être mis en évidence. Le site a

été d'une façon générale peu favorable à l'occupation humaine (exposition au nord, sols squelettiques).

A proximité de la D 56 (route de Bagnols-en-Forêt qui traverse le domaine) un four à chaux est encore visible et témoigne de la ressource naturelle qu'est le substrat géologique calcaire du Trias moyen (pierre à chaux). Il est construit en pierres taillées et doublé intérieurement de briques réfractaires. Le calcaire était introduit par la partie supérieure, le gueulard. Il s'appuie sur le rocher qui affleure et le dénivélé du terrain pour permettre, par une rampe, d'accéder à la plate-forme de chargement, puis de vider la roche dans le four. La partie inférieure de la cuve voûtée porte encore des barreaux de fer permettant le tirage. La chaux produite était retirée à la base du four, un accès voûté est visible sur la partie ouest du monument.

**TOURVES**  
 Grottes A et D du Charbonnier

N° 83 140 010 AP

Sondage

**Philippe HAMEAU**

■ **Grotte A**

La cavité A est la plus intéressante. Cette cavité de 2 m de côté était ornée selon A. Glory (1948) d'une rouelle solaire à dix rayons, peinte en rouge sur la paroi du fond. Il ne nous a jamais été possible de retrouver cette figure. Un sondage a tout de même été pratiqué en arrière d'un muret en pierres sèches construit par des charbonniers pour barrer l'entrée du renforcement.

Il s'agit ici encore d'une cavité à usage sépulcral, utilisée aux mêmes périodes que précédemment, mais vidée pendant l'Antiquité ou le Haut Moyen Age. Les vestiges ont dû être jetés sur la pente sans qu'il soit possible de le mettre en évidence. Ce nettoyage s'est tout de même opéré jusqu'à la profondeur de 2 m sous le sol actuel (!). Le matériel lithique et céramique est donc pauvre, consistant surtout en restes d'un débitage sur place du

**Travaux et recherches archéologiques de terrain**

**1 9 9 1**

silex et en quelques fragments appartenant à deux récipients. Les restes anthropologiques, très fragmentés, révèlent la présence d'au moins huit individus (étude anthropologique de Cl. Bouville).

**Grotte D**

Les trois cavités qui jouxtent la précédente se sont avérées moins riches. Seule la grotte D a restitué quelques beaux éclats de silex brun foncé, sans doute contempo-

rains de ceux de la grotte A et des restes fauniques qui complètent notre vision de l'environnement des gorges du Carami pendant le Néolithique. On note de l'ours brun par exemple (inventaire des espèces par D. Helmer).

Ces travaux aux grottes Jean Bard et du Charbonnier sont une poursuite de notre programme sur la "recherche de sites pouvant être contemporains des sites ornés du Postglaciaire". Ils nous permettent de pallier la perte du mobilier funéraire de la grotte Alain fouillée en 1941.

**TOURVES**

**Grotte Jean Bard**

N° 83 140 012 AP

Sondage

**Philippe HAMEAU**

Il s'agit d'une petite galerie à flanc de falaise, 100 m en val de la Baume Saint-Michel (habitat du Néolithique final/Chalcolithique). Quelques ossements humains avaient été découverts en surface en 1990.

L'opération de cette année a permis de reconnaître l'ampleur du site. C'est une cavité à usage sépulcral, obstruée par un éboulis qui en a préservé l'intégrité.

Quelques tessons de céramique modelée, fine, et une pointe de flèche foliacée, biface, permettent de dater l'ensemble entre Néolithique final et Chalcolithique.

On compte déjà les restes de douze individus. L'abondance de jeunes individus est, a priori, étonnante (étude anthropologique de Cl. Bouville).

---

**Travaux et recherches archéologiques de terrain**

<b>TRIGANCE</b> <b>Eglise Saint-Michel</b>
---

N° 83 142 003 AH
------------------

Sauvetage urgent

Guy DESIRAT

En juin 1991, des travaux de remise en état ont été entrepris à cause d'une importante humidité persistante depuis plusieurs années. Un décroûtage total des murs a permis la mise au jour d'un caveau sous un enfeu dans le mur nord. Le niveau de la nef à cet endroit est situé 4 m en dessous du terrain naturel.

Cotes intérieures de l'enfeu : 2,22 m de long ; 0,99 m de large et 1,12 m de haut — voûté dans le fond. Le niveau du reposoir composé de quatre dalles juxtaposées est à 0,54 m au-dessus du sol de la nef. Au-dessous, le caveau mesure 2,22 m de long ; 0,74 de large et 1,20 m de profondeur — dont 0,66 sous le niveau de la nef. L'ensemble est revêtu d'un enduit à la chaux.

#### ■ *Les inhumations*

Une arrivée abondante d'eau sur la paroi nord a nécessité le dégagement de toute la terre qu'il contenait ; ce qui a permis la découverte de cinq corps, dont un seul intact reposait sur le fond du caveau. Tous les autres étaient

bouleversés, probablement à la suite d'une profanation au moment de la Révolution. La dalle portant l'inscription des personnes inhumées a disparu.

Une recherche dans les archives a permis de savoir que quatorze seigneurs de Trigance avaient leur sépulture à l'intérieur de l'église. Ils appartenaient aux familles Demandols, Glandevès, De Raphélis, De Villeneuve. De même, le caveau de onze prêtres doit se trouver quelque part dans la nef, la tradition parlant d'une crypte.

#### ■ *Le charnier*

D'autre part, un effondrement dans la partie centrale de la nef a permis de découvrir un charnier important mis au jour sur une surface de 3 m<sup>2</sup>. Les ossements étaient en désordre, mêlés, comme si les corps avaient été jetés rapidement. Une épidémie de peste a sévi à Trigance en 1628 ; on pourrait peut-être y voir une explication à ce charnier.

Tous les ossements ont été réenfouis.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

Carte archéologique  
de l'Est varois

Prospection-Inventaire  
Jean-Luc FICHES (dir.)

Dans le cadre du programme "Fréjus-Argens" de l'A.T.P. "Archéologie métropolitaine" qui concerne l'occupation et l'environnement dans le bassin de l'Argens depuis le Néolithique, plusieurs opérations sont conduites depuis 1990.

Sur le terrain, ce sont des prospections qui tendent à être systématisées champ par champ dans le cadre de la carte archéologique. Elles sont conduites par plusieurs équipes qui se répartissent dans la basse vallée de l'Argens : G. Rogers (Le Cannet, Vidauban), J. Bérato (Les Arcs, Taradeau), J.-L. Fiches et M. Sintès (La Motte, Le Muy), J.-P. Violino (Roquebrune-sur-Argens) et Ch. Gébara (Fréjus). Des prospections ont également lieu dans les zones brûlées de l'extrémité orientale du massif des Maures par S. van der Leeuw, M. Gazenbeek et J.-M. Michel (Plan-de-la-Tour, Roquebrune-sur-Argens, Sainte-Maxime). De son côté, dans le cadre d'une thèse sur les chapelles rurales du diocèse de Fréjus, Y. Codou exploite les textes médiévaux relatifs aux implantations humaines dans cet espace et effectue les vérifications de terrain.

Parallèlement, M. Sintès-Aïoutz travaille sur le traitement des images satellitaires et G. Chouquer a reconnu, par carto- et photo-interprétation, quatre réseaux centuriés qui organisent la basse vallée de l'Argens, la dépression permienne jusqu'à Gonfaron et les bassins de Lorgues et de Draguignan. On attend également beaucoup des travaux des environnementalistes, en particulier sur l'évolution de la basse vallée de l'Argens qui, d'après les premiers résultats de carottages, semble bien n'avoir pris sa physionomie actuelle qu'au cours de la Protohistoire.

• Pour la **Préhistoire**, l'analyse effectuée par Ph. Hameau du matériel lithique livré par douze stations inédites sur la commune de La Motte n'a pas permis, dans certains cas, de préciser leur période d'occupation dans la Préhistoire récente. Cependant, une, et peut-être deux, appartiennent au Paléolithique, une autre au Néolithique ancien et cinq au Néolithique moyen.

• Pour les **périodes historiques**, il faut d'abord noter l'existence en plaine de sites de l'âge du Fer et le net développement des implantations à l'époque républicaine : cela est vrai dans les Maures dont la périphérie est alors équipée d'enceintes mais dont l'intérieur livre quelques habitats importants (2 ha) dont certains peuvent être en rapport avec des activités minières qui ont laissé des traces d'extraction indatables ; c'est également le cas dans la plaine où, entre Le Cannet et Le Muy notamment, la plupart des établissements ruraux gallo-romains livrent de la céramique modelée, de l'amphore italique et même de la campanienne A tardive.

• Pour le **Haut Empire**, les zones prospectées de façon systématique sur les communes de La Motte et du Muy laissent paraître de nettes différences avec d'autres régions comme le Lunellois ou le Tricastin : on ne trouve ici pratiquement pas d'épandages agricoles ; d'autre part, les sites les plus courants sont des établissements moyens (entre 1 et 2 ha), les petits sites restant rares. Ces derniers se trouvent davantage dans les Maures mais il y sont globalement plus rares que les sites pré-ou protohistoriques, sauf dans la zone la plus proche de Fréjus.

• Comme ailleurs, l'**Antiquité tardive** voit une raréfaction des points d'occupation. Mais c'est aux V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s. que disparaissent les derniers indices.

Au-delà, rien jusqu'au XVI<sup>e</sup> s., que ce soit en plaine ou dans les Maures, à moins qu'il faille admettre, ce qui est probable, que certains sites à *tegulae* se placent dans cet intervalle : ce pourrait être le cas des enclos révélés par des photographies aériennes à La Vernède et aux Tourres (Roquebrune). Mais il semble bien que le réseau de villages actuels masque les principales implantations médiévales, sauf dans de rares cas bien documentés comme le *castrum* de Marsens (Le Muy, San Luen), la motte de Palayson (Roquebrune) et peut-être le site de Vaucouleurs (Puget) révélé par les photographies aériennes.

---

**Travaux et recherches archéologiques de terrain**

<b>TOURVES, BRIGNOLES LA CELLE</b>
--

---

Prospection

**'Ada ACOVITSIOTI-HAMEAU**

Une campagne de prospections a été menée dans la plaine arrosée par le Carami, sur les territoires de Tourves et de Brignoles. Elle a permis de révéler sur le territoire tourvain une vingtaine de sites du Néolithique et du Chalcolithique, certains au débouché des gorges du Carami déjà connues pour leur occupation au Néolithique ancien Cardial, pour leurs abris peints au Chalcolithique et pour leurs grottes à usage sépulcral entre Néolithique final et Bronze ancien.

L'incendie de juillet 1991 qui a ravagé les bois de Brignoles et du Val nous a permis de prospector une zone restée jusque-là inaccessible. Si les structures rencontrées sont

surtout modernes (fours à chaux, charbonnières, termes communaux) nous avons tout de même repéré une petite cavité à usage sépulcral située en face de l'important abri peint des Eissartènes. Enfin, la nécessité d'un sauvetage urgent sur le site du Plan Saint-Jean à Brignoles nous a conduit à mener une prospection intensive dans un rayon de 1 km autour du site. Cette opération nous a permis d'évaluer l'extension de cet habitat du Chalcolithique et d'exprimer des occupations contemporaines.

Cette année nous nous sommes contentée de revoir les sites de l'âge du Fer et gallo-romains connus par la littérature et localisés sur ces communes.

<b>Activités du groupe de recherches sur l'Ouest varois</b>
---

---

Prospection-Inventaire

**Henri RIBOT**

L'équipe de recherche du Centre Archéologique du Var chargée de l'Ouest varois s'était donné en 1982 dix années pour faire l'inventaire des sites de cette région, effectuer des sondages, créer un fichier manuel puis informatisé et assurer les publications de ses travaux (cf. *N.I.L.P.A.C.A.*, 7, 1990, 153-154).

1991 est donc la dernière année où des recherches sont conduites sur le terrain, c'est aussi le moment des premières synthèses. Les lignes qui suivent reproduisent l'essentiel de ce qui a été accompli au cours de l'année écoulée.

■ **Prospections**

A La Cadière et au Castellet, dans la plaine des Paluns, suivi des tranchées ouvertes par la Société du Canal de Provence.

A Evenos, inventaire des sites touchés par un projet de zone d'aménagement concerté (Z.A.C.).

Prospections diverses menées sur les communes de l'Ouest varois à l'exception de La Seyne et des secteurs très urbanisés de Six-Fours.

Intervention sur les communes d'Ollioules et de Six-Fours après l'ouverture de pistes de lutte contre les incendies.



Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

Inventaire des édifices religieux (églises, chapelles et oratoires) de chaque commune.

Inventaire et classement des ex-voto de la chapelle du Beausset-Vieux (commune du Beausset).

Transfert sur PC du fichier informatisé de l'Ouest varois qui était jusque-là sur Honeywell-Bull ; de ce fait, intégration de nos données au fichier départemental.

■ **Préhistoire**

Surveillance permanente des grottes ornées du Croupatier (Ollioules) et des Gorges d'Ollioules (Evenos et Ollioules).

Reconnaissance d'un abri sous roche situé sur les flancs méridionaux du Gros Cerveau (commune de Sanary). Matériel de l'âge du Fer et gallo-romain, aménagement tardif en vanade.

Reconnaissance d'une grotte située à l'entrée des gorges d'Ollioules, en rive droite de la Reppe.

**Epoque romaine**

Suivi des travaux d'aménagement du site de La Pinède (*vicus* romain), propriété Estrayer.

**Moyen Age**

Reconnaissance des limites médiévales du Castellet, du Beausset et de La Cadière (charte de 1151).

Sondages au *castrum* médiéval du Beausset-Vieux (commune du Beausset) avec plan du site.

Sauvetage urgent au château d'Ollioules : fouille d'une cuisine du XIV<sup>e</sup> s. et plan de l'édifice.

Suivi des travaux de restauration de la chapelle de Saint-Côme (commune de La Cadière).

■ **Archéologie pré-Industrielle**

Fours à cade : publication du docteur Porte dans la revue *Alpes de Lumière* (n° 104). A l'heure qu'il est, 194 fours à cade répertoriés, soit 8 de plus qu'au moment du dépôt du manuscrit, auxquels s'ajoutent 10 autres fours disparus mais dont l'emplacement est repéré.

Inventaires assortis de plans et coupes des :

mines (fer, lignite, cuivre),  
carrières (calcaire, gypse, sable, gravier, argile, basalte),  
fours à chaux,  
fours à plâtre,  
fours de verriers,  
puits à glace,  
bories,  
cabanes de forestiers,  
bergeries (à arcades, à arcs, à piliers, à murs),  
vanades (enclos à moutons),  
grottes aménagées en bergeries,  
coumtadous (lieux où l'on comptait les moutons),  
cochonnières.

■ **Toponymie de l'Ouest varois**

Deux mille cinq cents toponymes composent le corpus. Ils sont répertoriés par commune sous leurs diverses écritures. Pour chacun, localisation la plus précise possible avec situation topographique. Un regroupement est fait à partir de ces données suivant les caractères suivants : eau, sol végétation, animaux, activités humaines, habitat, voies de communication, religion, anthroponymes, divers.

■ **Bibliographie**

Parallèlement à ces études, une bibliographie générale est disponible sur logiciel.

Enfin, nous recueillons le maximum de témoignages écrits et oraux qui complètent précieusement les ouvrages et manuscrits déjà enregistrés.

Ont aidé à cette rédaction : H. BARGE-MAHIEU, R. BROECKER, G. DELATTRE, J. JOUBERT, L. PORTE, C. RIBOT-WEROTTE, P. SALICETI, J.-M. THEVENY.

## CAVALAIRE, LA CROIX-VALMER

## Plaine de Pardigon

## Prospection et sondages

Pascal LECACHEUR \*

La Société Pierre et Vacances a acquis un vaste terrain en bordure de la Méditerranée dans le but d'aménager un golf et de construire des ensembles immobiliers. Ce projet couvrant 96 ha bouleverse la topographie de ce secteur, entraînant un certain nombre de destructions de sites archéologiques.

En fonction des recherches déjà effectuées depuis 1983, il est apparu nécessaire d'organiser une campagne de sondages sur l'ensemble des terrains et de fouiller certains sites afin de compléter la connaissance de la baie de Cavalaire.

L'existence de vestiges antiques dans la plaine de Pardigon était déjà mentionnée dans la *Forma Orbis Romani* : stations préhistoriques, sites et sépultures gallo-romains.

De 1983 à 1986, une fouille de sauvetage programmé et trois campagnes de recherches mirent au jour deux *villae* romaines et un petit bâtiment rural (cf. A.S.S.N.A.T.V. 1983).

Durant les 4 mois d'investigations sur toute la Z.A.C. de Pardigon, 325 sondages ont été effectués au moyen d'une pelle mécanique, tant dans la plaine que sur les coteaux avoisinants. Plusieurs sondages ont livré des fragments de céramique de diverses époques, qui sont autant de preuves de l'occupation humaine dans la plaine.

L'essentiel de ce matériel se compose de céramique atypique ne pouvant être classée dans une période chronologique précise. Toutefois certains tessons sont datables de :

- l'âge du Bronze final : fragment d'une urne à col droit avec une anse et tétons proéminents surmontés d'arceaux ;
- l'âge du Fer ? : bord d'urne de modelée ;
- l'époque gallo-romaine (I et II<sup>e</sup> s.) : amphore gauloise 5, amphore Dressel 20 D, amphore Dressel 2/4, cruche à pâte claire, modelée Bérato 16.

■ *Pardigon 4*

Les murs dégagés et le matériel recueilli ont permis de dater l'occupation de la fin du I<sup>er</sup> s. et du II<sup>e</sup> s. de n. è. Les vestiges, implantés sur les premières pentes de la colline, n'ont pas révélé une stratigraphie importante. Un seul corps de bâtiment est apparu, de dimensions modestes (9,50 m de long sur 4 m de large environ). Son plan suggère un édifice lié à l'élevage, peut-être une bergerie dotée sur la face nord d'un auvent (?).

■ *Sondage 194*

C'est au nord-ouest immédiat de la *villa* de Pardigon 3, sur la commune de Cavalaire, que sont apparus des vestiges antiques gallo-romains. L'ensemble du matériel est datable de la fin du II<sup>e</sup> s. Seules l'apparence sommaire des constructions et la proximité de la *villa* de Pardigon 1/3 permettent de penser à des installations de type agricole, qui devaient être des dépendances de cette *villa*.

■ *Résultats de la campagne de prospection/sondages*

La campagne de prospection/sondages sur la Z.A.C. de Pardigon a permis de compléter de façon très systématique la connaissance historique d'une micro-région tant sur le plan de l'évolution de l'habitat que de l'environnement, aux époques préhistoriques et antiques : l'essentiel de la plaine était consacrée aux cultures, l'habitat n'ayant occupé la zone côtière qu'à l'époque romaine.

Auparavant les habitants cultivaient la plaine, mais résidaient dans les hauteurs : la Carrade à l'âge du Bronze moyen et final et le Montjean à l'âge du Fer. La fin de l'âge du Fer reste une période mal connue.

L'action militaire romaine contre la piraterie, lors de la conquête de 123-121 av. J.-C., puis lors de la révolte de fédération des *Salluvii* en 90, suffit-elle à expliquer un abandon de la zone côtière par les indigènes ? Cette

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

zone pourrait être restée relativement peu occupée, sauf peut-être en ce qui concerne le port hellénistique d'*Heraclea Caccabaria* jusqu'à la déduction de la colonie de Fréjus vers 30 av. J.-C. La villa de Pardigon 2 pourrait avoir été fondée lors de cette opération de distribution de terres. La mise en valeur de la plaine ne se fit que progressivement.

Il faut attendre la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. pour voir une exploitation totale des ressources agricoles : larges plantations de vignes dont la production était

exportée. Les deux sites fouillés lors de cette année apparaissent comme des dépendances des deux villae (Pardigon 2 et Pardigon 1/3) déjà connues : Pardigon 4, petit bâtiment rural (peut-être une bergerie), et le sondage 194, série de structures sans cohésion évidente qui ne permettent pas d'en donner la nature.

\* CAV Toulon.

Equipe de fouille : J.-M. ESTERELLAS, P. LÉCACHEUR, A.-M. LEDOUX, G. RENZI.

MONS,  
LA ROCHE-ESCLAPON

Prospection

Stéphane FULCONIS

Le terroir d'Esclapon est un petit plateau en rive droite du Fil, au nord-ouest de Mons. Il est formé de la forêt d'Esclapon qui en occupe la majeure partie au nord et au centre, et de la plaine du Villars au sud. Cet ensemble, grossièrement triangulaire, est limité à l'ouest et au sud par une chaîne de sommets tandis qu'une pente abrupte le borde à l'est. Il culmine à une altitude moyenne de 1 000 m et est essentiellement formé par un terrain karstique contenant quelques dépressions cultivables : plaine du Villars au sud, Bas et Haut Esclapon au nord. Ce terroir est peu étendu : 2 km de base est-ouest pour 3 km de côté nord-sud. Deux points de passage permettent la communication : un à la pointe nord, vers la plaine de Séranon et le Haut Var, l'autre au sud (col de Saint-Marcellin) vers la plaine de Fayence. Deux enceintes protohistoriques dominent le col sud (Faou de Saint-Marcellin nord et sud). Une autre enceinte est située en bordure sud de la plaine du Villars (enceinte du Villars) tandis que l'accès nord est dominé par le site d'Esclapon (habitat médiéval ruiné). L'extrémité sud de cet ensemble (plaine du Villars) est dans l'emprise du camp militaire de Canjuers

Quatre cavités sépulcrales ont été découvertes sur ce terroir :

• **La grotte d'Esclapon** (Mons), à la pointe nord du triangle, en bordure des pentes est. La salle d'entrée, terreuse, présente des traces de fouilles anciennes. Les restes caillouteux qui lui font suite ont donné un tesson lissé et un fragment de frontal humain (cote -6m.) en 1989.

• **L'aven du Verdillon 1 ou aven du Cerf** (La Roque-Esclapon), situé au centre du terroir, dans la forêt d'Esclapon. Il a été découvert en 1956 par le club Martel de Nice qui y avait trouvé de la faune (ramure de cerf), des ossements humains et deux anneaux en fer de 4 cm de diamètre. Ce matériel a été ramassé dans une galerie, à la base du puits d'entrée profond de 12 m. Un fragment de fémur humain a encore été ramassé en 1989 dans la galerie, en surface de l'éboulis. Les anneaux (bracelets ?) indiquent une utilisation de l'aven pendant l'âge du Fer.

• **L'aven du Verdillon 2** (La Roque-Esclapon), situé à proximité du précédent dans la forêt d'Esclapon. Un puits de 7 m est suivi d'une galerie en pente au sol de gros éboulis très instable. Un tibia et un fémur humains ont été ramassés dans la galerie en 1989. Une faune abondante (cervidés) se trouve à la base du puits d'accès.

• **L'aven du Villars 1 ou trou des Cornelles** (Mons) s'ouvre en limite sud-est de la plaine du Villars, en bordure

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

re sud du terroir, dans le camp de Canjuers. Il forme une fissure spectaculaire dans le lapiaz, longue de 20 m et large de 5. Un puits de 30 m est suivi d'une descente sur éboulis menant à -40 m. Là, une chatière dans la paroi nord donne accès à une vaste salle au sol d'éboulis en forte pente descendant vers -50 m. Cette salle contient une faune abondante : bovidés (crânes entiers), cervidés, canidés pour l'essentiel. Elle a également donné en 1990 des ossements humains (2 fragments de crâne, 1 bassin, 1 fémur, 3 tibias et 1 phalange) associés à un fragment de *tegula*. A -40 m, en surface de l'éboulis précédant la chatière, se trouvent de nombreux ossements d'équidés, dont quelques crânes, tandis que plus haut, le reste de l'éboulis jusqu'à -30 m est occupé par un dépôt moderne où sont visibles des squelettes d'ovins et de canidés en connexion, associés à des machines à laver, roues de voitures, sacs poubelles et autres débris de notre fin de XX<sup>e</sup> s. Le fragment de *tegula* dans la salle indique une utilisation à l'époque romaine.

Il est intéressant de constater que l'aven du Villars 2, situé 20 m au sud, bien que moins profond (puits de 19 m et petite salle) n'a pas donné de matériel archéolo-

gique mais seulement un peu de faune. Les vastes proportions de l'aven du Villars 1 semblent avoir déterminé le choix de ses utilisateurs.

Bien que toutes ces cavités ne soient pas datables, elles nous fournissent quelques éléments intéressants. Leur nombre est assez élevé pour la surface considérée. Leur utilisation, ou plutôt la fin de leur utilisation ne semble pas être contemporaine. La grotte d'Esclapon et le Verdillon 1 ont été abandonnés avant que le Villars 1 n'ait été, soit utilisé, soit abandonné à son tour (dans l'hypothèse où cet aven était déjà utilisé avant l'époque romaine). Ceci indiquerait un changement des habitudes funéraires ou un changement de population. Enfin la présence de tegulae dans le Villars 1, alors qu'aucun site romain de surface n'a été rencontré sur ce terroir, est à noter. Elle semble aussi prouver la coexistence de deux mondes : si elles utilisent les matériaux des conquérants romains, les populations de la zone montagneuse conservent encore (pour combien de temps ?) les rites funéraires et les mœurs de l'âge du Fer.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

**AUTORISATIONS DELIVREES EN 1991  
DANS LE DEPARTEMENT DU VAUCLUSE**

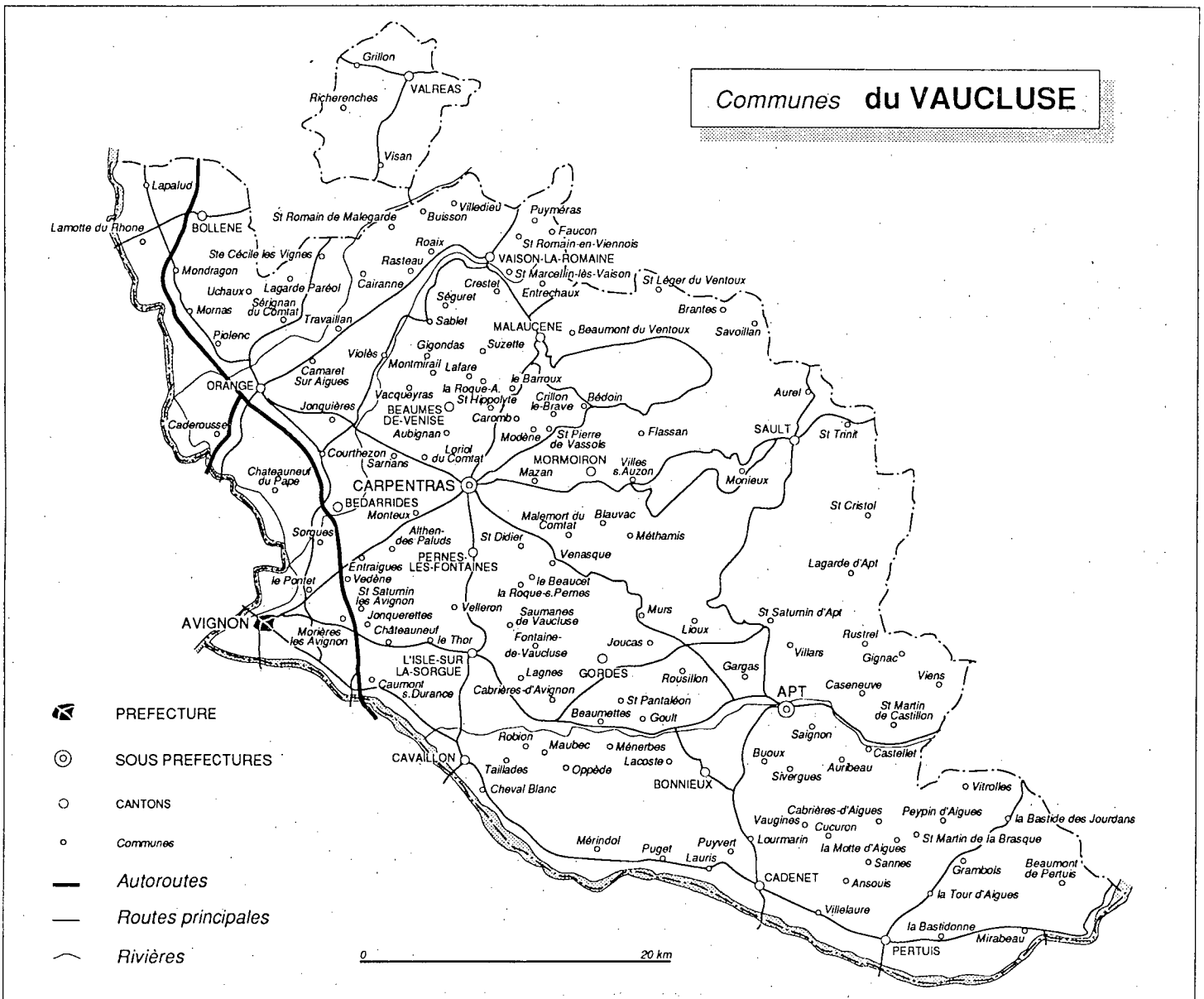
1	APT	BOULEVARD NATIONAL BOULEVARD NATIONAL CHEMIN SAINT-MASSIA RHI CHEVALIER AUDE RUE DU DOCTEUR VALLON	AH AH AH AH AH	S S S S S	BORGARD Philippe MAURIN Michel BORGARD Philippe SILLANO Bernard BORGARD Philippe
2	AVIGNON	NOTRE-DAME DES DOMS RUE BANCASSE 30-32 RUE CARRETERIE RUE PHILONARDE ORATOIRE	AH AH AH AH AH	S S SU S SP	VECCHIONE Muriel BLAISON Jean-Luc CARRU Dominique SILLANO Bernard BOIRON Roger
3	BASTIDE (LA)	LE DEROC	AH	S	BORGARD Philippe
4	BEAUMONT	COMMUNE	APAH	P	CHEMIN René
5	BONNIEUX	COMBETTE	AP	FP	TEXIER Pierre-Jean
6	CADENET	CHATEAU	AH	SU	SILLANO Bernard
7	CARPENTRAS	BAUDELLI CASTELLAS OUEST JARDINS DU LAVOIR LYCEE VICTOR HUGO CARPENTRAS NORD CARPENTRAS NORD/EST/OUEST CARPENTRAS NORD/EST/OUEST	AH AH AH AH APAH APAH APAH	SU SU S S P P P	GONZALEZ Michel GONZALEZ Michel SILLANO Bernard WILLIAMSON David BORGARD Philippe GONZALEZ Michel GURBIEL Gilles
8	CAUMONT-	CLOS DE SERRE	AH	SU	MOURARET Jacques
9	CAVAILLON	COLLINE SAINT-JACQUES ECOLE JEAN MOULIN IMPASSE CALMETTE GARE PARKING PAUL GAUTHIER PROPRIETE GIRARD BLANC RUE PAUL-BERT	AH AH AH AH AH AH AH	S S SP S S S SU	BORGARD Philippe BORGARD Philippe CHEDRU Brigitte SILLANO Bernard CHEDRU Brigitte BLANC Olivier KEYSER Olivier
10	COURTHEZON	BARATIN	AP	SP	SENEPART Ingrid
11	GORDES	DENANTE	AH	S	BOUVIER Michel
12	GRAMBOIS	L'ENCLOS SAINT-CHRISTOPHE	AH AH	SU S	CHEMIN René BORGARD Philippe
13	JOUCAS	LES DAUNIS MINCHON	AH AH	S S	BELLET Michel-Edouard BELLET Michel-Edouard
14	LIoux	RUISSEAU MAUGRAS	AP	S	BLAISON Jean-Luc
15	MENERBES	SAINT-ESTEVE	AH	SP	CARTRON Isabelle
16	MERINDOL	CHATEAU	AH	S	HURTAUT Philippe
17	METHAMIS	CHATEAU D'AMOURIER	AH	S	MAILLOUX Yvon
18	MIRABEAU	COMMUNE	APAH	P	CHEMIN René
19	MURS	BERIGOULE	AP	FP	JAUBERT Jacques ...../.....

VAUCLUSE  
**PROVENCE - ALPES - COTE - D'AZUR**

**BILAN  
 SCIENTIFIQUE**

Travaux et recherches archéologiques de terrain

**1 9 9 1**



VAUCLUSE

## PROVENCE - ALPES - COTE - D'AZUR

BILAN  
SCIENTIFIQUE

## Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

20	ORANGE	JONQUIER SUD LE BARON RHI DE L'HOPITAL RUE CONTRESCARPE 9	AH AH AH AH	S S SP S	BELLET Michel-Edouard MIGNON Jean-Marc BELLET Michel-Edouard BELLET Michel-Edouard
21	PERNES LES	LABOURAGE CANET LABOURAGE RUE DE LAJUIVERIE 23	AH AH AH	S SU S	BUISSON-CATIL Jacques MEFFRE Joël-Claude LAGRUE Jean-Philippe
22	ROUSSILLON	CHANTE-GRILLET GARELLES PIED D'ARMES PIED D'ARMES TRABAIL	AP AP AP AP AH	S S S S S	BLAISON Jean-Luc BLAISON Jean-Luc BLAISON Jean-Luc BUISSON-CATIL Jacques BELLET Michel-Edouard
23	SAIGNON	CARLET	AH	S	BLANC Olivier
24	SAINT-SATURNIN	VIEUX VILLAGE	AH	S	BLANC Olivier-Claude
25	SARRIANS	PIE CARD/BOILEAU	AP	FP	MAHIEU Eric
26	SAULT	LES FOURCHES LES FOURCHES	AP AP	S SU	BUISSON-CATIL Jacques BUISSON-CATIL Jacques SAUZADE Gérard
27	SERIGNAN	MAISON DE DIANE	AH	S	LEBOURG Frédérique
28	TOUR D'AIGUES	COMMUNE	APAH	P	CHEMIN René
29	UCHAUX	CHAPELLE SAINT-MICHEL	AH	S	BELLAMY Peter
30	VAISON-	CAVE COOPERATIVE COLLEGE JOSEPH D'ARBAUD LA BOUISSANE LA BUISSERETTE LE GRAND BARSAN LES ARTS 2 LUSSEOU PLACE DU 11 NOVEMBRE RESIDENCE LES OLIVIERS VILLA DU PAON	AH AH APAH AH AH AH AH AH AH AH AH	S S P S S S S S SU S S	BLAISON Jean-Luc MIGNON Jean-marc MEFFRE Joël-Claude MEFFRE Joël-Claude BELLET Michel-Edouard BELLET Michel-Edouard MIGNON Jean-Marc MEFFRE Joël-Claude BLAISON Jean-Luc KISCH Yves de
	DEPARTEMENT			PA	HUSSY Christian

## AVIGNON

## L'Oratoire

N° 84 007 035 AH

Sauvetage programmé

R. BOIRON, G. BERARD, O. KEYSER, Fr. PAONE, S. ZYLAWJ

Les sondages de reconnaissance effectués à la demande du Service Régional de l'Archéologie par M. Bonifay, C. Landuré, B. Sillano, en octobre, mars et juin 1990, en prévision de la construction d'un parc de stationnement sur le site de l'Oratoire avaient révélé la présence de niveaux d'occupation du Moyen Age .

Une fouille de sauvetage programmé fut entreprise par le Service Régional de l'Archéologie du mois de mars au mois de novembre 1991, sur une superficie de 5 000 m<sup>2</sup> environ. Le financement en a été assuré dans sa quasi-totalité par la Société d'Équipement du Département de Vaucluse.

Le terrain se situe à l'ouest de la ville médiévale, non loin du Rhône, à l'extérieur de l'enceinte des XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s., en un endroit que l'on nommait "le bourg de l'Estel". L'intérêt de la fouille a surtout résidé en la découverte d'une livrée cardinale, d'habitats et de voirie médiévaux, ainsi que d'un important dépotoir qui contenait des ratés de cuisson de céramique.

L'ensemble du terrain a été fouillé en aire ouverte et divisé en différentes zones dont le découpage a été fait artificiellement, mais qui se sont avérées correspondre à une réalité topographique (fig. 50).

■ **Zone I**

D'une superficie de 250 m<sup>2</sup>, elle est comprise entre le passage de l'Oratoire au sud, la zone II au nord, l'hôtel d'Armand à l'ouest et des maisons en élévation à l'est.

La fouille nous a révélé la présence de trois maisons, dont les murs étaient bâtis en pierre ou en torchis. Il semblerait qu'elles s'organisaient de part et d'autre d'un passage qu'il faut restituer dans le prolongement du passage Cocher. Leur agencement est difficile à interpréter, en effet celles-ci se prolongent dans la partie est du terrain sous des bâtiments encore en élévation. Cependant la stratigraphie importante nous permet de suivre finement leur évolution durant tout le XIV<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> s., jusqu'à l'implantation au XVI<sup>e</sup> s. d'un atelier de bronzier,

dont la présence nous est révélée par un four, des creusets, des déchets de bronze et une fosse qui contenait des petits éléments de moules.

■ **Zone II**

Elle est limitée au nord par la rue du Mail, au sud par des immeubles, à l'ouest par la zone III et à l'est par le bâti qui borde la rue Joseph-Vernet où nous nous attendions éventuellement à rencontrer le rempart du XIII<sup>e</sup> s., mais ce ne fut pas le cas. En revanche nous avons mis en évidence une impasse, de 2 m de large, qui butait, à l'ouest, contre le mur de clôture de la livrée. Cette rue parallèle à la rue du Mail était bordée de part et d'autre par des maisons dont les façades étaient bâties suivant la technique du colombage ou clayonnage, il n'en subsistait que les pierres ayant servi à supporter les poteaux de bois ainsi que les piliers de pierre maçonnés. Les pièces de ces maisons sont de dimension réduite : 10 à 15 m<sup>2</sup>, les cloisons internes avaient été faites à l'aide de matériaux légers, bois, argile, torchis ce qui rend leurs traces difficilement décelables à la fouille. Les sols étaient constitués de différentes recharges de terre battue ou d'argile. La plupart des pièces comportaient un foyer, le plus souvent disposé contre un mur (foyers de forme rectangulaire ou ovoïde) ou un angle de murs (en quart-de-rond) et construit à l'aide de fragments de tuiles posées de chant et bordées de pierres calcaires.

■ **Zone III**

Elle correspondait au jardin de l'hôtel d'Armand. Elle était limitée au nord par la rue du Mail, à l'est par la zone II, à l'ouest par la rue des Remparts-de-l'Oule et au sud par la rue de l'Oratoire et le bâti du XVIII<sup>e</sup> s. Lors de la fouille nous sont apparues des structures bâties, d'une architecture de très bonne qualité, en grand appareil de pierres calcaires, qui s'appuyaient sur des piliers maçonnés. La récupération massive des matériaux de construction nous privait des informations nécessaires pour interpréter ces éléments.



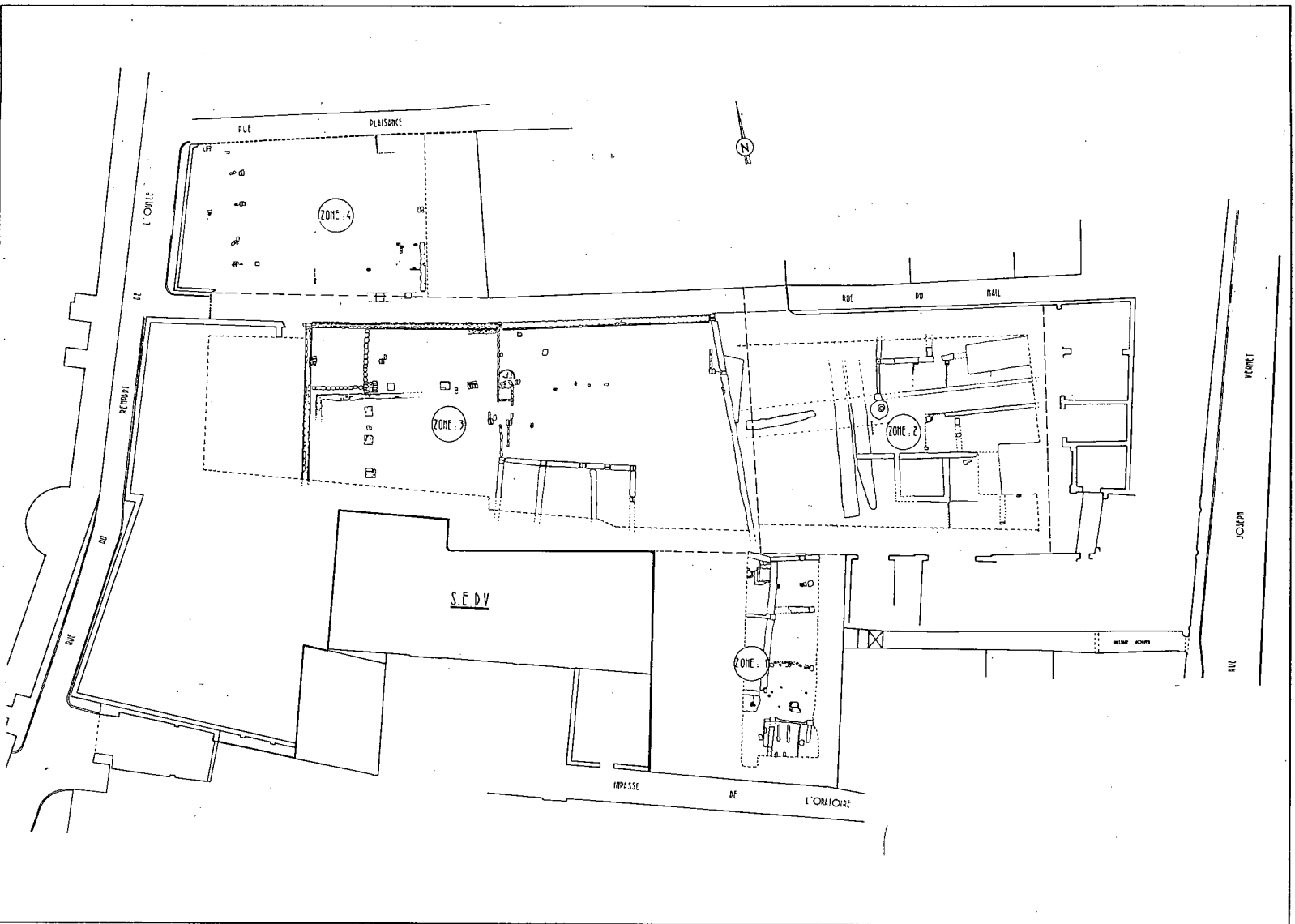


fig. 50 AVIGNON, Parc de stationnement de l'Oratoire. Relevé des structures mises au jour.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

Les archives, étudiées par Mme Hayez, nous apprennent l'existence à partir de 1332, d'une livrée cardinalice, séparée de l'établissement des Dominicains, au sud, par une rue (passage de l'Oratoire). Il y est fait mention d'une tour qui fait encore partie du paysage urbain à la fin du XVI<sup>e</sup> s. (plan de 1578). Des échanges de courriers entre le cardinal Guy de Boulogne et le pape Urbain V nous laissent entrevoir que cette livrée se poursuivait au-delà du rempart qui allait être mis en place à partir de 1368. L'étude des textes, l'iconographie et les données de fouille, nous permettent de la restituer à l'emplacement de la zone III.

Dans l'angle nord-est de la zone, une fosse de forme circulaire avait servi de dépotoir. Elle contenait un matériel céramique constitué de ratés de cuisson. Ce matériel n'avait pas jusqu'à présent été identifié sur d'autres sites. Il s'agit de céramiques, assiettes à marli, bols, cruches et dourques, réalisées en pâte calcaire et recouvertes d'un vernis plombifère, ou d'un émail stannifère. Le plus souvent monochromes certains vases émaillés présentent des décors constitués de taches de cuivre et de manganèse auxquelles s'ajoutent des incisions. Ce matériel, actuellement en cours d'étude se place probablement dans le courant du XVI<sup>e</sup> s. La fouille n'a pas permis de recueillir d'autres traces d'un éventuel atelier de potier.

■ **Zone IV**

Elle est située entre la rue de Plaisance au nord, la rue du Mail au sud et la rue des Remparts-de-l'Oule à l'ouest. Cet espace semble durant le XIV<sup>e</sup> s. avoir été fréquemment inondé, en effet les niveaux archéologiques sont le plus souvent constitués de couches d'occupations que viennent recouvrir des limons et des petits galets déposés par les crues. Il n'est pas rare de retrouver les bases de pierres, seuls vestiges encore conservés des structures bâties, complètement renversées. La présence de foyers, de tas de cendre, (dont certain de près de 1 m de haut), de scories de fer et de nombreux petits creusets (l'un d'entre eux contient encore des gouttes d'or), nous laissent supposer que nous sommes en présence d'un espace artisanal. L'un de ces bâtiments était peut-être l'atelier d'un orfèvre.

**Zone V**

Si l'on en croit le plan de 1578, la rue du Mail existe depuis au moins la fin du XVI<sup>e</sup> s., mais rien jusqu'à pré-

sent ne nous indiquait à partir de quelle période elle apparaissait dans la topographie. Sa fouille nous a permis de mettre en évidence une succession de chaussées, de natures très diverses, qui s'échelonnaient du XIV<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> s.

C'est ainsi qu'au XIV<sup>e</sup> s., nous pouvons y apercevoir une chaussée de 2,50 m de large, entièrement caladée et bordée au sud par un large caniveau de très bonne facture, qui permettait l'écoulement des eaux en direction du Rhône. A la fin du XVI<sup>e</sup> s., elle est élargie de 0,60 m et la chaussée n'est plus alors constituée que de terre et de plaques de chaux. Il faudra attendre le XVIII<sup>e</sup> s. pour que de nouveau, elle soit caladée.

■ **Conclusion**

Alors que l'étude des données de fouille est loin d'être achevée, nous pouvons dresser un premier bilan de ces sept mois de chantier et constater l'intérêt de celui-ci pour l'étude de la topographie avignonnaise des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.

Avant la création du nouveau rempart, en 1368, ce terrain est occupé par des maisons et des ateliers installés hors les murs.

C'est également à l'extérieur de l'enceinte que nous pouvons replacer une livrée cardinalice, ce qui n'est pas courant, les livrées déjà connues étant établies intra-muros.

Dès lors se met en place un système de voirie implanté perpendiculairement au rempart du XIII<sup>e</sup> s. et constitué de rues (du Mail et de l'Oratoire) entre lesquelles s'insèrent des impasses qui permettent la desserte des maisons.

La fouille complète l'étude architecturale des maisons médiévales avignonnaises déjà entreprise lors des fouilles de la rue Carreterie par D. Carru (S.A.C.G. de Vaucluse) que nous tenons à remercier pour tous les renseignements qu'il nous a communiqués.

Equipe de fouille : P. AUDOUARD, C. BARBIER, S. BARBIER, C. BENEDETTI, G. BERARD, R. BOIRON, B. BOUALAM, N. BOUALAM, M. BRUNO, D. CARAZE, L. CHARRIERE, N. CHRETIEN, C. DURAND, R. GADAY, A. GIBELIN, F. GUYONNET, O. KEYSER, C. LANDURE, L. LEFEVRE-GONZALEZ, F. LOUCHARD, C. MATHIEU, J.P. MORETTI, M. CHIDEK, R. ORTIZ-VIDAL, F. PAONE, P. REYNAUD, S. ROMAN, N. SCHERRER, R. THIEBAUX, B. THUILLIER, S. ZYLAW.

## Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

## BONNIEUX

La Combette

N° 84 020 005 AP

Fouille programmée pluri-annuelle

Pierre-Jean TEXIER \*

**Circonstances de la découverte**

Le site moustérien du pont de La Combette a été découvert en 1973 par M. Livache et J. Brochier à l'occasion d'une étude géologique des dépôts quaternaires du Luberon.

Les fouilles ont débuté en 1986 sous la direction d'A. Tavoso et ont repris sous la direction de P.-J. Texier \* en 1989 avec la collaboration scientifique de : B. Blackwell, J.-E. Brochier, J.-Ph. Brugal, C. Lemorini, Fr. Magnin, M. Reduron, S. Thiebault, H. Valadas, D. Williamson et L. Wilson. Elles sont financées conjointement par le Ministère de la Culture et de la Communication et le Conseil Général du département du Vaucluse (Service de l'Archéologie).

**Situation géographique**

Au cœur de la montagne du Luberon, à 3 km au sud-est de Bonnieux, à 8 km d'Apt, l'abri du pont de La Combette (327 m) n'est qu'à quelques centaines de mètres des gorges de l'Aiguebrun qui incisent en cluse le massif du Luberon. Il se trouve plus précisément au débouché d'un petit vallon, tributaire de celui de La Combette, lui-même affluent de l'Aiguebrun au niveau de la Combe de Bonnieux, et à 5 km seulement de la Baume des Peyrards.

**Géologie locale et origine de la matière première**

Dans le vallon de La Combette, de puissantes formations molassiques gris-verdâtre du burdigalien à stratifications entrecroisées, reposent sur un oligocène indéterminé, caractérisé par une alternance de petits niveaux calcaires et d'argiles blanches dans lequel est creusé l'abri.

La transgression marine burdigalienne sur les marnes lacustres oligocènes se matérialise à la base de la formation transgressive, par des lits de galets à patine verte

qui livrent souvent des nodules siliceux dont l'origine est aisément reconnaissable grâce à la forte coloration verdâtre (glauconie) de leur cortex.

Rares localement, les formations siliceuses sont exceptionnellement nombreuses un peu plus au nord, de Veaux-Malaucène jusqu'au pays de Sault ou les formations d'âge barrémien-bédoulien de faciès urgonien, exposent de manière intermittente leurs très riches horizons à silex.

Le cénomanien inférieur, notamment entre Bonnieux et Apt, expose à son sommet, en association avec des sables bariolés aux couleurs éclatantes, un conglomérat dans lequel sont repris de très nombreux blocs et fragments de silex de couleur et de grain très variable. Il est fort possible que cette formation soit à l'origine d'une grande partie de la matière première importée sur le site de La Combette.

**■ Stratigraphie**

Dès 1986, A. Tavoso reconnaît à La Combette quatre ensembles lithostratigraphiques correspondant à la succession d'au moins deux phases périglaciaires séparées par une période d'altération : à une terrasse alluviale couronnées par un discret niveau d'altération, succède un puissant dépôt de limons. Ces derniers ont été subdivisés en trois ensembles : limons inférieurs au sommet desquels a été découvert cette année un véritable sol d'habitat moustérien, limons moyens lités stériles, limons supérieurs dans lesquels ont été reconnus trois niveaux archéologiques attribués à un Moustérien-Charentien de type Quina.

**■ Sédimentologie**

La partie supérieure de la séquence limoneuse est caractérisée par le passage d'une sédimentation de type ruisselé à une sédimentation dans laquelle les phénomènes éoliens deviennent prépondérants. Conséquence

\* ERA 28 du CRA, CR au CNRS.

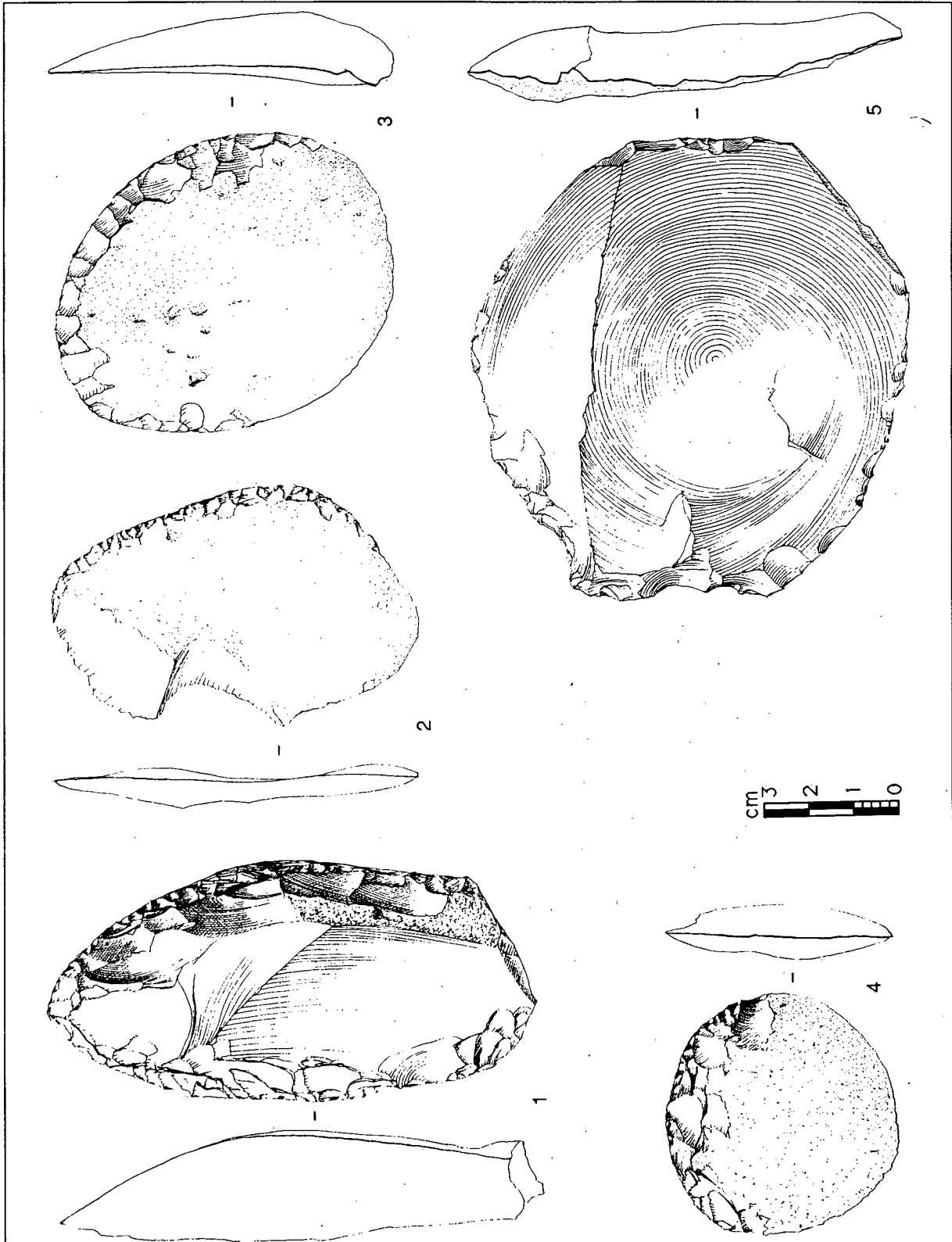


fig. 51 BONNIEUX, La Combette. N° 1, 4 et 5 : outillage retouché sur supports non débités (cupules de gel) ; n° 2 et 3 : racloirs sur éclats corticaux.

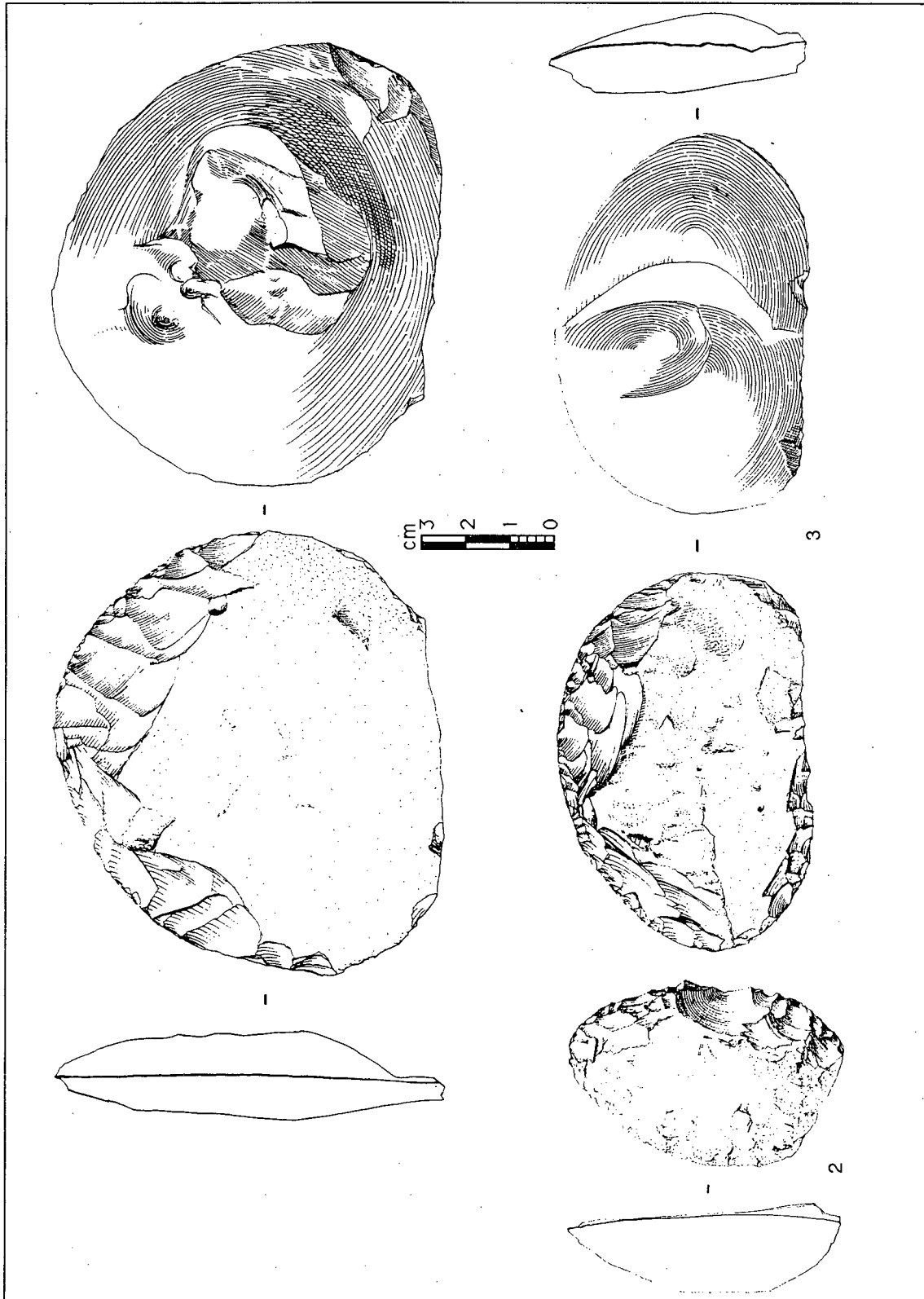


fig.52 BONNIEUX, La Combette. N° 1 et 3 : outillage retouché sur supports non débités (cupules de gel) ; n° 2 : racloir sur éclat cortical.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

de la bioturbation ou d'une fréquentation courte mais répétée, les niveaux d'occupation n'y apparaissent jamais clairement.

■ **La faune**

La malacofaune témoigne d'une sédimentation dans un environnement très ouvert et sous un climat froid ce qui est confirmé par les faunes de mammifères.

Peu d'espèces (cheval, bouquetin et loup), représentées par peu d'individus, caractérisent l'assemblage osseux des limons supérieurs, par ailleurs bien conservé. Les os sont très fracturés, souvent brûlés et portent fréquemment des traces d'impact et de décarnisation. Les os des membres sont quasi absents tandis que l'on retrouve à trois reprises, cinq vertèbres cervicales de cheval en connexion, ce qui semble indiquer une action importante sur les carcasses. L'assemblage osseux résulte d'activités de chasse ponctuelles, intra-saisonnnières et reflète l'environnement immédiat de l'abri.

■ **Caractéristiques techno-typologiques communes des ensembles lithiques des limons supérieurs**

Plutôt que de privilégier un mode unique de production, il semble que les petits groupes mobiles de chasseurs qui ont fréquenté le site, ont produit ou sélectionné au gré de leurs déplacements, un certain nombre de supports dont les méthodes d'obtention importaient peu mais concouraient vers la recherche d'une morphologie bien particulière : deux surfaces convexes dont l'intersection permet d'obtenir un tranchant long, très arqué, à l'angulation efficace et obtenu notamment par :

- débitage Levallois récurrent centripète ;
- débitage ou sélection de supports de type Kombewa (éclat-nucléus) ;
- débitage ou sélection d'éclats corticaux (fig. 51, n° 2 et 3 ; fig. 52, n° 2) ;
- sélection de très grands éclats de gel (fig. 51, n° 1, 4 et 5 ; fig. 52, n° 1 et 3) ;
- façonnage bifacial de plaquettes minces.

Cet assemblage n'est pas le fait de tailleurs de faible niveau, mais est la conséquence de prises d'options délibérées comme par exemple :

- l'obtention facile et rapide de supports de grande taille ;
- le transport d'un équipement prêt à l'emploi, parfaitement approprié aux tâches qui lui sont dévolues (cf. analyse fonctionnelle).

– la grande longévité des outils assurée par la morphologie et les dimensions des supports (potentiel de réaffûtage maximum) ;

Des éclats de façonnage et de retouche, relativement peu nombreux, indiquent que l'on a aménagé ou repris sur place un petit nombre de bords d'outils.

Les grands éclats (> 3 cm) et les outils retouchés (80-essentiellement représentés par des racloirs simples, latéraux-62 ou transversaux-15) sont en proportions sensiblement équivalentes. Par ailleurs, l'analyse tracéologique a montré qu'un bon pourcentage des grands éclats avait conservé les traces d'une utilisation, ce qui montre bien qu'ils ne sont pas présents dans le site en tant que restes de taille mais qu'ils y ont certainement été introduits avec un destin fonctionnel.

Les activités suggérées par l'analyse tracéologique sont notamment liées au traitement complet, sur place, de carcasses et de peaux. Plusieurs essences de bois à différents états (frais, humide, sec) ont également été abondamment travaillées. Des indices d'emmanchement ont été mis en évidence à plusieurs reprises aussi bien sur des éclats non retouchés que sur des racloirs.

■ **Structure et sol d'habitat**

Inconnu dans la partie la plus occidentale du gisement, mais décelé par A. Tavoso dès 1987, la mise au jour d'un sol d'habitat moustérien (fig. 53) est le fait majeur de la campagne de fouilles 1991. Il se matérialise au sommet des limons inférieurs par des dalles de molasse en position sub-horizontale, de nombreux vestiges lithiques (éclats et outils retouchés) et osseux (très fragmentés), brûlés ou non, et une structure de combustion particulièrement bien délimitée (pierres brûlées et sole fortement rubéfiée). Actuellement décapé sur une douzaine de mètres carrés, il semble encore pouvoir être suivi sur une surface équivalente.

Des sables non brûlés, des silex et des sables brûlés, sont actuellement en cours de datation (thermoluminescence et E.S.R.).

Avec le gisement de La Combette, nous sommes loin de l'habituel palimpseste moustérien dont la lecture anthropologique est souvent difficile. Paradoxalement, la relative pauvreté matérielle du site permettra d'en préciser la fonction avec beaucoup plus d'acuité dans un contexte régional où les sites sont nombreux (Abri des Peyrards, Bérigoule, Bau de l'Aubesier, Les Briquets) mais dont la complémentarité et l'organisation en systèmes restent encore à définir.

La question se posera alors de déterminer si les assemblages charentais de La Combette sont étroitement liés

à un mode de fonctionnement particulier du site et dans une moindre mesure, à un héritage culturel.

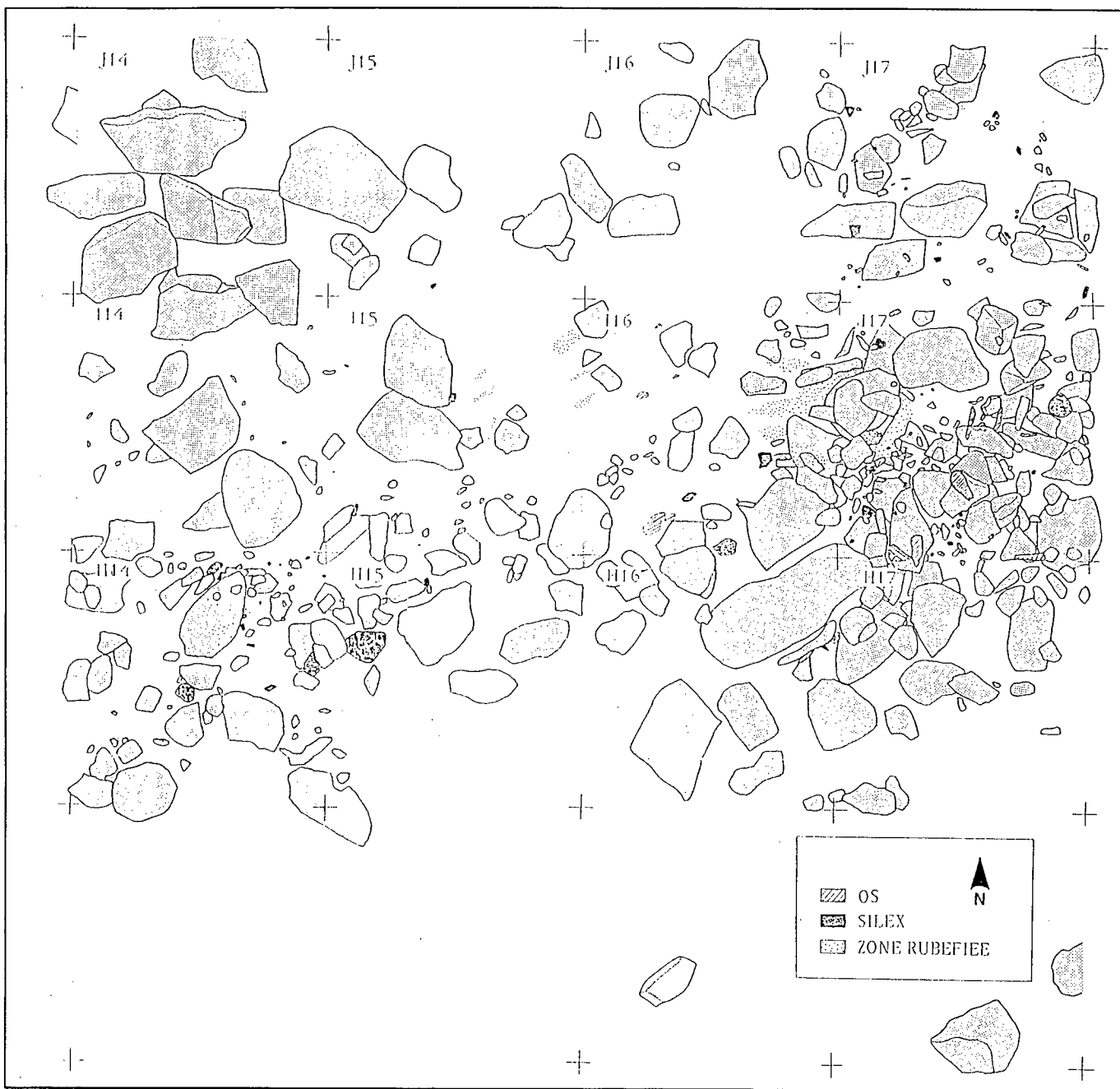


fig. 53 BONNIEUX, La Combette. Plan de décapage du sommet des limons inférieurs (niveau "D"). Sol d'habitat et structure de combustion.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

**CARPENTRAS**

Les Jardins du lavoir

N° 84 031 014 AH

Sondage

**Bernard SILLANO**

Il s'agit d'une expertise archéologique rapide (une semaine) avant la construction d'un immeuble d'habitation fondé sur pieux.

Le site, situé le long de la rue d'Allemand, est sur une ligne de crête qui domine la ville et doit son nom à un lavoir moderne alimenté par l'aqueduc. L'aménagement en terrasses de la colline a entraîné le décapage d'éventuels niveaux archéologiques sur le sommet, il ne nous reste plus que des structures en creux implantées dans le substratum alluvial. Il convient d'en distinguer deux types :

• *les fosses simples* : peu profondes (50 cm maximum) qui témoignent de l'existence d'un habitat entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> s. de n. è.

• *les fosses en puits* : ce sont des fosses de 1 m de diamètre, relativement abondantes (5 sur les 150 m<sup>2</sup> fouillés), dont la base n'a pas été atteinte à cause de la nappe phréatique à -2 m. Leur remplissage, sans stratigraphie, contient du matériel varié. Malgré l'abondance de céramique modelée, quelques tessons de sigillée sud gauloise les datent du I<sup>er</sup> s. de n. è.

L'interprétation de ces fosses pose un problème étant donné que nous n'avons ni leur sommet, ni leur base. Il peut s'agir de puits, de puits funéraires ou de fosses silos, identiques à celles fouillées par M. Dumoulin, en 1965, sur la colline Saint-Jacques à Cavaillon.

**CAVAILLON**

Impasse Calmette

N° 84 035 023 AH

Sauvetage programmé

**Philippe BORGARD, Brigitte CHEDRU**

Deux campagnes de sondage effectuées en 1990 (N.I.L.P.A.C.A., 7, 1990, 180) en périphérie du centre ancien de Cavaillon, à l'emplacement de l'actuelle impasse Calmette avaient laissé présager la présence en ces lieux d'une nécropole augustéenne, ensevelie sous près de 3 m d'alluvions. La fouille extensive de ce site, réalisée par le Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse, s'est achevée en novembre 1991. Elle confirme l'existence d'une aire funéraire et apporte des informations inédites sur les abords immédiats de la ville

antique. En outre, la découverte inattendue de structures de Moyen Age complète nos connaissances sur une époque mal connue de l'histoire de l'agglomération.

■ *Les niveaux antiques*

Pour la période antique, cette zone proche de la Durance et exposée aux inondations, a révélé des aménagements caractéristiques d'un milieu péri-urbain et notamment un long mur de clôture délimitant un espace dont la fonction



## Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

reste énigmatique (agricole ?) ; il est longé par une voie de même orientation, nord-sud. Entre les deux, une zone large d'une dizaine de mètres est vierge de toute construction si l'on excepte un enclos funéraire.

Dans un premier état de la fin du I<sup>er</sup> s. av. J-C., la route est établie sur le sol naturel (terrasse de galets duraniens et d'argile alluvionnaire). Large de 4 m, elle apparaît comme une voie à sens unique bordée par un trottoir en terre battue. La chaussée proprement dite, de 3 m de large environ, présente un revêtement de galets de petit module, très compact, stabilisé par un apport préalable de sable et de galets. La limite ouest de cette voie est matérialisée par un mur de construction soignée.

Un enclos funéraire rectangulaire d'au moins 25 m<sup>2</sup>, dont la façade orientale est située dans l'alignement exact de ce mur, abritait en son centre un caisson funéraire déjà repéré et fouillé lors de la première campagne de reconnaissance.

Deux rehaussements successifs de la voie ne modifient pas son aspect primitif. Des ornières bien marquées

témoignent de l'utilisation de cet axe de circulation qui semble se diriger vers un point de franchissement de la Durance. Pour des raisons qui nous échappent, la voie est délaissée précocement, dès la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. de n. è.

#### ■ Les niveaux médiévaux

Après une période d'abandon de plusieurs siècles, le site est à nouveau occupé. Une aire d'ensilage est établie à l'emplacement de l'ancien enclos funéraire, associée à un matériel significatif datable du XI<sup>e</sup> s. (identification J.-P. Pelletier). Des aménagements très détruits, sans doute contemporains, ont également été reconnus en limite sud du chantier.

On notera que les sols médiévaux correspondant à ces structures, plus récents pourtant de dix siècles, sont séparés par quelques décimètres seulement des dernières recharges de la voie. La majeure partie des alluvions recouvrant les niveaux antiques (près de 3 m) se sont déposées durant les neuf siècles suivants.

## CAVAILLON

Parc Gauthier

N° 84 035 018 AH

Sondage

Philippe BORGARD, Brigitte CHEDRU

Des sondages de reconnaissance réalisés par le Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse, en janvier et février 1991, à l'emplacement du parc de stationnement Paul Gauthier ont démontré la présence de structures antiques enfouies à plus de 3 m sous le niveau du sol actuel.

Un mur isolé, difficile à rattacher à une construction précise, a été mis au jour en bordure ouest de l'aire fouillée. Il

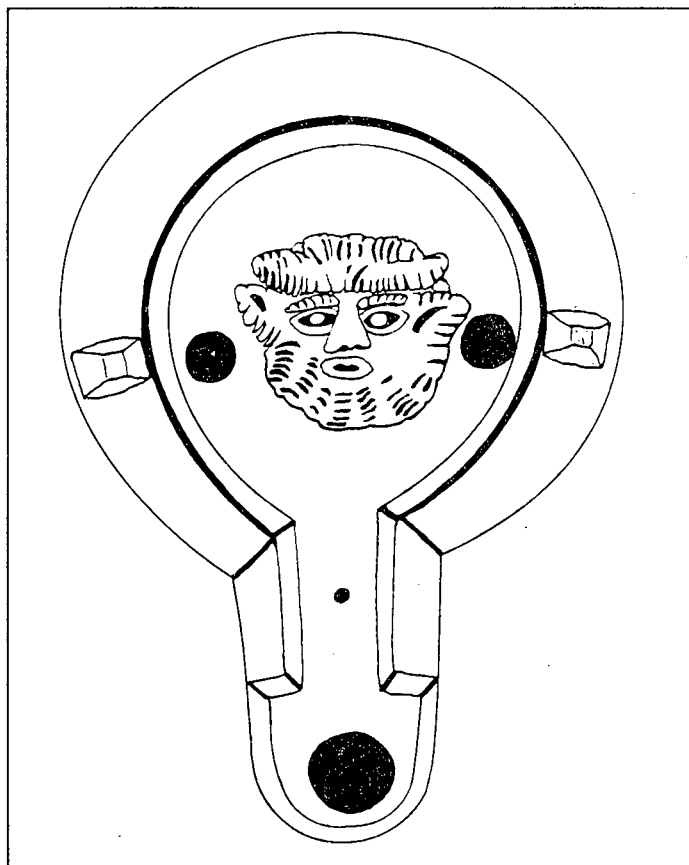
pourrait appartenir à l'une des maisons les plus occidentales de la ville antique, mais il relève plus vraisemblablement d'un aménagement de type funéraire.

En effet, les sondages ont démontré que l'espace était en grande partie occupé par une nécropole. Les tombes repérées sont de types et de datations variés. La plus ancienne est une incinération d'époque augustéenne. Les cendres du défunt sont contenues dans une urne en

céramique claire tournée. Une lampe à huile, un cruchon et une coupelle, également en pâte claire, l'accompagnent. Ce mobilier avait été déposé dans une fosse creusée en pleine terre, obturée par une dalle de calcaire soigneusement découpée à la scie sur deux de ses côtés. On notera le dépôt au fond de la fosse, immédiatement sous l'urne, d'un fragment de mandibule de jeune suidé.

L'une des sépultures les plus récentes, une incinération également, a fourni une lampe à canal qu'il est difficile de placer avant la fin du 1<sup>er</sup> s. de n. è. (fig. 54).

fig. 54 CAVAILLON, Parc Paul Gauthier. Mobilier funéraire. Lampe à canal signée FORTIS.



## GORDÈS

Denante

N° 84 050 011 AH

Sondage

Michel BOUVIER

Dans le cadre de la recherche sur les cuves vinaires rupestres du Vaucluse, entamée en 1988, j'ai procédé au cours de l'été 1991 au vidage d'une borie dont la partie supérieure s'était effondrée lors du tremblement de terre de 1887. Construite sur un plan carré, les murs sont bâtis en très gros appareil d'épaisseur 1,50 m, d'où ses dimensions extérieures 6 x 6 m et intérieures 3 x 3 m.

Après avoir sorti un remblayage considérable (environ 30 m, 2,50 t), j'ai mis au jour un superbe ensemble, hélas construit dans un faciès de molasse très marneux donc assez fragile, constitué de :

- un déversoir, pierre trapézoïdale considérable de 1,60 m, permettant de vider le raisin de l'extérieur dans
- un fouloir (120 x 90 m) dont les deux bords face aux

## Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

cuves ont été arasés ;

- une cuve 1 cylindrique (1,90 m de diam.), profondeur actuelle 95 cm, avec trois bondes ;
- une cuve 2 de forme irrégulière ; les bords supérieurs des deux cuves ont été taillés pour récupérer de belles pierres ;
- une tranchée d'accès aux bondes entre l'entrée et les cuves ;
- une poutre en chêne dont l'usage n'est pas évident (en cours de datation C14 J. Evin à Villeurbane et dendrochronologie Fr. Guibal à Besançon). Il n'est pas évident non plus de savoir si cette poutre a été incorporée dans la construction dès l'origine.

Dans l'état actuel des choses, on peut reconstituer l'histoire du bâtiment de la façon suivante :

- 1 - Taille de la cuve 1, du fouloir F, construction de la borie avec incorporation d'origine du déversoir D dans le mur et tranchée pour extraire le vin par la bonde de la cuve.
- 2 - Aménagement du fouloir en pressoir (encoche) et creusement de la cuve 2.

3 - Abandon de l'utilisation vinaire, creusement d'une tranchée dans l'entrée pour amener de l'eau stockée dans les cuves.

4 - Remblayage stérile du fond de la tranchée ; établissement d'un sol dallé 50 cm au-dessus du fond de la tranchée.

5 - Remblayage du dessus de la tranchée, avec tessons de céramique datés de 1680 à 1730.

6 - Remblayage final stérile de la tranchée et de la cuve 2 ; faible remblayage de la cuve 1, avec pichet du XVIII<sup>e</sup> s. reconstitué et éléments d'une bouteille à dater.

7 - Casse des bords des cuves pour récupérer des pierres de construction : deux grosses pierres restent en place (300 et 400 kg).

8 - Eroulement total dû vraisemblablement au tremblement de terre du 27 février 1887.

Aucune conclusion définitive ne peut être tirée avant de connaître la date de la poutre. L'an prochain, il faudra s'intéresser au système d'arrivée d'eau qui doit être taillé dans la roche devant la borie.

## MENERBES

Saint-Estève

N° 84 073 002 AH

Sauvetage urgent

Isabelle CARTRON, Yann CODOU, Michel FIXOT, Philippe BORGARD

La construction d'une maison d'habitation au quartier Saint-Estève à Ménerbes a motivé une intervention archéologique du Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse et du Laboratoire d'Archéologie Médiévale Méditerranéenne durant trois mois sur une superficie d'environ 600 m<sup>2</sup>.

La fouille se situe à l'est du village sur la pente nord d'un éperon rocheux. Les informations fournies par la toponymie indiquent la présence d'une ancienne église monastique (quartier Saint-Estève, colline du Pied du Moustier) encore en élévation à la fin du XVI<sup>e</sup> s. comme en témoigne sa représentation sur un manuscrit de la Bibliothèque Inguimbertaine en 1578.

## I L'apport des textes

C'est sur le territoire de Ménerbes que les auteurs de l'époque moderne situaient le fameux monastère fondé par Castor, évêque d'Apt au début du V<sup>e</sup> s. A l'origine, Castor, pendant son épiscopat, demanda à Jean Cassien de rédiger une règle pour un établissement qu'il désirait fonder « dans une Province qui ne possède pas de monastère ». Les indications fournies par l'auteur des *Institutions Cénobitiques* sont à ce sujet lapidaires. Au Moyen Age, les auteurs des *Vitae* de Castor le situaient à Manancha, localité identifiée plus tard avec Ménerbes (Février 1986).

## II L'ensemble funéraire de l'Antiquité tardive

C'est sur un terrain vierge que s'implantent les bâtiments de l'Antiquité tardive (fig. 55). La partie orientale était occupée par un bâtiment funéraire dont on perçoit la partie ouest, auquel vient s'accoler un second bâtiment au sud-ouest. Le secteur nord-ouest correspondait alors à un espace libre dans lequel se trouvait un bassin quadrilobé.

### Les bâtiments

Le bâtiment funéraire semble avoir été conçu dès l'origine pour abriter des sépultures. Il semble comprendre

dans un premier temps un bâtiment rectangulaire (11,30 x 6,60 m ?) dont le côté oriental est invisible mais peut-être restituable d'après la répartition des tombes. Cette première construction aurait été enveloppée par une seconde pièce au sud, et une galerie à l'ouest, comportant deux portes d'entrée. L'absence d'accès pour la pièce nord indique peut-être le souci de conserver l'indépendance de ce premier espace qui se singularise aussi par des chaînages d'angle en grand appareil particulièrement soignés. De ces angles proviennent deux stèles avec inscriptions funéraires et un autel anépigraphes datés de la fin du IV<sup>e</sup> s. environ. La limite sud de ce complexe correspond à la limite de la fouille, en revanche le site se poursuit à l'ouest et au nord.

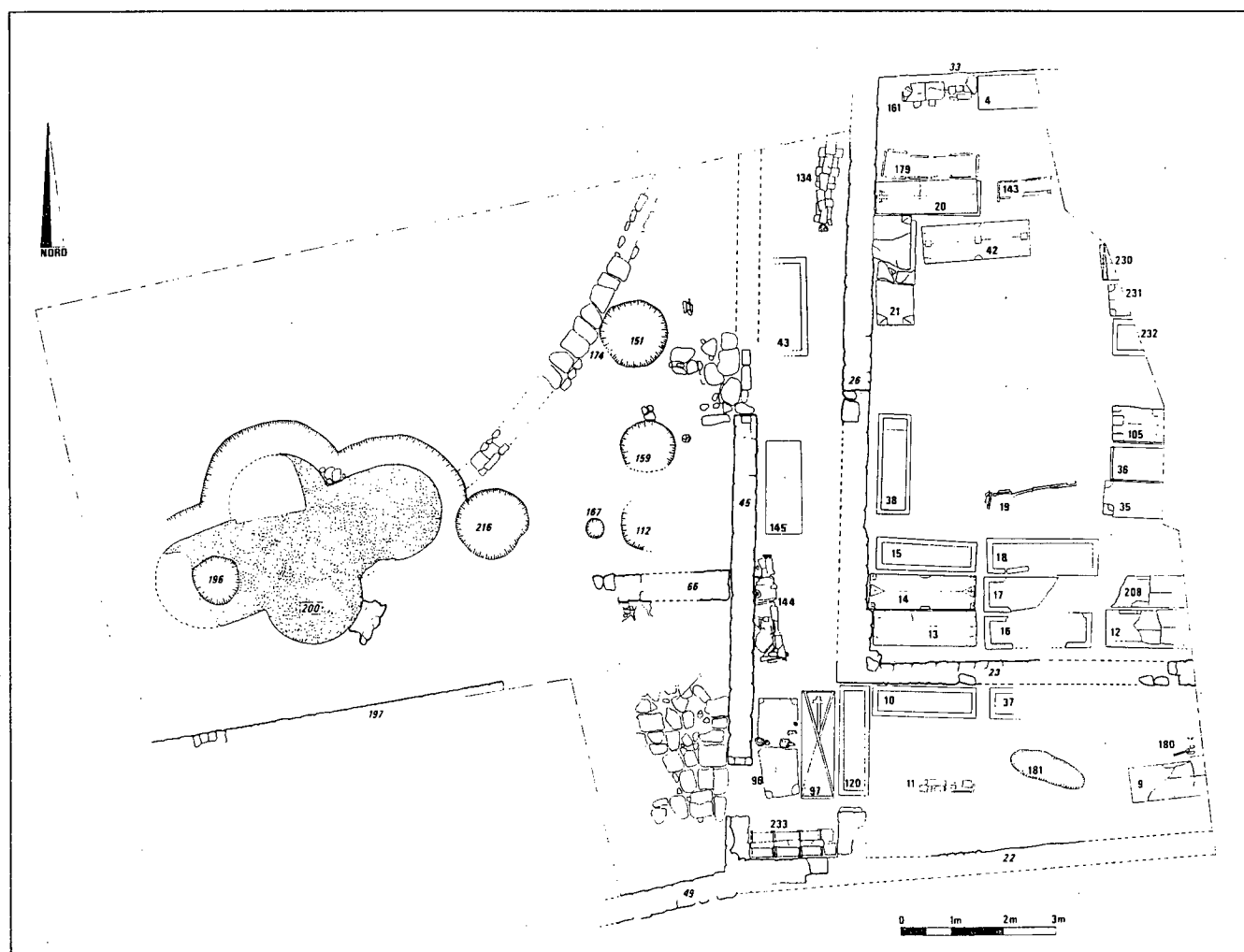


fig. 55 MENERBES, Saint-Estève. Ensemble des structures de l'Antiquité tardive jusqu'à l'an Mil (relevés : F. Chardon et O. Blanc ; dessin : I. Chartron).

Un second bâtiment, suivant une nouvelle orientation et correspondant à une nouvelle campagne, est édifié à l'ouest. L'intérieur n'a pas été fouillé. La cour sud-ouest était occupée par un bassin quadrilobé dont le fond en béton de tuileau a été mis au jour en relation avec une canalisation faite de dalles, permettant d'évacuer le trop-plein.

#### ■ L'aire funéraire

L'aire funéraire était strictement limitée au bâtiment oriental. Les sépultures se répartissent à l'intérieur le long des murs, sans groupe ou orientation privilégiés. Trente-neuf sépultures ont été mises au jour avec une majorité de sarcophages (vingt-huit), dix tombes sous tuiles et une tombe en pleine terre.

Les sarcophages monolithes sont en calcaire local, les cuves sont rectangulaires (dimensions internes : 2 x 0,70 m), et les couvercles le plus souvent en bâtière à acrotères médianes ou angulaires. Un certain nombre d'entre eux comportaient des signes chrétiens : croix en relief ou incisées, chrismes (fig. 56). Un seul décor, représentant une croix inscrite dans un cercle, animait l'extérieur d'une cuve.

Les sépultures sous tuiles étaient le plus souvent en bâtière (un seul coffre), comprenant parfois deux couvertures superposées, témoignage peut-être de leur réutilisation. Aucune des tombes ne se recoupaient, il faut donc croire que leur emplacement était bien défini. Ceci est confirmé par les inhumations successives mises au jour dans les sépultures. Les sarcophages renfermaient jusqu'à trois individus, la réinhumation s'effectuait soit par superposition, soit par une réduction préalable. La réutilisation des tombes vaut aussi pour les tombes sous tuiles à l'intérieur desquelles on ne compte au plus que deux individus dont toujours une réduction.

Dans trois des sarcophages des éléments de parures ont été mis au jour. Une boucle de ceinture en bronze, décorée d'un animal de profil, au bec de griffon, associée à trois appliques ont été retrouvées sur le squelette du dernier individu inhumé dans le sarcophage 20. Les deux autres objets en os sont plus fragmentés et sont en cours d'analyse. Des ossements animaux (lapins, volailles) ont été recueillis à l'intérieur témoignant sans doute de pratiques funéraires incluant un repas.

Si cet ensemble est implanté sur un site vierge, la proximité d'un site plus ancien n'est pas exclue. La découverte des stèles funéraires de la fin du IV<sup>e</sup> s. réemployées dans la construction du bâtiment suppose donc l'existen-

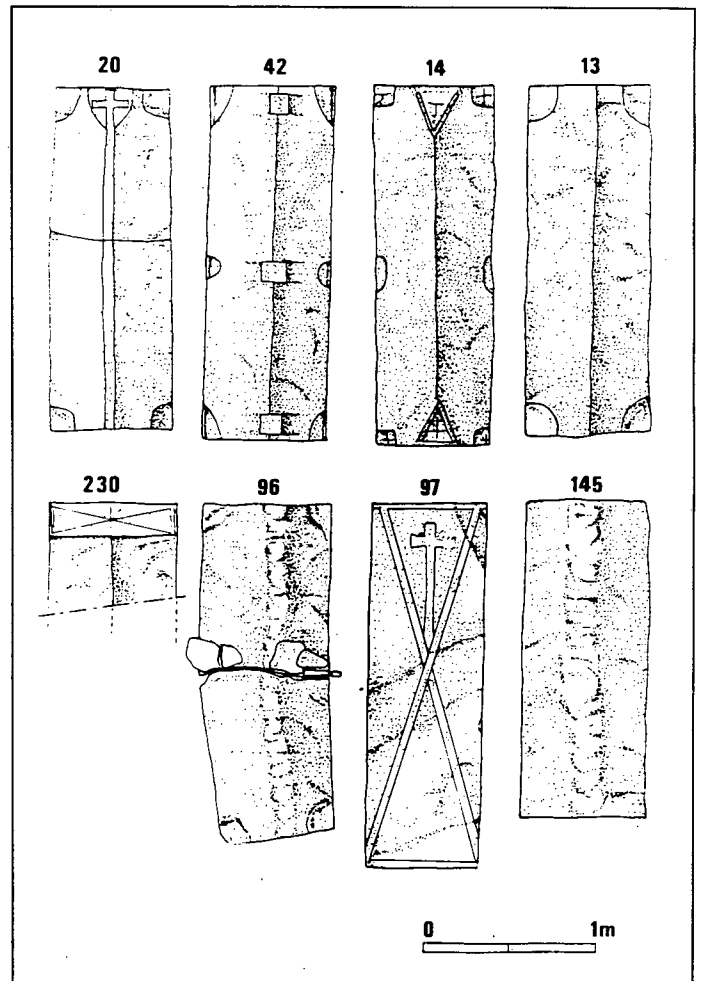


fig.56

MENERBES, Saint-Estève.

Décor des couvercles des sarcophages (dessin : I. Cartron).

ce d'une nécropole antérieure. Dans l'état actuel des choses, on a l'impression qu'au VI<sup>e</sup> s., un terrain proche de l'ancien cimetière fut destiné à la construction d'un monument funéraire que l'on peut qualifier d'*area*. La présence d'autres bâtiments et d'un bassin laisse supposer un ensemble plus complexe. Il n'est pas impossible qu'un lieu de culte ait été construit à proximité comme en témoigne un fragment en marbre sculpté retrouvé dans un remblai.

---

**Travaux et recherches archéologiques de terrain**
**III L'occupation autour de l'an Mil**

Le site semble ensuite momentanément délaissé puis réoccupé aux alentours de l'an Mil. On note alors un abandon de la fonction funéraire au profit d'une fonction domestique. Le bâtiment funéraire, sans doute couvert, fut réutilisé en habitat, la cour occupée par une aire d'ensilage, type de réoccupation qui a déjà été constatée sur d'autres fouilles de prieurés ruraux (Saint-Symphorien de Buoux, La Gayole).

**IV Le prieuré médiéval**

C'est sur cette couche de destruction de ces bâtiments que le prieuré vient s'implanter. Il semble que la parcelle fouillée corresponde alors à l'emplacement des dépendances du prieuré, dont le plan d'ensemble, compte tenu des dimensions de la fouille, est encore difficile à interpréter.

Si un premier état fonctionne encore avec certaines élévations de l'Antiquité tardive, peut-être en relation avec un état roman que l'on ne connaît que par des réemplois, une reconstruction importante semble avoir lieu à la fin du Moyen Age. Un grand bâtiment nord-sud est construit sans tenir compte des murs antérieurs, délaissant la partie orientale du site. A l'ouest de ce bâtiment est accolé un massif quadrangulaire particulièrement soigné dont on ignore la fonction exacte.

Les constructions médiévales correspondent à la reprise de la fonction funéraire du site. Vingt sépultures se regroupent au sud de la fouille principalement à l'ouest, indiquant un développement du cimetière vers le sud peut-être en relation avec l'église priorale.

L'ensemble monumental de l'Antiquité tardive mis au jour sur le site de Saint-Estève est particulièrement intéressant. Cependant, l'hypothèse qui voulait voir ici une fondation de Castor est peu crédible, pour des raisons essentiellement chronologiques : les inscriptions funéraires retrouvées indiquent l'existence d'un site antérieur à une fondation du V<sup>e</sup> s., période peu représentée ici puisque la datation proposée pour les bâtiments est le VI<sup>e</sup> s. Néanmoins, l'identification médiévale avec une fondation prestigieuse traduit sans doute l'importance que devait avoir le site. La présence de l'église Saint-Estève rappelait au Moyen Age la marque de l'antiquité tardive sur le terroir de Ménerbes.

**Bibliographie**

- Cartron à paraître : CARTRON (I.), CODOU (Y.), FIXOT (M.) et GUYON (J.) — Saint-Estève de Ménerbes. *In* : Hommage à Paul-Albert Février. *Provence Historique*, à paraître.
- Février 1986 : FEVRIER (P.-A.) — Castor, évêque d'Apt et son culte. *Provence Historique*, 1986.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

MURS

Bérigoule

N° 84 085 005 AP

Fouille programmée pluri-annuelle

Jacques JAUBERT, Jean-Philip BRUGAL, Pierre-Jean TEXIER

L'année 1991 a vu s'achever le programme triennal concernant les travaux de terrain. Le projet pluridisciplinaire est essentiellement centré sur l'interprétation socio-économique, culturelle et chronologique des occupations humaines. Rappelons que la présence de deux niveaux d'occupations attribuables au Paléolithique moyen (Moustérien de type Ferrassie) s'explique par le cumul de facteurs favorables répondant aux besoins des populations néandertaliennes qui y sont revenues à plusieurs millénaires d'intervalle.

Si la fouille extensive par décapages du niveau I est demeuré l'axe prioritaire, des reconnaissances topographiques et stratigraphiques ont permis de mieux cerner l'extension spatiale et temporelle du gisement. Il a également été procédé en 1991 à l'étude géologique du remplissage (description, prélèvements) par B. Kervazo (C.N.P., Périgueux), à un échantillonnage en vue de tests palynologiques (M.-F. Diot, C.N.P., Périgueux), au relevé et à la pose de nouveaux dosimètres pour des essais de datations radiométriques par thermoluminescence (H. Valladas, C.E.A., C.F.R., Gif-sur-Yvette).

Les trois niveaux archéologiques (0, I et II) rythment une séquence détritique de type dépôt de pente, alimentée par le démantèlement de la barre rocheuse située une dizaine de mètres en retrait. L'aspect actuel de ce pied de falaise, ruiniforme, partiellement ennoyé par des éboulis secs et dissimulé par la végétation aurait rendu presque impossible la localisation d'un tel gisement s'il n'avait été révélé par l'extension de la gravière voisine en 1988.

Le décalage progressif de la séquence archéologique par paliers au fur et à mesure qu'on s'éloigne de la barre rocheuse, le tassement et la dispersion croissante des vestiges vers les parties basses, l'apparition de nouvelles subdivisions sédimentologiques en se rapprochant du pied de falaise, enfin l'épaisseur croissante des dépôts stériles au contact de cette assise calcaire, constituent les principaux éléments descriptifs du gisement actuel. Cependant, ils sont encore insuffisants pour brosser,

même à gros traits, le dessin d'une reconstitution réaliste du site au moment de son occupation par les groupes de Néandertaliens, vers 80 000, 150 000 ou 200 000 ans.

■ *Stratigraphie* (B. Kervazo)

De haut en bas, on distingue :

- Sol actuel (pédogénèse en cours). Formation brun-gris riche en cailloux.
- Ensemble Z. Lentille argileuse brun-rouge, présente dans la petite tranchée pelle mécanique nord-sud.
- Ensemble A. Cailloutis de petit module, très peu évolués, de 1 m de puissance (fouille) jusqu'à 7 m dans la gravière. Stérile.
- Passage A/B. Seulement présent vers le nord, à l'approche du pied de falaise (fig. 57), alternance de lits caillouteux et argileux comprenant 3 unités. L'unité supérieure paraît contenir le niveau 0 (Moustérien).
- Ensemble B. Argile brun-rouge assez évoluée, contenant le niveau I (Moustérien).
- Ensemble C. Eboulis de pente indurés comprenant, dans le secteur étudié, trois unités, toutes stériles : supérieure (cailloutis localement très indurés), moyenne (éboulis de pente à gros éléments) et inférieure (petits éboulis alternant avec des lentilles de graviers).
- Ensemble D. Argile brun rouge très structurée emballant le niveau II (Moustérien). Puissance > 50 cm.
- Ensemble E. Argiles panachées, rouges et verdâtres, très évoluées, reposant de manière brutale sur le substratum. 50 cm. Stérile.
- Substratum. Marnes vertes à blanches de l'Oligocène. Par place, à la base de la gravière, poches livrant en position secondaire des rognons de silex.

■ *Niveau 0*

Découvert dans l'angle nord-est de la fouille et repéré sur la coupe sagittale 20/21 où il vient se mélanger au som-

met de I (fig. 57), il n'a pas été fouillé, de même qu'un hypothétique niveau encore plus récent et compris dans l'ensemble Z. Le niveau 0 disparaît à hauteur d'une rupture de pente du sol actuel. Quelques dizaines d'éclats de silex attribuables à un Paléolithique moyen de débitage Levallois lui sont attribués.

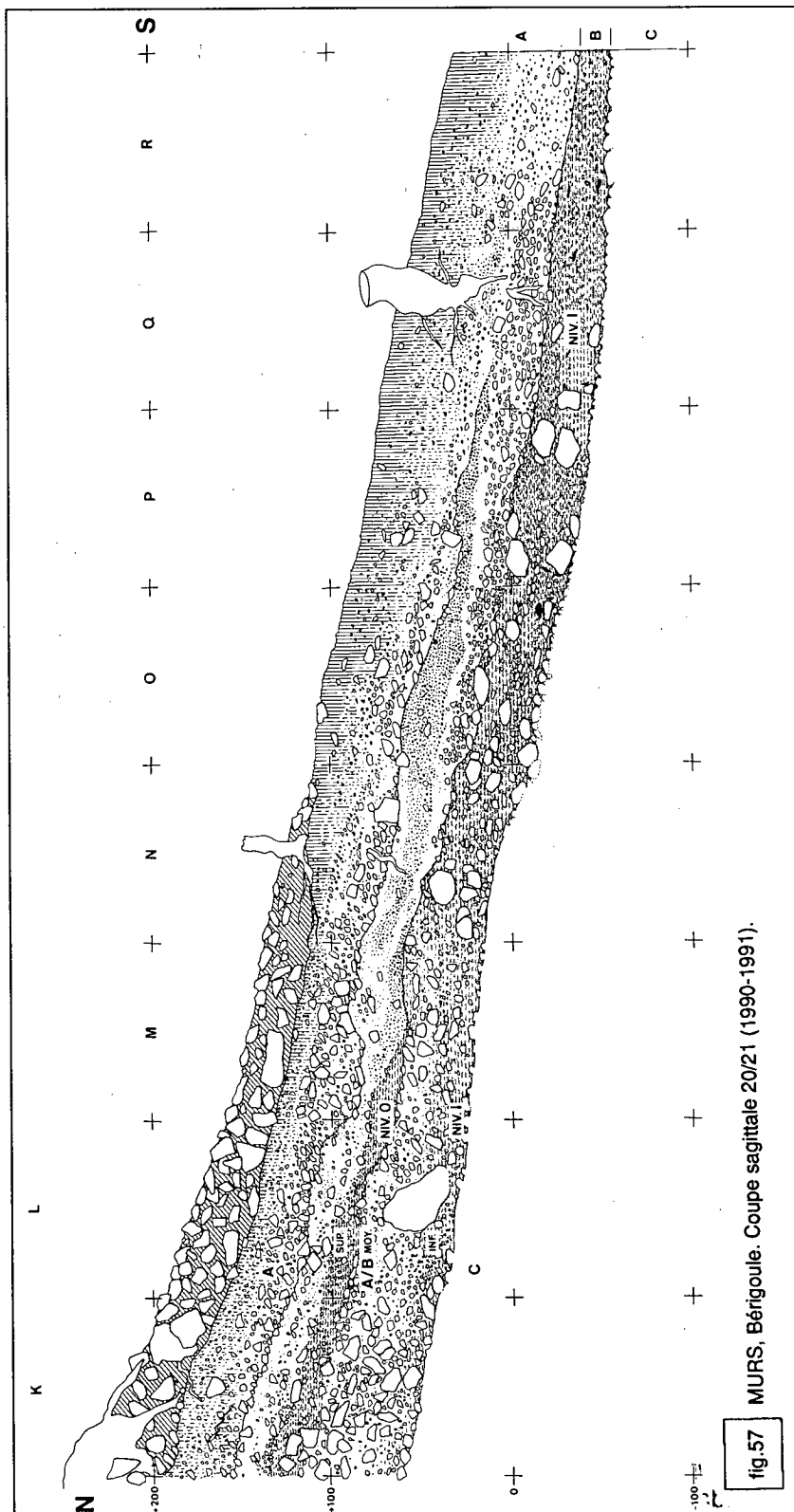
**Niveau I**

Une fois repérée dans ses grandes lignes l'extension du niveau moustérien supérieur (I), nous avons prévu d'en explorer environ un grand tiers dans la zone de densité maximum. Ce programme a été atteint, soit une superficie continue de 50 m<sup>2</sup> et des repérages latéraux (gravière à l'est) ou frontaux (front de taille 1988, sondage à la micropelle en contrebas du chemin) suffisants pour estimer son extension à quelques 250 m<sup>2</sup>.

La densité extrême en vestiges lithiques, l'homogénéité de la couche archéologique, ainsi que le contexte d'enfouissement et d'évolution pédologique (faune presque intégralement dissoute par l'acidité des sédiments) nous ont imposé un enregistrement sommaire : démontage de petits carrés de 0,33 m. Seuls, les blocs calcaires > 10 cm sont dessinés et cotés.

On note un enrichissement de la fraction grossière vers le nord, ce qui est logique puisque la fouille a remonté progressivement vers la barre rocheuse qui est à l'origine de la formation du dépôt de pente. Le niveau archéologique est désormais relevé en coupe, frontale et sagittale (fig. 57), sur 25 m de long, ce qui nous a permis de reconstituer son profil général. Il forme une sorte de grande lentille dont la puissance maximale atteint au centre 35 cm et décroît latéralement mais également vers les parties basses et hautes du gisement pour disparaître progressivement. La gravière n'a qu'effleuré le niveau I, dont on connaît désormais la limite orientale grâce au sondage micropelle n° 1. Vers l'ouest, la barre rocheuse descend assez bas fermant toute possibilité d'extension dans cette direction.

Comme pour l'immense majorité des sites d'âge paléolithique moyen comparables, aucune structuration de l'espace ne semble évidente. La couche archéologique se présente



MURS, Bérigoule. Coupe sagittale 20/21 (1990-1991).



## Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

comme un "palimpseste" d'occupations. Le télescopage des restes lithiques, la densité et la richesse ne permettent généralement pas d'individualiser des sous-niveaux et les passées de décapage sont artificielles. Sur une surface de 50 m<sup>2</sup>, c'est environ 40 000 vestiges lithiques de dimension > 3 cm qui ont été récoltés. On notera que la totalité de la surface fouillée a livré du mobilier, la moyenne de densité par sous-carré se situant autour de 150 objets > 33 cm. Il n'y a pas à proprement parler d'amas de débitage, tout au plus des concentrations.

Ce qui est également remarquable est le fort pourcentage, environ le tiers des vestiges, de pièces brûlées ou chauffées. Le plan de répartition de ces silex ayant connu le contact du feu n'indique aucune structure latente. Par contre, la découverte croissante de charbons de bois<sup>1</sup> dans le secteur nord de la fouille (travées K à M), puis d'une petite aire de combustion avec "sole" d'argile rubéfiée, de couleur orange vif, apporte des éléments nouveaux. Sa localisation ainsi que la répartition préférentielle des restes charbonneux dans une zone proche, indiquent un lessivage modéré du sédiment et des phénomènes colluviaux de faible ampleur.

**Niveau II**

Séparé du précédent par plus de 1 m d'éboulis stériles, il a été fouillé à titre exploratoire et comparatif sur 10 m<sup>2</sup>. L'un des points importants acquis cette année est son repérage, par tranchées de reconnaissance à la micropelle, assez loin du secteur supposé central : à une quinzaine de mètres vers l'est (bord ouest de la gravière) et au sud du chemin en limite du verger. L'extension actuelle peut donc largement dépasser celle du niveau I (> 300 m<sup>2</sup>).

Inclus dans une argile plastique brun-rouge foncé très évoluée, sa pauvreté relative, comme nous le supposions en 1990, était provisoire : les différents sondages laissent entrevoir une densité identique à celle de I. Sa puissance est par contre nettement supérieure (> à 50 cm). Aucune organisation évidente de l'espace n'a jusqu'à présent été observée, mais les conditions de conservation sont meilleures : charbons, petits fragments osseux dentaires conservés (un cervidé attesté), généralement brûlés, restes lithiques moins patinés. Ce second niveau, de toute évidence attribuable à une période contemporaine ou antérieure au paléosol qui donne son aspect très évolué au sédiment, est par définition plus

vieux, au minimum, que le Dernier Interglaciaire (stade 5 de la séquence isotopique déduite des carottages océaniques et continentaux). Un âge > 150 ka est donc probable pour le niveau II<sup>2</sup>.

**■ Industries lithiques**

Le travail consacré aux remontages (I. Francesco-Ortega, Universidad La Laguna, Tenerife, Las Canarias) se poursuit avec succès, confirmant les résultats prometteurs de 1990. Ils contribuent à l'interprétation de l'analyse spatiale et microstratigraphique ainsi qu'à la reconstitution des chaînes opératoires. Les remontages, typiques des "palimpsestes" moustériens associent raccords courts (plusieurs éclats provenant du même sous-carré) et longs (5 m), sans organisation préférentielle.

Sur 80 remontages distincts, 14 comprennent un nucléus. On notera un nucléus Kombewa et ses deux éclats provenant d'un même sous-carré et du même niveau de décapage. Il y a plusieurs remontages d'éclats débordants, d'éclats Levallois appartenant à une série récurrente, des bords de nucléus, des éclats de remise en forme et quelques racloirs. Le plus important réunit 20 pièces de débitage.

La chaîne opératoire du silex local, comprend l'acquisition de la matière première dans un environnement local (rognons, blocs tectonisés, gros éclats), son transport sur le site sans préparation, puis les phases de décorticage et d'initialisation, de production (plein débitage), de remise en forme (réaménagement des convexités, des plans de frappe), de façonnage et enfin d'utilisation des outils. L'identification des différents éléments attribuables à toutes ces étapes exclut l'assimilation du gisement comme simple site d'atelier. Un rôle plus complexe comprenant des activités techniques, domestiques et vraisemblablement cynégétiques est à envisager.

Plusieurs méthodes de débitage Levallois sont attestées, déduites de l'examen préliminaire des nucléus, de celui des éclats, mais également des remontages. Si un débitage Levallois unipolaire, parallèle ou légèrement convergent, semble dominer dans la phase initiale d'exploitation des rognons ou des blocs, le débitage Levallois récurrent centripète prend le pas sur ce dernier dans la phase finale d'exploitation. Plusieurs débitages Levallois récurrents bipolaires sont également attestés par des éclats caractéristiques et par quelques remontages où figure le

1 - L'étude anthracologique sera menée par St. Thiébaud (UA n° 327 du CNRS, Montpellier).

2 - "Riss" de la terminologie classique utilisée jusqu'à ces dernières années par les préhistoriens du Midi de la France.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

nucléus. Enfin, la méthode Levallois récurrente centripète peut, plus rarement, constituer l'unique mode d'exploitation d'un bloc de matière première.

Les techniques de débitage mettent en œuvre l'utilisation de percuteurs durs (en silex ?) et tendres pour le façonnage des racloirs et des pointes.

Outre les nombreux éclats ou lames Levallois qui ont pu servir d'outils (y compris débordants ou à dos de débitage), les pièces retouchées sont nombreuses : environ 800 pour la surface fouillée. Outre les racloirs simples latéraux, c'est le groupe des outils à bords convergents qui domine, représentant plus du tiers du décompte préliminaire. Les autres catégories de racloirs sont minoritaires, notamment les outils doubles, transversaux, à dos aminci et à retouche biface. Le façonnage est plutôt mince, rarement envahissant avec faible transformation des tranchants initiaux. La vraie retouche de type Quina sur support épais n'existe pas. Il y a quelques encoches-denticulés, grattoirs, éclats tronqués et d'assez nombreuses pièces à retouche partielle comprenant de vrais racloirs partiels.

Le Moustérien de type Ferrassie est l'un des faciès qui perdure sur le plus grand nombre de phases climatiques du Pléistocène. En suivant l'hypothèse d'une association des deux niveaux archéologiques avec des phases climatiques plutôt tempérées (paléosols ?), il est tentant de devancer le résultat des datations radiométriques en prenant le risque de pronostiquer une attribution pour le niveau I à l'une des oscillations tempérées précédant le Dernier Glaciaire (soit < 75 ka). On a vu que le niveau II était, dans tous les cas de figure, contemporain mais plutôt antérieur au stade 5. Il pourrait alors être comparé aux niveaux "rissiens" de Rigabe (Var) ou du Lazaret (Alpes-Maritimes), qui ne sont d'ailleurs pas totalement dépourvus d'analogies techno-typologiques avec Bérigoule.

Bibliographie

Texier à paraître : TEXIER (P.J.) et JAUBERT (J.) — Le Moustérien de type charentien dans le Sud-Est de la France, contribution inédite des sites du Vaucluse. In : Actes du colloque international « Les Moustériens charentiens », La Brive-La Chapelle-aux-Saints, 26-29 août 1990. A paraître.

ORANGE

R.H.I. de l'Hôpital

N° 84 087 018 AH

Sauvetage programmé

Michel-Edouard BELLET, Anne HASLER, Jean-Marc MIGNON

Cette année encore s'est déroulée une campagne de fouille sur ce site. Elle a permis d'étudier plusieurs maisons dont l'occupation s'étend de la période augustéenne au III<sup>e</sup> s. (voir les *N.I.L.P.A.C.A.* des années précédentes). Mais la découverte la plus spectaculaire a été le dégagement dans la partie nord du chantier sur 220 m<sup>2</sup> de vestiges d'occupation protohistorique.

Un premier sondage avait livré, à 50 cm environ, sous les niveaux gallo-romains les plus profonds, trois fosses contenant du matériel céramique protohistorique ainsi que des fragments de plaque de foyer. Il s'est agi alors de déterminer la nature de cette occupation et de la dater, le matériel recueilli lors du sondage était trop peu abondant pour cela.

■ Les structures

La fouille a livré essentiellement deux types de structures : des tranchées parallèles, orientées est/ouest et des fosses ou cuvettes circulaires. Quelques trous de poteau ont également pu être identifiés.

Les tranchées, au nombre de sept, sont de longueurs variées : de 4 m de moyenne, à plus de 15 m — avec toutefois des interruptions — pour la plus longue d'entre elles. Leur largeur varie de 25 à 60 cm pour une profondeur moyenne d'une vingtaine de centimètres. Il semble que ces tranchées correspondent à des vestiges de palissades ou cloisons de bois. Toutefois, il serait hasardeux, dans l'état actuel des recherches, de tirer une conclusion quant à leur fonction.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

Ces tranchées ont livré un matériel céramique peu abondant et très fragmenté.

Les fosses, au nombre de cinq, sont de dimensions variées, allant de 1 à 2 m, pour une profondeur de 15 à 50 cm. Quatre de ces fosses sont tout à fait comparables et témoignent de leur utilisation comme dépotoirs. Leurs remplissages de sédiments rubéfiés et cendreux avec de nombreux charbons, évoquent des vidanges foyères. Les fragments de plaque de foyer ne sont également pas rares. Ces fosses ont livré un matériel céramique abondant et peu fragmenté.

■ **Le matériel**

Ce matériel se compose essentiellement de céramiques non tournées : urnes de type rhodanien, écuelles à fond plat et paroi souvent lissée. Une fosse a également livré deux exemplaires de cruches pseudo-ioniennes peintes, de style subgéométrique rhodanien. La présence d'amphores massaliètes est attestée dans toutes les structures, fosses et tranchées. Cependant on note l'absence totale de céramique grise monochrome ainsi que la très faible représentation de la céramique attique (un seul tesson).

Toutes les fosses ont également livré de nombreux fragments de torchis. Il s'agit le plus souvent de vestiges de plaque de foyer mais l'on trouve également certains fragments de plaques percées de trous régulièrement espacés évoquant des grilles, à rapprocher des exemplaires du village protohistorique de Martigues. D'autres exemples sont d'ailleurs connus en Vaucluse, notamment à Cavaillon (fouille Dumoulin, Musée de Cavaillon) et à Sorgues (Mourre de Sève). Des bords épais en torchis suggèrent également ce type de structure.

La faune est très peu représentée, ainsi que le métal.

L'homogénéité de cet ensemble céramique permet de dater cette occupation du IV<sup>e</sup> s. av. n. è., apportant ainsi une information de première importance sur la Protohistoire d'Orange.

En effet, il s'agit de l'occupation la plus ancienne reconnue sur le territoire de la commune et l'occupation même du site de la colonie se voit d'un autre œil. L'intuition de R. Amy sur l'existence d'une ville protohistorique (« hellénistique » disait-il) serait-elle fondée ?

L'enquête se poursuivra en 1992.

**PERNES-LES-FONTAINES**

Rue de la Juiverie, 23

N° 84 088 007 AH

Sauvetage urgent

**Jean-Philippe LAGRUE**

En novembre 1990, le Service de l'Inventaire alerté du projet de démolition d'un hôtel situé au 23 place de la Juiverie à Pernes-les-Fontaines par la société S.A Vaucluse Logement, a dépêché une enquête préalable autour d'une structure au départ mal cernée, identifiée après étude des archives et dégagement du remblai l'obstruant comme étant un *cabussadou* ou bain rituel juif privé du XVI<sup>e</sup> s.

■ **Localisation et contexte**

La structure est située dans la cave d'un vaste hôtel constitué progressivement par l'accaparement de parcelles contigues, comme le montrent aisément l'examen du cadastre napoléonien et l'élévation du bâtiment actuel, datable des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s. Ce bâtiment conserve néanmoins au rez-de-chaussée trois portes aux piédroits arrondis, datés de la fin du XV<sup>e</sup>-début XVI<sup>e</sup> s. Ces élé-

ments témoignent d'un remaniement important voire d'une reconstruction de l'édifice qui pourrait avoir accompagné l'aménagement du *cabussadou*. Cette hypothèse est confortée par le contexte historique, car nous savons que les Juifs sont installés dans la rue Catte en 1504. Dès cette époque, la demeure avait des dimensions assez importantes et comprenait au moins deux corps de bâtiment disposés de part et d'autre d'une cour. Le dépouillement des cadastres napoléonien (1813) et d'Ancien Régime (1731 et 1585) permet d'établir la liste des propriétaires successifs de la demeure à partir de 1585, sans cependant remonter jusqu'au propriétaire juif initial.

**Description**

L'accès à la cave se fait par un escalier à une volée à quart-tournant débouchant dans une sorte de petit vesti-

bule. La cave, rectangulaire, est couverte d'un berceau en plein cintre, dont les naissances se situent au ras du sol en terre battue. La voûte très basse (2,05 m au-dessus du sol) est construite en blocage sans enduit. Dans l'angle sud-ouest part un petit couloir, couvert d'un berceau segmentaire incliné, qui débouche sur une sorte de grande niche, également couverte d'un berceau segmentaire, placée à son extrémité sud en retour vers l'est (fig. 58). Le sol du couloir est incliné et relié à celui de la cave par onze marches en pierre ; la dernière marche avant le fond, est couverte de striures destinées à la rendre moins glissante sous le pied. La fonction hydraulique de ce dispositif est indiquée par une marque horizontale (dépôt calcaire) imprimée sur les murs au niveau de la première marche d'escalier et par la présence d'un petit orifice d'écoulement, muni d'une grille en fer, à la base de la deuxième contre-marche. L'alimentation en eau, interrompue par un comblement (contemporain)

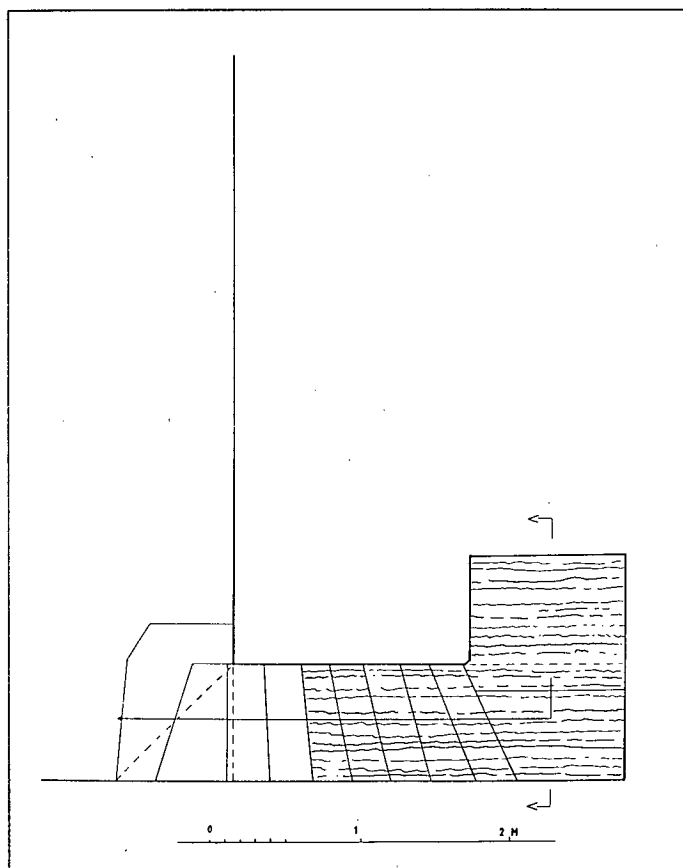


fig. 58 PERNES-LES-FONTAINES, 23 rue de la Juiverie.  
 Plan de la piscine après dégagement (relevé N. Pégand, Service de l'Inventaire, DRAC-PACA).

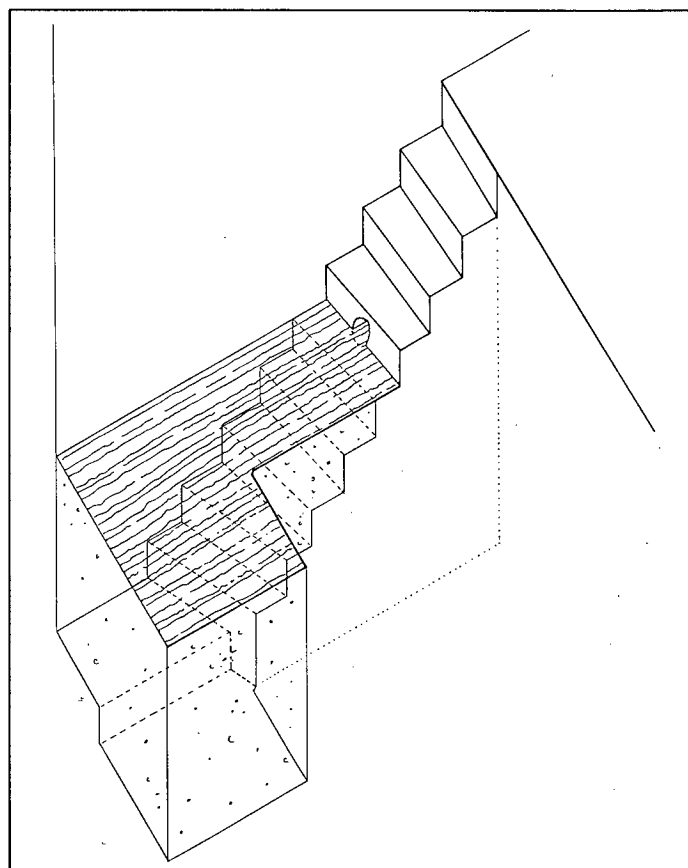


fig. 59 PERNES-LES-FONTAINES, 23 rue de la Juiverie.  
 Vue axonométrique (relevé N. Pégand, Service de l'Inventaire, DRAC-PACA).

## Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

recouvrant la structure jusqu'à la deuxième contre-marche, s'est remise à fonctionner aussitôt le dégagement achevé. Elle se fait naturellement, par infiltration de la nappe phréatique. L'eau a retrouvé son niveau initial, marqué sur les murs par le dépôt calcaire déjà signalé (fig. 59) Sa profondeur atteint 1,50 m. Dans les murs, au-dessus du niveau de l'eau, sont ménagées des alvéoles probablement destinées à abriter des lampes ou des chandelles pour l'éclairage.

#### ■ Interprétation et datation

Par sa structure, un escalier qui mène à un bassin, cette construction peut être sans difficulté identifiée à un bain rituel juif, un *cabussadou* ou *bagnadou* privé. Ce dispositif rappelle évidemment les piscines collectives des synagogues, notamment celles conservées, de Cavillon et de Carpentras, où les femmes juives chaque mois, et les fiancées à la veille de leur mariage, venaient s'immerger. Cette interprétation est corroborée par l'historien de Pernes, F. Giberti, qui au XVIII<sup>e</sup> s. décrit ce type de structure et mentionne l'existence de plusieurs autres dans la rue de la Juiverie. Cette piscine s'apparente aussi très

étroitement à celle que décrit un prix-fait conclu en 1709 pour la construction d'un "*cabussadou* ou baignoire des femmes" dans la maison d'un juif de L'Isle-sur-la-Sorgue.

La connaissance du cadre historique permet de fournir une fourchette quant à la datation de la piscine : sa construction est à placer entre 1504, date à laquelle les Juifs de Pernes sont assignés à résider dans la rue Catte et 1569, où ils en sont chassés comme dans tout l'ensemble du Comtat. Les actes notariés d'avril 1569 à août 1570 et les reconnaissances du livre terrier des Pères Augustins les montrent en effet tout occupés à vendre les maisons, logements, étables, granges, et cours qu'ils y détenaient.

La visite de quelques autres maisons de la rue de la Juiverie a permis également de repérer un autre *cabussadou*, presque complètement dissimulé par un remblai de terre, dans la cave d'une maison dont l'élévation conserve des vestiges monumentaux du début du XVI<sup>e</sup> s.

L'excellent état de sa conservation, son caractère privé et son ancienneté font tout l'intérêt du *cabussadou* de Pernes. Il demeure à ce jour un des rares témoignages de la présence des Juifs dans le Comtat.

## SARRIANS

Les Boileau

N° 84 122 001 AP

Fouille programmée pluri-annuelle

Eric MAHIEU

Cette année la campagne de fouilles a été consacrée dans un premier temps à l'enlèvement des derniers squelettes appartenant au relevé 13. Ensuite, la surface totale de l'hypogée a été décapée (R 14), photographiée, et l'enlèvement de nouveaux squelettes a été réalisé.

Sur le plan architectural deux points importants sont à souligner : le fond de l'hypogée est atteint dans la partie nord et une partie du bord ouest est intacte, ce qui confirme la conservation presque intégrale de cette sépulture collective.

**SAULT**

Aven des Fourches I

N° 84 123 007 AP

Sauvetage urgent

Jacques BUISSON-CATIL, Gérard SAUZADE

Des sondages de reconnaissance effectués dans cet aven en 1990 avaient permis de mettre en évidence la présence d'un abondant mobilier archéologique, notamment céramique, attribuable à une phase finale de l'âge du Bronze (*N.I.L.P.A.C.A.*, 7, 1990, 213-215).

Particulièrement exposé aux dégradations et aux fouilles clandestines, ce gisement a fait l'objet au mois de septembre 1991 d'une fouille de sauvetage qui devait permettre d'éliminer les menaces qui pesaient à terme sur lui et de recueillir un lot important d'informations pour une meilleure connaissance de l'âge du Bronze en Provence rhodanienne.

**Situation**

L'aven des Fourches I est situé sur la commune de Sault, à 2 km environ au nord-ouest du village. Creusé dans un des reliefs calcaires du Crétacé inférieur qui couvrent les deux tiers de la surface du département de Vaucluse, il s'ouvre sur un plateau fortement karstifié à 790 m d'altitude absolue, dominant au sud et à l'est la rive gauche de la Nesque et, à l'ouest, l'étroite combe du Fraysse qui le sépare du plateau des Molières.

A proximité immédiate de la cavité, un gisement paléontologique, lui aussi en aven (Les Fourches II), a livré récemment des restes fauniques d'âge pléistocène représentés notamment par les vestiges dentaires et osseux d'un équidé (*Equus germanicus* ?, *Equus gallicus* ?).

**Description de l'endokarst et stratigraphie**

L'entrée actuelle de la cavité se présente sous la forme d'un puits grossièrement quadrangulaire de 3 m de profondeur. Cette entrée était en grande partie comblée par un éboulis vif duquel ont été extraits quelques restes humains et fauniques ainsi que plusieurs vestiges céramiques et lithiques (ces derniers sont présents en abondance sur le plateau). Cette entrée est commune à deux

réseaux distincts dont un seul a été exploré. Le second est toujours obstrué par les restes de l'éboulis ; nous ne connaissons donc pas son développement.

La largeur du conduit est inférieure à 1,50 m dans sa partie sommitale et peut atteindre localement 7 à 8 m à sa base. Son développement actuel atteint une vingtaine de mètres avec un dénivelé d'environ 6 m. Le gisement occupe, semble-t-il, toute la longueur de ce conduit. Ce dernier est obstrué à son extrémité distale.

L'étude stratigraphique (macrostratigraphie) — la constitution de l'ensemble du remplissage doit faire l'objet ultérieurement d'une étude sédimentologique approfondie — effectuée à partir d'une coupe longitudinale est-ouest (bande 6) permet d'observer de bas en haut :

- Roche mère (calcaire urgonien) altérée par corrosion et dissolution superficielle.
- Argile de décalcification (décarbonatation). La fraction grossière est présente sous la forme de fragments calcaires à des stades divers de dissolution (blocs décimétriques, centimétriques, sables grossiers et sables fins).
- Plancher stalagmitique démantelé (aspiration — soutirage — affectant la diaclase dans la zone axiale du remplissage [?]). Ce plancher, épais de plusieurs décimètres, accuse un pendage ouest prononcé.
- Sédiment archéologique composé d'une matrice argileuse plastique de couleur brune issue des formations superficielles du plateau, emballant de nombreux artefacts (céramique) et éco-artefacts (macrorestes charbonneux et vestiges osseux). Cet ensemble dont la puissance n'excède jamais 30 cm, repose directement à la surface du plancher stalagmitique. Affleurant dans la partie est de la zone fouillée, ce niveau disparaît sous les apports en E, D et C pour apparaître à nouveau plus à l'ouest (aval). La fraction grossière est essentiellement représentée par des fragments de revêtement calcitique (concrétions) et des blocs calcaires provenant de la desquamation de la voûte.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

• Argile plastique rouge stérile à l'exception de quelques charbons en C. La mise en place de ce sédiment est à mettre en relation avec la présence d'une fissure dans la voûte (sensiblement agrandie pour les besoins de la fouille — évacuation des déblais) à la verticale de D et E.

• Accumulation récente à la verticale de l'ouverture. Quelques vestiges céramiques, probablement remaniés, ont été recueillis dans ce niveau.

■ **Le mobilier archéologique**

L'ÉBOULIS DE L'ENTRÉE

Le dégagement de l'entrée de la cavité a permis de recueillir, au sein d'un éboulis composé de blocs calcaires anguleux décimétriques et d'un sédiment interstitiel pulvérulent de couleur brune, un abondant mobilier osseux, lithique et céramique. Des éléments de parure en calcaire et une épingle en bronze ont été découverts à la base de cet ensemble.

Les restes humains, très fragmentés, sont essentiellement représentés par des dents et quelques os longs ayant appartenu à trois individus au moins. L'origine de ces témoins n'est pas clairement établie. On peut seulement souligner l'important remaniement dont ils ont fait l'objet.

À l'instar des restes humains, les restes fauniques sont généralement très fragmentés. On notera toutefois la présence, parmi les vestiges déterminables, du sanglier, du lièvre, de la chèvre ou du mouton, du blaireau et du bœuf.

Une trentaine de pièces lithiques en silex (éclats d'épannelage, éclats bruts de débitage et nucléus) ont été récoltés. Tous ces objets sont obtenus à partir d'une matière première d'origine locale (des affleurements de silex et un atelier de taille sont visibles à quelques dizaines de mètres de l'aven). De tendance macrolithique, les éclats présentent des talons larges et lisses et des conchoïdes très marqués. L'attribution de cette série à une culture de la fin du Néolithique ne semble pas devoir faire de doute. Par ailleurs, la présence dans cet éboulis de deux tessons de céramique attribuables, semble-t-il, à une phase finale de la Préhistoire récente renforce cette hypothèse.

À l'exception notable de rares tessons néolithiques (cf. *supra*) et de l'âge du Bronze, le mobilier céramique est faiblement représenté. Quelques pièces rattachables à la Protohistoire récente (âge du Fer) complètent cet ensemble.

L'épingle en bronze mise au jour dans l'éboulis lui-même, appartient au groupe des épingles à petite tête subconique qui comprend un type bien caractérisé, celui des épingles à petite tête biconique non décorée fréquentes au Bronze final. Bien qu'incomplète, c'est à ce type que peut être rattachée l'épingle des Fourches.

L'ensemble du mobilier archéologique recueilli dans l'éboulis de l'entrée préfigure, à l'exception des témoins néolithiques, celui qui sera mis au jour dans les parties profondes. Si l'hétérogénéité de cet ensemble n'est pas de nature à nous renseigner sur l'origine précise de la mise en place du remplissage (probablement à la fois naturelle et anthropique), elle révèle néanmoins l'importance et la pérennité de l'occupation sur le plateau.

LA SALLE PRINCIPALE

Quelques rares restes humains osseux et dentaires appartenant à plusieurs individus (au moins deux) ont été découverts dans la zone profonde. La dispersion et la faiblesse numérique de ces restes ne permettent pas d'envisager, dans le secteur reconnu, la présence de sépultures organisées même remaniées. Elles posent néanmoins le problème, comme c'est d'ailleurs le cas pour l'ensemble du mobilier, de l'origine et de la position exacte de ces vestiges.

Les restes fauniques sont peu nombreux en regard du mobilier céramique. Une première détermination effectuée par E. Grégut (Museum d'Histoire naturelle d'Avignon) a permis de reconnaître la présence du lièvre, du chevreuil, du chien, du blaireau, du sanglier, du bœuf et d'un ovi-capriné.

Le mobilier céramique (fig. 60) représente l'essentiel du matériel exhumé à la faveur de cette campagne de fouille. Si près d'un millier de pièces ont été coordonnées, l'état de conservation de ces objets est tel qu'il n'autorise que de rares remontages, de sorte que les renseignements concernant la forme des vases demeurent trop peu nombreux. C'est là un obstacle sérieux à une étude morphotypologique systématique éventuellement superposable à celle des séries, notamment rhodaniennes, désormais bien individualisées et pouvant permettre d'établir, pour l'assemblage industriel des Fourches, sa datation et son identité géographique. En revanche, certaines parties constitutives des récipients (col, rebord...) ainsi que les techniques décoratives sont suffisamment bien représentées pour qu'il soit envisageable, au terme de l'étude, de proposer un ensemble de restitutions probables, de comparaisons régionales ou extra-régionales et, par l'analyse des différents para-

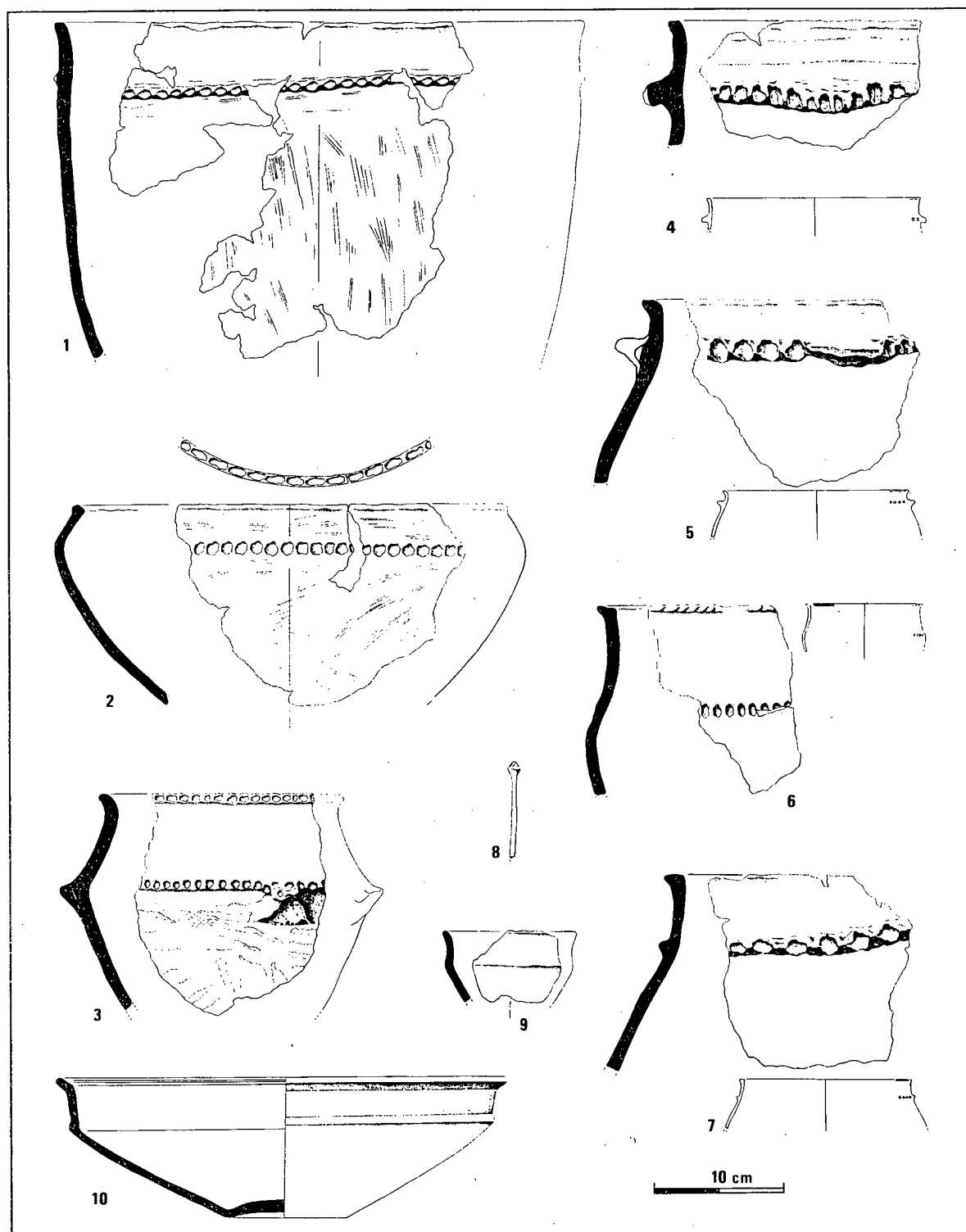


fig. 60 SAULT, Aven des Fourches I. Mobilier de l'âge du Bronze final. N° 1 à 7 : pots, jattes et jarres en céramique grossière ; n° 8 : épingle ; n° 9 et 10 : gobelet et coupe en céramique fine.



Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

mètres, de formuler un certain nombre de remarques d'ordre chronologique, typologique et culturel.

La céramique grossière représente la quasi-totalité des fragments récoltés. L'examen à l'œil nu et à la loupe binoculaire des cassures fraîches d'une centaine de tessons, aux surfaces de couleur beige à noir, a permis de distinguer au moins cinq grandes séries de constituants. A l'exception d'une série qui se démarque franchement des autres, on constate une certaine invariabilité dans la qualité. L'ensemble est homogène dans sa composition et pourrait provenir d'un même gisement d'argile. Rien ne s'oppose à une origine locale de la pâte, d'autant que le dégraissant majoritairement utilisé est la calcite.

Si certains fragments présentent une répartition régulière du dégraissant, d'autres offrent au contraire de notables irrégularités. Le mélange pâte-dégraissant n'a pas toujours été effectué avec soin. Le matériau ainsi obtenu laisse apparaître des vides. La pâte est souvent peu serrée contre les gros grains de dégraissant. La surface des tessons est fréquemment parcourue par de fins sillons et craquelures.

Plusieurs moyens de préhension ont été exhumés. Il s'agit, pour l'essentiel, de préhensions horizontales souvent massives faisant partie intégrante des cordons et portant un décor réalisé à l'aide d'impressions digitées, ou bien inornées contrairement aux cordons qui les accompagnent. Deux anses en ruban complètent cet ensemble.

Le décor de touches ou d'impressions digitées et digitées-pincées, souvent très soigné, est omniprésent sur les lèvres, les rebords, les cols et les panses en admet-

tant de multiples variantes. A ce type de décor nettement dominant, il faut ajouter des excisions parfois profondes, des cannelures et des impressions unguéales.

Nous n'avons que rarement pu juger de la totalité du décor et encore moins de l'ensemble décoratif, c'est-à-dire de son rapport avec les dimensions et la forme des vases. Il y a donc une limite importante dans l'analyse et l'on peut toujours supposer qu'il y a des éléments complémentaires.

#### ■ Conclusions

En l'état de l'étude, l'abondant mobilier céramique mis au jour dans l'aven des Fourches I semble pouvoir être attribué à une phase finale de l'âge du Bronze (Bronze final II). Signalons cependant qu'un tiers seulement du site a pu être reconnu à l'occasion de cette campagne. Les résultats, en terme de répartition spatiale notamment, demeurent par conséquent encore très partiels. Une reconnaissance archéologique de la totalité du gisement permettrait vraisemblablement de répondre en particulier au problème posé par la fonction de cette cavité. Il apparaît toutefois que la fonction d'habitat, au moins pour la zone fouillée, soit à écarter. La présence quasi exclusive de vestiges céramiques et l'absence d'installations structurées renforcent cette hypothèse. La fonction sépulcrale, toujours pour le secteur fouillé, n'est pas non plus clairement démontrée. En revanche, l'utilisation de cette cavité comme lieu de stockage de denrées semble pour l'heure l'hypothèse la plus acceptable. Cela pose en tout cas, une fois encore, le délicat problème de l'interprétation de ce type de gisement.

Activités du Centre d'Etudes des Peintures Murales Romaines  
dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Alix BARBET

Cette année, l'activité du CEPMR s'est limitée à trois gros dossiers : les peintures de la place Formigé à Fréjus, celles de la RHI d'Orange et les décors en place de Glanum (maison XVIII), ainsi qu'à une recherche sur la polychromie dans l'art pré-romain (architecture et sculpture) à partir du site de Roquepertuse.

■ 83 - Fréjus, Place Formigé

(Fouilles P.-A. Février, M. Fixot, L. Rivet)

L'étude des peintures déposées et des fragments, par G. Becq et F. Monier, avec l'assistance de stagiaires étrangers, a abouti aux résultats suivants :

- connaissance du décor mural de la pièce U, le salon d'apparat de la maison, avec restitution de l'élévation jusqu'au plafond (3,80 m) ; découverte de trois états successifs pour une partie de la zone basse sur certains murs ; datation précise par comparaison stylistique (35-45 ap. J.-C.).

- connaissance du décor de l'*atrium* ; liaison entre le décor en place et l'élévation, jusqu'au raccord avec le plafond de la périphérie (4,20 m environ) présentant les marques d'encastrement des poutres. Décor d'édicules légers, dans la tradition du troisième Style pompéien, avec candélabres grêles à oiseaux, datables également du milieu du I<sup>er</sup> s. au plus tard.

L'achèvement des puzzles est prévu pour le début 1992. La maquette de la maison, conçue dès le début de l'étude, a bénéficié de transformations et d'ajouts, suite aux nouvelles restitutions de décors fragmentaires. Elle constituera, une fois achevée, un exemple rare de maison de "standing moyen" en Narbonnaise, au milieu du I<sup>er</sup> s. de notre ère.

■ 84 - Orange, RHI

(Fouilles M.-E. Bellet, J.-M. Mignon)

Etude par M.-H. Ghisdal, assistée de R.N. Pedroso, A. Schmidt, H. Vandersteene. Le CEPMR, qui avait été appelé pour exécuter la fouille fine de quatre pièces riches en peintures effondrées, en 1990, a procédé au nettoyage, à la consolidation et au remontage des fragments de trois d'entre elles.

- pièce CG : en comparant plinthe en place et décor fragmentaire, il a été possible de recomposer la paroi nord toute entière, avec sous-plinthe beige (?), plinthe rouge à fleurons et petits compartiments noirs et, en zone médiane, des panneaux rouge ocre à filet jaune en zone séparés par des bandes noires à candélabres. La partie la plus spectaculaire d'un des candélabres à ombelles montre deux cygnes dorés dos à dos, au-dessus d'un oiseau bleu, et au sommet un précieux vase ciselé.

Le style rejoint les indications stratigraphiques pour donner un horizon des années 30-40 après J.-C.

- pièce CH : moins bien conservée, elle offre cependant, entre des panneaux rouge d'un type commun, une bande de séparation noire avec un bouclier (?) des rubans, suspendus entre des volutes.

- pièce AX : connue très partiellement, elle a donné une plinthe grise mouchetée, des bandes de séparation verte et blanche, surmontées de panneaux rouge à candélabre, d'un type ancien, vert et gris à pied imitant un prototype métallique, qui rappelle certains exemples précoces de la région lyonnaise.

Ce décor, rattaché au troisième style primitif de Pompéi, serait le plus ancien du site, datable du tout début de notre ère.

■ 13 - Saint-Rémy-de-Provence, Glanum (maison XVIII)

A. Barbet, R.N. Pedroso, A. Schmidt, H. Vandersteene.

La totalité des peintures en place a été enlevée pour être restaurée. Au cours de cette dépose, des panses d'amphores ont été repérées au dos du mur D, ainsi qu'un pied de vase, obligamment analysé par A. Roth Congès. Il s'agit d'une forme Lamboglia 8 Bc, dont la production va de 75 à 25 avant J.-C., cadre chronologique qui convient parfaitement à la datation retenue pour la décoration de ce mur orné de hampes à volutes, au plus tard les années 35-30 avant J.-C.

La restauration des peintures de Glanum est déjà commencée, celle de Fréjus également, et nous espérons y ajouter celle d'Orange, afin que les nouveaux documents puissent prendre place dans l'exposition projetée à Paris en 1993, sur les peintures de Narbonnaise.

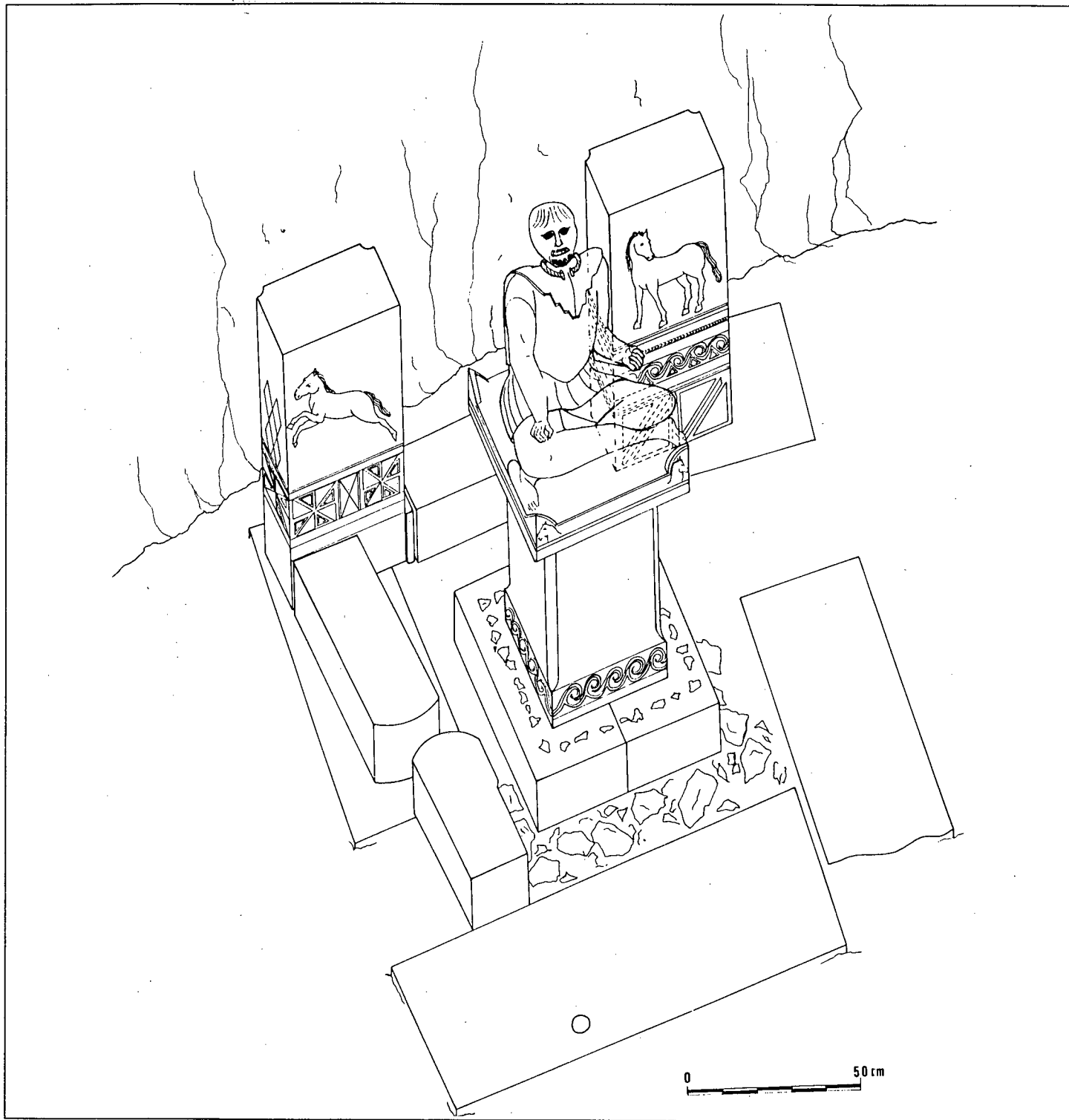


fig. 60 SAINT-REMY-DE-PROVENCE, Glanum. Monument à stèles sous le *bouleuterion*. CEPMR-CNRS, A. Barbet. Dessin J.-F. Lefevre.

**Polychromie dans l'art pré-romain**

Dans le cadre de la Commission scientifique de Roquepertuse organisée par B. Lescure, A. Barbet a étudié la polychromie sur les statues, les piliers et les linteaux des sites pré-romains de Gaule méridionale, à savoir Roquepertuse, Glanum, Nîmes, Saint Blaise, etc. Les résultats ont été optimisés grâce aux photographies prises en UV fluorescence par A. Chéné et Ph. Foliot, du Centre Camille-Jullian (CNRS-Université de Provence).

Toute une iconographie insoupçonnée a ainsi été révélée, accompagnée d'incisions : serpent ou monstre, cheval marin, chevaux en pied, corbeaux, vêtements d'apparat richement décorés, le tout conçu en étroite association avec l'architecture et la sculpture.

Le monument pré-romain aux stèles de Glanum a également pu être restitué (fig. 60).

L'ensemble de ces études vient de paraître (*Documents d'Archéologie Méridionale*, 14, 1991, pp. 7-88).

Tenue de séminaires de l'Association Française pour la Peinture Murale Antique : après le séminaire à Aix-en-Provence en 1990, celui qui s'est tenu à Narbonne, en 1991, a permis de fournir un vaste panorama des nouveaux ensembles étudiés en Narbonnaise et dans d'autres régions. Les Actes, qui seront groupés pour ces deux manifestations, sont à paraître dans le *Bulletin d'Archéologie Provençale*.

**Bibliographie sélective**

- A. Barbet, N. Blanc, *et alii* – Les peintures murales, les stucs. *In* : Les fouilles de l'enclos des Chartreux de l'Antiquité au XVII<sup>e</sup> siècle. *Documents d'Archéologie Aixoise*, 5, Aix-en-Provence, 1990, pp. 24-29, 39, 47-49.
- A. Barbet – Le rôle de la polychromie dans l'architecture gallo-romaine. *In* : Actes du Colloque du Patrimoine, Amiens, Oct. 1989 (Paris, 1990), pp. 21-24.
- A. Barbet – Réflexions finales, dans le chapitre par Ch. Maigret sur : Le décor peint des pièces d'entrée des thermes sud. *In* : Le site de Notre-Dame d'Avinionnet à Mandelieu, Monographie du CRA 3, Nice, 1990, pp. 140-141.
- A. Barbet – Dans Glanum, Guides archéologiques de la France, Paris, 1990, p. 92-93, Catal. exposition, (direct. M. Sabrié, M. Demore). Peintures romaines à Narbonne, Décorations murales de l'antique province de Narbonnaise, Narbonne, 1991.

Etude de sensibilité archéologique sur le tracé T.G.V. Méditerranée

T.G.V. Sud-Est : Saint-Marcel-lès-Valence / Marseille

Départements des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse, du Gard et de la Drôme

Inventaire archéologique

Florence MOCCI

L'inventaire archéologique sur le tracé T.G.V.-Méditerranée Saint-Marcel-lès-Valence / Marseille a été effectué de juin à août 1991, à la demande du CETE-Méditerranée chargé par la SNCF de réaliser le dossier d'étude d'impact.

L'élaboration d'un inventaire archéologique sur les communes concernées par le passage du T.G.V.-Méditerranée apporte une première estimation du potentiel archéologique connu à ce jour. Le but d'une telle démarche est de prévenir en amont le maître d'ouvrage de l'existence d'un patrimoine archéologique au regard d'un projet ferroviaire de grande envergure et de déterminer la nécessité d'une étude d'impact archéologique.

L'inventaire archéologique connu à ce jour sur la zone d'étude du T.G.V. Sud-Est n'est en aucun cas exhaustif car il n'a été réalisé qu'à partir de renseignements bibliographiques (fichiers archéologiques des Services régionaux de l'Archéologie de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes) et non à partir de prospections systématiques sur l'ensemble des communes. Ainsi s'il permet de localiser sur les cartes un certain nombre de sites connus, il ne permet pas en revanche d'évaluer un impact archéologique définitif sur le tracé retenu.

Un premier inventaire a été dressé lors de l'étude sur les comparaisons des variantes du tracé du T.G.V.-Méditerranée. Tous les sites et monuments archéologiques situés à moins de 1 000 m d'un des tracés possibles, ont été pointés sur des cartes IGN au 1/140 000<sup>e</sup>. L'impact archéologique a été calculé en fonction de l'importance et de la qualité des sites, plus que par leur nombre. Certains éléments ne figurant pas sur les cartes ont été également intégrés dans l'étude (traces de voies romaines, de cadastres antiques...).

L'inventaire archéologique sur le tracé retenu a été réalisé d'après ces premières données. Des sites archéologiques inventoriés sur les cartes au 1/140 000<sup>e</sup>, seuls les vestiges situés à une distance de 300 m du tracé retenu ont été pris en compte.

La réalisation du tracé T.G.V.-Méditerranée concerne une région présentant une très grande sensibilité archéologique. De Valence à Marseille, 72 sites archéologiques, répartis sur 29 communes ont été recensés.

- **Drôme** : Montelier, Montvendre, Montmeyran, Upie, Chabrilan, La Roche sur Grane, Espeluche, Allan, Malataverne, Roussas, Donzère, Les Granges Gontardes, La Garde Adhémar et Pierrelatte.
- **Vaucluse** : Mondragon, Avignon et Caumont sur Durance.
- **Gard** : Roquemaure, Rochefort du Gard et Les Angles.
- **Bouches-du-Rhône** : Orgon, Mallemort, Alleins, Vernègues, Lambesc, Eguilles, Ventabren, Aix-en-Provence, Cabriès et Les Pennes-Mirabeau.

Le nombre de sites par période chronologique se définit comme suit :

- 7 sites préhistoriques
- 3 sites protohistoriques
- 52 sites gallo-romains
- 9 sites médiévaux
- 5 sites modernes
- 4 sites d'époque indéterminée

La majorité des sites connaissent une occupation unique, la plus fréquente étant la période gallo-romaine. Un site préhistorique, un site protohistorique, neuf sites gallo-romains, deux sites d'époque moderne et un site d'époque indéterminée sont, dans l'état actuel des connaissances, directement concernés par les travaux du T.G.V.

A partir de la documentation actuelle et après une première estimation de l'intérêt scientifique de tous les sites recensés sur le tracé, quatre degrés d'importance ont été retenus. La totalité des sites archéologiques recensés dans le fuseau d'étude, a été prise en compte dans le tableau ci-après.

# PROVENCE - ALPES - COTE - D'AZUR

# BILAN SCIENTIFIQUE

## Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 1

Catégorie	Nb	Noms des sites sur tracé
• catégorie 1 sur tracé	1	<i>Oppidum de Bonpas</i>
hors tracé	10	
• catégorie 2 sur tracé	6	<i>Ch. des Loups, Gamet, Pujaut 4, Camp Caïn, Toulouzan, Fedons 2</i>
hors tracé	10	
• catégorie 3 sur tracé	3	<i>Tomples, Jonquerolles, CD 17</i>
hors tracé	17	
• catégorie 4 sur tracé	4	<i>Saint Géniès, Avignon sud, Co de Loup, Vallon Kléber</i>
hors tracé	22	
<b>Nombre de sites sur tracé = 14</b>		

Les sites de la catégorie 1 doivent être conservés dans leur intégralité et donc, évités par le tracé T.G.V.

Les sites de la catégorie 2 (contrainte archéologique très forte) sont également des sites importants révélés entre autres lors de prospection au sol ou par photographie aérienne. En cas de menace de destruction partielle ou totale, des opérations préalables de grande ampleur sont à prévoir.

Les sites de la catégorie 3 (contrainte archéologique forte ou moyenne) sont des sites reconnus ou présumés. Des sondages préliminaires et une fouille éventuelle sont nécessaires.

Les sites de la catégorie 4 (contrainte archéologique faible ou à déterminer) sont des sites dont la nature ou la localisation des vestiges sont à préciser par des prospections au sol et des sondages. Cette contrainte s'applique aussi aux sites détruits en quasi totalité par divers aménagements (route, canal, carrière...).

Les sites archéologiques "sur tracé" sont des sites dont une partie ou la totalité des vestiges sont directement menacés. Ils se trouvent sur les communes de la Garde Adhémar, Pierrelatte, Roquemaure, Pujaut, Avignon, Alleins, Lambesc, Egulles et les Pennes-Mirabeau. Un plus grand nombre est recensé pour l'heure dans les départements de la Drôme et des Bouches-du-Rhône. Les campagnes de prospections archéologiques systématiques effectuées dans certains secteurs de ces deux départements ont permis la réalisation de cartes archéologiques détaillées. La vallée du Rhône dans le Vaucluse et le Gard n'a jusqu'alors été que peu prospectée.

Un seul site majeur est concerné par le tracé T.G.V. : l'oppidum de Bonpas (VI<sup>e</sup> - I<sup>er</sup> s. av. n. è.), fouillé dans les années 1960 par le Docteur Dupoux. Cet oppidum ne se trouve pas directement sur l'emprise du tracé qui franchira le site en tunnel. La proximité des travaux (têtes de tunnel) pourra cependant menacer une partie des vestiges.

L'inventaire cartographique réalisé cette année souligne le caractère inégal des recherches archéologiques dans le Sud-Est. Deux types de régions s'opposent : celle où des campagnes de prospections systématiques ont mis en évidence une concentration importante de sites de toute époque ; celle où l'absence de vestiges s'explique en grande partie par un manque d'investigation au sol. Les travaux du T.G.V.-Méditerranée révéleront donc des sites inconnus et les prospections au sol apporteront sans doute des rectifications quant à la nature et à l'importance de ceux aujourd'hui connus. Les contraintes archéologiques actuellement proposées pour les sites inventoriés ont été établies en fonction de données qui ne sont pas immuables : bien peu de sites ont fait l'objet de fouilles ou de sondages. Le tracé devra traverser des régions diverses, potentiellement très riches en gisements de toute nature (grottes, établissements de plein air) et de toutes périodes (de la Préhistoire ancienne à l'Époque moderne).

Afin de fixer les mesures définitives et de préserver l'essentiel de ce patrimoine, la SNCF participera au financement d'un programme de sauvegarde du patrimoine archéologique sur tous les travaux induits par la ligne T.G.V. Celui-ci sera mis en œuvre avant le démarrage des travaux de terrassements. Il se déroulera en quatre phases successives sur une période d'environ deux ans :

- suivi des sondages géologiques et reconnaissances de terrain liées à ces sondages ; études d'archives et opérations de photo-interprétation systématiques et générales sur le tracé.
- prospections au sol, sondages et éventuellement fouilles ponctuelles permettant une estimation du potentiel archéologique.
- suivi des travaux d'aménagement accompagnés de fouilles préalables voire de fouilles de sauvetage.
- mise en forme et publication des résultats scientifiques.

Ce programme de recherche sera exécuté par les Services Régionaux de l'Archéologie de Provence-Alpes-Côte d'Azur, de Rhône-Alpes et du Gard.

Les bases juridiques et réglementaires sur lesquelles fonctionne l'archéologie ont fait l'objet en 1991 d'aménagements importants.

Le journal officiel du 20 août a fait paraître le décret d'application de la loi sur les détecteurs de métaux du 18 décembre 1989.

A la même date est parue l'abrogation du décret du 13 septembre 1945 qui définissait les circonscriptions archéologiques et les missions des directeurs des antiquités placés à leur tête (voir annexe 1).

Par circulaire du 7 octobre, la Direction des Antiquités a désormais pour titre "Service Régional de l'Archéologie" placé sous l'autorité d'un Conservateur Régional de l'Archéologie. Pour l'essentiel ses missions demeurent identiques (voir annexe 3).

Enfin par le décret du 2 septembre 1991, les archéologues de collectivité se trouvent pourvus d'un "statut particulier du cadre d'emplois des conservateurs territoriaux du patrimoine".

Touchant le problème du financement des fouilles de sauvetage, il n'est pas sans intérêt de prendre connaissance de la réponse du Ministère de la Culture et de la Communication à la question écrite d'un député à ce sujet (voir annexe 2).

Pour ce qui est des actions en justice à l'encontre des fouilleurs clandestins, la politique mise en place commence à porter ses fruits. En 1991, nous avons obtenu deux condamnations en première instance et une troisième en appel. D'autres affaires sont en cours.

*Annexe 1*

**Décret n° 91-786 du 14 août 1991 pris pour l'application de l'article 24 de la loi du 27 septembre 1941 portant réglementation des fouilles archéologiques**

Art. 1<sup>er</sup> - Pour l'application de la loi du 27 septembre 1941 susvisée, le préfet de région délivre les autorisations de sondage limitées à un mois. Il autorise les fouilles de sauvetage urgentes et les prospections systématiques ne comportant ni fouilles ni sondages.

Art. 2 - A titre transitoire, pendant une durée d'un an à compter de la publication du présent décret, les chefs de circonscriptions archéologiques instituées par le décret n° 45-2098 du 13 septembre 1945 ne relevant pas des dispositions des décrets n° 90-404 et n° 90-405 du 16 mai 1990 susvisés pourront continuer à bénéficier de l'indemnité prévue par le décret n° 71-244 du 31 mars 1971 susvisé.

Art. 3 - Le décret n° 45-2098 du 13 septembre 1945 modifié portant application de la loi du 27 septembre 1941 est abrogé.

Art. 4 - Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, le ministre de l'intérieur, le ministre de la culture et de la communication, porte-parole du Gouvernement, et le ministre délégué au budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 14 août 1991

EDITH CRESSON

Par le Premier ministre :  
JACK LANG  
PIERRE BEREGOVY  
PHILIPPE MARCHAND  
MICHEL CHARASSE

Paru au J.O. du 20 août 1991

Annexe 2

Question à l'assemblée nationale  
Urbanisme (permis de construire)

42043 - 22 avril 1991 - M. Gabriel Montcharmont attire l'attention de M. le Ministre de la Culture et de la Communication et des Grands Travaux sur l'article R 111-3-2 du code de l'urbanisme. Les dispositions de cet article permettent à ses services de refuser tout permis de construire qui n'est pas précédé de fouilles archéologiques. La prise en charge du coût de ces fouilles relève d'une convention qui aboutit dans la quasi-totalité des cas à l'imputer sur le bilan de l'opération immobilière. Si ces dispositions sont économiquement supportables dans des villes où le marché immobilier est actif, elles interdisent toute opération de rénovation dans les petites villes. En effet, le marché immobilier y est trop peu actif et les communes ont des ressources fiscales trop faibles pour supporter le coût souvent très élevé des fouilles. Il lui demande quelles dispositions il envisage de prendre pour pallier cette difficulté et permettre aux petites villes d'engager des opérations nécessaires d'urbanisme sans mettre en péril le patrimoine enfoui.

Réponse - Il résulte effectivement des dispositions de l'article R 111-3-2 du code de l'urbanisme que des fouilles archéologiques préalables à une construction peuvent être rendues nécessaires lorsque les constructions prévues sont de nature, par leur localisation, à compromettre la conservation ou la mise en valeur d'un site ou de vestiges archéologiques. Les fouilles archéologiques proprement dites, qui interviennent généralement après une phase de prospection et d'évaluation, peuvent

voir leur ampleur réduite, voire ne plus s'avérer nécessaires si, comme il est fréquemment possible, la configuration, la conception du projet sont modifiées. Par ailleurs, il est de règle assez générale que le coût de l'opération archéologique est proportionné à l'importance du projet et n'excède pas un pourcentage très faible de son coût. Il s'agit ainsi de la nécessaire prise en considération des caractéristiques du terrain d'assise, caractéristiques non seulement naturelles, mais également culturelles, qui peuvent exiger l'une comme l'autre, par exemple des fondations spéciales puisque le terrain enferme des éléments patrimoniaux. Dans la plupart des cas, l'étude du site archéologique suffit et il n'apparaît pas nécessaire de conserver les vestiges *in situ*. Il peut enfin être approprié, pour des raisons techniques et de bonne gestion des projets de construction, notamment lorsque ces derniers concernent des réalisations d'importance réduite ou moyenne, aux prix serrés, implantés sur des sites dont la couche archéologique est particulièrement "puissante", d'apporter une participation de l'Etat (ministère de la culture) sous forme d'une subvention. Il s'agit là en quelque sorte d'une péréquation qui déroge à la règle générale du financement par l'aménageur. Il convient enfin de rappeler qu'une bonne part des difficultés évoquées peuvent être résolues lorsque les aménageurs prennent contact avec les services régionaux du ministère de la culture dès la phase d'élaboration des avant-projets de construction.



*Annexe 3***Circulaire relative à l'organisation des services de l'archéologie des directions régionales des affaires culturelles**

A la suite de la publication du décret 91-786 du 14 août 1991 (JO du 20 août 1991 p. 10958) pris pour l'application de l'article 24 de la loi du 27 septembre 1941, portant réglementation des fouilles archéologiques et abrogeant le décret n°45-2098 du 13 septembre 1945 modifié relatif aux circonscriptions archéologiques, la présente circulaire complète celle du 2 décembre 1987 relative au fonctionnement et à l'organisation des directions des affaires culturelles.

Le service compétent en matière d'archéologie est désormais dénommé, au sein de chaque direction régionale des affaires culturelles, service régional de l'archéologie. Ce service est dirigé par le conservateur régional de l'archéologie.

La modification de l'appellation du service chargé de l'archéologie figure sur le nouvel organigramme joint en annexe.

La présente circulaire a pour objet de rappeler et de préciser le fonctionnement et les missions du service régional de l'archéologie des directions régionales des affaires culturelles.

Le conservateur régional de l'archéologie de chaque direction régionale des affaires culturelles est chargé, sous l'autorité du directeur régional des affaires culturelles, de mettre en œuvre, dans la région, la politique de l'Etat en matière d'archéologie.

Le service régional de l'archéologie a pour mission d'étudier, de protéger, de conserver et de promouvoir le patrimoine archéologique dans la région.

A ce titre, il veille à l'application de la législation et la réglementation :

- sur les fouilles et découvertes archéologiques ;
- sur l'utilisation du sol et du sous sol ;
- sur la protection des vestiges archéologiques ;
- sur l'utilisation des détecteurs de métaux.

Le conservateur régional de l'archéologie prépare la programmation des fouilles et prospections annuelles en tenant compte de recommandations du conseil supérieur de la recherche archéologique.

Il propose au directeur régional des affaires culturelles les subventions à accorder, sur les crédits déconcentrés, aux fouilles programmées et toute mesure en matière de protection, de travaux de restauration et d'entretien des vestiges mis au jour.

Il contrôle les fouilles autorisées, dirige les fouilles exécutées par l'Etat, enregistre les découvertes fortuites et signale aux autorités compétentes les fouilles clandestines.

Il participe aux séances de programmation des travaux d'entretien et de restauration des monuments historiques.

Il a la responsabilité du fichier informatisé des gisements et des fouilles ainsi que la mise à jour de la carte archéologique et plus généralement de l'ensemble de la documentation archéologique concernant sa compétence territoriale dans le cadre de la politique de documentation de la direction régionale des affaires culturelles dont il relève.

Il contrôle les dépôts de fouilles et concourt à la conservation et à l'étude des collections archéologiques.

Il veille à la publication du résultat des fouilles.

Il coordonne l'activité archéologique dans la région, notamment en engageant ou en soutenant toute action d'animation et d'information du public en matière d'archéologie (colloque, expositions, ...).

Il établit un rapport d'activité annuel remis au directeur régional des affaires culturelles.

Compte tenu de la spécificité des activités des services régionaux de l'archéologie, qui présentent souvent un caractère technique ou scientifique marqué, il m'apparaît souhaitable que la délégation de signature que vous consentez au directeur régional des affaires culturelles soit également prévue, en son absence ou empêchement et sur sa proposition, en faveur du conservateur régional de l'archéologie, dans la limite de ses attributions et notamment en matière de fouilles, sondages, sauvetages et prospections archéologiques.

**Quelques conseils pratiques en ces temps de réformes**

Pour les opérations programmées, l'abandon d'un financement *via* l'Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales, pour revenir à un système plus orthodoxe de subventions transitant par le budget de l'Etat n'a pas été très simple en 1991, année de "rodage". En principe, les circuits sont maintenant en place et tout devrait aller beaucoup mieux pour peu que chacun fasse bien attention à respecter les consignes qui figureront sur les documents qui seront transmis en temps utile.

Ce changement technique ne doit pas en oblitérer un plus radical : la déconcentration de l'autorisation de fouilles. Jusqu'à maintenant, la décision était prise par le Ministre, après avis du Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique qui siégeait au niveau central. Aujourd'hui, les décisions sont prises par le Préfet de Région, après avis d'une délégation régionale du Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique qui se réunit en région, à la Direction Régionale des Affaires Culturelles, et peut ainsi donner un avis mieux motivé grâce à un dialogue direct avec le personnel du Service Régional de l'Archéologie.

Le Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique, dans ses assemblées plénières, demeure toujours placé auprès du Ministre de la Culture et de la Communication

et joue alors pleinement son rôle de contrôle *a posteriori* et surtout d'orientation de la recherche. Pour cela, ses membres doivent avoir facilement à leur disposition l'information nécessaire. A partir de cette année, une fiche technique vous sera demandée en même temps que le rapport d'opération, quelle que soit la nature de celle-ci : fouille programmée, sauvetage programmé, sauvetage urgent... Soyez conscient qu'elle devient un outil indispensable et capital dans le nouveau dispositif car c'est à partir d'elle, de l'avis du conservateur régional de l'archéologie et de celui du rapporteur du dossier lors de la commission régionale du Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique, que le rapporteur national du programme pourra avoir une vision globale, faire un rapport de synthèse à ses collègues et éventuellement leur suggérer de proposer au Ministre telle ou telle orientation scientifique à encourager.

La nouvelle présentation de ces Notes de Liaison et d'Information participe aussi de cette meilleure information du Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique et de l'administration centrale. C'est pourquoi désormais, l'ouvrage est accompagné d'une note de politique générale et d'une synthèse sur les résultats significatifs de l'année écoulée.